
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

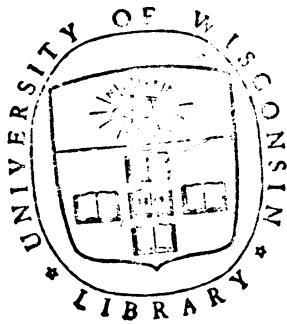
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

5
2



SOCIÉTÉ ROYALE

D'ARRAS.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE

D'ARRAS

Pour l'Encouragement des Sciences,
des Lettres et Arts.



Séance publique du 29 Août 1828.



A ARRAS;

Chez TOPINO, Libraire, rue St.-Aubert.



DE L'IMPRIMERIE D'EDM. BOUTRY, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ.

—

1829.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1911

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

CHICAGO, ILL.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PUBLISHED BY THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS
CHICAGO, ILL.

AP
A 165
D 102
1016826
AP 57
L 65



MÉMOIRES.

~~~~~

## SEANCE PUBLIQUE.

*Du* 28 *Août* 1828.

~~~~~

DISCOURS D'OUVERTURE

Par M. THELLIER DE SARRS, Président.

—————

MESSIEURS,

DE même que dans les années précédentes ; nous avons poursuivi dans celle-ci le cours de nos travaux en excitant, autant qu'il était en nous, parmi nos concitoyens, l'amour des sciences, des lettres et des arts ; peu d'années se sont écoulées depuis la renaissance de la Société Royale, et déjà nous devons le reconnaître, et nous aimons à le proclamer ici, son influence s'est fait sentir et ses travaux n'ont pas été sans fruit ; de nombreux concurrens se sont disputés la palme

en répondant à notre appel, et les mémoires qu'ils nous ont fait parvenir nous ont fourni la preuve que l'amour des sciences, des lettres et des arts est loin de se ralentir parmi nous.

Il n'entre pas dans le plan que je me suis tracé de vous faire connaître, Messieurs, tout ce que vous devez aux hommes laborieux qui ont contribué à vos travaux, en traitant les questions d'utilité publique que vous avez cru devoir proposer.

Parmi ces questions, il en est une d'une extrême importance qui vous avait occupé, et a dû exciter toute votre sollicitude.

Depuis longtems les nombreux inconvéniens des puits qui existent actuellement dans cette ville, étaient aperçus; mais quels moyens devait-on adopter pour les faire disparaître et les remplacer avec le moins de frais possible? Telle était la question à résoudre, car il est des améliorations auxquelles il devient nécessaire de renoncer, ou du moins qu'il faut ajourner d'après les dépenses qu'elles occasionneraient; nous avons le vif regret d'annoncer que nous n'avons reçu aucun mémoire sur cette question que nous avons cru devoir remettre au concours.

L'instruction publique, utile sous tant de

rapports, est encore nécessaire pour rendre les hommes meilleurs ; c'est pour mieux prouver cette vérité que vous avez proposé cette question :

« Examiner d'après l'histoire des peuples anciens »
 » et modernes, jusqu'à quel point est vraie cette »
 » proposition : les siècles les plus ignorans et les »
 » plus grossiers ont toujours été les plus vicieux »
 » et les plus corrompus. »

On peut sans doute abuser de la science comme des autres choses humaines, mais il n'en est pas moins certain que plus l'homme est éclairé, plus il devient bon, sensible et raisonnable, plus il acquiert de force pour résister aux passions qui font le malheur de la vie, quand elles sont mal dirigées ; mais il faut pour cela que l'instruction soit fondée sur la morale et la religion, base unique de l'ordre et du bonheur social.

Cette vérité qui devient sensible pour tout homme raisonnable ne saurait être méconnue, et, s'il en était besoin, chaque jour l'expérience pourrait nous en convaincre davantage.

D'autres questions également intéressantes ont été traitées, par divers concurrents, d'une manière satisfaisante, et le fruit de leurs recherches ne sera pas perdu.

Il est glorieux pour la Société Royale d'avoir chaque année à s'applaudir de ses travaux et des écrits auxquels elle contribue; c'est en appelant de toute part l'attention et le zèle des hommes éclairés, qu'elle répandra le goût de ce qui peut être utile et augmentera la prospérité de cette contrée.

Oui, Messieurs, vos soins et votre sollicitude s'étendent à tout, et vos efforts constants sont pour la prospérité agricole et manufacturière de ce département, sans laquelle il n'existe pas de véritable richesse.

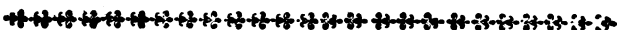
Continuons donc, Messieurs, les utiles travaux que nous avons entrepris; rappelons-nous toujours les paroles de Sa Majesté adressées à la Société Royale, et efforçons-nous sans cesse de répondre aux vœux de notre bien-aimé Souverain, en augmentant partout le goût des sciences et la masse des connaissances utiles; c'est ainsi que la Société Royale d'Arras prendra rang parmi toutes celles du royaume qui se distinguent par leur zèle et leurs travaux littéraires.

Les précieux avantages que présente le cours de géométrie appliquée aux arts ne sauraient être méconnus, il est donc du devoir de la Société Royale d'encourager les élèves qui se sont dis-

tingués par leur application et leurs progrès ; comment se fait-il que ce cours si intéressant que nous devons au zèle éclairé de M. le Maire et à la munificence du conseil municipal , soit si peu suivi par la classe ouvrière ? Espérons que les récompenses honorables et flatteuses que la Société Royale se plait à décerner dans cette séance solennelle , feront qu'à l'avenir ce cours sera suivi avec assiduité et avec ardeur.

Je ne puis terminer sans vous parler, Messieurs, de M. l'abbé Dissaux , dont notre digne Prélat vient de récompenser les vertus, le zèle et les talens, en l'appelant à diriger une des cures les plus importantes de ce diocèse, celle de St.-Nicolas de la ville de Boulogne ; si nous le perdons comme membre résidant, nous le conservons du moins comme membre honoraire de cette Société, où il nous a prouvé constamment qu'il savait allier aux vertus de son saint ministère et aux qualités les plus aimables, l'amour des sciences, des lettres et des arts ; nous devons espérer que si ses nouvelles fonctions lui laissent quelques momens de loisir, il les employera encore à la culture des lettres et dans les intérêts de la Société Royale.





RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'AGRICULTURE,

Par M. HARBAVILLE, Membre résidant.



MESSIEURS,

LORSQUE la tendance de notre époque dirige tous les esprits vers les améliorations en tout genre que réclament impérieusement les besoins de la civilisation : lorsque les idées de perfectibilité qui en sont le caractère distinctif, réculent les bornes inconnues des sciences, enfantent les merveilles de l'industrie, popularisent les hautes conceptions du génie en les faisant sortir du domaine des idées spéculatives pour les appliquer aux arts : la Société Royale d'Arras qui s'associe à toutes les pensées généreuses, à toutes les découvertes utiles, n'a pu rester étrangère à ce grand mouvement. Parmi les sujets sur lesquels elle a appelé l'attention et invoqué les lumières des hommes instruits dans ses concours publics,

l'agriculture a toujours été l'objet de sa sollicitude. Vous avez reconnu, Messieurs, que si l'agriculture a fait depuis trente ans des progrès immenses, que si l'application qui lui a été faite de la chimie, si la propagation des bonnes méthodes d'assolement, l'introduction de cultures nouvelles et notamment la division des propriétés, ont exercé sur elle leur salutaire influence, il n'en est pas moins vrai, cependant, qu'elle laisse encore beaucoup à désirer pour arriver au point de perfection où l'ont porté de nos jours la Belgique et la Grande Bretagne. En effet, Messieurs, pouvons-nous vanter l'état de notre agriculture lorsque la plupart des cultivateurs français demeurent obstinément attachés au char de la routine; quand l'improductive et inutile jachère laisse encore inculte un quart de nos champs qu'un assolement raisonné pourrait couvrir de riches productions si vivement sollicitées par l'accroissement rapide de la population, les besoins du commerce et de l'industrie manufacturière; quand enfin ce déplorable abus nous rend tributaires de l'étranger d'une somme de 125 millions pour des produits que le sol de la France est de nature à fournir. Ainsi comme tout se lie et s'enchaîne dans le vaste cercle des besoins et des ressources, il s'ensuit qu'une seule aberration, dans la direction des

agens naturels, opère sur toute l'économie sociale une réaction fâcheuse.

Ces considérations, d'un ordre élevé, vous ont excité à mettre au concours cette question : *Combattre les erreurs, les habitudes routinières et les préjugés qui entravent les progrès de l'agriculture.*

Vous avez lieu de vous féliciter, Messieurs, du concours que vous avez ouvert : deux concurrens se sont présentés, ils ont traité cette importante question avec beaucoup de talent.

Le mémoire, n.° 1, porte pour épigraphe :

L'orgueil ce séducteur qui nous tient assiégés
Par nos réflexions nous mène aux préjugés ;
Nous rejettons d'autrui les plus saines idées,
Quand parfois sur l'erreur les nôtres sont fondées.

AIGNAN.

L'auteur après quelques considérations générales sur la marche de l'agriculture en France dans les siècles précédens et sur ses progrès depuis l'année 1760, déplore l'existence des nombreux préjugés pour lesquels la plupart des habitans des campagnes conservent encore une opiniâtre et tendre prédilection. Il met avec raison au premier rang l'opinion erronée qui admet la nécessité des jachères. Comme les

écrits lumineux d'Arthur Young, Ivart et Mathieu de Dombasle, et les résultats obtenus de nombreuses expériences ont frappé cette méthode abusive d'une juste réprobation. Nous nous contenterons de dire que l'auteur assigne les cinq principaux motifs qui retiennent les cultivateurs dans leur prévention; 1.° qu'ils manquent d'engrais; 2.° que la jachère est plus nette qu'une terre constamment ensemencée; 3.° qu'elle produit un blé meilleur et plus abondant; 4.° qu'elle est nécessaire pour charrier leurs engrais; 5.° enfin qu'ils ont plus de temps pour faire leurs labours.

L'auteur combat victorieusement ces vaines objections, en répondant que le manque d'engrais ne réside qu'en ce que le nombre des bestiaux n'est pas relatif à la force des exploitations. Que le seul moyen d'établir cette proportion est de doubler les prairies artificielles, à court terme dans les bonnes terres, à long terme dans les mauvaises. Que l'assolement alterne qui repose sur les nombreux sarclages nettoie infiniment mieux le terrain que la jachère la mieux soignée, et assure des récoltes céréales plus productives en proscrivant l'usage vicieux de placer chaume sur chaume. Ce principe est conforme à la physiologie végétale, il

est reconnu nécessaire de faire succéder les plantes sarclées, à racines pivotantes, aux plantes à racines traînantes, car les végétaux ne se nourrissant pas tous de la même manière, cette succession de culture prévient l'épuisement du sol. Qu'enfin les jachères ne sont pas nécessaires pour placer les engrais qui se détériorent dans les cours : il ajoute que c'est une erreur de penser que le fumier s'y gâte et s'y brûle, tandis que par la fermentation il acquiert, quoiqu'en diminuant de volume, des principes végétatifs et des qualités supérieures.

L'auteur croit que l'usage de la demi-jachère de six mois qui autorise le placement d'une avoine sur un chaume de blé est erroné et préjudiciable au sol, surtout, parce qu'il est un moyen infallible de l'infecter de plantes parasites.

Il insiste sur la faute que l'on commet en laissant trop long-tems javeler l'avoine; il nie les avantages prétendus que l'on croit retirer de cette pratique et en fait ressortir les inconvéniens.

Il se plaint avec raison que l'on ne suive pas assez généralement la méthode usitée en Flandres pour préserver les blés de la germi-

nation, et qui consiste à placer debout dix gerbes réunies par une onzième ouverte et renversée, et qui, convenablement fixée, recouvre les autres et favorise l'écoulement des eaux pluviales.

Il accuse la négligence que l'on apporte à sarcler les plantes durant leur accroissement, et pense que l'on sème en général trop de grains pour avoir de bons produits. Nous croyons toutefois qu'il ne faut pas généraliser ce principe, et qu'il est des fouds de terre qui, par leur nature, demandent un quart, même un tiers de plus de semences que d'autres.

Il met au nombre des préjugés la croyance populaire, que les champs remplis de silex donnent un meilleur blé que ceux qui en sont exempts. Il prouve que la pierre étant par elle-même improductive ne peut être utile que parce qu'elle espace les plantes et leur permet de recevoir les influences atmosphériques. Nous ne serons pas de son avis lorsqu'il avance qu'il serait plus raisonnable d'extraire ce silex et de semer moins de grains, car l'expérience a prouvé que les terres ainsi *épierrées* devenaient compactes et conséquemment moins productives.

Il recommande ensuite le hersage des céréales au printemps et en démontre les bons effets. Il

prouve que l'avoine et d'autres plantes fourrageuses, sont partout semées trop tard.

L'auteur passant à la culture des plantes oléifères trouve judicieusement que les pépinières de colsat ne sont pas suffisamment espacées ; que l'engrais destiné aux œillettes est employé sans discernement quand il est enfoui assez tard pour ne pas être en partie décomposé au moment de la semaille ; que le lin dont la culture n'a pas dans ce département l'extension désirable, doit pour prospérer ne pas être semé plus d'une fois en huit ans dans le même champ. Il dit avec raison que les qualités épuisantes que l'on attribue à la cameline ne proviennent en partie que, de ce que cette plante qui n'est pas difficile sur le choix du terrain, étant souvent placée à la fin de l'assolement, il est rare qu'on favorise son accroissement par des moyens artificiels.

Il déplore les effets de l'ignorance et des préjugés qui s'attachaient encore naguères à la culture en grand de la betterave avant que les succès obtenus par notre honorable collègue, M. Crespel-Dellisse, dont le nom est devenu européen, n'aient confondu les détracteurs de cette racine si précieuse à tant de titres.

Il se plaint de l'incurie où l'on est de faire des élèves de bestiaux ; que l'on compte trop sur les grains oléifères dont la culture si chancelante exige tant de dépense, tandis que presque nulle part les prairies artificielles ne sont en rapport avec les besoins.

Après des considérations relatives à la mauvaise manière d'élever les bestiaux, l'auteur termine son ouvrage, en recommandant le chaulage du blé.

Nous regrettons que les bornes de ce rapport ne nous permettent pas de nous étendre davantage sur les excellentes vues répandues dans ce mémoire qui vous a paru un traité complet.

Le n.° 2, a pour épigraphe :

- « Le besoin de notre époque, la pensée dominante
- » Du siècle, c'est l'industrie, et par elle l'indépendance. »

ROYER-COLLARD.

L'auteur a traité son sujet d'une manière plus générale, il paraît nourri des plus saines doctrines en économie politique. Mais si les considérations qu'il en déduit sont bien applicables à quelques points de la question, elles n'en sont pas le fonds; et vous avez remarqué

que cet ouvrage ne renfermait pas assez de spécialités, et n'était pour ainsi dire pas assez technique.

L'auteur dit que sous le rapport de la nature du sol et de la culture, on peut diviser le département du Pas-de-Calais en trois grandes parties qui offrent chacune des caractères distincts. Cette division systématique qui partage longitudinalement le département du N. O. au S. E. en trois bandes ou langues de terre vous a paru ingénieuse, et plusieurs aperçus qui y sont relatifs d'une exacte vérité. La culture des deux premières divisions comprenant les deux tiers de l'arrondissement de Boulogne, ceux de St.-Omer, de Béthune et une grande partie de celui d'Arras, laisse selon lui peu de chose à désirer. La troisième comprend les arrondissemens de St.-Pol, Montreuil et partie de ceux d'Arras et Boulogne. C'est, dit l'auteur, « la partie arriérée, le pays de la routine et » des préjugés; c'est là que sont les retardaires, et ce qu'on peut appeler les trainards » de la civilisation; il y a dans cette région » beaucoup de bien à opérer et de mal à » extirper. » Cette observation n'est malheureusement que trop fondée.

L'auteur partage avec beaucoup d'agronomes

l'opinion de l'importance du mélange et de la fermentation des engrais, et vante l'utilité des composts. Leur usage n'est pas tout-à-fait inconnu dans ce département, mais on peut observer, que les mélanges de substance sont rarement faits judicieusement

Il émet ensuite divers principes généraux conformes à toutes bonnes notions en culture, et qui démontrent que toutes les plantes n'épuisent pas également le sol, ni de la même manière; qu'elles ne le salissent pas également; qu'elles ne lui rendent pas la même quantité d'engrais par leur *détritus*.

Il insiste sur l'intercalation des cultures sarclées et signale les vices de l'assolement triennal avec jachères qui a été introduit « dans
 « un tems où les goûts étaient plus simples,
 » les besoins moins actifs, et la nécessité
 » de produire moins pressante; tandis qu'au-
 » jourd'hui que le peuple est élevé à l'état
 » de citoyen, que les arts ont fait d'immenses
 » progrès, que l'on connaît les jouissances du
 » bien être et les aisances du luxe; laisser
 » inactif le tiers du sol quand nous sommes
 » obligés de tirer de l'étranger pour des cen-
 » taines de millions de matières premières,
 » c'est un acte de démence, une folie des

» plus condamnables; la terre ne demande pas
 » de repos, ajoute-t-il, c'est un préjugé né
 » au milieu des ténèbres du moyen âge, et
 » qui était inconnu aux anciens : la terre ne
 » reste jamais oisive, si vous ne lui demandez
 » pas des récoltes utiles, elle vous en donnera
 » de nuisibles. »

C'est par une suite des assolemens raisonnés que la Grande Bretagne a cessé depuis le commencement de ce siècle d'être un pays importateur de blé, lorsque sa population était de neuf millions d'ames, elle était obligée d'importer annuellement près de 900,000 sacs de blé : aujourd'hui que sa population s'élève à 14 millions, son agriculture suffit à ses besoins, ses produits en blé ont presque quadruplé.

Quel sujet de méditations, s'écrie l'auteur, et quelle réponse aux partisans du vieux système. Il conseille enfin d'imiter nos voisins, et de porter comme eux l'instruction dans les classes inférieures agricoles, seul moyen de déraciner les préjugés et de faire germer les bonnes méthodes.

Telle est, Messieurs, l'analyse des deux ouvrages entre lesquels votre choix n'a pu être

douteux ; et vous avez décerné le prix à l'auteur du mémoire n.º 1.º portant pour épigraphe une *citation d'Aignan*, et une médaille d'encouragement à l'auteur du n.º 2 portant pour épigraphe une *citation de Royer-Collard*. Cet ouvrage qui par sa diction et l'énergie des pensées décèle un économiste distingué, vous a paru mériter plus qu'une mention honorable.

DEUXIÈME SECTION.

Un citoyen animé de l'amour du bien public et qui a voulu garder l'anonyme a fait les fonds d'un prix sur cette question : *Instruction élémentaire sur la multiplication et le bon emploi des engrais, ainsi que sur les avantages du nouveau système de culture, les assolemens raisonnés.*

Vous avez reçu deux mémoires qui traitent la question d'une manière également satisfaisante. Le n.º 1.º porte pour épigraphe une citation de *Cicéron*. L'épigraphe du n.º 2 est une citation de *Sonnini*.

Les deux auteurs passent successivement en revue tous les agens naturels qui simples ou composés servent à féconder la terre et à ranimer les sources de la production ; ils déter-

minent leur emploi respectif approprié à chaque sol, à chaque plante.

Si l'auteur du n.º 2 traite cette partie de la question d'une manière plus méthodique que celui du n.º 1.º, celui-ci compense ce manque de méthode par une abondance de détails, par des développemens étendus, des combinaisons savantes qui, rendent son mémoire infiniment précieux.

En ce qui concerne les assolemens, les deux auteurs insistent sur les avantages du nouveau système, sans jachères, sur celui des cultures intercalaires sarclées et des prairies artificielles.

L'auteur du n.º 1.º pense que la plus grande partie des terres du Pas-de-Calais est susceptible de fournir à une rotation de 4 à 5 ans. Il donne ensuite de nombreux modèles d'assolement quadriennal et quinquennal dont il détaille les divisions, les produits et les frais comparatifs.

L'auteur du n.º 2, s'attache à prouver par des raisonnemens pleins de justesse et de force que les prairies artificielles et les plantes à racines (ces deux conquêtes des tems modernes) sont les bases les plus sûres d'un assolement

avantageux, comme étant le seul moyen propre à augmenter le nombre des bestiaux, et par une réaction nécessaire la masse des produits agricoles. Tous ces exemples découlent de ce principe incontestable.

Les détails accessoires au fonds de ces questions n'offrant dans les deux ouvrages rien d'absolument neuf, vous nous permettrez de ne pas vous en présenter une plus ample analyse.

Le mérite des deux mémoires vous ayant paru égal, vous avez décidé, Messieurs, de partager le prix entre les deux auteurs.



ECONOMIE RURALE.

MÉMOIRE N.º I.º

L'orgueil, ce séducteur qui nous tient assiégés
Par nos réflexions nous mène aux préjugés;
Nous rejettons d'autrui les plus saines idées,
Quand parfois sur l'erreur les nôtres sont fondées.

AIGNAN.

PROPOSITION.

*MÉMOIRE dans lequel on combattra les erreurs,
les habitudes routinières et les préjugés qui
entravent les progrès de l'agriculture.*

PARMI les arts, celui de cultiver la terre occupe et mérite le premier rang. Les premiers habitans du globe durent en sentir le besoin, du moins tout l'atteste et nous porte à le croire. Dans les contrées régies par des lois sages, des princes éclairés et prévoyans, il fut de tout tems en grand honneur. Les guerriers et les législateurs dont la Grèce et Rome s'énorgueillirent, maniaient tour-à-tour de leurs mains triomphantes et le soc nourricier et le glaive

défenseur de la patrie ; ils se glorifiaient en quelque sorte d'arroser de leurs sueurs le sol qui les vit naître. A l'époque où l'aigle du Capitole étendait ses ailes sur la moitié du monde , les champs romains étaient mieux cultivés que dans le moyen âge : les écrits de Varron , Columelle , Virgile , Pline , Aristote et autres le prouvent assez , quand on les compare à la *somme rurale* de *Bouthillier*, au *rusticum* de *Gui Crescentius* et à la *maison rustique* de *Ch. Etienne*, écrits successivement publiés depuis 1360 jusqu'à 1554.

Les premières céréales paraissent avoir été cultivées avec soin par les grecs pélagiens. Les gaulois en récoltaient peu, parce que, en principe d'état, leurs territoires étaient possédés en commun pour la nourriture de leurs nombreux troupeaux, dans les produits desquels ils trouvaient presque exclusivement leurs moyens d'existence ; aux femmes seules étaient dévolus la culture de la terre et les autres soins domestiques ; les hommes ne s'occupaient que de guerre et de chasse. César leur apporta l'agriculture romaine, non pour les rendre meilleurs ou plus heureux, mais bien par politique et prévoyance. Les allobroges étaient les plus

instruits d'entr'eux. Cependant ce ne fut que lors de l'établissement du christianisme, pur alors comme son divin auteur, que l'agriculture prit quelque consistance dans la Gaule. St.-Benoît fonda des monastères : sa règle prescrivait le travail des mains, le défrichement des terres, et bientôt on vit des lieux, naguères sauvages, se transformer en campagne riantes et fertiles, où les peuples voisins allaient apprendre l'art de cultiver avec fruit et méthode des champs jusques là stériles, et à se procurer des moyens assurés d'existence. Plus tard Charlemagne, secondé par Alcuin, protégea les cultivateurs. Ses capitulaires nous apprennent qu'il voulait que ses domaines fussent pourvus de toute sorte de troupeaux, d'abeilles et de volailles ; qu'ils eussent des jardins, des bâtimens commodes, des moulins, des bois à défricher, *etc.* Les rois fainéans, ses successeurs, loin de consolider ces vues bienfaisantes ne parurent s'étudier qu'à les détruire. L'avidité féodale, un clergé puissant et orgueilleux, y joignirent leur sceptre de fer, et le malheur et l'oppression du peuple fut à son comble. Enfin parut un ministre, grand homme, l'abbé Suger, et un bon roi, Louis le Gros, dont l'histoire conserve avec respect le souvenir ;

et qui mieux qu'aucun autre aurait mérité le nom de père du peuple; qui par la destruction de la toute puissance féodale et cléricale, et par l'affranchissement des communes, favorisèrent l'agriculture et l'industrie. St.-Louis, Louis XI, Henri II, ne lui furent pas contraires, mais Henri IV, à qui toutes les gloires étaient réservées, fit plus. Il renouvela tous les édits qui leur étaient favorables, en porta de nouveaux, et défendit, comme plusieurs de ses prédécesseurs, de saisir, sous aucun prétexte, les bestiaux et les instrumens aratoires propres au labour. Ses successeurs firent peu; mais Colbert, ministre de l'un d'eux, fit beaucoup. La révolution en multipliant les petits propriétaires, en abolissant les dîmes et prestations, en répartissant également les impôts, est venue consolider la fortune publique par l'aisance et la liberté qu'elle a répandue sur l'homme des champs.

Depuis 1760, l'agriculture a fait de grands progrès chez nous, et cependant il lui reste encore un long chemin à parcourir avant d'arriver au but qu'elle est susceptible d'atteindre. Les erreurs et les préjugés qui l'asservissent encore sont tellement enracinés, qu'il n'y a que la popularité des connaissances physiques qui lui sont applicables, le tems et l'exemple, qui

soient capables d'en triompher. Les habitans des campagnes ne raisonnent et ne consultent que les antécédens, et dès lors souvent à faux, rarement ils se rendent compte des causes et des effets, trop souvent ils les confondent, « *les* » *bonnes expériences de physique*, a dit Voltaire, » *sont celles de la culture de la terre.* » De tout tems le vulgaire a cherché du merveilleux dans les phénomènes et les opérations les plus simples de la nature; c'est pour cette raison, qu'en général, il accrédite plus facilement une erreur qu'une vérité; qu'il préfère être trompé, et tromper les autres que de se rendre, même à l'évidence. Les meilleurs exemples sont fréquemment perdus pour lui : toute innovation lui répugne; il commence par la décrier, et ne l'adopte qu'à la longue et quand elle ne lui présente plus aucune chance de non succès. Qu'un homme assez courageux pour braver l'ignorance et la sottise, persiste dans son entreprise, on s'en moque d'abord, que d'heureux résultats le récompensent de ses travaux; on se tait, honteux de s'être trop prononcé; qu'il réussisse encore, on l'admire, et enfin on l'imité. C'est ainsi que depuis quarante ans notre agriculture s'est lentement affranchie de l'aveugle routine qui la comprimait et dont les

funestes effets rendirent plus d'une fois la France tributaire de ses voisins pour les objets de première nécessité. Honneur aux philanthropes distingués, aux lumières desquels nous devons cet immense bienfait ! Cependant il est prouvé que la Flandre et l'Artois, surnommés, à juste prix, l'école de l'agriculture, pourraient obtenir de leurs terres un cinquième de bénéfice en plus, si, quittant l'ornière de cette routine, ils adoptaient le système des assolements raisonnés, et toutes les sages maximes qui n'en sont que le développement et la conséquence. Malheureusement les opinions adoptées sans examen, sans fondement, et pour lesquelles les habitans conservent une opiniâtre et tendre prédilection, sont tellement nombreuses que des volumes suffiraient à peine, si on voulait les énumérer toutes et les combattre; essayons cependant d'attaquer les plus dangereuses d'entre elles.

Au premier rang se présente naturellement la plus erronée de toutes, celle qui admet la nécessité des jachères. En les décrivant nous en passerons plusieurs en revue, car toutes, découlant d'un même faux principe, s'enchaînent: le premier chaînon rompu, les autres se brisent d'eux-mêmes.

On nommait autrefois *Sole*, une division des terres d'une exploitation en trois ou quatre parties dont l'une était annuellement consacrée à un repos inutile qu'on désignait sous le nom de versaine ou jachère, dans la ferme croyance qu'il était indispensable de la laisser reposer durant l'espace d'une année, afin de la rajeunir et de la rendre plus productive. Cette erreur règne encore, et si quelques hommes réfléchis en ont secoué le joug, leur exemple a été peu suivi; d'abord, il est faux que la terre ait besoin de repos, cette bonne mère ne demande qu'à produire: Amender et fumer à propos, bien labourer, et alterner les céréales avec des plantes sarclées, étant les bases de toute culture bonne et raisonnée, sont aussi les plus sûrs moyens de faire disparaître l'improductive jachère: arrêtons-nous y quelques instans.

Les fermiers dont le plus grand nombre suit encore dans le gouvernement de leur exploitation une aveugle routine, en donne pour motifs; 1.° qu'ils manquent de fumiers; 2.° que la jachère est plus nette qu'une terre constamment ensemencée; 3.° qu'elle produit un blé meilleur et plus abondant; 4.° qu'ils ont plus de tems pour faire les labours; 5.° enfin, qu'il faut des jachères pour charier leurs engrais. Il nous sera

bien facile de réduire chacune de ces objections à sa juste valeur.

1.° Ils se plaignent de *manquer de fumiers* ! et cependant ils possèdent tous les élémens pour s'en procurer une surabondance ; la faute réside essentiellement dans le manque de bêtes à cornes ; et en effet, dans des fermes où l'on exploite quatre et même cinq cens mesures de terre on ne rencontre souvent que quinze ou au plus vingt de ces utiles animaux', tandis qu'il en faudrait un nombre presque triple pour suffire aux besoins des terres, encore les nourrit-on durant la gestation, quand elles cessent de donner du lait, de pailles d'avoine, d'un peu de foin avarié que les chevaux refusent, et d'eau claire. Ce régime est par trop vicieux, les pauvres animaux ont trop pour mourir, et trop peu pour vivre; on peut avec raison lui attribuer l'abatardissement progressif de l'espèce bovine artésienne, autrefois si renommée. Mais dira-t-on, comment nourrir, et mieux que de coutume, une aussi grande quantité de bestiaux? En doublant, en triplant vos prairies artificielles ; dans les bonnes terres, le trèfle ou autres à court terme; dans les mauvaises, le sain-foin, la luzerne, ou tout autre à long terme. Elles offrent l'inappréciable avan-

tage de faire régner toute l'année l'abondance là, où naguères régnait une continuelle disette; d'ameublir et d'enrichir la terre mieux que ne peut le faire une jachère, surtout quand au lieu de faire couper ou paître la deuxième coupe, on l'enfouit; car alors, la plante qui succède trouve les principes constitutifs de son futur accroissement, de son essence, déjà tout formé, dans le sein de la terre.

Il est incontestable que l'abondance des fourrages compose la principale richesse d'une exploitation rurale, et en cela notre opinion est conforme à celle des agronomes les plus distingués.

2.^o *La jachère est plus propre, plus exempte de mauvaises herbes qu'une terre continuellement mise en culture.* Si l'on adoptait, sans restriction, le système des assolemens raisonnés, jamais les terres ne seraient empoisonnées par les chiendents (*panicum dactylum* et *triticum repens*) ni par le senevé ou moutarde des champs (*sinapis arvensis*) car il proscriit rigoureusement l'usage où l'on est de placer chaume sur chaume (éteuil sur éteuil) seule cause de la multiplication de ces mauvaises plantes, ainsi que des chardons et autres. Foudé d'ailleurs

sur l'alternat des plantes à racine traçante avec celle à racine pivotante, d'une part les céréales, et de l'autre toutes les oléifères, les principales prairies artificielles, la betterave, les racines bulbeuses et presque toutes les plantes de la famille des légumineuses qui habituellement servent de provende, telles que la gesse, la vesse, la lentille, la fève, *etc.* Il serait bien impossible que des parasites pussent s'établir assez, pour nuire aux récoltes, attendu que beaucoup d'entre-elles ont besoin de sarclages pour prospérer. La nécessité d'alterner de la sorte les produits, est basée sur un autre motif puisé dans la physiologie végétale, dont aucune objection ne peut diminuer la valeur, c'est que les céréales étant pourvues de racines longues, déliées et traçantes et se nourrissant toutes de la même manière, elles épuisent le sol, et ne peuvent y prospérer quand on les fait se succéder; tandis qu'en intercallant les plantes à racines en pivot qui vont puiser leur nourriture profondément et perpendiculairement là où les premières ne peuvent atteindre, on prévient l'épuisement du sol tout en donnant un certain relâche, s'il est permis de s'exprimer ainsi, à quelques unes de ses parties, et en le rendant plus meuble.

Il est certain que les principes nourriciers des différentes plantes doivent varier à l'infini, mais de toutes celles que nous avons citées, les prairies artificielles méritent la préférence, attendu qu'elles sont d'un grand produit, qu'une fois établies elles ne demandent aucun labour et peu d'engrais, et qu'en définitif, les débris de leurs feuilles, tiges et racines, rendent à la terre plus d'humus qu'elles en ont dépensé pour y croître.

3.° *Le blé sur jachère est meilleur et plus abondant*, dit-on : il n'est ni l'un ni l'autre; mais comme cette terre a reçu plusieurs façons qui l'ont nétoyées; que le dernier chaume a eu le tems de se convertir en terreau; que pour l'escourgeon on fume les jachères, et qu'on y parque les moutons, il faut nécessairement que la récolte y prospère. Mais si on faisait la comparaison de deux récoltes de suite, la première de trèfle, la seconde de blé, avec une seule de ce dernier venu sur jachère, quelque bonne qu'elle puisse être, fumée et parquée même, on trouverait que la jachère est aussi ruineuse qu'elle est improductive, en ce que cette comparaison serait toute à l'avantage de la récolte de trèfle et de blé. Le trèfle qui dans

l'opinion des agronomes les plus éclairés de France, d'Allemagne et d'Angleterre a été reconnu imprimer à la terre une qualité supérieure à celle que lui donne un inutile repos, fournit un produit, sinon supérieur, du moins égal à celui de la versaine la mieux soignée, il reste donc en bénéfice une quantité de fourrages qui souvent surpasse en valeur, et toujours en utilité pour le bétail de l'exploitation, une récolte de blé. Les prairies artificielles ont été reconnues, par un arrêt de la cour suprême, valoir mieux que la jachère.

4.° On se plaint de *manquer de tems pour faire les labours*, nous répondons à cela que les animaux exclusivement consacrés au travail sont généralement en trop petit nombre, cause première des nombreuses maladies qui les assaillent; que les prairies artificielles ne nécessitant aucune espèce de travail, ce nombre, qui dans le système des jachères devrait être plutôt augmenté que diminué, suffira pour faire tous les travaux en tems opportun.

5.° Peut-on admettre que : *les jachères sont indispensables pour pouvoir placer les fumiers qui sans elles se détérioreraient dans la cour*. Nos cultivateurs sont presque tous imbus de l'absurde préjugé que le fumier se gâte, se brûle;

se perd dans la cour. Mais s'ils s'étaient donnés la peine de réfléchir ils auraient pu se convaincre que loin de se détériorer il s'y améliore , car enfin s'il diminue en apparence de volume , la masse en reste la même , et il augmente en qualité par son séjour prolongé dans un lieu clos et convenablement humide , il se fait , se change en terreau , ou à peu près , et dans cet état une voiture en vaut deux de celui qu'on se hâte de transporter dans les champs souvent uniquement composé d'un amas de paille et de peu de matières excrémentitielles. Les principes que nous venons d'exposer ont été adoptés et suivis par plusieurs cultivateurs du département qui se plaisent à en avouer les heureux résultats, et conviennent avec franchise que leurs bénéfices sont augmentés d'un tiers , au moins.

Nous avons cru devoir nous arrêter un peu sur le funeste système des jachères, parce qu'entre toutes les aberrations agricoles il est la plus préjudiciable au bien être de l'homme des champs et à la richesse de la France.

Passons à des préjugés qui , pour être d'une moindre importance, ne laissent pas que de s'opposer activement à l'extension des bonnes doctrines

rurales; les routiniers pensent qu'il suffit de bien fumer les terres pour en obtenir tous les produits désirables; ils se trompent : fumer, amender et labourer sont des conditions essentielles sans doute, mais il faut avant tout que le sol soit propre, exempt de plantes parasites, à racines traçantes et vivaces, ou pourvues de graines nombreuses qui se multiplient à l'infini, qui, quand elles sont abondantes l'épuisent plus qu'une récolte utile ne pourrait le faire. Cette vérité est entièrement méconnue quand ils placent une avoine sur un chaume d'escourgeon ou de blé, moyen infailible pour infecter les terres de plantes voraces; et fut-elle favorable, cette méthode n'en serait pas moins erronée; les céréales étant pourvues de racines de même structure et se nourrissant de la même manière, effriteront le sol plus en deux années de suite que ne le ferait un assolement quadriennal dans lequel elles seraient admises conjointement avec deux récoltes améliorantes, classe assez nombreuse pour que le cultivateur n'ait que l'embarras du choix pour celle que ses besoins réclament le plus. Admettons que la rotation dut commencer par l'escourgeon, on pourrait y placer la seconde année la sève, l'hivernage ou la dravière; la troisième année blé ou avoine qui atteindraient un degré de perfection

rare, si les plantes fourrageuses précédentes, les fèves exceptées, avaient été coupées en vert pour les bestiaux, et la quatrième année du trèfle semé dans la céréale.

Cet assolement peut se varier à l'infini, la terre obéit toujours lorsqu'elle est convenablement traitée.

On dit que le repos de la terre depuis l'automne jusqu'au printemps constituant une demi-jachère, autorise le placement d'un chaume sur un autre, et on se fonde sur quelques demi-succès : mais on ne réfléchit pas à l'épuisement du sol qui en est la suite, fut-il même exempt de toute espèce de plantes étrangères. Rien d'ailleurs n'est moins vrai que de prétendre que la seconde récolte peut être aussi complète que si elle avait été précédée d'une plante améliorante. Les racines et le chaume de la première céréale, dont la présence ne peut que nuire à la seconde, n'ont pas encore pu être consommés et convertis en terreau, et lors même que cette conversion aurait eu lieu, leurs débris ne peuvent bien convenir qu'à une plante d'une autre famille et d'une autre organisation. Ajoutons que, dans le cas où la première aurait laissé croître des plantes parasites à racines vivaces, les saisons d'hiver et printanière seraient peu propice à leur extirpation.

On ne peut assez insister sur la pernicieuse coutume de placer chaume sur chaume, jamais cette culture ne devrait être admise.

Puisque nous avons parlé de l'avoine, nous ne passerons pas sous silence la faute que le préjugé fait chaque année connaître en la laissant javeler beaucoup trop longtems. On pense à tort que l'eau du ciel l'améliore et la grossit; c'est tout le contraire : elle la fait bien gonfler d'abord mais pour reprendre ensuite sa première dimension quand elle est parfaitement séchée. Il y a plus : la pluie pourri le pédoncule qui, lors de la dessiccation, se casse au moindre attouchement et le grain se perd dans le champ. Ajoutons qu'une avoine trop longtems humectée contracte aisément une mauvaise odeur dans la grange ou dans le grenier, où elle s'échauffe et se gâte.

Quelques agronomes ont approuvé le javelage sous le spécieux prétexte que la paille absorbant beaucoup d'eau, continuait à nourrir le grain! On serait tenté de leur demander comment la circulation ou une fonction quelconque de la vie, peut s'opérer dans un cadavre..... Non, le javelage est plus nuisible qu'utile : le plus sage est de la rentrer dès qu'elle est sèche, avec la précaution de ne la botteler que le matin avant que la rosée soit dissipée, ou le soir assez tard pour qu'elle en

soit humectée, afin de perdre le moins de grain que possible.

L'expérience aurait depuis longtems dû convaincre les plus incrédules, qu'il est dangereux de hasarder cette récolte pour un séjour trop prolongé dans les champs à l'époque de l'année où, dans notre climat, les pluies sont souvent continuelles. Combien de fois n'arrive-t-il pas que des avoines qui auraient pu être engrangées parfaitement sèches ne sont rentrées que germées, et pourrissent même quelquefois sur la terre.

Les autres céréales sont mieux gouvernées, et cependant il serait à désirer qu'à l'exemple des industrieux Flamands, on soignât mieux les monceaux de blé qu'on fait provisoirement dans les champs. Dix gerbes placées debout sont réunies par une onzième ouverte et renversée, embrassant le sommet des autres et fixée par des liens de paille, en sorte que l'extrémité supérieure du monceau présente une pointe représentant un toit le long duquel les eaux pluviales s'écoulent sans jamais pénétrer dans l'intérieur du tas, qui, ainsi couvert, peut sans danger passer l'hiver dans le champ.

Depuis près d'un siècle la Belgique est en possession de cette excellente manière de préserver

ses blés de la germination, sans que jamais elle ait trouvé chez nous des imitateurs, parce que ce n'est pas l'usage!.....

Au printemps, durant l'accroissement des plantes, on s'en occupe trop peu : c'est ainsi qu'on néglige de sarcler, d'échardonner dans la crainte de payer une légère main-d'œuvre, qui serait cependant compensée, au moins, par une plus grande perfection dans la récolte, et un épuisement moindre de la terre; car, là où elle nourrit des herbes nuisibles, elle ne peut en nourrir d'utiles.

Un préjugé non moins ridicule que la lésine dont nous venons de parler, c'est la croyance populaire que les champs caillouteux remplis de silex donnent un meilleur blé que ceux qui en sont exempts. La pierre étant improductive, elle ne peut être utile que parce qu'elle espace naturellement les plantes qui, mieux influencées par l'air ambiant, acquièrent un plus haut degré de maturité; cela est vrai : mais il serait plus raisonnable d'extraire ces silex au fur et à mesure qu'ils sont ramenés à la surface, ne fut-ce que par raison d'économie d'instrumens aratoires, et d'y semer moins de grain, pour atteindre le même but.

On sème en général trop de grain pour avoir de bons produits, cette habitude routinière, aussi contraire que funeste dans ses résultats, est avouée

par tous les habitans des campagnes et aucun ne s'en corrige. On sème un hectolitre de blé ou d'escourgeon sur une mesure de terre (100 verges de 20 pieds quarrés) et un peu plus de la moitié suffirait, mettons les deux tiers : la récolte en serait plus belle parce que les plantes, pouvant mieux croître et se développer, talleraient davantage, le champ serait tout aussi touffu, le grain mieux nourri, plus égal et d'un prix beaucoup supérieur à celui venu dans un autre ou une surabondance de grain aurait été semé. Ajoutons que le sol serait moins fatigué et que le bénéfice du tiers de la semence vaut bien la peine de s'en occuper dans les grandes exploitations.

Dans le nord de la France où l'on cultive beaucoup de plantes oléifères, on donne trop peu aux fourrages des animaux qui, cependant, sont la principale richesse du cultivateur ; à l'approche du printemps on en manque presque toujours ; les bestiaux en souffrent, maigrissent cruellement et meurent quelquefois de misère. Tristes routiniers ! Vous négligez le certain pour l'incertain. On a presque partout de la peine à obtenir de quoi nourrir misérablement les bêtes à cornes durant l'hiver, aussi quels produits en obtient-on ! Comment en serait-il autrement quand de l'eau, de la paille d'avoine ou d'escourgeon et un peu de mauvais

foin constituent toute leur nourriture ; non ; j'oubliais qu'à celles qui sont pleines, on accorde chaque jour une boisson chaude composée d'eau sale dans laquelle on a fait bouillir quelques racines, une poignée de son et autant de tourteau de colsa, parfois remplacé par des capsules de lin ; en vérité ces substances doivent être étonnées de se trouver ensemble : le tourteau de colsa et les capsules de lin sont échauffants, excitants, et provoquent assez souvent l'avortement : on les donne pour exciter la sécrétion du lait.

Avec des soins, quelques légers sacrifices, il serait aisé de procurer aux chevaux, aux bêtes à cornes et à laine une nourriture aussi substantielle qu'abondante, sans changer en aucune manière la culture, ce serait de semer dans le froment seigleux, dans l'avoine et même dans le scourgeon, la lentille printannière. Cette opération doit se faire en février, au plus tard en mars ; si les grains sont trop drus, on l'enterre à la herse : s'ils sont bien espacés, on se contente du ploutroir (instrument très-utile, espèce de thassis en bois représentant un carré long) de cette manière, on l'enterre assez pour germer, elle lève et résiste très-bien aux dernières gelées, elle couvre la surface du sol, qu'en cas de sécheresse, dans le courant de mai et juin, elle contribue de tenir frais et mûrit par-

faitement avec le céréale. Il est bon de la faire tremper 24 ou 36 heures dans de l'urine avant de la semer; 50 litres sur un hectare suffisent.

Pour éviter que, par le battage, elle se mêle au grain principal, on se contente de bien battre les gerbes au sommet seulement : le peu de grain qui y reste ne vaut pas la perte de tems et la main-d'œuvre que nécessite son entière extraction; il rend, d'ailleurs, la paille plus appétissante et plus profitable pour les animaux qui s'en nourrissent.

Puisque nous en sommes sur les céréales disons un mot d'un préjugé contraire à toute bonne culture, le manque de hersages au printems. Quand les avoines sont levées, on craindrait d'y toucher dans la croyance que le moindre attouchement nuirait au succès de la récolte. Cette erreur est aussi grossière que contraire à l'expérience. Elle a prouvé qu'une façon avec la herse de fer faisait le meilleur effet, surtout quant après une pluie; la terre étant essuyée, il s'est formé une croute qui, en étranglant les jeunes plantes après leur sortie de terre, s'oppose à leur accroissement et à la sortie du grain encore couvert et non levé.

Cette opération est des plus utiles pour les autres céréales, quand les plantes, par leur surabondance, s'empêchent mutuellement de prospérer, elle détruit en outre toutes ou presque toutes les plantes

parasites ; un vieux proverbe dit « *qu'en hersant du blé il ne faut pas regarder derrière soi* » et cela est si vrai, que quand même l'instrument en détruirait la moitié, il en resterait encore trop.

On dit que l'avoine peut encore se semer au commencement de juin, cette erreur est généralement accréditée et rien n'est moins vrai. La semaille doit s'en faire au plus tard en mars, époque où la terre est encore fraîche et propice à la germination. On veut que la blanche qui n'est qu'une variété de la noire mûrisse plutôt que cette dernière. Eh ! sans doute puisqu'on la sème un mois avant elle : qu'on les sème en même tems et on les récoltera ensemble, « *qui sème tôt récolte bien.* »

Ce qui précède est en partie applicable aux féveroles qu'en général on sème trop tard ; rarement elles atteignent une parfaite maturité. Elles fleurissent encore à leur sommet quand la tige brunit déjà vers le pied. C'est donc en février et au plus tard dans les premiers jours de mars qu'elles doivent être semées et en ensuite sarclées deux fois, la récolte paie bien les frais.

La routine et le préjugé considèrent le sarclage des céréales comme superflu, et cependant rien n'est meilleur. Dans les environs de Douai, où on l'exécute avec le plus grand soin, les récoltes sont

plus belles et plus abondantes que dans les contrées limitrophes. Le peuple laboureur éloigné prétend que cette supériorité est exclusivement due aux qualités du sol; rien n'est plus faux : ce sont les profonds et nombreux labours et surtout la propreté de la terre qui procurent cet avantage. Qu'on en fasse l'expérience comparative en sarclant la moitié d'un champ et en laissant l'autre moitié telle quelle est, et l'on verra que la partie sarclée donnera un tiers, notamment en grain, de plus que l'autre. Cette vérité est fondée sur l'observation journalière, il est aisé de la constater. Tous les cultivateurs instruits en conviennent, mais une lésine mal entendue s'oppose à l'adoption de cette sage pratique qui, cependant compenserait richement la faible main-d'œuvre qu'elle exige. Ils devraient pourtant se souvenir qu'en économie rurale on ne doit jamais craindre de faire des avances quand elles doivent tourner au profit de la terre, et consolider l'espoir dans l'avenir; Hélas! le présent seul les occupe,

Les plantes oléifères ne sont nulle part aussi bien cultivées que dans le nord de la France, et cependant cette culture n'est pas exempte d'erreurs et de préjugés : la préparation de la terre pour le colza planté se fait parfaitement; mais celle des pépinières très-mal : on les sème trop dru, les

plantes restent grêles, effilées, résistent mal à la gelée, et si elles passent bien l'hiver ne fournissent que de faibles tiges surmontées d'une graine dont l'abondance et la grosseur sont infiniment moindre que ne le serait celle qui devrait sa naissance à une plante forte et vigoureuse.

Le pavot (œillette) veut être semé à la fin de février ou au commencement de mars, et souvent on ne le fait qu'en avril et mai. Les seuls habitans de la banlieue d'Arras et de Lille paraissent être convaincus de l'utilité de cette pratique; aussi en obtiennent-ils souvent des récoltes équivalentes au double de celles de leurs voisins. Le fumier, dont cette plante a besoin pour prospérer, est employé ici sans discernement, il devrait toujours être charié et étendu sur le champ durant l'hiver, pour être enfoui à la première occasion favorable; et trop souvent cette opération ne se fait qu'immédiatement avant les semailles. Quand le fumier est court et consommé l'inconvénient qu'il en résulte est moindre que quand il est long et peu fait, car alors il soulève la terre, et si, déjà celle-ci est légère et que la chaleur du printemps devienne intense, sa présence concourt au dessèchement de la terre, la plante languit, reste petite et fournit souvent à peine les frais que sa culture a nécessités. Quand cette récolte est manquée dans les champs

éloignés elle réussit encore assez bien dans les environs des villes que nous avons citées ; parce que les terres y sont mieux cultivées, plus défoncées, plus propres, les engrais mieux assortis, et les semailles faites en tems plus opportun.

L'extension de la culture du lin est entravée par un de ces préjugés aussi choquans que ridicules ; dans tel village, où les terres sont en tout semblables à celles qui les avoisinent, les habitans vous diront que le lin ne réussit pas chez eux, sans en donner d'autres raisons que quelques essais infructueux faits par des ignorans routiniers, qui n'avaient étudié ni la nature du sol qui lui convient, ni le tems le plus propice à la semaille, et n'avaient fait ni la préparation, ni les sacrifices convenables pour obtenir d'heureux résultats : d'où peut venir une pareille obstination si ce n'est faute d'instruction et de philanthropie dans ceux qui, par leur position, devraient se dévouer à l'exemple.

Dans les pays où cette plante est le mieux cultivée, on cherche souvent la cause de sa non réussite, là où elle n'existe pas, tandis qu'elle ne réside que dans la terre : le lin, pour prospérer, ne doit jamais être semé dans le même champ plus d'une fois en huit ans, et toutes les fois que

cette vérité sera méconnue, le bénéfice ne couvrira pas la dépense.

La cameline, dit-on, épuise beaucoup la terre : cela n'est pas aussi rigoureusement vrai qu'on le prétend, elle n'est pas difficile sur le choix du terrain, c'est pour cela qu'on la place habituellement à la fin d'un assolement. On ne donne qu'un sarclage médiocre après un labour plus médiocre encore, et rarement on favorise son accroissement par quelque moyen artificiel ; lui attribuer dès lors une faculté épuisante extraordinaire, ce n'est pas raisonner la végétation. Si on la plaçait sur engrais on pourrait se convaincre par l'expérience quelle est loin d'effriter autant que le colza, et que sa culture n'étant ni si coûteuse ni si difficile que la sienne, son produit ne lui est guère inférieur.

L'ignorance et la parcimonie sont les plus puissans soutiens des préjugés ; tel cultivateur riche qui pourrait, moyennant quelques changemens, doubler ses profits, n'en fera rien et croupira plutôt toute sa vie dans l'ornière de la routine que d'en sortir, si, pour rendre hommage aux lumières acquises, à une expérience qui n'est pas la sienne, il doit heurter les sottes idées du vulgaire et faire l'avance d'une faible somme d'argent. A quoi pourrait-on raisonnablement attribuer la continuation des jachères si ce n'est à de telles causes ?

Car les exemples des plus heureux succès ne sont pas rares. S'agit-il seulement de l'introduction d'une nouvelle plante, ou de la culture en grand d'une autre qui, jusque là, s'était faite en petit, tout le peuple cultivant est en rumeur. Combien la culture en grand de la betterave n'a-t-elle pas trouvé de détracteurs, et combien d'obstacles ne rencontre-t-elle pas encore malgré le nombre de preuves évidentes et multipliées qu'a fournies de son utilité un homme dont la France s'honore, et dont le nom est devenu européen (M. Crespel-Dellisse).

Cette plante, à juste titre, surnommée *racine de disette*, passe, parmi les ignorans, pour épuiser, pour gâter la terre; pour s'opposer au succès des céréales : quelle absurdité! Comment pourrait-elle nuire aux plantes à racines traçantes, elle dont le long pivot tend à défoncer, à ameublir profondément le sol. Sans doute elle a besoin d'engrais, mais guère plus que les autres plantes à racines charnues, qui vivent plus aux dépens de la terre qu'à ceux de l'atmosphère. Quelle est d'ailleurs bien celle qui peut prospérer sans fumier? L'observation journalière prouve que loin de nuire, son intercallation est favorable à toute espèce d'assolement, et que toutes les céréales prospèrent dans un sol préparé par une récolte de betteraves. L'antipathie que certains propriétaires étrangers à

toute connaissance agricole conservent encore contre sa culture, les porte à refuser leurs terres aux fabricans de sucre, à moins d'une grande augmentation dans le fermage; car cette antipathie ne résiste pas à l'argent. Si ce préjugé, qui ne doit inspirer que de la pitié, ne tend pas aux progrès de l'agriculture, il tourne du moins au profit de leurs revenus : il y a compensation... Ce qui aurait dû la faire accueillir avec faveur, sa propriété de défoncer le sol, a tourné le préjugé contre elle. On croit que la terre quelque bonne quelle soit ne peut sans danger être labourée au delà d'une certaine profondeur, assignée par la routine du lieu. Cette erreur est pernicieuse en ce qu'elle s'oppose au succès d'une infinité de récoltes. Plus la couche végétale est profonde et mieux les végétaux y croissent. Il est vrai qu'il ne conviendrait pas de tracer des sillons beaucoup plus avant que de coutume, pour y semer presque aussitôt, la non réussite serait à craindre; cette opération doit se faire avant l'hiver afin que les influences météoriques pouvant s'exercer longtems sur cette terre, encore vierge, puissent la rendre productive. On peut se convaincre de l'utilité, pour ne pas dire de l'indispensable nécessité des profonds labours, à l'inspection d'un champ de blés où le colza planté a commencé la rotation, sur les rayons

approfondis par la bêche qui séparent les planches de colsa, le blé devient plus grand, plus vigoureux, et le grain plus beau que dans le reste du champ. Disons-nous combien cette racine est précieuse pour la nourriture et l'engraisement des bestiaux? Combien ses récoltes abondantes, sur un petit espace de terrain, doivent puissamment concourir à la disparition des jachères, en ce que, fournissant un aliment succulent et appétissant à presque tous les animaux domestiques, elle offre l'avantage de pouvoir en entretenir un nombre suffisant, sans une augmentation notable de dépenses? Ce ne serait que répéter ce que chacun sait; il suffira de dire quelle est une des plus utiles conquêtes que l'économie rurale ait pu faire, et qui ne peut se comparer qu'à la carotte; non pour l'abondance de la récolte, elle ne peut se comparer à rien, mais pour les qualités alimentaires.

Cette dernière n'est bien cultivée que dans deux ou trois villages des environs d'Arzas, d'où elle s'expédie en grande quantité à Paris. Ailleurs, on ne laboure pas assez profondément la terre; elle n'y pénètre qu'avec peine et reste rabougrie; on n'amende et n'engraisse pas assez: les sarclages sont incomplets; aussi les produits n'en sont que médiocres: encore n'en tire-t-on pas tout le parti

possible. Dans nos grandes exploitations, on est souvent à court d'avoine au printemps, ordinairement chère alors, il faut s'en procurer à quelque prix que ce soit, parce qu'on pense que sans avoine les chevaux ne pourraient pas subsister. c'est encore une grande erreur : ils se nourrissent et se portent mieux avec des carottes, durant l'hiver, qu'avec tout autre aliment. 15 livres coupées en petits morceaux suffisent au plus fort cheval pour maintenir ses forces et son embonpoint. Elles tiennent le corps libre; les digestions se font bien; ce que la gaieté et le luisant du poil de ceux qui s'en repaissent, prouvent de reste. Ajoutons que par son usage les maladies inflammatoires ne sont pas à craindre. l'Avoine échauffe et stimule au moins autant qu'elle nourrit; elle fait sur le cheval l'effet que produit le vin sur l'homme, elle l'évivre.

La carotte doit être semée en mars; très-agreste, elle résiste très-bien au froid intempestif qui peut encore survenir. La terre doit être meuble, d'une certaine consistance, et labourée profondément; et rien de tout cela n'est observé. Si les cultivateurs se rendaient toujours, sans préventions, compte de leurs opérations, ils verraient que le défaut de soins, la négligence, et une économie de temps et d'argent mal raisonnée,

sont le plus souvent les seules causes des non succès et des pertes qu'ils éprouvent. La carotte se sème avantageusement dans le seigle et l'avoine; on obtient de cette manière deux récoltes dans la même saison, mais la seconde sera beaucoup plus abondante, si la première a été coupée en vert et consommée dans la ferme. Elle demande ensuite un vigoureux hersage, et le reste des soins que sa culture seule aurait exigée.

La herse est un des instrumens aratoires les plus utiles, c'est dommage qu'il ne soit pas assez souvent employé. Ce que nous avons dit de son action sur les céréales, s'applique mieux encore aux prairies artificielles à long terme, telles que le sainfoin, et la luzerne. On se plaint chaque jour que ces plantes ne durent que trois ou quatre ans dans tel ou tel terrain, excellent d'ailleurs; qu'elles se gazonnent et ne fournissent plus alors que de l'herbe commune et dure. Mais il en est de même partout; seulement on sait mieux obvier qu'ici à cet inconvénient. Un fort labour avec la herse à dents de fer détruit toutes les herbes parasites, isole le sainfoin ou la luzerne qui, acquérant une nouvelle vigueur, talle aussitôt et garnit bientôt le champ, de manière à le couvrir partout. A l'aide d'une certaine quantité de cendres de tourbes, de plâtre ou de tout autre engrais dont on couvre

plus ou moins le champ, la végétation obtient des forces nouvelles. Cette opération doit se faire par un beau tems en mars : on fume aussitôt, et dès que la terre soulevée est séchée, on la referme avec le ploutre ou ploutroir. La récolte dédommage amplement le laboureur de ses frais et de ses peines, car elle surpasse souvent son espérance.

Ces prairies ne sont presque nulle part en rapport avec les besoins de l'année ; on fait d'immenses sacrifices en faveur des plantes oléifères, et on spécule peu sur l'élève et l'engraissement des bestiaux ; on manque de fumier parce que le préjugé ne considère les bêtes à cornes que comme un objet presque secondaire, et dont on se passerait volontiers, si on pouvait se passer d'engrais pour les plantes dont les graines procurent immédiatement de l'argent ; en sorte qu'on néglige le certain pour l'incertain. Quel bénéfice, en effet, est moins sûr que celui que procurent les graines grasses ? Sans parler de la grêle, des vents violents, des orages, une sécheresse suffit pour les faire manquer. Que deviennent alors les fermiers qui les ont cultivées en grand, et dont la fortune est bornée ? Ce qu'ils deviennent ! ils empruntent à gros intérêt en attendant une réussite extraordinaire qui n'arrive pas ; vendent le peu de propriétés qu'ils possèdent pour payer leurs dettes,

abandonnent leur exploitation faute de moyens pour solder et faire face aux dépenses journalières ; languissent toute leur vie dans un état voisin de la misère , s'ils ne préfèrent consacrer leur faible savoir au service des autres. Nos campagnes fourmillent de pareilles victimes : ce châtement qui ne devrait être que celui de l'inconduite, est trop souvent le prix de l'ignorante routine et de l'imprévoyance.

Si au lieu de se livrer à des spéculations hasardeuses qui, plus ou moins, compromettent leur avoir, ils savaient borner leurs désirs, de semblables malheurs n'arriveraient pas. Le cultivateur sage voit les principales sources de prospérité dans le nombre et la beauté de ses animaux domestiques, dans l'abondance des nourritures qu'il leur destine et des engrais qu'ils fournissent, dans l'ordre et la surveillance qui président aux travaux des champs et de la maison, dans l'opportunité des labours, des semailles et de la rentrée des récoltes, enfin dans l'utile et méthodique emploi du tems et de la main-d'œuvre de ses ouvriers. Lui seul peut se réjouir en voyant des riches moissons le récompenser de son zèle et de sa modération ; il n'a rien donné au hasard, et plus heureux que l'avidé spéculateur dont quelques journées brûlantes, un orage ou un coup de vent troublent

le sommeil et interrompent le repos, il attend le succès avec confiance.

Nous sommes bien éloignés de blâmer la culture des plantes oléifères, elles sont d'un grand produit; nous ne prétendons combattre ici que le préjugé qui veut que ce produit surpasse de beaucoup celui des céréales; le contraire est facile à prouver : admettons qu'une mesure de colsa planté fournisse dix hectolitres de graine

	fr.
qui sera vendue à raison de 22 fr., ci.	220 00
Deux cens bottes de tiges (cossins)	
à 10 fr., ci.	20 00
Total.	<u>240 00</u>

Déduisons maintenant les frais de plantage, *pallotage*, sciage ou fauchage, mise en meule et battage, et portons le tout à.

	20 00
Évaluons l'engrais extraordinaire, car outre le fumier et le parcage, on employe encore de 3 à 400 tourteaux par mesure, ci.	20 00
Total.	<u>40 00</u>

Il restera donc en produit net. 200 00

fr.

Une mesure de blé bien avétie donne
communément dix hectolitres qui seront

vendus à raison de 16 fr., ci.	160	00
400 bottes de pailles à 12 fr., ci. . . .	48	00
Total.	208	00

Déduisons pour le battage 8 fr., et le produit sera égal à celui du colsa, avec la différence à l'avantage de la culture du blé, que sa paille sert à nourrir les animaux, tandis que celle de la graine grasse n'est bonne qu'à brûler.

La même proportion existe pour les autres céréales, dont quelques unes, l'avoine par exemple, n'exigent pas une terre aussi riche que le blé: son produit ordinaire est de 16 à 18 hectolitres par mesure, dans les terres de bonne qualité, elle se vend prix moyen 5 fr. 80 c., et 500 bottes de paille à 8 fr. 40 c. font un total de 130 fr. environ. Si, au contraire, elle est placée sur une prairie artificielle rompue (reboulage de trèfle), on peut espérer un bon tiers de produit en sus, sa paille offre un avantage que ne présentent pas les tiges des plantes oléifères. Elle constitue un aliment précieux pour les vaches. L'escourgeon lui est encore supérieur en valeur vénale, et ni l'une ni

l'autre des céréales court autant de risque que le lin, le colsa ou le pavot.

Si l'on m'objectait que la semence d'un champ de blé est plus coûteuse que celle d'un pareil champ en colsa; je répondrais que les labours, engrais et sarclage de la pépinière et l'emploi du terrain, dépassent de beaucoup cette valeur. D'ailleurs, celle du lin est bien plus onéreuse encore que le blé, et sa culture est celle qui demande le plus de sacrifices en tout genre. Cette culture en grand ne peut jamais avoir lieu qu'au détriment de la véritable richesse d'une ferme, les animaux domestiques. Il vaudrait mieux semer beaucoup de prairies artificielles, dont un bon agronome ne peut avoir assez que *lorsqu'il en a de trop*; cultiver plus de céréales et autres plantes alimentaires telles que la fève, la vesce, la lentille, le navet, la carotte, la betterave, la pomme de terre, afin de pouvoir augmenter sans frais le nombre de bestiaux, et de faire disparaître lentement la jachère.

Les animaux donnent par leurs produits en toute espèce un revenu plus assuré qu'aucune récolte spéculative. Cette proposition concerne même les chevaux, si les soins qu'on leur accorde dans le jeune âge n'étaient pas tous dirigés par l'erreur, dans la jeunesse, on ne leur départit que

peu ou point de grain, premier motif de la défectuosité de leurs formes et de leur développement : à peine ont-ils atteint deux ans qu'on en exige un travail aussi assidu que des vieux. Partout la quantité de chevaux de travail est au-dessous des besoins; les travaux sont au-dessus de leurs forces, et la nourriture plutôt échauffante que nourrisante, causes auxquelles on doit attribuer leur usure prématurée, la perte de leur valeur dans l'âge où elle devrait être à son plus haut degré, et enfin la brièveté de leur existence. Si au lieu de tout cela leur nombre était plus que suffisant, le régime moins vicieux, les élèves plus ménagés et mieux soignés et qu'on ne les attelât qu'à 3 ans faits, les cultivateurs pourraient chaque année vendre un nombre de bons chevaux égal à celui des jeunes qui en prendraient la place.

L'abâtardissement de nos bêtes à cornes n'est pas moins le fruit d'une erreur née de l'insouciance et de l'avarice. Mal soignées et plus mal nourries dans le premier âge de la vie, leur accroissement est contrarié; soumises à la reproduction à 15 ou 18 mois, il est tout à fait arrêté. On est pressé de jouir, *le plutôt et le mieux*; on ne calcule guère que telle vache qui ne se vend que 150 fr. aurait été vendue au double, si des soins mieux raisonnés

et plus conformes à ses besoins lui eussent été accordés.

Dans l'Artois, on fait peu d'élèves, si ce n'est de bêtes à laine; encore n'est-ce pas dans les grandes exploitations; cette branche si importante de l'économie rurale est dévolue aux petits particuliers seuls producteurs, les riches spéculent sur les achats et l'engraissement; ils croient au-dessous d'eux de faire l'éducation de ces intéressans animaux, et préfèrent une mesure de graines grasses, parce qu'ils en palpent l'argent de suite, à une mesure de provende qui les mettrait à même de nourrir quelques animaux de plus. Combien un pareil système est mal fondé! Certes ils ne se sont jamais attachés à en faire un calcul comparatif, car depuis longtems ils seraient convaincus et honteux de leur erreur. Une exploitation qui comporterait quarante à cinquante bêtes à cornes, tant élèves que vaches laitières, en renferme environ vingt : mais là, où 200 bêtes à laine suffiraient, on en trouve près du double; on leur sacrifie tout, et il n'est pas rare de voir aux approches du printems que la disette se fait sentir sur tous les animaux de l'exploitation; les chevaux mêmes manquent de paille. La prospérité d'un cultivateur peut se juger par celle des animaux qu'il entretient; l'une se mesure par l'autre. En

entrant dans une ferme pauvre, mal gouvernée, on ne rencontre partout que des bêtes maigres, chétives, affamées, véritables emblèmes de la misère; tandis qu'une ferme bien tenue, présente un aspect riant; les animaux y sont nombreux et dans un état prospère. On peut de suite en inférer que le maître a secoué le joug de la routine et des préjugés, ce qui lui donne un avantage, une supériorité sur ses pareils que tout homme de bon sens, ami de son pays doit ambitionner.

Tous les écrivains qui se sont occupés d'agriculture, ont préconisé l'indispensable nécessité de l'augmentation des prairies artificielles et des bestiaux, comme le seul moyen d'augmenter la fortune des particuliers et la richesse territoriale. Le plus célèbre d'entr'eux, Yvart dit : « *qu'en inter-*
» calant convenablement la culture des grains
» avec des cultures améliorantes qui fournissent,
» d'ailleurs, d'abondans supplémens pour la
» nourriture de l'homme, ainsi que pour celle des
» bestiaux et pour la formation des engrais, on
» augmente infailliblement les produits en tous
» genres, en ménageant tout à la fois la terre,
» la semence, le cultivateur et ses bestiaux. »

Avant de finir ce mémoire, nous croyons devoir consacrer quelques lignes au chaulage, si utile pour la destruction de la carie et du charbon

qui attaquent les céréales, principalement le blé. L'erreur préside chaque jour au choix des moyens à mettre en usage : il existe une infinité de recettes plus ou moins bizarres dont les inventeurs font un secret, que le vulgaire prône volontiers parce qu'elles sont un mystère pour lui, et qu'il n'abandonne que quand il en a reconnu l'inefficacité ; mais en attendant, il dépense son argent et ne préserve pas ses récoltes. Toutes ces recettes sont des composés de sels métalliques vénéneux, et qu'il est souvent très-dangereux d'employer : plus d'une fois elles sont devenues la source de maladies dont la véritable cause restait ignorée. La meilleure et la plus économique de toutes, consiste dans le mélange suivant : on prend pour un hectolitre de froment 7 à 8 livres de chaux vive que l'on éteint lentement avec de l'eau de fumier, ou mieux encore, avec l'urine des vaches, on ajoute 4 à 5 livres de sel commun, qui paraît imprimer au blé une force végétative extraordinaire ; enfin, on verse dans la cuve la quantité de liquide nécessaire pour qu'il surmonte le grain d'un pouce environ, et l'y laisse tremper pendant trente ou quarante heures. On le retire et le met dans des paniers où on le laisse égoutter, pour ensuite le mettre en tas jusqu'au moment de le semer, avec la précaution, cependant, de le remuer souvent,

afin de l'empêcher de germer, ou même de s'échauffer.

De toutes les manières de chauler, celle-ci est la plus simple et la plus sûre. Depuis un assez grand nombre d'années elle a été employée dans plusieurs fermes avec le plus grand et le plus constant succès. En 1820, où presque tous les blés du nord de la France étaient charbonnés, ceux qui ont été traités selon notre méthode en ont été exempts.

S'il existe encore quelques erreurs que nous ayons omises, elles ne peuvent entraver d'une manière sensible, les progrès de l'agriculture. Le peuple rural moins éclairé que celui des villes, observe bien une infinité de petites pratiques erronées, de superstitions, d'habitudes routinières, mais plus ou moins innocentes et qui ne peuvent trouver leur place ici.

Nous terminerons par dire avec un homme qui s'est acquis une juste célébrité dans l'art de cultiver, que : « c'est par l'entremise indispensable » des propriétaires-cultivateurs, riches de capitaux, de zèle et d'instruction, dont l'esprit » libre, pénétrant et dépouillé de cette foule de » préjugés qui ont établi leur empire bien plus » solidement au sein des campagnes qu'au milieu » des cités, est avide de découvertes utiles vers

» lesquelles il aime à se diriger, qu'il faut cher-
» cher à répandre l'instruction sur cette précieuse
» partie du peuple agricole; et que c'est ainsi
» qu'il faut l'engager à s'écarter insensiblement
» du sentier étroit que l'habitude lui a creusée,
» en stimulant son attention par la vue séduisante
» d'objets matériels et lucratifs, et en se rappelant
» que la leçon de l'exemple est plus persuasive
» pour elle que les meilleurs traités. »



ECONOMIE RURALE.

MÉMOIRE. N.º II.

*Artium cæterarum parens et nutrix agricultura ;
quando bene agitur cum eâ , omnes artes vigent.*

L'agriculture est mère et nourrice de tous les Arts ; elle seule les fait fleurir lorsqu'elle fleurit elle-même.

CICÉRON.

PROPOSITION.

INSTRUCTION élémentaire sur la multiplication et le bon emploi des engrais, ainsi que sur les avantages du nouveau système de culture, les assolemens raisonnés.

LES engrais sont des substances tirées des trois règnes propres à rendre aux terres effritées les qualités dont elles ont besoin pour produire avantageusement les végétaux qui leur sont confiés. Sans eux les labours seraient insuffisans pour soutenir et perpétuer leur fertilité.

Tout ce que la terre produit et nourrit, tout ce qui provient des animaux vivans ou morts,

sert à accroître l'humus et à augmenter la force végétative du sol. Ces débris se décomposent et se convertissent en une autre substance désignée sous le nom de terreau , renfermant des sels et des sucs indispensables au succès de la végétation. Le créateur indique et confirme partout cette vérité ; sa prévoyance s'est étendue avec au moins autant de sollicitude à la reproduction des espèces, qu'à la conservation des individus. Les lichens crustacés , les mousses , s'attachent aux rochers arides , et laissent après eux des débris qui plus tard serviront à la germination des graines et à la perpétuation des mêmes familles ; La nature suit toujours la même marche ; destruction et régénération, rien n'est perdu pour elle, et l'agriculture, cette première et principale source de la richesse des nations, n'a d'autre base que l'application raisonnée de ces principes immuables comme leur divin auteur.

Le règne minéral fournit des engrais non moins précieux que les autres : tous les sels naturels à base de *soude* ou de *potasse*, le *plâtre* (sulfate de chaux ou chaux sulfatée mélangée de terre calcaire). La *marne* (argile prédominée par des matières calcaires), la *chaux vive*, le *falun* ou *cran* ou *cron*, dénomination dont en terre ferme on décore des bancs de coquilles, de polipiers, etc.

(carbonate de chaux), les *cendres fossiles métalliques* et surtout *volcaniques*, et dans bien des cas l'*argile*, le *sable* et les cendres de *charbon de terre*. Nous expliquerons ailleurs notre pensée à cet égard.

Les terres limoneuses provenant du curage des fossés, des eaux stagnantes, la tourbe telle qu'on l'extrait, les boues des grandes villes, les décombres salpêtrés des vieux bâtimens, etc. sont autant de moyens qui, par leur emploi méthodique, deviennent une source de fortune entre les mains du cultivateur actif et intelligent.

La suie de cheminée, qui n'appartient exclusivement à aucun règne, occupe cependant une place parmi les corps améliorans; plus loin nous dirons un mot de son action.

Une composition récemment découverte, dont les effets surprenans ont fixé l'attention de tous les agronomes distingués, qui peu s'obtenir à peu de frais, l'*urate de chaux*, mérite bien que nous lui consacrons quelques lignes.

Chacun sait combien l'urine des animaux, notamment des bêtes à cornes, exerce une heureuse influence sur les plantes qui en sont arrosées; depuis nombre d'années il existe dans plusieurs fermes de la Belgique et en Allemagne de vastes

réservoirs en forme de caves, construits sous les étables à vaches, où ce liquide s'accumule pour être ensuite transporté à l'aide d'un tonneau placé sur une charrette pourvue à sa partie postérieure d'un arrosoir en bois ou en ferblanc, qui le distribue également sur les prairies artificielles ou sur toute autre plante dont la végétation a besoin d'être secourue et activée. Il est bon de remarquer que l'urine doit être étendue d'un tiers d'eau, de préférence de celle d'une mare, et que l'arrosage des terres ne doit se faire qu'aux approches de la nuit, et de préférence durant un tems sec. Mais depuis on en a tiré un parti plus généralement applicable et meilleur. En voici le procédé : au lieu de voiturier l'urine, on y jette de la chaux vive qui, en s'éteignant, se combine avec l'*acide urique* de l'urine, et forme ainsi un sel nouveau, dont on saupoudre la terre selon le besoin, dès qu'il est égoûté; ce sel précieux se dissout par la pluie, y pénètre et y porte une richesse de principes telle, qu'on ne peut la comparer à rien, surtout si la terre n'est pas effritée par une trop longue succession de cultures sans engrais. Trois hectolitres sur un demi-hectare, produisent un effet remarquable. Comme toutes les exploitations ne peuvent être pourvues d'un de ces réservoirs à l'établissement duquel se pré-

sentent d'ailleurs souvent plusieurs obstacles ; nous conseillons , avec toute la confiance que doit inspirer une expérience de plusieurs années et toujours couronnée du plus heureux succès , le procédé suivant , le seul qui puisse , à peu près , tenir lieu de celui par entière immersion de la chaux. On place , dans une étable , bergerie , ou cendrier , deux parties de cendres de tourbes ordinaires et un tiers de chaux vive au centre ; les urines qui s'écoulent de l'étable par le conduit ordinaire , sont reçues dans un tonneau placé immédiatement au-dessous , d'où elles sont enlevées pour en asperger et éteindre cette chaux qui s'en empare , et se combine avec elles par une opération à la vérité plus lente , mais non moins sûre.

Cette aspersion doit se continuer longtems , afin d'en imprégner les cendres autant que possible.

Nous avons employé sur une quantité donnée de jeune trèfle , six hectolitres de cendres d'hollande à 2 fr. , ce qui fait 12 fr. , et sur une autre de même étendue , dans la même pièce de terre , six hectolitres de ce mélange , qui , composé de quatre de cendres communes à 35 c. et de deux de chaux à 80 c. , et n'avait coûté que 3 fr. , a produit un effet infiniment supérieur.

Les habitans de quelques contrées de l'Allemagne emploient un engrais-amendement qui mérite d'être mentionné; ils construisent le long des fossés, des prairies, ou de leurs habitations, des murs de 4 à 5 pieds de haut, composés de boue, surtout de celle des villes, de paille, de chiendent, des tiges de pommes de terre, et de débris d'animaux, quand ils peuvent s'en procurer; pour les démolir quelques années après, quand le salpêtre, *nitrate de potasse*, commence à se former.

Dans nos campagnes on ne considère comme engrais que le fumier des animaux, les tourteaux ou résidus des graines oléagineuses et les cendres; et cependant le nettoyage des terres qui fournit tant de racines de graminées, les résultats des sarclages accumulés, soit sous les bestiaux, soit dans la cour de la ferme, peuvent beaucoup en augmenter la masse. Ces substances s'enveloppent des excréations animales, s'en imbibent, fermentent avec elles, et reportées ainsi sur la terre qui les fit naître, elles lui rendent au centuple ce qu'elles en ont reçu. Les végétaux enfouis verts, ont l'avantage non seulement de restituer au sol plus qu'ils en ont tiré, mais encore de fournir, aux plantes qui doivent y croître après elles, un aliment déjà élaboré et immédiatement assimilé.

lable; c'est en raison de cette vertu que le trèfle a produit une si heureuse révolution dans notre système d'assolement, depuis qu'on l'a retiré des prairies où naguère encore il végétait dans l'oubli. Dans l'énumération que nous avons faite des matières propres à améliorer des terrains pauvres et effrités, nous en avons nommé plusieurs qui ne méritent que le nom d'amendement, et d'autres celui d'engrais-amendement. Parmi les premiers se trouvent la cendre de charbon, l'argile et le sable; aucun d'eux ne renferme un sel qui, par sa composition chimique, soit capable de tenir lieu d'engrais. Parmi les seconds on compte tous les corps à base calcaire, les cendres de tourbe grossière, les volcaniques, etc.; on nomme amendement, un corps qui, par son interposition; corrige; modifie, mais améliore le sol, soit en le rendant plus meuble et plus sec, soit en le rendant plus ferme, plus compacte et plus frais. Par exemple: un terrain crayeux ou sablonneux, couvert d'une faible couche de terre végétale, serait avantageusement amendé, par l'introduction d'une grande quantité d'argile, elle y produirait des effets plus durables et plus efficaces que le fumier seul.

L'argile compacte, glaiseuse, vulgairement nommée *bief* dans le Pas-de-Calais, doit sa com-

pacité à l'interposition naturelle ou artificielle d'une surabondance de matière calcaire; le sable sera donc pour elle un correctif avantageux, et plus encore la cendre de charbon de houille.

La chaux vive convient dans bien des cas pour activer la végétation, mais jamais sur les petites terres où la craie domine : elle y brûlerait les plantes, ou hâterait au moins leur maturation et la rendrait intempestive. Dans les terres que le vulgaire appelle froides, parce qu'elles sont peu poreuses, elle convient pour toute espèce de produits, mais en faible quantité : six hectolitres par hectare. Elle stimule et favorise la végétation, mais il faut, autant que possible, l'enterrer à la herse avant de semer, ou, si on l'étend après, ne le faire qu'au moment où l'atmosphère annonce une pluie prochaine; elle est dans tous les cas un excellent préservatif contre les limaçons, et plusieurs autres espèces de vers et d'insectes, sa causticité les tue ou les éloigne.

Les cendres volcaniques fossiles, telles qu'on en trouve dans le département du Nord, produisent des effets surprenans sur les prairies artificielles et les céréales confiées à une terre appauvrie; mais outre la modique quantité dont on doit faire usage, il faut encore les semer à la main avec

prudence, car elles brûlent jusqu'à la racine les plantes où elles tombent en masse : quatre hectolitres par demi-hectare suffisent.

Ces cendres s'enflamment spontanément, mais lentement à l'air libre, dès leur sortie des mines dont on les extrait, et si on les laissait séjourner vingt-quatre heures dans des sacs de toile, elles les consumeraient. Dans le principe elles réfléchissent une teinte noirâtre, qui, par cette combustion spontanée, change et leur en fait prendre une rougeâtre.

Tous les sels à base alcaline soluble, tels que le salpêtre (*nitrate de potasse*), le sel de cuisine (*muriate de soude*); la soude et la potasse dite commune, *carbonates*, constituent autant de riches et d'excellens engrais, mais malheureusement trop chers pour être employés en cette qualité. Dans les contrées de l'Allemagne, où le sel marin, dit de cuisine, est à vil prix, il est très-ordinaire de voir le paysan en semer abondamment son champ; les produits que nous avons vu en être le résultat passent l'idée qu'on pourrait s'en faire. Les débris des murs salpêtrés que nous utilisons avec autant de fruit dans les terres argileuses, quand l'occasion s'en présente, n'en offrent qu'une très-faible image, ces derniers ont toujours besoin d'être

passés par la claie , afin d'éviter l'introduction des pierres dans le champ , à moins qu'on eût l'attention de les extraire après qu'elles eussent subi un plus ou moins long lavage par les eaux du ciel ; car , quoiqu'on en dise , la terre produit et les pierres sont stériles.

La tourbe, riche en bitume et en débris végétaux, n'a pas besoin d'être incinérée pour devenir un très-bon engrais , il est vrai que son emploi en grand , est à peu près impossible , en raison de sa valeur vénale. Aucune expérience comparative , raisonnée et concluante , n'a encore été faite à cet égard ; et cependant si nous inférons du petit au grand , elle jouit d'une propriété fertilisante peu commune ; principalement quand elle est abondamment mêlée avec l'argile ; exemple : les jardins d'Anvers et de Gand qui , par ce mélange , obtiennent des bénéfices qui les dédommagent amplement de leurs sacrifices. Les asperges, uniques dans le monde , par leur saveur et leur volume , qui nous viennent de ces deux villes , y croissent et lui doivent seule leur grande supériorité. Il en est de même des autres légumes.

Abstraction faite des principes chimiques favorables au développement des végétaux qu'elle renferme , elle est encore investie d'une qualité physique , dont l'effet , dans certaines terres , ne

doit pas être à dédaigner. Nous voulons dire sa teinte noire. On sait que celle-ci, n'étant que l'absence de toutes les couleurs, jouit de la propriété d'absorber les rayons lumineux, et conséquemment des'approprier plus qu'aucune des autres couleurs, la chaleur solaire.

Ne serait-ce pas à cette faculté absorbante de la lumière, autant qu'à la tourbe, qu'est dû la haute perfection et la maturité qu'atteignent les plantes qui croissent dans les terres noires et meubles, voisines des marais ?

Nous dirons peu des terres limoneuses provenant du curage des eaux stagnantes ; leur utilité est trop connue. Toute espèce de sol les admet avec faveur, quelle qu'en soit la quantité, et les restes des animaux et végétaux en putréfaction qu'elles renferment portent la fertilité pendant plusieurs années.

Les boues des villes contiennent, outre des matières semblables, une certaine quantité d'oxide de fer qui, ainsi combiné, contribue, pour sa part, à l'amélioration des terres. Elles conviennent également partout et en toute proportion, et laissent longtems des traces de leur passage ; principalement dans les terres crayeuses ou sablonneuses.

La suie de cheminée, composée de matières fuligineuses que la fumée laisse attachées aux parois

des cheminées, est un des engrais les plus actifs : il convient partout, dure longtems et fait sentir ses bons effets dès l'instant où la terre en est saupoudrée. Ajoutons qu'il est investi du privilège d'éloigner presque tous les insectes du champ sur lequel il est reparti. Un mélange composé de trois hectolitres de suie, deux d'urate de chaux, quatre de cendres de tourbes, arrosées d'urine et deux cents tourteaux de graines grasses, réduits en poudre, produit sur un demi-hectare de lin un effet presque miraculeux. Nous avons vu repartir ce mélange dans cette proportion sur la moitié d'un champ, et sur l'autre moitié près du double de tourteaux mêlé avec quatre hectolitres de fiente de pigeon, et dans la première cette plante atteindre un accroissement de six pouces de plus que dans a seconde. Pour que la suie seule puisse favoriser la végétation, il faut l'employer au moins à la quantité de 15 à 20 hectolitres par demi-hectare. La suie de village vaut mieux que celle des villes, parce qu'elle provient en majeure partie de la combustion des matières végétales : elle se vend ordinairement 1 franc 20 cent. et l'autre 1 franc. Nous avons vu 16 hectolitres produire, sur une mesure de terre semée en lin, un effet beaucoup supérieur à celui qu'ont donné 400 tourteaux sur un pareil espace.

Repartie sur les céréales au mois de mars, elle leur imprime un caractère tout particulier de force et de vigueur. Quelques cultivateurs ont cru avoir remarqué qu'elle hâtait la récolte, la rendait plus égale et plus parfaite qu'aucun autre engrais, et qu'elle la préservait des maladies auxquelles les grains et les pailles sont sujets; telles que le charbon, l'ergot, la rouille, etc. Les tourteaux des graines oléagineuses peuvent être répartis sur toutes les terres en telle quantité qu'on le juge convenable, tous enrichissent le sol, et s'il en a été abondamment couvert, deux récoltes ne suffisent par pour l'épuiser, la troisième s'en ressent encore.

Le meilleur tourteau est celui de lin, sans doute à cause de l'abondant mucilage qu'il contient. On le consacre plus spécialement à la nourriture des bestiaux, parce qu'on le trouve trop coûteux pour s'en servir comme engrais, mais on a tort; car son prix n'étant que d'un quart en sus de celui des autres, ses effets sont plus que triples : deux cents tourteaux de lin font plus sur un demi-hectare, que ne pourraient en faire cinq cents de colza, d'œillette ou de cameline; l'expérience est là pour l'attester, de quel côté est l'avantage?

Les cultivateurs sont souvent embarrassés quand il s'agit d'engrais actifs, substantiels et surtout

propres à toutes sortes de terres. Cet embarras tient plus encore à leur apathie, à leur imprévoyance qu'à leur ignorance : ils s'en procurent à grand frais, tels que la suie, la fiente de pigeon, le tourteau, les cendres de hollande. Mais combien de fois n'arrive t'il pas que les sacrifices surpassent les bénéfices ? Ce n'est pas ainsi que l'agronome intelligent agit, tout est calcul, rien n'est hasard pour lui. Son grand mérite consiste à retirer, à peu de frais, de grands bénéfices de son exploitation, de ne jamais compter positivement sur telle ou telle récolte pour prospérer, mais bien sur la réussite de plusieurs années ; c'est au loin, dans l'avenir, qu'il doit porter ses regards. Sans doute les avances sont nécessaires, mais elles ne doivent jamais être hasardées, ni outre-passer les avantages probables qu'il peut bien se promettre, mais sur lesquels il ne doit jamais fonder ni risquer son avoir.

La culture du lin, du colza, du pavot, si étendue dans le nord de la France, nécessite beaucoup d'engrais, et pour bien réussir, on achète à grands frais ce que pour peu de chose on peut se procurer chez soi. Les *compôts*, généralement appréciés et si peu usités, offrent une grande ressource ; on nomme ainsi un mélange de diverses substances qui, toutes isolement, constituent un

engrais, mais qui par leur union intime, leur combinaison acquièrent des vertus tout autres.

Les compôts connus en Artois sous le nom de *pacus*, se construisent au grand air, dans un fond, pour que le pied en soit toujours baigné, et non loin d'une mare, ou mieux encore, d'un endroit où s'assemblent les urines qui s'écoulent des habitations des animaux, afin d'avoir la facilité de les arroser souvent.

La première couche, ordinairement d'un pied d'épaisseur, se fait avec du fumier long et peu fermenté, et si on pouvait disposer de racines de plantes parasites provenant du nettoyage des terres, il conviendrait de les employer ici, au lieu de les brûler sur le champ, où le bien que peut produire leurs cendres, ne compense pas le mal que fait la calcination du sol; la seconde couche se compose de trois pouces d'épaisseur de cendres de tourbes; la troisième, de fumier court; la quatrième, de chaux vive; la cinquième, de fumier; la sixième, de cendres; la septième de fumier; la huitième, de chaux, et ainsi de suite, en ayant soin de ne faire les couches de fumier court que de huit pouces, et la cendre et la chaux de trois pouces. On confectionne ces compôts au commencement de l'hiver et en les piétinant bien;

on les arrose abondamment tous les jours et à l'approche du printemps, avec de l'urine seulement, quand on peut s'en procurer assez. Mais pour que cet arrosement puisse profiter à toutes les parties du tas et empêcher une trop grande chaleur de s'y développer par l'extinction de la chaux, on y place un bon nombre de gros bâtons depuis la première couche jusqu'au sommet, au moment où l'on confectionne le compôt; lesquels bâtons doivent pouvoir se retirer à volonté, pour faire pénétrer partout le liquide. Quinze jours avant l'époque où l'on doit s'en servir, on cesse de les arroser; l'instant venu, on les coupe à la bêche, du haut en bas, on les charge sur des voitures pourvues d'une natte de paille, et les transporte au bord des champs à l'engrais desquels ils doivent servir, où ils se sèchent assez pour pouvoir être semés à la main comme les cendres seules.

Ce précieux engrais surpasse une infinité d'autres dont le prix est décuple, les tourteaux par exemple; ses résultats ne laissent rien à désirer, il convient à toute espèce de récolte, mais spécialement à celles des plantes oléifères. La quantité à employer est ici comme dans toute autre circonstance subordonnée à l'utilité, à la valeur du produit et à la nature du sol.

Au défaut de chaux vive, ou si on la trouvait

trop coûteuse, on peut la remplacer par la chaux menue ou cendre de chaux.

Si on destinait le compôt exclusivement à la culture du lin, on pourrait avantageusement y introduire quelques substances plus actives, telles que la suie, la fiente de volaille, les tourteaux, les cendres volcaniques fossiles, connues, dans le Pas-de-Calais, sous le nom de cendres noires ou de Cambrai, etc.

Un engrais plus économique et bien utile, inconnu en Artois, si ce n'est depuis trois ans, que nous l'avons fait confectionner et employer avec le plus grand succès; qui ne peut jamais manquer chez nous, ni dans aucun pays marécageux, c'est la cendre provenant de l'incinération de la tourbe commune au milieu de l'été, près du lieu de son extraction, mêlée d'un tiers environ de cron ou pierre blanche, *carbonnate de chaux*, réduite en petits morceaux et séchée au soleil, autant que possible, avant l'opération.

Ce cron ou cran est reparti entre les couches; mais de manière à ce que la moitié des tourbes, placée debout, puisse aisément communiquer le feu à celles qui sont au-dessus. Cette combustion, quoique lente, n'en est pas moins assez intense pour dissiper tout l'acide carbonique de la pierre

et la convertir en chaux vive, en sorte que le résultat de cette opération donne deux tiers de cendres et un tiers de chaux. On doit avoir soin que le pourtour du tas ne soit composé que de tourbes seulement, car la chaleur provenant de l'incinération de celles-ci, ne suffirait pas pour dépouiller la pierre de son acide.

Transporté sur les terres argileuses, fortes, cet engrais-amendement y fait le plus grand bien. Que serait-ce donc si, placé dans un cendrier, il eut été auparavant arrosé, durant l'hiver, par l'urine des animaux?

Il est à propos de remarquer ici que le plâtre, les cendres, la chaux et l'urate, les tourteaux et tous les engrais en poussière ou courts, ne doivent être jetés sur les champs qu'immédiatement avant la pluie, afin que l'eau les entraînant de suite, ils puissent fructifier aussitôt. Si dans un pareil moment d'autres travaux s'opposaient à l'exécution de cette mesure, il faut du moins ne pas omettre de les étendre à la première heure du jour, pendant que la rosée couvre encore les plantes.

Nous insisterons peu sur les engrais ordinaires; ils sont assez connus; toutes les matières animales excrémentitielles, seules ou mélangées avec des végétaux, ainsi que toutes les parties constituantes

des animaux morts, principalement le sang et les chairs, tous les débris des végétaux, feuilles, tiges et racines, converties par une plus ou moins longue fermentation en terreau ou incinérés par la combustion, fournissent autant de moyens efficaces pour rendre à la terre de nouvelles forces productives. Les tiges des graminées ou pailles, forment la base des fumiers dans les pays à grande culture; ces pailles, foulées par leur séjour sous les animaux, arrosées de leurs déjections, sont placées dans les basses-cours, où elles croupissent dans l'humidité et parcourent tous les différens degrés d'une fermentation, que le vulgaire nomme pourriture, mais que des chimistes modernes ont prouvé n'être que l'effet d'un mouvement intestin fort éloigné de la putréfaction; il arrive un moment où cette fermentation parvenue à son apogée, le fumier ne peut plus que se détériorer; les sels, que contiennent les substances animales, disparaissent en partie ou du moins se combinent entre eux, et forment des corps nouveaux; le fumier reste encore investi d'une puissante faculté améliorante, mais il a perdu celle d'activer la végétation aussi longtems, que s'il était moins converti en terreau. Et en effet, l'expérience a prouvé que le fumier, récemment sorti des étables, ne produisait pas les mêmes résultats que celui dont la fermentation est

achevée par un séjour suffisant hors des habitations ; que celui dont le séjour a été trop prolongé est plus fait à la vérité, mais dure moins longtemps dans la terre. Il est vrai de dire qu'il y a une sorte de compensation à en espérer ; c'est que ses effets se font immédiatement sentir à la végétation, qu'en cet état on peut l'employer avec assurance sur toute sorte de terre, n'importe de quels animaux il provient, et qu'une moindre quantité suffit pour atteindre le même but. Remarquons cependant qu'il y a des basses-cours privées d'eau, où, durant les chaleurs de l'été, le fumier au lieu de se perfectionner, moisit, brûle et se détériore : celui-là doit être moins bon, parce que les liqueurs animales se dissipant par l'action de l'air et de la chaleur, il n'a pu fermenter assez pour acquérir le degré de perfection désirable. On commet une bien grande faute en laissant le fumier en tas sur les champs auxquels il est destiné ; il doit être également étendu aussitôt qu'il y arrive, sans quoi ses effets ne se font bien sentir que par places.

Nous avons dit que les fumiers, suffisamment faits et même presque convertis en terreau, convenaient sur toute sorte de terre et pour toute sorte de récolte, même au blé ; mais il n'en est pas ainsi pour celui qui est long, récemment extrait

des habitations et principalement des écuries ; il convient moins bien qu'un plus parfait sur les terres sèches, sablonneuses ou crayeuses. Les plantes, durant la sécheresse, n'y font que languir, y brûlent quelque fois et n'atteignent jamais tout l'accroissement dont elles sont susceptibles. Cette vérité n'est rigoureusement applicable qu'aux récoltes printanières ; fumées après l'hiver, presque immédiatement avant les semailles, dans un sol argileux, ferme, peu perméable, il convient mieux en ce qu'il tend à le soulever, à l'ameubler et à faciliter l'extension des racines. Les fumiers longs conviennent à l'escourgeon, fussent-ils en majeures parties composés de paille seulement, parce que les racines longues et déliées de cette céréale vont au loin puiser leur nourriture, et qu'en raison de cette manière d'être, une terre artificiellement ameublie, soulevée, lui est plus favorable que nuisible. Il est vrai de dire, cependant, que l'influence défavorable qu'un fumier quelconque pourrait exercer sur les plantes, passe pour ainsi dire inaperçu quand la récolte est hivernale ; le froment seul doit être excepté, sa réussite est toujours plus heureuse après, que sur fumier. On convient généralement que celui des bêtes à cornes étant le plus riche en principes propices à la végétation, dure plus longtems et

vant mieux que tout autre; dans un sol léger, couvert d'une faible couche de terre végétale; celui du cheval seul ne pourrait nullement le remplacer ici, à moins qu'il n'eut passé toute une saison dans une cour humide, sans quoi il ne tendrait qu'à dessécher, à soulever une terre déjà trop divisée, et au lieu de favoriser la végétation, de la contrarier, de l'arrêter même, si elle n'était puissamment secondée par l'humidité de l'atmosphère.

Il nous reste un mot à dire du parage des bêtes à laines, qui partout commence après la récolte et finit à l'approche de l'hiver. Ces animaux réunis en grand nombre sur un très-petit espace de terre labourée, y passent la nuit et une partie du jour, et l'enrichissent singulièrement de leur transpiration et de leurs déjections. On est presque partout dans l'usage de fumer d'abord, de labourer ensuite et de parquer par-dessus, afin d'obtenir une abondante récolte, d'escourgeon surtout; cette coutume est mauvaise, en ce que le sol, trop enrichi par cette surabondance d'engrais, favorise tellement la végétation de la céréale, que les tiges acquièrent une hauteur démesurée; une pluie d'orage suffit pour la faire verser à plat, ensorte que la récolte consiste en beaucoup de paille, et en un grain médiocre, décoloré

et peu abondant. Ne vaudrait-il pas mieux fumer moins à la fois et plus souvent? La réussite serait plus certaine et le bénéfice plus grand, car on voit souvent l'accroissement outré des tiges avoir lieu aux dépens de la semence, et c'est ici fréquemment le cas, la raison en est assez simple; l'avélie est trop touffue, la tige ou les tiges principales des plantes s'élèvent de beaucoup au-dessus des talles, elles seules atteignent une parfaite maturité (en supposant qu'elles soient restées debout), le surplus manque d'air et de lumière, il est presque étouffé, et les épis, aussi petits que grêles, fournissent un grain maigre et ridé, qui, à la vente, perd beaucoup de son prix et donne de chetifs résultats dans les usages domestiques, auxquels il est employé.

L'emploi méthodique des fumiers en général, mais essentiellement de celui des animaux, mérite l'étude du cultivateur : presque tous agissent d'une manière différente; ils ne prennent pour guide, dans la quantité, que le bénéfice momentané qu'ils se proposent et presque jamais la qualité de la terre. C'est ainsi qu'ils portent indifféremment le fumier des chevaux sur un sol léger, et celui des bêtes à cornes sur l'argile forte; c'est encore ainsi que prétendant obtenir, d'une terre médiocre, un produit égal à celui d'une forte,

mais meuble et fraîche, ils en enfouiront autant dans l'une que dans l'autre, sans jamais considérer la couche d'humus; ils font tout par routine et rien par réflexion. L'avoine, si productive quand elle est semée dans une terre bonne et non effritée, est presque toujours confinée dans un sol épuisé à la fin d'une rotation; et comme cette plante, épuisante à la vérité, vient la dernière dans l'assolement, elle fournit peu et porte la faute de l'appauvrissement de la terre. Si au contraire elle était placée après une récolte améliorante, telle que le trèfle, le sainfoin, la luzerne, la lupuline, l'hivernache, les fèves, les vesces, etc., elle donnerait un produit presque double.

On a dit que le fumier, enfoui trop humide, moisissait dans la terre, c'est tout l'opposé; plus il est mouillé et plutôt il sera converti en terreau; l'eau étant une des conditions essentielles de toute fermentation. Quoiqu'il en soit, ce vain précepte a donné naissance à l'habitude de le laisser exposé dans le champ après avoir été étendu; on prétend que la récolte devient plus belle; oui, s'il a été fortement lavé par les pluies; non, s'il a été desséché par l'air: car alors il a perdu ses principaux sels, et dans tous les cas il dure moins longtemps dans la terre. Cette méthode convient très bien sur un sol léger, mais jamais sur un sol compacte, là il faut l'enterrer.

Un engrais, dont tous les cultivateurs instruits se sont toujours bien trouvés, que tous les agronomes écrivains préconisent, qui convient dans toutes les localités et en Artois plus qu'ailleurs, à cause du préjugé que plusieurs cantons conservent encore en faveur du système de culture avec jachère, et surtout à cause de l'insuffisance du nombre de bêtes à cornes et de fumier, conséquence nécessaire de ce ruineux système, c'est l'enfouissement de la seconde coupe de trèfle durant sa floraison; cet engrais donne au sol une richesse qui surpasse l'idée que l'on pourrait s'en faire; *Ycart* et *Mathieu de Dombasle*, dont personne ne recusera les profondes connaissances et l'expérience en économie rurale, conseillent encore de semer la vesce, le seigle, ou toute autre plante, pour l'enfouir à la charrue à l'approche de la floraison, ils l'ont toujours fait avec succès. Ce riche engrais porte dans la terre une nouvelle vie, il est favorable à toute sorte de récolte, se convertit promptement en terreau et fertilise le sol pour deux à trois ans.

Si, au lieu d'enfouir le tout, on coupait ces plantes pour les donner à l'étable, ou qu'on les fit paître sur pied, ce qui vaudrait bien autant pour labourer et préparer la terre aussitôt, on gagnerait une abondante nourriture qui, dans cette

saison, est d'un grand prix ; la terre se trouverait perfectionnée et richement préparée pour ce couvrir de nouvelles dépouilles, moyennant l'introduction de quelques substances propres à l'enrichir ; résultats qui dédommagent amplement du sacrifice de la semence, et le sol n'ayant pas souffert par la fructification se trouverait plus riche encore qu'il ne l'était avant la semaille.

Il est constant que si de trois récoltes une était enterrée avant la formation des graines, les deux autres n'auraient besoin d'aucun autre moyen d'engrais pour donner les plus grands produits. La seule maturation des végétaux tend à épuiser le sol, c'est-à-dire la floraison et la fructification ; jusque-là ils puisent leurs nourritures en grande partie dans l'atmosphère. En intercallant de la sorte, la vesce, par exemple, pour la couper en vert, on peut sans crainte la faire suivre d'une céréale, quoiqu'elle fut précédée d'une autre. L'avoine, dans ce cas, prospère d'une manière étonnante : il en résulte un autre avantage, c'est que la terre est par ce moyen tellement fraîche et meuble, qu'un seul labour suffit de reste. Dans les terres éloignées des habitations où l'on transporte difficilement les engrais, l'enfouissement au printemps, d'une plante hivernale est d'un grand secours, et tout en dispensant de beaucoup de

travail, offre le plus sûr moyen d'entretenir, à peu de frais, la fertilité du sol.

Dans certaines communes la plus aveugle routine préside à cet enfouissement; on se contente de l'opérer à l'aide du bineau, en sorte que la désiccation des plantes se fait en pure perte pour le champ, puisqu'il est vrai de dire que plus de la moitié reste exposée à l'action de l'atmosphère, c'est au contraire avec la charrue sans avant-train, à versoir fixe (le brabant) ou avec l'araire, proprement dit, que cette opération doit s'exécuter. On commence d'abord par abattre le trèfle ou la céréale avec le rouleau, dans le sens qu'on se propose de labourer : puis on trace des sillons peu larges mais profonds afin de bien enterrer les plantes tout en divisant le sol, ensuite on donne un coup de herse, et enfin on referme la terre en la roulant vigoureusement; par ces moyens on atteint le triple but de convertir promptement les végétaux en terreau, d'ameublir la terre et d'y conserver une fraîcheur désirable.

Passons à la seconde partie de la proposition : *les avantages du nouveau système d'assolement.*

On a longtems cru que l'assolement avec jachère nous avait été légué par les Grecs et les Romains, rien n'est plus faux; aucun des anciens

agronomes, écrivain de quelqu'importance, ne recommande une semblable culture; loin delà, tous conseillent d'intercaler le lupin, la rave, le navet, la luzerne, la vesce, etc., et *Virgile* ajoute que *le véritable repos de la terre consiste dans la variété des productions*. Les écrits d'*Hésiode*, *Xénophon*, *Théophraste*, *Virgile*, *Festus*, *Caton l'ancien*, *Cicéron*, *Varron*, *Columelle*, *Pline* et autres, nous donnent la mesure du savoir et de l'application des peuples de ces tems reculés dans l'art de cultiver la terre. L'alternat des cultures, les assolemens raisonnés, ne leur étaient pas inconnus; *César* en apporta une partie dans les Gaules, il sut vaincre et instruire : mais la barbarie qui, semblable au feu dévorant, détruit tout ce qu'elle domine, fit peser assez longtems son joug de fer sur l'Europe, pour anéantir l'agriculture, les arts et les sciences. L'invasion des Francs fit tout disparaître, et la France d'alors, comme celle du moyen âge, sut moins bien tirer parti de la richesse de son territoire, que ne le surent faire ses peuples sous leurs dominateurs, et bien moins encore que ne le firent les Romains depuis la république, jusqu'au siècle d'*Auguste*.

Le premier écrit remarquable que la France acquit, et qui, de nos jours, mérite encore d'être consulté, fut *le théâtre d'agriculture et le ménage*

des champs, par *Olivier de Serres*, publié en 1600; plusieurs autres l'avaient précédés, mais méritent à peine d'être cités. Depuis cette époque plusieurs grands écrivains parurent, parmi lesquels nous citerons le célèbre *Duhamel Dumonceau*, *Rosier*, *Pictet*, *Mathieu de Dombasle*, le savant *Yoart*; etc., dès lors les progrès de l'agriculture marchèrent à pas de géant, surtout depuis l'apparition des écrits des deux derniers, et bientôt l'ancien système fut décrédité. On serait tenté de croire que les habitans des lieux où règne encore le système des jachères, sont restés étrangers aux progrès de la civilisation et qu'ils n'ont pu; ou n'ont pas voulu profiter des lumières de leur siècle!

Peu d'hommes ont mieux servi et plus honoré leur patrie que les agronomes écrivains; l'auteur qui a dit: *que celui qui parvient à faire croître deux épis ou deux brins d'herbe, là où il n'en croissait qu'un auparavant, est plus utile à l'humanité et rend un service plus essentiel à son pays, que tous les politiques du monde entier réunis*, émettait une grande vérité.

La distance qui sépare l'ancien du nouveau système de culture est immense, et toute à l'avantage du dernier; c'est ce que nous allons tâcher de prouver.

Autrefois on était forcé de laisser reposer la terre, parce que les cultures successives de céréales l'encombraient de plantes à racines vivaces, on était obligé de consacrer plusieurs saisons suivantes à sa désinfection. Le nombre d'animaux étant moindre qu'il aurait dû l'être, la quantité d'engrais nécessaires à la prospérité de l'exploitation était insuffisante, non par l'impossibilité d'augmenter ce nombre, mais parce qu'on cultivait trop de céréales et autres plantes vénales, et trop peu de prairies artificielles et plantes fourragères pour les substanter. Beaucoup de fermiers manquaient des capitaux nécessaires pour subvenir aux besoins d'une grande exploitation; d'où l'on peut inférer que leur pauvreté contribuait au moins autant que leur ignorance à l'entretien des jachères. M^r Dombaslea dit, avec beaucoup d'esprit, *que les fermiers n'étaient pas trop petits, mais les fermes trop grandes.* Les bestiaux mal nourris donnent de médiocres produits en tout genre; en sorte que la basse-cour, au lieu d'être un moyen de fortune, devenait une source de misère. Les céréales se succédant alors plus qu'aujourd'hui, épuisait davantage le sol; et quoique cultivées plus en grand, n'offraient jamais que des chances d'un succès incomplet. Dans un tems peu éloigné de nous, le fermage se payait au quart de ce qu'il coûte de nos jours et les fermiers

se ruinaient. Maintenant ceux qui raisonnent les assolemens s'enrichissent. Cela ne doit pas surprendre quand on considère que les produits sont augmentés de plus d'un tiers ou, pour parler plus exactement, d'une moitié, en ce que toutes les terres de l'exploitation sont annuellement ensemenées, que les récoltes sont plus abondantes, et que le nombre de bestiaux, de toute espèce, est doublé, mieux nourri et d'une plus grande valeur.

Cependant il serait dangereux de passer subitement et sans préparation d'un système à un autre ; ce n'est que peu à peu qu'on doit tenter d'atteindre au mieux ; les extrêmes se touchent ; la non réussite serait à craindre ; et, en agriculture, les mécomptes sont ruineux.

Le système des assolemens raisonnés est aussi simple que facile à mettre en pratique. Il ne s'agit que 1.^o d'entretenir les terres dans le plus parfait état de propreté, par de nombreux et profonds labours, et par le sarclage toutes les fois qu'il est nécessaire ;

2.^o D'alterner les céréales avec des plantes sarclées, fourrageuses et des prairies artificielles, et de ne jamais placer chaume sur chaume, deux céréales de suite, comme on le fait encore que trop souvent sous le spécieux et faux prétexte ;

que le chaume d'une graminée hivernale, passant l'hiver suivant, et constituant ainsi une demi-jachère, on peut y semer une céréale printannière. Jamais cette dernière ne réussit parfaitement, l'observation l'a depuis longtems prouvée. Déjà les Romains, selon le témoignage de Festus, le défendaient sévèrement à leurs fermiers, parce qu'ils en avaient reconnu les abus ;

3.° Intercaller souvent et partout des plantes améliorantes, telles que le trèfle, le sainfoin, la luzerne, la fève, la vesce, la lentille, la lupuline (minette), le trèfle incarnat, la spergale, etc., afin d'enrichir le sol de plus en plus et de ne jamais l'épuiser ;

4.° d'ameublir la terre, trop compacte, par des amendemens, par de fréquens labours et par des plantes à racines bulbéuses, telle que la pomme de terre ; à racines pivotantes, telle que la betterave, qui par parenthèse y réussit parfaitement bien, ainsi que la fève, et par des prairies artificielles, telle que le trèfle.

Il est à propos de dire ici ce que l'on entend par plantes améliorantes : on nomme ainsi celles qui, par leurs débris, tant feuilles, tiges, que racines, restituent à la terre, sinon plus, du moins autant d'humus, qu'elles en ont tiré pour leur

nutrition. Toutes ont leurs racines disposées en pivot, et végètent et se nourrissent d'une manière différente que les céréales : elles pénètrent perpendiculairement dans le sol, là, où les derniers ne peuvent atteindre, et le plus grand nombre puise sa subsistance autant dans l'atmosphère que dans la terre.

« *Caton l'ancien* reconnaît la propriété féconde du lupin, de la fève et de la vesce. »

« *Plin*e conseille aussi de faire précéder le froment par ces plantes. »

« Les fèves, dit *Olivier de Serres*, engraisent les terres où elles auront été semées et recueillies, y laissant quelque vertu agréable aux fromens qu'on y fait par après. »

Il en dit autant des pois; (1) mais les plantes qui portent le plus de richesse dans la terre sont incontestablement les prairies artificielles; leurs débris plus abondans, et qu'il est possible d'augmenter à volonté, portent la fertilité dans les sols les plus ingrats. *Olivier de Serres* et *Sully* disaient que le labourage et les prairies étaient les deux mamelles de l'état; tous les agronomes praticiens conviennent que l'essor de notre agriculture, ne

(1) Voyez la savante notice historique sur l'origine et les progrès des assolemens raisonnés, par Yvart.

date que de l'introduction du trèfle dans la culture alterne. Au défaut de fumier il peut en tenir lieu; il n'y a pour celà qu'à l'enfourir à la seconde coupe; vert ou sec, il fournit une excellente nourriture à tout espèce de bétail, après lui toutes les récoltes prospèrent parce qu'il leur prépare au mieux la terre. Le trèfle incarnat, cultivé avec tant de succès dans les environs de Béthune, notamment par MM. Delory d'Hédigneul, est une acquisition précieuse pour l'alternat; peu difficile sur le terrain, il croît bien partout, on le sème seul au mois de juillet, sur un chaume de seigle ou plus tard sur un d'avoine, après un seul labour; très-agreste il résiste bien à la gélée et donne au printemps une coupe abondante, environ quinze jours avant la luzerne; on en obtient une seconde quand on coupe la première avant la parfaite floraison. On peut aussi le semer dans l'avoine, en mars, en fauchant celle-ci pour la donner en vert; il fournit déjà une belle coupe dans l'arrière saison.

Les terres varient à l'infini dans leur composition, les assolemens leur sont subordonnés; ainsi un sol pauvre, pourvu d'une faible couche de terre végétale, ne peut, avec la même quantité d'engrais, fournir une aussi longue rotation qu'un sol profond et riche en humus. C'est en raison de cette diversité

que l'assolement prend toujours , selon les principes constans de la terre , les noms de biennal , triennal , quadriennal , etc.

Une terre légère et trop meuble , telle que les crayeuses , les sablonneuses , abstraction faite des amendemens qui tendent à en changer la nature , doit être plutôt fumé souvent , que beaucoup à la fois et rarement , et toujours de préférence par des engrais bien fermentés , bien faits. Il existe une infinité de plantes qui se plaisent dans ces sortes de terre. Quelques-unes , le sainfoin , la vesce et la lentille sont améliorantes , et d'autres moins favorables à l'entretien de l'humus. Le navet , par exemple , porte en revanche l'abondance dans la maison durant l'hiver , avec un assolement propice et bien raisonné , on peut y récolter trois années consécutives.

La plus grande partie des terres du Pas-de-Calais et du Nord est susceptible de fournir à une rotation de quatre à cinq ans , pourvu toute fois qu'on ne perde jamais de vue le besoin des récoltes intercallaires , améliorantes et sarclées.

Dans une terre mal régée , peu labourée et infectée de mauvaises herbes , une récolte peut encore réussir , même sur chaume , parce que l'atmosphère et la saison lui auront été favorables. Ces demi-succès ne contribuent pas peu à l'entretien des

erreurs chez les routiniers qui, dans un produit médiocre, ne voient pas de mécompte. Mais combien ils seraient désabusés si, plus dociles et moins entêtés, ils se livraient à une culture méthodique, conforme aux nouvelles doctrines et à la saine raison ! ils verraient que ces produits qui, jusqu'ici les ont satisfaits, peuvent aux mêmes frais être doublés. L'application de ces principes nous fera mieux comprendre ; commençons par la comparaison du produit d'une jachère avec celui d'une terre soumise à l'assolement raisonné.

Tous les frais que comporte une culture devraient être portés en compte ; cependant nous n'évaluerons pas ceux de labour, attendu que dans l'un ou l'autre cas ils sont les mêmes, et qu'en outre le nombre de chevaux ne varie pas ; mais il faut prendre une rotation entière de l'une et de l'autre culture, en faire l'estimation en valeur vénale, et la diviser ensuite afin de connaître le revenu exact de chaque année.

Supposons d'abord un champ de deux mesures, cultivé avec jachère, ayant donné 24 hectolitres de blé à 18 fr., ci. 432 »
 Avoine, 32 hectolitres à 5 fr., ci. 160 »
 Jachère, zéro.

Total à reporter. 592 »

Report. 592 »
Déduisons maintenant le fermage et les contributions de trois années, à 20 fr. par mesure, ci. 120 »

Reste en bénéfice. 472 »

Ce qui fait donc par mesure et par an 59 »

Prenons maintenant la même surface, et soumettons la à l'assolement quadriennal.

1.^{re} récolte ; fèves, sur fumier, semées en tems opportun et non trop tard, comme on le fait habituellement, très-bien sarclées, donnant 800 grosses bottes à raison de 30 fr., ci. . . 240 »

2.^{me} récolte ; blé avec trèfle, lequel blé sera beaucoup supérieur à celui de la jachère, cependant nous l'estimons de même 432 fr., ci. 432 »

3.^{me} récolte ; trèfle, 900 bottes à 20 fr., ci 180 »

4.^{me} récolte ; avoine qui, venue dans une terre riche en principes, où nous supposons que la seconde coupe de trèfle aura été enfouie pour servir d'engrais, beaucoup plus exempte de mauvaises herbes qu'un éteuil en blé, donnera un produit qui peut être évalué à 36 hectolitres à 5 fr., ci. 180 »

Total à reporter. 1032 »

Report. 1032 »

Déduisons le fermage de 4 années,

ci. 160 »

Le sarclage des fèves à 10 »

La semaison du trèfle ne coûte presque rien en Artois, les moissonneurs sont obligés d'en opérer le fauchage pour la nourriture seulement, de même les fèves; et néanmoins nous l'estimerons à 12 »

182 »

Le bénéfice sera donc de 850 »

Somme qui donne par année et par mesure un profit de 106 25

Nous pourrions ajouter qu'une récolte de cameline prospérerait parfaitement la cinquième année, surtout si on la sarclait bien et qu'on y étendit une certaine quantité de cendres de tourbe; mais il conviendrait autant et mieux d'y placer un hivernage pour être coupé en vert, qu'on ferait suivre de pommes de terre, betteraves, carottes ou navets, sans fumier, afin de commencer la nouvelle rotation par le blé, après une plante sarclée dans une terre aussi propre que meuble.

D'après cet aperçu, où rien n'a été exagéré, on peut se convaincre qu'en suivant le nouveau système d'assolement on retire un profit double de

celui qu'on obtient en laissant des jachères. Le célèbre Rozier dit aux cultivateurs : *Alternez vos cultures, c'est le meilleur conseil qu'on puisse vous donner, et plus loin, je mourrai content lorsque dans la France entière, l'art d'alterner les récoltes sera universel et porté à la perfection.* MM. Yvart et Mathieu de Dombasle, aussi célèbres par leur expérience, que par leurs savans écrits, insistent partout sur l'absolue nécessité d'améliorer la terre en alternant les récoltes. Partout ils offrent la preuve de la docilité de la terre lorsqu'elle est cultivée avec discernement, et l'on peut dire d'eux ce que M. François de Neuchateau disait, d'Olivier de Serres, qu'ils ne mettent la main à la plume, qu'après l'avoir mise à l'œuvre.

Toutes les plantes économiques, sans exception, peuvent être cultivées avec avantage, pourvu qu'elles soient toujours placées dans un sol qui leur convienne et alternées avec d'autres de nature dissemblable.

On se plaint dans le nord de la France de ne pouvoir établir un assolement régulier et avantageux dans les terres crayeuses, rien n'est moins exact; les terres de ce genre conviennent encore au sainfoin, auquel peut succéder 1.° l'avoine;

2.° l'hivernache ; 3.° le seigle avec la minette ;
 4.° raves ou navets, 5.° avoine, 6.° hivernache,
 7.° navets, 8.° seigle avec sainfoin, à moins, ce-
 pendant, que celui-ci n'eût existé dans la terre un
 tems plus long que l'espace qui sépare le défri-
 chement de la seconde apparition. On doit, en
 général, éviter de faire croître trop souvent les
 mêmes plantes dans le même champ; on risquerait
 de n'avoir que des produits insignifians; ceci
 concerne principalement les prairies à long terme;
 mais n'est étranger à aucune espèce de végétaux.
 La grande propreté, les bons labours et la richesse
 de la terre peuvent seules autoriser à revenir un
 peu plus souvent aux mêmes récoltes.

Le nord de la France étant plus que toute autre
 contrée en possession de la culture des graines
 oléagineuses, maintenons-le dans cette culture;
 puisqu'il y voit une source de prospérité : l'asso-
 lement raisonné n'exclut aucune production, il
 n'en défend que l'abus.

Établissons quelques exemples.

- 1.° 1.° année. Colsa d'hiver, planté sur fumier.
 2.° ——— Blé avec trèfle, sarclé.
 3.° ——— Trèfle.
 4.° ——— Cameline, sarclée.
 2.° 1.° année. OËillettes, sur fumier, sarclées.

- 2.^o année. Blé avec trèfle.
- 3.^o ——— Trèfle, cendré.
- 4.^o ——— Avoine.
- 3.^o 1.^{re} année. Escourgeon, sur fumier, sarclé au printemps.
- 2.^o ——— Betteraves ou carottes, sarclées.
- 3.^o ——— Avoine, sarclée.
- 4.^o ——— Hivernache.
- 4.^o 1.^{re} année. OEillettes, sur fumier.
- 2.^o ——— Blé avec trèfle, sarclé.
- 3.^o ——— Trèfle.
- 4.^o ——— Orge ou avoine.
- 5.^o 1.^{re} année. Pommes de terre, carottes ou betteraves, sarclées, sur fumier.
- 2.^o ——— Avoine avec trèfle, sarclé.
- 3.^o ——— Trèfle riche ment cendré, la seconde coupe enfouie.
- 4.^o ——— Lin, sarclé et amendé pardessus.
- Nous avons placé ici l'avoine immédiatement après la première récolte, parce que le blé vient moins bien après les pommes de terre; tandis que le lin et le trèfle sont les plantes auxquelles le lin succède le plus volontiers et réussit le mieux; un éteuil propre, d'escourgeon, ne lui est pas contraire, mais un d'avoine est préférable.
- 6.^o 1.^{re} année; Escourgeon, sur fumier et sarclé.
- 2.^o ——— Lin, sarclé et amendé.

- 3.^e année. Blé.
 4.^e ——— Hivernache.
- 7.^o 1.^{re} année. Fèves, sur fumier, sarclées.
 2.^o ——— Blé avec trèfle.
 3.^o ——— Trèfle, cendré.
 4.^o ——— Blé ou avoine.
- 8.^o 1.^{re} année. Avoine, sur fumier et sarclée.
 2.^o ——— Lin, sarclé et amendé.
 3.^o ——— Blé.
 4.^o ——— Hivernache.
- 9.^o 1.^{re} année. Pommes de terre.
 2.^o ——— Avoine avec trèfle.
 3.^o ——— Trèfle, cendré.
 4.^o ——— Blé.

Prenons maintenant une terre de qualité supérieure, meuble et défoncée, riche et propre, et nous établirons aisément une succession de culture quinquennale et même sextennale.

- 10.^o 1.^{re} année. Escourgeon, sur fumier.
 2.^o ——— Fèves.
 3.^o ——— Blé avec trèfle.
 4.^o ——— Trèfle, cendré.
 5.^o ——— Avoine.
- 11.^o 1.^{re} année. Colza, planté sur fumier.
 2.^o ——— Blé avec trèfle.

- 3.^o année. Trèfle, cendré, la seconde coupe enfouie.
- 4.^o ——— Lin ou œillettes, sarclés.
- 5.^o ——— Blé.
- 12.^o 1.^{re} année. Escourgeon, sur fumier.
- 2.^o ——— Carottes ou betteraves, sarclées.
- 3.^o ——— Blé avec trèfle.
- 4.^o ——— Trèfle, bien cendré, la seconde coupe enfouie.
- 5.^o ——— Avoine
- 6.^o ——— Lentilles ou hivernache.
- 13.^o 1.^{re} année. Avoine, sur fumier et sarclée.
- 2.^o ——— Lin ou œillettes. (Le lin doit être saupoudré, assez fortement, de tourteaux, débris de riches compôts, fiente de pigeons, etc. parce que pour lui la terre n'est jamais trop grasse; sa culture, en cas d'heureuse réussite, dédommage bien des sacrifices qu'elle exige).
- 3.^o ——— Blé avec trèfle.
- 4.^o ——— Trèfle, cendré, la seconde coupe enfouie.
- 5.^o ——— Avoine ou cameline.
- 6.^o ——— Hivernache, cendré.

- 14.° 1.° année. OEillettes, sur fumier, sarclées.
- 2.° ——— Blé avec trèfle.
- 3.° ——— Trèfle, cendré, la seconde coupe enfouie.
- 4.° ——— Lin, sarclé et amendé.
- 5.° ——— Blé.
- 6.° ——— Hivernache.

Donnons ici un exemple d'une rotation non interrompue et à peu de frais, mais où tous les préceptes d'un assolement raisonné sont ponctuellement observés.

- 15.° 1.° Escourgeon, sur fumier, sarclé au printemps.
- 2.° OEillettes, sarclées.
- 3.° Blé avec trèfle, sarclé au printemps.
- 4.° Trèfle, cendré, la seconde coupe enterrée.
- 5.° Avoine, sarclée, au printemps.
- 6.° Hivernache, coupé en vert pour les bestiaux.
- 7.° Pommes de terre, carottes, betteraves ou navets, avec un peu de fumier.
- 8.° Blé avec trèfle, sarclé au printemps.
- 9.° Trèfle, cendré, la seconde coupe enfouie.
- 10.° Blé, sarclé.
- 11.° Hivernache, cendré.
- 12.° Cameline, amendée et sarclée.
- 13.° Hivernache, dravière, avoine ou orges enterrés en vert.

- 14.° Blé avec trèfle, cendré et sarclé.
- 15.° Trèfle, cendré, la seconde coupe enterrée.
- 16.° Fèves, sarclées.
- 17.° Blé ou avoine avec trèfle.
- 18.° Trèfle, cendré, la seconde coupe enfouie.
- 19.° Colza, semé, sarclé et amandé au printemps.
- 20.° Avoine, etc., etc.

Il serait inutile de pousser plus loin les exemples de la succession de culture raisonnée, possible. On peut la rendre indéfinie moyennant de bons labours, des engrais, des sarclages et l'intercallation de plantes améliorantes; parmi ces derniers il n'en est pas qui vaille le trèfle, on ne peut jamais en avoir de trop, *qui a du foin a du pain*, dit un vieux proverbe; les autres prairies, telles que de luzerne et de sainfoin, sont non moins utiles; mais comme elles sont à long terme on ne peut, avec elles, obtenir un retour aussi fréquent de céréales et de plantes oléifères qui sont d'une plus grande valeur vénale. Les plus petites terres arables n'ont jamais besoin de repos, pourvu qu'elles soient judicieusement traitées; il ne s'agit que d'y porter souvent de faibles quantités d'engrais, de les enrichir par la culture des plantes améliorantes, de les tenir toujours propres et d'éviter l'effritement, en exigeant d'elles plus qu'elles

ne peuvent donner. Nous possédons beaucoup de ces sortes de terres, qui fournissent par fois d'excellens blés, et qui, dans d'autres momens, paient à peine les frais de la culture; alors on attribue le non succès, tantôt à l'atmosphère, à la pluie, à la sécheresse, au froid de l'hiver et jusqu'à la qualité de la semence, rien de tout cela n'est exact. Ce désappointement n'est dû qu'à l'épuisement du sol, par une succession immédiate de céréales qui, si elles eussent été convenablement alternées avec des plantes améliorantes, méthode dont il ne faut jamais se départir dans aucune espèce de terre, si on veut réussir, auraient présenté des avantages, tels que les plus avides en eussent été satisfaits. Nous avons vu l'alternat de l'avoine avec la vesce, les pois, la lupuline, la dravière, donner constamment des produits abondants dans les terres très-légères qui, jusques-là, restaient souvent en jachère; moyennant une demi-fumure tous les deux ou trois ans.

L'agronome le plus judicieux et le plus observateur de son siècle, Yvart dit : « en vain le cultivateur laboure, amende, engraisse, enseme, nettoie, fertilise et dispose ses champs, par tous les moyens qui sont en son pouvoir à donner de riches récoltes : ses succès seront toujours

» incertains ou incomplets, illusoirs ou peu du-
» rables ; si un assolement alterne, conforme aux
» vrais principes et approprié surtout aux cir-
» constances heureuses ou désavantageuses dans
» lesquelles il se trouve, ne fait la base de son
» économie rurale »

« Obtenir constamment de la terre les produits
» les plus abondans et les plus utiles, par les pro-
» cédés les plus simples, les plus courts et les plus
» économiques, tel est incontestablement le but
» que doit se proposer tout cultivateur intelligent
» et instruit. »

Terminons ce mémoire, déjà trop étendu pour
une simple instruction élémentaire, en unissant
nos vœux à ceux du savant et malheureux phi-
lantrope Rozier, et si un jour ils sont accomplis ;
notre belle France sera montée au plus haut degré
de prospérité.



ÉCONOMIE RURALE.

MÉMOIRE N.º III.

Celui qui fait croître deux épis de blé ou deux brins d'herbe, là où il n'en venait qu'un, rend plus de services à sa patrie et à l'humanité que s'il découvrait les mines d'un autre pérou.

SONNINI.

INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE

Sur la multiplication et le bon emploi des engrais ; ainsi que sur les avantages du nouveau système de culture : les assolemens raisonnés,

MESSIEURS,

Nous sommes dans un tems d'expérience et de perfectionnement ; depuis un demi-siècle, nous avons fait des pas immenses dans la carrière des arts ; les élémens les plus simples et en apparence les plus inertes, l'air, l'eau, le sable, la vapeur sont devenus des sources abondantes de richesses et de prospérité publique.

Mais ce qui caractérise particulièrement l'époque actuelle, c'est la direction, c'est l'application des sciences à des objets d'une utilité générale. Autrefois les plus beaux esprits occupés de controverses et de questions frivoles, restaient presque toujours étrangers aux grands intérêts de l'humanité; et, dans le monde, par un travers digne de ces tems, moins on était utile à la société plus on était estimé : pour vivre noblement, il fallait être oisif : tout travail déshonorait.

Grâces aux mœurs et aux habitudes sérieuses des gouvernemens représentatifs, ce que l'on recherche, ce que l'on estime aujourd'hui ce sont les occupations et les entreprises destinées à rendre le travail moins pénible, à répandre le bien être et l'aisance au sein des populations.

Cependant nous devons le dire le plus utile des arts, l'agriculture est restée en arrière du mouvement général; et cependant c'est-elle qui crée et multiplie les moyens de subsistance, qui anime et vivifie le commerce, qui favorise et étend la population, en un mot, qui fait la force et la splendeur des états.

C'est aux hommes instruits, aux philanthropes; aux sociétés savantes, à donner une salutaire impulsion en attaquant les erreurs et les préjugés, en répandant les procédés et les inventions utiles.

CHAPITRE I.^{er}

NOTIONS GÉNÉRALES ET DIVISIONS.
~~~~~

**COMME** nous l'avons dit dans un autre mémoire, tout le secret pour obtenir de belles récoltes se réduit à trois choses : bien labourer, bien engraisser, bien assoler.

Si, par des labours soignés et faits en tems convenable, vous avez soin de tenir votre terrain bien meuble et bien propre; si, par des engrais riches et abondans, vous versez souvent, dans son sein, des sucs et des principes de fertilité, enfin si, par un cours de récoltes sagement raisonné, vous s'avez obtenir ses productions et ne lui confier que les graines qui lui conviennent le mieux, soyez en sûrs, à moins de saisons contraires et d'événemens auxquels la sagesse humaine ne peut parer, vous aurez chaque année de brillantes moissons.

C'est donc vers ces trois grandes opérations que doivent se diriger tous les calculs, tous les efforts d'un bon cultivateur. Les succès y sont attachés.

Nous allons les passer successivement en revue en nous arrêtant toutefois plus particulièrement à l'article des engrais et à celui des nouveaux systèmes d'assolement : but spécial du concours.

---

**CHAPITRE II.****DES LABOURS;**  
~~~~~

EN général les labours sont bien faits dans ce département; c'est la partie de prédilection de nos cultivateurs; c'est celle à laquelle ils attachent le plus de prix.

Nous nous bornerons ici à rappeler quelques principes généraux indiqués par les maîtres de l'art, et qui doivent entrer, comme de nécessité, dans tout écrit où il est question d'agriculture.

Ces principes, nous nous empressons de le dire, n'ont rien d'absolu : il y a tant de différences de positions et de terrains !... C'est au fermier, à varier ses procédés, selon le nombre infini de causes, qui commandent des modifications.

Cette précaution prise; entrons en matière.

Quel est l'objet des labours? C'est évidemment de soulever et de diviser le sol, d'en multiplier les pores pour donner, aux racines des plantes, la facilité de s'étendre et favoriser la filtration de l'air, des pluies, de la chaleur et des autres météores répandus dans l'atmosphère et nécessaires

à la végétation ; c'est enfin de nettoyer le sol en extirpant les mauvaises herbes et en les convertissant en engrais.

Plus le sol est dur et compacte, plus il faut rompre et atténuer ces molécules, en prenant avec la charrue peu de terre à la fois et en l'ameublissant aussi parfaitement et aussi profondément que possible. Ce n'est point labourer que de tracer, dans ces sortes de terres, des sillons larges d'un pied et d'un pied et demi, comme on le fait trop souvent ; c'est se fatiguer et fatiguer ses chevaux inutilement.

Lorsque le sol est naturellement léger et friable, alors il faut ménager les labours et prendre de fortes raies pour ne pas multiplier les pores déjà trop nombreux, ce qui favoriserait avec excès l'évaporation de l'humidité. Dans ces terrains, il ne faut, en quelque sorte, labourer que pour détruire les mauvaises herbes.

Nous devons faire observer que les labours doivent être plus ou moins profonds, selon la qualité des couches inférieures de la terre et l'espèce de graine que l'on se propose d'y semer. Le sol a-t-il de la profondeur ? les plantes que vous cultivez ont-elles de longues racines ? Piquez hardiment, enfoncez le soc de la charrue, afin de ramener à la superficie les diverses faces de la

terre, de les imprégner des sucs de l'air et de donner en même tems aux racines la facilité de se développer et de se ramifier à l'aise.

Il doit en être autrement lorsqu'il n'y a qu'une légère couche de bonne terre et qu'on se propose de semer des grains à racines courtes et traçantes.

Les terres fortement en pentes ne doivent jamais être labourées que légèrement, parce qu'en cas de fortes pluies ou d'orages, si elles étaient trop soulevées, elles seraient exposées à fuir et à disparaître dans les vallées.

On sait que les labours les plus efficaces sont ceux qui sont faits dans le courant de l'automne, à la veille du mauvais tems. La terre profite alors des principes atmosphériques, surtout des gelées, et au retour de la belle saison, les mottes, soulevées et ameublées l'hiver par l'eau gelée dans leurs pores, tombent, en quelque sorte, d'elles-mêmes et se réduisent en poudre au moindre choc.

Il ne faut pas herser les premiers labours : l'air s'introduit plus facilement dans les interstices de la terre et y dépose avec plus d'abondance des germes de fécondité.

Une chose qu'on ne saurait trop recommander, c'est d'éviter de labourer les terres argileuses et glaiseuses dans le cours des grandes sécheresses.

ou des fortes pluies, parce que ces terres s'élèvent alors en larges châteaux, et qu'en se fatiguant beaucoup on ne fait rien qui vaille. Loin de diviser de tels labours, ne font que durcir le sol. C'est le cas de dire : *mieux vaut ne rien faire que de mal faire.*

Dans les tems humides on laboure, avec avantage, les terres crayeuses et sablonneuses. Ces terres sont toujours trop sèches et trop creuses; il est bon de les raffermir et d'y faire pénétrer l'humidité. Nous ne parlerons pas ici du nombre des labours : cela dépend de la force des attelages, du cours des saisons et de mille autres chances qu'il serait trop long de détailler; seulement nous dirons que deux ou trois labours, faits en tems convenable, valent mieux que quatre ou cinq faits en tems inopportun.

Nous ne donnerons pas plus d'étendue à ce chapitre : notre but, en parlant des labours, a été moins de tracer un plan de conduite au cultivateur, que d'élever quelques jalons sur leur route et de leur apprendre à se rendre compte de leurs procédés. Si ces premières instructions sont de quelque utilité, ce sera principalement sous ce dernier rapport.



CHAPITRE III.

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LES ENGRAIS.

DE tous tems, les engrais ont été regardés comme la pierre de touche de l'agriculture ; c'est de leur emploi, plus ou moins abondant, bien ou mal dirigé, que dépend essentiellement le succès des récoltes.

Les engrais sont au sol, à dit Sonnini, ce que la nourriture est au corps ; sans eux point de récoltes ou récoltes chétives et souvent interrompues, même dans les meilleures terres : avec eux, des produits abondans et continus même dans les sols les plus pauvres. Les cultivateurs doivent donc s'appliquer sans cesse à les bien préparer et à les multiplier.

On peut diviser les engrais en trois classes principales : les engrais animaux, les engrais végétaux et les engrais minéraux.

Nous allons parcourir chacune de ces classes :

§ 1.^{er}

Des engrais animaux.

Les engrais animaux sont les plus communs et les plus utiles ; ils contiennent des sucs en abon-

dance et les plantes y trouvent, en quelque sorte toutes formées, les parties qui les constituent et qu'on retrouve dans leur analyse.

Ceux de ces engrais qui sont les plus employés, sont le fumier de cheval, le fumier de vache, le fumier de porcs et de moutons.

Il en est des engrais comme des médicamens ; ils ont des qualités et des vertus différentes ; les uns sont secs et échauffans comme le fumier de cheval, les autres sont visqueux et rafraîchissans comme le fumier de vache. C'est à l'intelligence du cultivateur à en tirer le parti le plus avantageux, en les appliquant aux sols, auxquels ils conviennent le mieux.

Avez-vous, par exemple, des terres fortes et argileuses ? Le meilleur engrais pour elles, sera le fumier de cheval naturellement léger et fermenteux. Vos terres sont-elles, au contraire, crayeuses et sans consistance ? Employez de préférence le fumier de vache : il est froid et pesant de sa nature, il liera entre elles les molécules du sol.

Quant au fumier de mouton, il est à la fois gras, échauffant et tonique, et convient surtout aux sols épuisés, à qui il rend une vigueur nouvelle.

Ainsi, quelle que soit la qualité de vos domaines, vous trouverez, dans les engrais, des correctifs

propres à établir un heureux équilibre et à leur rendre la fertilité.

En général, comme nous l'avons remarqué dans notre premier mémoire, on n'apporte pas assez de soins, dans ce département, à la préparation des engrais animaux; on les jette au hasard dans les cours, sur des terrains en pente, sans abri et quelquefois sujets à l'infiltration des eaux. Aussi, lorsque le tems est venu de les employer, n'offrent-ils presque toujours qu'une paille inerte et sans vertu, délavée par les pluies ou brûlée par le soleil.

Mais ce n'est pas assez d'avoir des engrais bien préparés, il faut en avoir une grande masse, la plus grande quantité possible; c'est - là le point essentiel.

Pour parvenir à ce but, nous ne connaissons rien de mieux, après la multiplication des prairies artificielles et des bestiaux, dont nous parlerons par la suite, que de faire ramasser la boue des rues, la vase des étangs, les gazons, les herbes, enfin, tous les résidus et tous les débris utiles que l'on jette sur la voie publique.

On tire un excellent parti de ces substances en les mêlant avec des engrais ordinaires et en en faisant ce que les Anglais appellent des *compôts*;

ou ce qui est plus simple et plus facile, en garnissant les fosses à fumier de ces matières dans une épaisseur de deux ou trois pieds et en les saupoudrant de chaux. En peu de tems, ces résidus sont imprégnés des eaux et des sels, qui découlent du tas et forment avec lui une masse d'engrais aussi riche qu'abondante.

Dans plusieurs communes de l'arrondissement de St.-Omer, on suit un usage opposé. Au lieu de faire transporter dans les cours les débris dont nous venons de parler, on répand au commencement de l'hiver de la sougère et de la paille dans les rues, et au printemps on ramasse ce qu'on appelle ces *éparsins* qui, mêlés avec l'urine et les excréments des bestiaux sont devenus un excellent amendement.

Il est des cultivateurs qui, pour avoir plus d'engrais et les avoir meilleurs, laissent la même litière pendant des mois entiers sous leurs bestiaux; nous ne pouvons approuver cette méthode. Si nous voulons beaucoup d'engrais et si nous les désirons de de bonne qualité, ce n'est jamais aux dépens des animaux, compagnons de nos travaux et premières richesses de l'homme des champs. Lorsque la même litière reste longtems dans les étables, elle se réduit en pourriture et il s'en exhale des vapeurs extrêmement nuisibles aux animaux qui les respirent.

A cette occasion, nous recommanderons aux cultivateurs de creuser leurs fosses à fumier à une certaine distance des habitations. La pureté de l'air contribue essentiellement à la santé et rien ne l'altère comme le trop grand voisinage des matières fermentées, d'où s'échappent sans cesse des principes délétères et des miasmes putrides qui infectent l'atmosphère et corrompent les sources de la vie. Pourquoi voit-on tant d'épidémies, tant d'épizooties, tant de maladies contagieuses ravager les campagnes? C'est qu'on néglige les plus simples précautions et qu'on laisse croupir aux portes, et sous les fenêtres mêmes des maisons, des immondices et des vanes vertes et fétides, vrais foyers d'empoisonnement.

Désirez-vous avoir des animaux sains et robustes? Eloignez d'eux toute mauvaise odeur, donnez leur des logemens commodes et bien aérés, assis, autant que possible, sur un sol un peu élevé et légèrement en pente, afin que les urines puissent s'écouler d'elles-mêmes et se rendre, par des rigoles, dans les citernes près des fosses à fumier. Vous profitez alors d'un engrais des plus actifs et vous éloignez de vos bestiaux tout centre de putréfaction.

Il est peu de règles qui n'aient leurs exceptions : nous nous voyons obligés d'en admettre une au

principe même de nettoyer souvent les étables. Le fumier de mouton, cet engrais si précieux, principal produit de l'animal qui lui donne son nom, serait privé d'une grande partie de ses sels, si on ne le laissait pas fermenter quelque tems dans les bergeries. Pour parer aux inconvéniens de ce séjour, il faut, aussitôt qu'on s'aperçoit qu'il y a de l'odeur dans les étables, faire étendre sur la litière une couche de quatre ou cinq pouces de terre noire, bien légère, bien meublée et avoir soin de la couvrir ensuite avec de la longue paille. On répète cette opération chaque fois que l'air devient suffocant et mal sain. De cette manière les moutons se trouvent à l'abri de tous miasmes dangereux ; l'engrais a le tems de fermenter, et ses principes volatils se trouvent arrêtés et comme enchainés dans les différentes couches de la terre où ils sont forcés de se fixer.

Lorsque le sol des bergeries s'élève trop on les nettoie et, si le moment n'est pas arrivé de conduire l'engrais aux champs, on le dépose dans un des coins de la cour et, autant que cela est praticable, près de la mare, afin de pouvoir l'arroser de tems en tems. La fermentation n'éprouve alors aucune interruption, et la masse entière se convertit en une substance grasse et homogène qui fait merveille dans le terrain où on la répand.

J'ai connu un cultivateur qui suivait cet usage ; ses récoltes étaient florissantes, et ses moutons, toujours propres et brillans de santé, faisaient l'admiration de ses voisins ; ce cultivateur, j'aime à le désigner ici, c'était mon père.

Disons un mot, en finissant cette partie, d'engrais animaux beaucoup plus rares, mais d'une énergie extraordinaire, nous voulons parler des fientes de volailles et de pigeons et des matières fécales. Leur effet sur les jeunes plantes tient du prodige ; mais il faut que ces engrais soient convenablement préparés, autrement ils brûleraient les végétaux. On pare à ce danger pour la poulinée et la colombine, en les mêlant avec une certaine quantité de bonne terre, ou mieux encore, avec des cendres lessivées et en battant le tout, après l'avoir fait sécher au soleil, avec des fléaux ou de longues gaules. Quand ces matières sont bien broyées, bien combinées, on les jette à la volée au printems sur les blés ou les grains de mars les plus faibles. La végétation prend de suite un accroissement extraordinaire : *peu profite beaucoup.*

Le produit des fosses d'aisance a encore un effet plus marqué ; aussi est-il très-recherché par les cultivateurs des environs de la Volthie qui, comme leurs confrères de la Flandre, l'achètent aux villes

et aux bourgs de leur voisinage. On dépose ces résidus aux bords des champs dans de grandes caves destinées à cet objet et on les mêle avec une triple quantité d'eau. Quand le moment est venu de s'en servir, on en emplit de vastes tonneaux placés sur une voiture, et un homme, muni d'une écope ou grande pelouche, jette au loin ce liquide sur les jeunes plantes. Il fait toujours merveille.

Dans plusieurs endroits, on emploie cet engrais desséché, il prend alors le nom de *poudrette*, peu en usage dans ce pays, où l'on redoute avec raison son extrême causticité.

Puisque nous nous occupons de cet article, nous recommanderons aux cultivateurs de ne pas laisser perdre chez eux des matières dont on peut tirer un si grand parti; il leur en coûterait peu pour procurer à leurs gens de petits cabinets : un bout de mur dans un des coins de leur cour et quatre planches, voilà tout. On ne verrait plus alors les abords des fermes couverts d'ordures infectes; blessant également la vue et l'odorat, et la terre n'aurait plus à regretter un de ses engrais le plus précieux.

Depuis quelques années les Anglais emploient, comme engrais, une grande quantité d'os broyés et pilés qu'ils font ramasser, non seulement dans

les trois Royaumes, mais encore dans les autres pays, et principalement sur les côtes de France, ils en ont de grands dépôts près de Dunkerque et de Calais, et ils se proposent, nous assure-t-on, d'en établir un pareil dans l'arrondissement de Montreuil. Les os ainsi amassés sont transportés dans des moulins, où on les réduit en poudre. On sème cette espèce de farine à la main comme du blé. Les os, étant composés en grande partie de graisse et de gelatine, nous paraissent une substance éminemment propre à activer la végétation.

Les restes d'animaux morts et en putréfaction sont encore un engrais des plus actifs. Plutarque cite à cet égard un fait remarquable : après la bataille livrée par Marius aux Teutons, où une multitude de ces barbares et plus de vingt mille chevaux trouvèrent la mort, la terre fut tellement engraisée, dit cet historien, que dans les années suivantes les vignes pliaient sous leurs fruits et qu'on ne savait où mettre le vin.

A une époque plus rapprochée de nous, la plaine de Fontenoy prouva également, par l'abondance prodigieuse de ses récoltes, l'effet étonnant des graisses laissées par le carnage. Cette fertilité extraordinaire dura pendant plus de dix ans (1).

(1) Les débris de tueries, de boucheries, de corroyeries, etc., produisent aussi des effets étonnans,

Des engrais végétaux.

—

Les engrais végétaux ont des effets moins puissans, sans doute que ceux dont nous venons de parler; mais ils sont d'une grande ressource quand les autres manquent ou ne sont pas assez abondans.

On sait que les plantes puisent à la fois leur nourriture dans la terre et dans l'atmosphère; on sent dès lors que leurs dépouilles enfouées doivent donner au sol beaucoup plus qu'elles ne lui ont enlevé. Semblable au phénix de la fable, sa plante renaît ainsi de sa propre destruction, mais plus belle, plus brillante et en espèces plus nombreuses. C'est la terre végétale, ce sont les émanations de l'air qui l'ont nourrie; c'est la terre végétale, ce sont les mêmes principes atmosphériques qu'elle rend à sa décomposition. Ainsi la mort devient le principe de la vie, c'est partout de même.

Les plantes que l'on destine ordinairement à servir d'engrais sont le sarrasin, la vesce, les grosses fèves, toutes plantes qui se nourrissent, en grande partie, aux dépens de l'air et empruntent peu au sol.

On enterre ces végétaux lorsqu'ils sont en pleine fleur; c'est le moment où, perdant leurs parties vertes, ils cesseraient de vivre aux dépens de l'air. On a soin de les affaiser avec un rouleau, afin qu'il soit plus facile de les enfouir.

C'est dans les terrains durs et arides que cette pratique est surtout avantageuse, parce que les plantes soulèvent la terre et lui fournissent en abondance des principes d'humidité. Nous en avons vu de bien brillans exemples aux portes d'Amiens, dans le domaine que fait valoir un des meilleurs agronomes de France, M. de Renneville, membre du conseil d'agriculture. C'est-là qu'il faut aller pour admirer les merveilles de l'art et les prodiges de l'industrie. Grâce à des soins continnels, à des engrais végétaux et animaux multipliés; un sol ingrat, des terres sablonneuses et crayeuses dont on ne tirait, il y a vingt ans, que de très-faibles produits, se couvrent, chaque année, maintenant de riches et brillantes récoltes; en moins de quatre lustres, cette propriété a doublé de valeur et quadruplé ses produits (1).

(1) Au lieu de sarrasin, de vesces, de grosses fèves, souvent ce sont des seigles que M. de Renneville fait enterrer. J'ai lu dans quelque endroit de Pline que les Piémontais engraisent leurs terres de la même manière. On lit dans un ouvrage récent de M. de By, que cette méthode continue d'être en

A la classe d'engrais, dont nous nous occupons en ce moment, appartiennent également les marcs de cidres et de bière, les tourteaux ou gateaux de graines grasses.

Dans les environs de Lille et dans quelques communes au nord-nord-est de ce département, on fait une grande consommation de ces gateaux, qu'on répand à la main dans les champs après les avoir fait briser et broyer au moulin. Les plantes en sont très-avides, c'est du terreau tout dissout, qui entre immédiatement dans leur composition. Malgré ces bons effets, nous n'oserions conseiller l'usage de cet engrais dans les arrondissemens de St.-Pol et de Montreuil, parce que les tourteaux y sont rares et que le prix en est fort élevé. Ce n'est point assez d'avoir de belles moissons, tout le monde peut se donner ce plaisir; il ne faut pas de génie pour cela, il ne faut que des écus; mais ce qui est difficile et ce qu'un bon cultivateur doit avoir constamment en vue, ce sont les bénéfices, les résultats en argent. Lorsqu'un procédé de culture coûte plus qu'il ne rapporte, il est mauvais et doit être abandonné sur-le-champ. C'est ce qu'a fait l'auteur de cet écrit, quant aux tourteaux,

usage dans la Lombardie et qu'elle s'étend dans la plupart des états de l'Italie, où l'on regarde le seigle enterré en vert comme le moins coûteux et le plus profitable des engrais.

après s'être convaincu, par des essais répétés, que les produits ne l'indemnisait presque jamais du prix d'achat.

Nous recommandons aux cultivateurs peu éloignés des côtes de la mer, les herbages marins connus sous le nom de *wrech*. Ces plantes coupées dans leur sève contiennent beaucoup de parties grasses et salines propres à fertiliser la terre. Elles sont, sous ce rapport, en grande réputation dans les environs de Bayonne et de Brest. Il y en a beaucoup sur nos côtes entre Boulogne et Calais :

§ 3.

Des engrais minéraux :

Nous arrivons à la dernière classe d'engrais, et on va voir qu'elle est d'une grande utilité.

Cette classe se compose en première ligne de la chaux, du plâtre, de la marne, des cendres de bois, de houille et de tourbe. C'est comme on voit une source nouvelle et inépuisable de richesses.

La Chaux. — Nous avons désigné d'abord la chaux, parce que c'est le plus actif des amendemens : (1) Elle attire et pompe avec avidité les gas de

(1) On appelle en général amendement, ce qui excite la végétation sans donner de sucs aux plantes.

l'atmosphère, principalement l'acide carbonique, l'un des plus puissans élémens de la végétation. On peut employer la chaux vive et sortant du four, mais il vaut mieux attendre qu'elle soit éteinte à l'air et qu'elle ait perdu la plus grande partie de sa causticité. Il faut éviter l'excès : peu et souvent est ici encore un principe de sagesse.

Les grands cultivateurs en Angleterre ont tous des fours à chaux, et ces fours, d'après Young, font leur fortune.

On lit dans cet auteur que voulant connaître les effets comparatifs de l'amendement produit par la chaux et de celui produit par les fumiers, il divisa en deux parties égales une même pièce de terre et fit répandre dans l'une et l'autre ces substances dans de justes proportions. La récolte de la partie chaulée fut beaucoup plus belle, elle n'avoit pas coûté le quart de l'autre.

Voici un second exemple non moins frappant, et c'est une commune française qui nous le fournit :

« A six lieues au midi de Roville, près Nancy,
 » sur la rive droite de la Moselle, dit M. Mathieu
 » Dombasle, (1) se trouve le village de Chamagne,
 » dont le territoire passait, à juste titre, il y a

(1) Annales de la ferme, modèle de Roville, deuxième volume, page 218.

» quarante ans, pour un des plus pauvres des
 » environs. Vers cette époque, un cultivateur,
 » nommé Trompette, commença à y employer la
 » chaux comme amendement, le succès qu'il obtint
 » fut prodigieux et il fut bientôt imité par tous
 » les cultivateurs de la commune. Ces gens firent
 » construire un four, où chacun d'eux fait cuire
 » successivement la chaux dont il a besoin. Rien
 » n'est plus étonnant que l'espèce de révolution
 » que cette pratique a produite dans l'agriculture
 » de cette commune. Aujourd'hui le territoire de
 » Chamagne est formé peut-être des meilleures
 » terres du département. Le village est très-riche;
 » on y compte plusieurs habitans qui possèdent
 » une fortune considérable. »

Le Plâtre. — Le plâtre vient après la chaux dans
 l'ordre des engrais minéraux. C'est une substance
 saline et calcaire privée, comme la chaux, de toute
 humidité par l'action du feu, et aspirant comme
 elle les principes nutritifs flottant dans l'air pour
 les livrer aux plantes.

C'est lorsque les feuilles commencent à taller, et
 par un tems calme et brumeux, qu'il faut répandre
 le plâtre, parce que c'est principalement sur le
 système absorbant des plantes qu'il agit : ses
 effets, sur les prairies artificielles, notamment sur
 les trèfles, sont de la plus prompte et de la plus

étonnante efficacité. Ils tiercent, et quelquefois même, ils doublent la récolte, en communiquant aux racines un degré de force et de vigueur qui se fait sentir dans la suite des coupes.

On doit employer de préférence le plâtre récemment et médiocrement cuit; il faut le prendre bien blanc et bien tamisé. La quantité à répandre varie suivant la nature des terres; mais, comme pour la chaux, il faut plutôt en jeter moins que trop; on ne risque point alors de brûler les récoltes que l'on veut améliorer.

Il est bon de ne pas jeter tous les ans du plâtre sur les mêmes terres, pour ne pas les épuiser de leurs sucs par un excès de végétation. On fera bien d'alterner cet amendement avec de menus engrais;

Les carrières de plâtre sont disséminées en France de loin en loin; les plus rapprochées de ce département sont dans les environs de Paris. Les frais de transport triplent pour nous sa valeur. Cet état de chose cessera lorsque la ligne de navigation de l'Escaut sera bien établie, et qu'embarqué sur les bords de la Seine, le plâtre pourra être déchargé sur les rives de la Scarpe, de la Lys et des autres rivières qui sillonnent le Pas-de-Calais.

La Marne. — La marne est le plus employé et jusqu'à présent le plus généralement utile des engrais

minéraux. Comme la chaux et le plâtre, la marne a une tendance à absorber les gas atmosphériques, mais à un moindre degré, elle agit de plus mécaniquement sur le sol, en lui donnant de la souplesse par la fusion de ses parties et en fertilisant les labours pendant un laps de tems assez long.

Il y a trois sortes de marnes : la *calcaire*, l'*argileuse* et la *siliceuse*.

La calcaire, connue sous le nom de marne pure, est en général d'un blanc jaune ou d'un gris jaune; exposée à l'air, elle tombe en morceaux et se réduit en poudre. La marne argileuse est presque toujours grise ou brune; elle est plus douce et plus grasse que la première. La marne siliceuse est celle qui contient du sable en excès et qui se fuse le plus lentement à l'air.

Il est important de connaître ces différentes qualités de la marne, afin de choisir l'espèce qui convient le mieux à chaque terrain, c'est-à-dire, celle qui a le plus des qualités dont il manque.

Un nouvel engrais. actif, puissant, d'un transport facile, renfermant des sucs abondans dans un petit volume, vient d'être inventé, près de St.-Denis, par MM. Donnat et compagnie, il est connu sous le nom d'*urate*. C'est un mélange de plâtre et d'urines, tirés de la voirie de Mont;

Faucon, couverti et séché en pâte, que l'on réduit ensuite en poudre et que l'on passe à la double claie.

Cet engrais a une efficacité extraordinaire; des expériences ont été faites comparativement avec la colombine et la poudrette, les deux plus puissans engrais que nous connaissions, et dans le rapport d'une commission de savans désignés en 1825 par M. le Préfet du département de la Seine, *l'urate* a donné plus de produit. Des betteraves, saupoudrées de cet engrais, ont porté 28 pouces de circonférence; leurs feuilles étaient immenses. Un pré ruiné qui ne donnait que 80 bottes de fourrage annuellement en a donné 300 après avoir été *uraté*. A Villers, près Breteuil, on faisait, en 1826, la troisième coupe de luzerne, sur une prairie engraisée avec *l'urate*, quand une autre à côté, non fumée, ne présentait pas un demi-pied d'élévation pour la seconde pousse.

Des cendres. — Nous finirons cette série par l'article des cendres. Il en est, comme on sait, de diverses espèces. Celles de bois sont les plus estimées; mais comme elles sont fort chères, elles servent presque exclusivement au blanchissage du linge. Celles provenant de la tourbe tiennent une place importante dans la nomenclature des amendemens. On connaît leur effet sur les jeunes plantes

et principalement sur les prairies artificielles à qui elles donnent une vigueur extraordinaire.

Le Pas-de-Calais possède les cendres de tourbe les plus estimées de France ; celles de la vallée de la Somme, si recherchées par quelques - uns de nos cultivateurs, sont bien loin de valoir, au témoignage de nos premiers agronomes, les cendres des marais de la Canche. Mais tel est l'homme, il court chercher au loin, ce qu'il a chez lui et de meilleure qualité.

Qu'il nous soit permis de dire ici un mot du mélange des terres. Personne n'ignore qu'on corrige les défauts d'une terre par l'addition d'une autre de nature différente. Ainsi en répandant du sable dans un fond contenant de l'argile à excès et, *vice versa*, en transportant de l'argile dans un fond où le sable surabonde. Dès qu'on ne craint pas la dépense, on peut, à l'aide d'heureux correctifs, amener tout terrain à présenter les dispositions les plus favorables à la végétation. C'est en suivant ces procédés que, sous Montmartre, dans le sol le plus ingrat, des maraichers ont établi des terres à porter melon, et ce qui demande plus de calculs des terres à caisses d'oranger.

Dans les environs de Londres, me disait dernièrement un de mes amis, revenant de la Grande-

Bretagne, on a tellement perfectionné les engrais et le mélange des terres, qu'on y récolte maintenant des légumes et des fruits aussi bons et presque aussi précoces qu'à Florence. On dirait que le sol et le climat brillant de l'Italie sont venus se fixer au milieu des brouillards et des glaces de la Tamise.

Remarquons que ces mélanges sont ordinairement fort coûteux et qu'on ne peut guères les exécuter avec avantage, qu'à la proximité des grandes villes et pour des produits d'une grande valeur. Quant aux terres destinées aux céréales, ou à d'autres grains d'un prix modeste, on doit se contenter de la marne, du plâtre et des débris de mazures, dans le cas où ils peuvent convenir. Le cultivateur ne doit estimer que les améliorations utiles, donnant des produits avantageux et ne pas se laisser séduire par les merveilles d'une végétation extraordinaire, lorsqu'elles coûtent plus qu'elles ne rapportent.



DEUXIÈME SECTION.

DE L'EMPLOI DES ENGRAIS.

A quelle époque convient-il de répandre les engrais sur le sol ? Autant que cela se peut pour les engrais animaux, au moment du dernier labour. Les plantes profitent alors de tous les sels et rien n'est perdu, au lieu que quand on enterre le fumier, plutôt en automne par exemple, dans un champ qui ne doit recevoir de graines qu'au printemps, lorsque vient le moment de la végétation, les principes les plus actifs de l'engrais ont disparu entraînés par les pluies dans les couches inférieures de la terre ; ils ne sont d'aucune utilité ; aussi Duhamel prétend que pour avoir la même récolte en grains de saison, il faut répandre, en automne, deux tiers de plus de fumier qu'au printemps.

On a agité et on agite encore souvent la question de savoir s'il faut employer le fumier frais ou fermenté. Le plus grand nombre de suffrages paraît se réunir aujourd'hui en faveur des fumiers qui ont subi la fermentation en masse. Leurs sucs ;

unis et mêlés ensemble, se corrigent et se font alors valoir réciproquement; c'est une nourriture que sans travail les plantes peuvent de suite s'assimiler.

L'expérience confirme en ce point la théorie : des terres semblables, cultivées et ensemencées de même, ont été fumées, partie avec des fumiers longs, partie avec des fumiers courts. Ces derniers ont donné, la première année, des plantes plus grosses, plus vigoureuses et beaucoup plus abondantes en graines. Il est vrai que les fumiers longs ont paru l'emporter l'année suivante, mais le résultat n'a pas été aussi brillant et, somme toute, le fumier fermenté l'a emporté de beaucoup sur l'autre.

Il est cependant un cas assez commun où il faut donner la préférence au fumier frais, c'est lorsqu'on doit fumer des terres roides et compactes, parce que les pailles longues et fortes de ce fumier soulèvent et ameublissent le sol, et lui servent à la fois d'engrais et d'amendement. Hors delà il vaut mieux employer le fumier pourri et bien fermenté.

Il nous reste une question à examiner : les engrais doivent-ils être enterrés profondément ou seulement placés à la surface du sol? La théorie et

L'expérience se réunissent encore ici et se déclarent en faveur du dernier parti. Lorsque les engrais sont enfouis à une grande profondeur ils se trouvent au-dessous des racines qui ne peuvent les atteindre et profiter de leurs suc; tandis que, lorsque l'engrais est près de la surface du sol, il descend peu à peu vers les racines et les humecte de ses sels; rien n'est perdu, tout profite.

Un soin que l'on doit avoir, c'est de bien faire étendre le fumier sur toute la surface du terrain et de ne pas le laisser longtems en petits tas comme cela à lieu dans beaucoup de communes; les engrais ainsi abandonnés sont desséchés par les vents et perdent une grande partie de leurs forces. Leur influence, d'ailleurs, ne peut être alors partout la même, elle est plus forte à la place du tas, moindre ailleurs; delà ces tâches que l'on voit dans les grains et qui accusent la négligence des fermiers.

Nous n'indiquerons pas la quantité de fumier à répandre sur une étendue déterminée, cela dépend de la nature du terrain, de la qualité de l'engrais, de son abondance ou de sa rareté; toutes circonstances qu'il faut abandonner au jugement et à la prudence de chaque cultivateur.

Rien n'est dangereux comme les recettes, ou données fixes dans les choses subordonnées à la

diversité infinie des positions et des localités ; toute précision à cet égard est ridicule.

Nous ne reviendrons point ici sur les engrais végétaux et minéraux ; nous avons indiqué, aux articles qui les concernent, l'époque et la manière de les répandre. Disons un mot des arrosements qui, avec les engrais, concourent si puissamment à l'accroissement des plantes.

L'art de l'irrigation pour les terres à champs est presque entièrement inconnu dans le nord de la France ; il serait cependant d'une extrême utilité pour les terres légères dans les années de sécheresse, on sait que c'est à l'usage des canaux, autant qu'à l'abondance des engrais, que la Chine et certaines parties de l'Italie doivent leur brillante fécondité. Les Maures, qui regardaient l'irrigation comme cause première de fertilité, avaient fait du midi de l'Espagne, disent les historiens, une vaste et magnifique prairie, où mille ruisseaux serpentaient en tous sens et portaient au loin le tribut de leurs ondes et de leurs richesses. Les terres des royaumes de Valence, de Murcie, de Grenade et de l'Andalousie produisaient alors 70 pour 1.

Les Anglais cherchent en ce moment à introduire chez eux ce nouveau genre d'amélioration ; à l'exemple des Milanais ils établissent de grands

réservoirs et des conduits d'irrigation pour transporter et charrier dans les plaines les boues et les immondices de l'intérieur des villes. Ces eaux, chargées de sels de toute nature, produiront sur leurs terres les effets des arrosages du Nil.

Nous n'en sommes pas encore là en France; mais nous y arriverons. Que ne devons-nous pas attendre de cette machine d'une puissance incalculable et à qui il serait aussi facile d'élever des masses d'eaux aux sommets de nos côtes, que de braver en mer les vents contraires et de faire parcourir, en quelques instans, des espaces immenses à nos vaisseaux.

En attendant les bienfaits de l'industrie, nous engageons nos cultivateurs à tirer parti des engrais liquides qui sont à leur disposition, en creusant, comme nous l'avons dit, des citernes dans leurs cours ou dans leurs enclos près de leurs fosses à fumier. Douze vaches, d'une bonne nature, bien nourries et bien abreuvées, donnent un grand tonneau d'urine par jour; combien dans six mois? combien dans un an? Il y a de quoi rafraîchir des montagnes de fumiers, et arroser tous les pâturages et les enclos qui bordent la ferme. C'est ce que fait à *Bour*, près de Pernes, M. Hermary; ce cultivateur distingué dont nous avons déjà eu occasion de citer plus d'un exemple.

CHAPITRE IV.

DES ASSOLEMENS;

~~~~~

UN bon système d'assolement est, ainsi que nous l'avons démontré dans notre premier mémoire, une des opérations agricoles qui demandent le plus de calculs, et dont les résultats doivent avoir le plus d'influence sur la prospérité des campagnes.

Pour ne pas revenir sur les mêmes idées, nous nous occuperons spécialement ici des prairies artificielles et des plantes à racines; ces deux conquêtes, des tems modernes, sont les bases les plus sûres d'un assolement avantageux.

On l'a remarqué, il y a longtems, nous avons en France trop de terres à labour et pas assez de pâturages.

« Il est à désirer, disait, il y a deux cents ans, le père de notre agriculture le bon *Olivier de Serre*, que le plus de domaines soit employé en herbages, trop n'en pouvant avoir pour le bien de la ménagerie. »

Ce vœu, du patriarche français, est encore à exaucer : partout on voit des plaines immenses en blé, en avoine, en jachères et nulle part, ou presque nulle part, on ne voit des prairies artificielles ou de plantes à racines.

L'extension des cultures est la plus importante et la plus désirable de toutes les améliorations agricoles; elle doit avoir des résultats immenses et, en peu d'années, changer la face des nations, en faisant descendre l'aisance et le bonheur dans les classes inférieures de la société.

Essayons de démontrer quelques uns de ces avantages.

Tout le monde sait maintenant que les plantes vivent à la fois aux dépens de la terre et de l'atmosphère. Plus une plante a de feuilles; plus ses feuilles sont larges, spongieuses, et plus elle emprunte de nourriture aux régions de l'air. Tels sont les prairies artificielles, le trèfle, le sainfoin, la luzerne, dont les masses, presque toujours vertes et ambiantes, soutirent avec énergie les gas répandus autour d'eux.

*Autres avantages des prairies artificielles.* — Elles laissent à chaque coupe de nombreux débris de tiges et de feuilles qui se brisent dans la fanaison et se convertissent en *humus* ou terre végétale.



Comme ces plantes empruntent peu de nourriture au sol, c'est pour lui une ample restitution, augmentée à l'époque du défrichement de nombreuses racines pleines de sucs. Aussi la terre est-elle alors presque toujours noire comme du terreau, et donne-t-elle, sans qu'il soit besoin d'engrais, souvent deux et même trois belles récoltes.

*Troisième avantage.* — La plupart des plantes, composant les prairies artificielles, ont des racines longues et vigoureuses; et ces racines, comme autant de coins, ouvrent et ameublissent la terre à une grande profondeur.

Sous ce rapport, elles valent une jachère et peuvent remplacer les labours les plus parfaits:

Voyez un champ où l'on a récolté de la luzerne ou du trèfle, la terre est douce et friable comme de la cendre; on y enfonce le pied en marchant.

Cela est infiniment précieux pour les terres dures et compactes. Il n'est pas rare de voir dans ces terrains cinq à six chevaux à une charrue qu'ils n'arrachent que par secousses et avec de grands efforts; qu'on mette du trèfle ou des féveroles dans ces sortes de terres (elles y viennent parfaitement), et seules, sans efforts et sans frais, ces plantes les rendent souples et maniables pour plusieurs années.

*Quatrième avantage.* — Par la rapidité de leur végétation et l'enlacement de leurs tiges, les prairies, dont nous nous occupons, couvrent la terre d'un riche tapis de verdure et étouffent les mauvaises herbes qui voudraient croître dans leurs intervalles.

Remarquons que les prairies artificielles ne produisent ce bon effet qu'autant que leur végétation est belle et vigoureuse; lorsqu'elle est faible et languissante, au lieu de détruire les plantes parasites, elle les protège et favorise leur développement. En pareil cas, il faut se hâter de remplacer les cultures manquées, pour empêcher les mauvaises herbes de prendre possession du sol.

Sous ces divers rapports, nos prairies des champs, loin de fatiguer le sol comme les céréales et la plupart des autres végétaux, le reposent et le bonifient, en le laissant dans un meilleur état qu'avant leur culture.

Les prairies artificielles ne sont pas difficiles sur la nature du terrain, la plupart prospèrent sur les terres de la plus médiocre qualité.

Il n'est point de sol, dit Gilbert, si mauvais qu'on le suppose où la pimprenelle ne pousse à merveille. Elle vient jusque sur les rochers et entre les assises de briques de nos vieilles citadelles, il en cite un exemple curieux,

Nous pouvons en indiquer un autre qui ne l'est guères moins. C'est encore le domaine d'Allonville qui nous le fournit.

Il existe, dans ce domaine, un canton sur une pente rapide, en vue de la route d'Amiens à Baupême, appelé le *triste Riez*. On y trouve à peine une légère croûte de terre végétale de quatre à cinq lignes d'épaisseur, reposant sur une immense lit de craie dure. Ce terrain était en friche depuis un tems immémorial et probablement n'avait jamais été cultivé. On croyait impossible d'en rien obtenir, mais l'homme actif et ingénieux ne connaît pas ces impossibilités là; et, grâce à des soins constants et bien dirigés, on admire à présent, sur cette pitoyable crête, un tapis riche et touffu, de belles pimprenelles, sur lesquelles s'engraissent, en se parfumant, de nombreux tronpeaux de moutons. Voilà ce que peut l'industrie!

Le sainfoin, ce fourrage brillant et substantiel, prospère également dans les sols arides; il croît et végète avec force dans la craie et sur le sable et garantit avantageusement les terres ingrates qu'il met en valeur.

La Luzerne elle-même, cette merveille du ménage, comme l'appelle *Olivier de Serre*, s'accommode très-bien de terres légères, pourvu qu'elles aient de la profondeur et qu'elles soient parfaitement nettes,

Sans doute les récoltes sont plus belles et la plante dure plus longtemps dans des terres profondes et substantielles, mais elles donnent de bons produits même sur des terres qui n'ont pas ces qualités ; l'exemple suivant qui m'est personnel va le prouver.

En 1822, je me trouvais dans un canton de l'arrondissement de Montreuil où l'agriculture est fort arriérée. Selon mon habitude, je m'entretenais des travaux des champs avec plusieurs fermiers du pays et je leur témoignais mon étonnement de voir très-peu de prairies artificielles et pas du tout de luzerne. — Ah ben oui, de la luzerne ! s'écrièrent tous d'un voix mes interlocuteurs ; ce serait donc vouloir perdre son argent, elle ne viendrait pas ! — Quelle en serait la cause, leur demandais-je ? — Le climat est trop froid. — Mais celui de la Belgique et de l'Angleterre est plus froid encore et cependant la luzerne y vient parfaitement. — C'est que le terrain lui convient mieux. — Le terrain lui convient mieux ! qui vous l'a dit ? — Avez-vous fait des essais ? — Dieu nous en garde ! — Mais sans essais, vous ne pouvez pas savoir si votre sol est moins favorable. — Nous en sommes sûrs. — Préjugé de campagne. Tentez sur quelques points. — Oh jamais ! jamais ! . . . et il me fut impossible de les faire sortir de là. Rien n'est entêté comme un paysan et surtout un paysan de l'arrondissement de Montreuil.

Je résolus de faire moi-même, dans l'intérêt de ce pays, ce que je conseillais. Je me procurai deux petits lots de terre, de sept arpens, qui me furent abandonnés par ceux qui en jouissaient, moyennant la petite rançon du quart en sus de ce qu'ils en payaient eux-mêmes. Ce sont des terres crayeuses, de fort médiocre qualité, se louant quinze francs l'arpent. Je fis de suite labourer aussi profondément que possible ces terrains, et j'y fis répandre pour 253 francs d'engrais que je me procurai dans le voisinage. Cela se passait au mois de février. Au printemps, je fis planter des pommes de terre à la charrue; l'année fut favorable (1823). Je récoltai près de quatre-vingts sétiers de ce tubercule par arpent, ce qui m'indemnisait pleinement des frais de culture, d'engrais et de fermage.

L'année suivante, mes terres se trouvant bien ameublées et bien nettes, je fis semer de l'avoine en petite quantité (à peu près moitié de ce qu'on siet ordinairement), et dans cette avoine de la belle luzerne de Provence que je m'étais procurée à Abbeville, chez M. Duval, que je nomme ici par reconnaissance. Ces graines levèrent parfaitement et à la seconde année (1826), un fermier d'une commune voisine est venu me prier de lui céder mes prairies artificielles pour les six dernières années du sous-bail, en m'offrant le double de ce

que j'en payais moi-même. Comme mon but était atteint, j'acceptai cette offre avantageuse et j'engageai l'adjoint de la commune à rédiger l'acte, afin de lui donner un caractère semi-officiel, et de mieux prouver que, même sur des terres moins qu'ordinaires, on peut encore avoir de grands produits en luzerne, puisque mon petit capital s'est trouvé doublé, non pas une fois, mais six fois et plus dans le cours d'un bail, et puis fiez-vous aux oracles de villages !

• Ce que j'ai fait en petit, on peut le faire en grand, en louant 100, 200, 500 arpens dans différens cantons; on sextuplerait ainsi des capitaux considérables.

• Cette culture, sauf la première année, ne demande aucun soin; c'est tout simplement une prairie sur laquelle on fait répandre, au printems, quelques sacs de cendres ou de plâtre et qu'on abandonne ensuite à la grâce de Dieu.

• On voit d'après cela qu'on peut étendre presque à volonté l'une ou l'autre de ces espèces de prairies et souvent toutes à la fois, en accordant à chacune le terrain qui lui convient et dont les variétés se trouvent dans les différens arrondissemens de ce département. Ajoutons que nulle part, elles ne sont plus avantageuses que dans les contrées infertiles qu'elles ont la vertu d'améliorer.

Les plantes légumineuses et les plantes à racines, cultivées en rayons et sarclées, produisent aussi plusieurs des bons effets dont nous avons parlé ci-dessus. Notamment celui trop peu apprécié de nettoyer complètement les terres.

On le remarque avec peine, les sarclages n'occupent pas dans notre agriculture un rang assez important. La plupart de nos campagnes sont dévorées par les herbes gourmandes vivant aux dépens du bon grain qu'elles étouffent. Il n'en est pas ainsi en Angleterre et en Belgique où, dans la belle saison, les champs sont couverts de femmes et d'enfans occupés à arracher les herbes étrangères; aussi rien n'est propre comme la culture de ces pays; à peine dans les plus vastes plaines peut-on entrevoir quelques plantes parasites. Les récoltes sont superbes et les bestiaux trouvent, dans les mauvaises herbes, ainsi mal nommées, puisqu'elles sont très-bonnes pour eux, une nourriture abondante et succulente.

La même méthode, près d'Amiens, a enrichi le canton appelé le faubourg de Beauvais. Dans ce faubourg, les femmes et les jeunes filles sont presque constamment sur leurs terres.

Il est à remarquer que ces cultures, qui valent la jachère la mieux soignée, sont, avec les prairies

artificielles, les plus lucratives de toutes. Les moindres coins de terre, ainsi que nous l'avons vu, donnent d'énormes quantités de produits et assurent une abondante nourriture aux bestiaux qu'il importe tant à la France de multiplier. Ceci est un point essentiel, il est bon de s'y arrêter.

Dans l'état actuel de notre agriculture, nous n'avons pas la moitié du bétail que nous devrions avoir. Qu'arrive-t-il de là? C'est que la majeure partie de notre population est condamnée à se passer de viande; à peine, dans nos campagnes, les habitants peuvent-ils goûter un mauvais morceau de lard les jours de dimanches et de fêtes, tandis qu'en Angleterre, selon M. le baron *Dupin*, de bonnes tranches de bœuf et de mouton figurent à tous les repas et aux tables des moindres paysans; aussi les Anglais sont-ils frais et vigoureux, et peuvent-ils se livrer à une continuité et à une tenacité de travail, dont la seule idée effraie notre faiblesse.

La chair des animaux n'est pas, au reste, le seul produit dont nous soyons privés par suite de notre mauvais système de culture; nous manquons aussi de laines, de graisse, de peaux et de beaucoup d'autres matières premières, qui alimenteraient autant de branches de commerce. M. de *St.-Cricq*:



**Il prouvé qu'à notre honte nous sommes obligés de demander aux étrangers un objet dont la France, si étendue et si généralement fertile, devrait être le magasin général de l'Europe.**

TABLEAU

CHAPITRE

Le tableau qui suit est le résultat de la comparaison faite entre les productions de la France et les besoins de son commerce. On voit que la France ne peut suffire à ses besoins, et qu'elle est obligée de demander à l'étranger ce qu'elle ne peut produire elle-même. Cette situation est une source de honte pour un pays qui se vante d'être le magasin général de l'Europe.

**RAPPORT**  
**SUR LE SUJET DE MORALE,**

Par M. LEDUCQ, Membre résidant.

---

**MESSIEURS ;**

UNE question qui intéresse toutes les classes de la société, dont le but est de rendre les hommes meilleurs et plus heureux, vous a été proposée, l'année dernière, comme sujet de prix, par un digne et respectable collègue, dont nous ressentons vivement la perte, par M.<sup>r</sup> l'abbé Dissaux. Cette question que vous avez adoptée et mise au concours est celle-ci :

« Serait-il avantageux de commencer l'ensei-  
» gnement des sciences pour les enfans, à la  
» sortie des écoles primaires, par l'étude de la  
» langue française, du dessin, de la géographie  
» et de l'histoire, et de renfermer, dans cette  
» dernière, un cours de morale et de religion, en  
» renvoyant à une époque plus éloignée, c'est-à-  
» dire, quand les enfans auraient atteint au moins

» l'âge de 12 ans, l'étude des langues latine et  
» grecque? Quels seraient les avantages ou les  
» inconvéniens de cette nouvelle méthode? »

M. l'abbé Dissaux, si versé dans la langue latine, si familier avec les auteurs anciens, dont il sait apprécier les beautés, si ami enfin des belles lettres, loin d'avoir voulu éloigner des hautes études aucun de ceux qui sont appelés à les suivre par leur position sociale, leur fortune ou leur vocation, a vu au contraire que la méthode nouvelle, indiquée dans sa question, préparerait de meilleurs élèves pour les humanités et les classes spéciales, et contribuerait ainsi aux succès des études classiques.

Cet avantage est loin d'être le seul qu'ait eu en vue l'auteur de la question : organé des principes évangéliques, digne disciple du maître divin, il a étendu sa sollicitude sur tous les hommes ; il a voulu que tous fussent appelés à jouir des bienfaits de l'instruction, en raison du moins de leurs besoins et des progrès de la civilisation.

En éclairant les hommes, dit Duclos, on les rend meilleurs ; le crime est toujours un faux jugement.

Initié par ses fonctions sacerdotales dans les secrets du cœur humain ; ayant appris à connaître

les vices qui affligent la société et les familles, et les causes qui les produisent; M. l'abbé Dissaux a acquis la conviction qu'en répandant les lumières et l'instruction, on répand à pleines mains les vertus et les jouissances. C'est ce sentiment, produit chez lui par l'expérience, par l'étude et par l'observation, qui lui a fait dire, dans la lettre qu'il vous a adressée le 20 janvier 1826, immédiatement après son élection, « qu'il a toujours été » convaincu que les sciences, les lettres et les » arts étaient, pour les particuliers, les sources » des satisfactions pures et du bonheur; pour les » sociétés celle de leur prospérité et de leur » gloire; comme il est hors de doute que l'igno- » rance, la grossièreté et la fainéantise sont les » sources empoisonnées et trop fécondes de la » misère, des vices et de tous les autres maux qui » affligent un département ou même un royaume. »

J'ai cité ce passage de la lettre de notre collègue; parce que nous y trouvons précisément le motif louable de la question proposée.

On se tromperait si l'on pensait que le besoin des changemens, réclamés dans la méthode d'enseignement, est un besoin nouveau.

Montaigne, ce savant et judicieux observateur; qui vivait il y a deux siècles, qui, par ses progrès

étonnans et prématurés dans l'étude du latin ; pourrait être cité à l'appui de la méthode usitée , et qui , néanmoins , reconnaît qu'il est préférable de bien savoir , premièrement , la langue maternelle ; Montaigne est invoqué par nos concurrens à l'appui de leurs principes.

Loke, un des plus profonds penseurs que l'Angleterre ait produit, recommandait l'étude de la langue maternelle, avant celle des autres langues.... Puisque l'étude des langues, dit cet auteur, est assez ennuyeuse et assez désagréable d'elle-même, on ne devrait pas l'embarrasser de nouvelles difficultés comme on fait..... Si les compositions sont propres à échauffer l'imagination des enfans, qu'on leur en fasse faire en anglais, s'ils sont Anglais, en français, s'ils sont Français, où ils ont les mots et les expressions à commandement, et où ils discernent beaucoup mieux les pensées en les exprimant dans leur langue maternelle.

Le sage Rollin, dont l'autorité, dans cette matière, ne sera contestée par personne; Rollin, qui fut recteur de l'université à la fin du 17.<sup>e</sup> siècle, dit, dans son traité des études, que c'est par la langue maternelle que les études doivent commencer.

» Nous est-il permis, dit-il, de négliger le soin  
 » de notre langue dont nous devons faire usage

» tous les jours, et de donner notre application  
» à des langues mortes et étrangères?

« On devrait appliquer les jeunes gens, dès  
» leur première jeunesse, dit encore Rollin, à  
» l'étude de la langue française, car rien n'est  
» plus beau, ni plus nécessaire que de bien parler  
» et de bien écrire en sa propre langue.

« En apprenant aux jeunes gens les principes  
» et les beautés de leur langue, on commencera  
» aussi à leur former le goût et le jugement. Dans  
» la lecture, que l'on fera des livres français, on  
» ne se contentera pas d'examiner les règles du  
» langage, que l'on ne perdra pourtant jamais de  
» vue; on aura soin de remarquer la propriété,  
» la justesse, la force, la délicatesse des expressions  
» et des tours.... On sera encore plus attentif à la  
» vérité des pensées et des choses.

« En procédant ainsi, il est aisé de comprendre  
» jusqu'où iraient les progrès au bout de plu-  
» sieurs années; quelles connaissances les jeunes  
» gens acquerraient en leur langue; combien ils  
» apprendraient de choses curieuses; quel fonds  
» de morale s'amasserait imperceptiblement dans  
» leurs esprits; de combien d'excellens principes  
» pour la conduite de la vie, ils se rempliraient  
» eux-mêmes par les différens traits de l'histoire  
» qu'on leur ferait lire ou qu'on leur citerait,

« Je regarde, ajoute-t-il, l'histoire comme le  
 » premier maître qu'il faut donner aux enfans :  
 » également propre à les amuser et à les instruire,  
 » à leur former l'esprit et le cœur, à leur enrichir  
 » la mémoire d'une infinité de faits aussi agréables  
 » qu'utiles. Elle peut même beaucoup servir, par  
 » l'attrait du plaisir qui en est inséparable, à  
 » piquer la curiosité de cet âge avide d'apprendre  
 » et à lui donner du goût pour l'étude. »

Avant Rollin, Nicole avait signalé les inconvé-  
 niens de l'étude trop prématurée du latin, lorsque  
 l'enfant n'a pas encore acquis, avec la connaissance  
 de la langue maternelle, le jugement nécessaire.

Plus récemment, Condillac, Laharpe, Droz et  
 d'autres auteurs ont également signalé les vices et  
 les inconvéniens de la méthode encore en vigueur  
 actuellement.

Les avantages qui résulteraient des changemens  
 invoqués, sont donc généraux et absolus et non  
 pas purement relatifs, puisqu'ils étaient réclamés au  
 17.<sup>e</sup> et au 18.<sup>e</sup> siècles comme utiles et nécessaires;

Il est plus que probable que les écrivains, cités  
 devant désignés, n'ont eu d'autre but que l'amélioration,  
 le perfectionnement des études, résultat  
 qui restait étranger à l'immense majorité qui ne  
 suivait et ne pouvait suivre aucune étude; tandis

que les changemens qu'ils indiquaient alors dans cette seule vue, sont aujourd'hui réclamés dans le double but d'améliorer l'instruction. C'est surtout sous ce dernier rapport que ces changemens sont devenus plus particulièrement un besoin et une exigence de notre époque, par la nécessité de coordonner et de mettre en harmonie l'instruction morale des peuples, le développement de leurs facultés intellectuelles, avec les lois et les institutions qui les régissent.

Maintenant, Messieurs, je vais vous entretenir des mémoires qui vous ont été adressés sur l'importante question dont il s'agit.

Ils sont au nombre de cinq, dont quatre seulement vous sont parvenus dans le délai fixé par les conditions du programme et font l'objet des concours. Le cinquième, arrivé trop tard pour pouvoir concourir, vous a été offert à titre d'hommage par son auteur, M. Hachet.

La question livrée aux concurrens n'a point été controversée, tous l'ont abordée avec les mêmes idées, tous ont soutenu l'affirmative avec la même conviction, tous ont démontré, avec plus ou moins de force, d'étendue, de talent, les avantages de la nouvelle méthode proposée et les inconvéniens de l'ancienne.



Le mémoire, n.º 1.<sup>er</sup>, est d'un jeune homme instruit. L'auteur nous dit que c'est son début dans la carrière littéraire; nous eussions désiré qu'il l'eut moins prouvé. Il nous révèle, en même tems, que son goût pour l'étude lui a fait choisir l'enseignement auquel il s'est entièrement dévoué et qu'à ses observations il joint l'expérience.

Son épigraphe grecque, ses citations italienne et anglaise annoncent que ces diverses langues ne lui sont pas étrangères. Son opinion sur la question qu'il traite, notamment sur la nécessité de donner la priorité à l'étude de la langue maternelle, est donc d'un assez grand poids, et nous la ferons connaître par quelques citations;

Il divise l'instruction en trois degrés, savoir : les écoles primaires où l'on enseigne à lire et à écrire; les écoles secondaires pour les sciences élémentaires, abstraction faite des études classiques, et les collèges pour les langues classiques, les humanités.

Il aurait dû y ajouter un quatrième degré pour les hautes écoles spéciales.

Il pense que l'instruction des deux premiers degrés doit être donnée aux enfans de toutes les classes.

« Le latin et le grec, dit-il, ne sont utiles qu'à

» une certaine classe d'hommes ; la langue française est nécessaire à tout Français. »

On peut, avec la langue française seule, acquérir une connaissance parfaite de la grammaire.

« La langue française , au point de perfection où elle est arrivée, est calculée pour exprimer, de la manière la plus forte, toutes les actions, toutes les sensations, tous les besoins, toutes les passions de l'homme.

« Si elle dépeint les caractères, son ton sentencieux, sa coupe, ses traits piquans, sa précision sont comparables à ce que les Latins ont de plus beau ; j'en appelle à Labruyère, à Molière, aux Duval, aux Picard, aux Lebrun.

« Faut-il, embrassant l'univers, passer en revue le monde, ses révolutions, la prospérité et la chute des empires ? Je vois un génie français méditant sur les ruines de Palmyre. J'en vois un autre remuer les cendres de la Grèce, et si je quitte les Volney et les Barthélémy, je puis suivre les Chateaubriand jusqu'à la terre classique et me promener avec eux dans l'enceinte de Rome ancienne et de Rome moderne.

« Faut-il instruire les hommes en faisant parler les animaux ; chez quelle nation trouverai-je un rival au bon Lafontaine ?

« **Voulo**ns - nous des pensées, des critiques?  
» **Nous** avons des Pascal et des Laharpe.

« **Voulo**ns - nous entendre la parole de Dieu  
» dans toute sa pureté ? Les Bossuet, les Bourda-  
» loue, les Massillon ont écrit en français. »

Ce passage, dont je n'ai cité qu'une faible partie;  
a de la vigueur et de la grâce, malheureusement  
ce style élevé ne se soutient pas dans ce mémoire.

Après avoir établi que l'étude du dessin, de la  
géographie, de l'histoire est utile à toutes les  
classes, il s'étend sur la nécessité d'un cours de  
morale. C'est, dit-il, la partie la plus importante.  
« **L'homme**, ajoute-il, pourra vivre dans le monde  
» sans avoir étudié le latin ni le grec; comment y  
» figurera-t-il, s'il ne connaît la morale et ne la met  
» en pratique ? Je dirai, de plus, qu'il est dan-  
» gereux de mettre les auteurs classiques dans les  
» mains des enfans, avant qu'ils aient des idées  
» correctes de la morale qui doit être leur guide.  
» Les actions et les écrits des savans de l'antiquité,  
» leur morale enfin diffère tant de la morale que  
» nous devons cultiver, qu'il est tout-à-fait néces-  
» saire de bien connaître celle-ci, avant de rien  
» lire qui ait rapport à celle-là. »

**En** terminant ici nos citations, nous sommes obligés  
à regret de borner nos éloges.

Le premier quart de ce mémoire traite uniquement de l'enseignement primaire, qui est étranger à la question, et le style de toute cette première partie est familier et souvent trivial.

Ce qui concerne, à la fin de ce mémoire, l'enseignement du latin, est encore étranger à la question.

Des critiques minutieuses et prétentieuses ont paru déplacées dans cet ouvrage.

Le style auquel on pourrait reprocher des incorrections est généralement faible et se sent trop du défaut d'habitude.

Enfin l'auteur ne s'est pas élevé, dans cet essai, à la hauteur nécessaire pour atteindre au laurier académique.

**Mémoire coté n.° 2 sans épigraphe :**

L'auteur de ce mémoire semble avoir considéré la question proposée comme résolue affirmativement, car il se borne à peu près à tracer un plan d'exécution de la méthode nouvelle. Son ouvrage est donc incomplet, et malgré quelques beautés, quelques idées heureuses, un style généralement facile, des détails clairs et satisfaisans sur l'application du système proposé et sur les heureux résultats qui en seraient la conséquence, vous n'avez pas cru pouvoir décerner aucune récompense.

à l'auteur de ce mémoire. Nous en citerons cependant un fragment comme propre à jeter du jour dans l'examen de la question.

« L'enfant, dit l'auteur, sort des écoles primaires ;  
 » il sait lire, il sait écrire : jetons d'abord un coup  
 » d'œil rapide sur la méthode adoptée presque  
 » généralement. Le nouveau disciple arrive au  
 » collège ; on lui met entre les mains une gram-  
 » maire française et une géographie ; mais loin de  
 » donner à ces objets, des développemens pro-  
 » portionnés à la faible intelligence de l'élève, on  
 » se borne aux notions les plus abrégées ; on se  
 » hâte d'arriver au but que l'on se propose : c'est  
 » d'initier l'enfant aux mystères du rudiment de la  
 » langue latine. A force de travail, et trop souvent  
 » à force de châtimens, on parvient à lui en faire  
 » apprendre machinalement les règles, à lui faire  
 » expliquer, par une aveugle routine, quelques  
 » auteurs élémentaires de la langue de Virgile.  
 » Quant à la langue maternelle, il en ignore les  
 » plus simples notions. Il ne connaît pas la situa-  
 » tion géographique de sa patrie et ne pourrait  
 » retrouver, sur la carte, la ville qui fut son  
 » berceau. Cette marche est poursuivie jusqu'au  
 » terme des études ; le moment vient d'embrasser  
 » un état, d'entrer dans le monde ; le jeune homme  
 » sent alors qu'il manque des connaissances les

» plus indispensables ; il faut donc étudier de  
 » nouveau ; mais combien y a-t-il de jeunes gens  
 » qui n'ont ni le loisir ni le courage de reprendre  
 » les livres.

« Lors de la renaissance des lettres , toutes les  
 » études se portèrent vers l'intelligence et l'imi-  
 » tation des auteurs anciens. A cela se bornait  
 » l'éducation. Quand on vint successivement à  
 » joindre l'étude des lois et des sciences , on jugea  
 » plus convenable d'employer le latin pour l'en-  
 » seignement. Etais-ce mépris pour la langue  
 » nationale, encore dans l'enfance à la vérité ?  
 » Etais-ce pour que les communications fussent  
 » plus faciles entre les savans de tous les pays ?  
 » Etais-ce, enfin, pour empêcher que les con-  
 » naissances ne devinssent trop populaire ? Ce  
 » n'est point ici le lieu de discuter cette question ;  
 » bornons-nous à constater le fait. . . Il était donc  
 » nécessaire, pour ceux qui voulaient acquérir  
 » quelque instruction, de commencer par étudier  
 » la langue que l'on parlait dans les cours, dans  
 » les académies. On sentit, à la longue, le ridicule  
 » de préférer encore à la langue française perfec-  
 » tionnée, une langue morte.

« Nos chaires publiques sont aujourd'hui na-  
 » tionales , mais cette amélioration n'a point  
 » encore pénétré dans nos collèges. La routine

» opiniâtre, l'absurbe préjugé y ont opposé des  
» obstacles qui sont encore loin d'être surmontés,  
» tant le bien est difficile à faire, tant l'on craint  
» le mieux.

« -Nous professons, pour les anciens, une  
» admiration vive et profonde : ils ont été nos  
» maîtres dans les beaux arts, dans la littérature;  
» ils nous ont devancés dans les sciences ; étudions  
» donc les langues d'Homère, d'Horace et de  
» Virgile ; étudions-les pour puiser, dans leurs  
» chefs d'œuvres, les principes du beau, du bon,  
» du vrai ; étudions-les pour développer notre  
» intelligence ; étudions-les surtout pour mieux  
» comprendre notre langue, en lui opposant un  
» point de comparaison, pour l'enrichir d'ex-  
» pressions concises et pittoresques ; mais il faut ;  
» pour cette étude, choisir le moment favorable ;  
» n'y jetons pas inconsidérément notre élève ;  
» préparons d'abord son intelligence par les  
» moyens que nous avons indiqués, alors tournons  
» le vers l'étude du latin.

« Ainsi dérivée l'instruction, en exerçant les  
» facultés de l'enfance, aura pour lui de vifs  
» attraits par la diversité des matières ; et ne  
» serait-ce pas déjà un assez grand avantage que  
» d'être parvenu à lui faire aimer l'étude. »

Passons au mémoire n.° 3, portant cette épigraphe :

« Dans l'éducation générale on doit considérer  
» les hommes relativement à l'humanité et à la  
» patrie ! »

DUCLOS.

L'auteur à son début semble avoir bien compris toute l'étendue de la question, *elle intéresse, dit-il, la généralité des Français, elle renferme tout leur avenir.*

Il traite cette question ;

- 1.° Sous le rapport des lettres ;
- 2.° Sous le rapport de la religion ;
- 3.° Sous le double rapport de la morale et des institutions politiques.

Cette division n'a pas paru la plus convenable.

Le rapport de la question à la religion se confond plutôt avec son rapport à la morale, qu'avec son rapport aux institutions politiques.

La question d'ailleurs présente, dans sa rédaction, une division toute différente.

L'auteur, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur l'histoire de la littérature et des langues grecque, latine et française, conclut que si, avant Malherbe, Pascal, Corneille, Racine, Boileau, Bossuet et



Fénélon, la langue française était dans l'enfance ; elle s'est alors développée, en peu d'années, au point de surpasser toutes les langues de l'Europe par l'élégance, le nombre et la clarté que ces hommes célèbres surent lui donner, et que ce fut alors que l'on put émettre cette opinion, que c'est par la langue maternelle que les études doivent commencer.

La première partie de ce mémoire est trop exigüe, et celle où l'auteur traite de la religion a peu de rapport à la question.

Pour prouver l'influence et, en quelque sorte, le pouvoir absolu des gouvernemens sur les religions, il cite l'exemple du schisme d'Angleterre sous Henri VIII, le triomphe de l'islamisme sur la croix dans Constantinople, où l'église de Sainte Sophie est érigée en mosquée. Il cite aussi, par opposition, les suites de la conversion de Constantin et de Clovis.

N'aurait-il pas mieux valu nous montrer l'influence salutaire de la religion sur les gouvernemens, que de nous la représenter, en quelque sorte, à la discrétion de l'arbitraire et des caprices du pouvoir temporel ?

Nous citerons, de la troisième partie, le passage suivant :

« Toutes les institutions, mais le système d'éducation plus particulièrement, varieront suivant l'essence des divers gouvernemens.

« Sous un gouvernement despotique tout tremble devant le maître. La crainte seule fait la sûreté. Le peuple y restera donc plongé dans l'ignorance et la superstition; car, s'il faisait autre chose qu'obéir et fléchir le genou, il se révolterait bientôt contre un joug qui révolte la nature.

« L'instruction, dans un pareil état, est nulle de toute nécessité.

« Dans un gouvernement monarchique absolu, qui ne peut exister sans un système de privilèges, l'avantage de quelques uns est dans la privation des droits de la généralité. Les lois y sont presque toutes en faveur des corps puissans de l'état; mais enfin y a-t-il des lois? Le peuple y conserve donc des idées de justice; aussi prendra-t-on grand soin de le détourner de tout ce qui pourrait lui rappeler ses droits naturels. Si le caractère national, comme en France par exemple, est un mélange de vivacité, de justesse d'esprit et de cette sorte d'inquiétude naturelle qui décèle toutes les ressources de l'imagination, on en alimentera les besoins toujours renaissans avec de brillantes bagatelles, etc. »

« D'un autre côté on permettra à ce peuple de  
» cultiver les beaux arts.

« Ou lui parlera aussi de gloire et de récompense, mais si, par une suite d'actions d'éclat,  
» un plébéien obtient enfin du monarque un rang  
» dans l'armée, on l'appelera officier de fortune.

« Sous ce genre de gouvernement, on se contentera d'études vagues et sans but certain, et il  
» paraîtra peu surprenant qu'on y emploie les dix  
» plus belles années de sa vie à faire du grec et du  
» latin.

« Mais dans un gouvernement représentatif,  
» dans un gouvernement qui admet toutes les vertus  
» particulières aux républiques et unit à une sage  
» liberté, la stabilité inséparable de l'ordre de  
» succession au trône; sous l'empire enfin de la  
» charte constitutionnelle et d'un Bourbon, le  
» système d'éducation ne saurait être regardé avec  
» indifférence, car il faut que chaque citoyen  
» apprenne, dès sa plus tendre jeunesse, à ne  
» voir son bonheur particulier que dans le bonheur  
» général. Il faut qu'il sache apprécier l'étendue  
» de ses droits et qu'il en connaisse les  
» limites; que chez lui l'honneur, l'amour du Roi  
» l'amour des institutions viennent se confondre  
» dans l'amour de la patrie. Il faut donc que le  
» mode général d'éducation tende à faire, de

» chaque membre de cette grande famille, un bon  
» citoyen, il faut donc l'éclairer. »

L'auteur qui ne dit que peu de mots sur l'étude de l'histoire, ne parle pas de la géographie et paraît avoir principalement concentré ses idées et son travail dans la première partie de la question relative à la priorité de l'étude du français sur celle des langues mortes.

Ce mémoire est donc incomplet, outre que la division adoptée n'est pas celle qui convenait le mieux au sujet.

Mais dans les parties que l'auteur a traitées, il a déployé du talent. Son style est généralement pur. Ce mémoire a été jugé par la grande majorité supérieur au n.º 1.º Avec plus de développement et plus de méthode, c'est-à-dire, une meilleure subdivision, il aurait balancé les suffrages de la Société, qui se plait à donner à l'auteur ce témoignage d'estime,

Nous voici arrivé au mémoire couronné, à un ouvrage d'un ordre supérieur, offrant un traité complet sur la matière que l'auteur nous présente sous toutes les faces, avec tous les développemens, toutes les démonstrations dont elle est susceptible; l'œuvre d'un érudit, d'un savant plein du sujet qui l'occupait, le maniant, le pelotant en quelque sorte

de cent manières et arrivant toujours au même but par une foule de sentiers différens, appuyant ses opinions et ses principes sur les auteurs anciens et modernes, sur les considérations de religion, de morale, d'humanité, de politique, et vous offrant enfin, Messieurs, le précieux avantage de pouvoir couronner un excellent ouvrage. Je veux parler du mémoire coté n.° 4, portant cette épigraphe tirée de Montaigne :

« Entre les arts libéraux, commençons par l'art  
» qui nous fait libres. etc., etc., etc.

Ce mémoire se compose d'un préambule, de neuf chapitres et d'une conclusion. Les neuf chapitres sont intitulés :

- 1.° Considérations générales sur l'instruction publique ;
- 2.° De la faculté de raisonner chez les enfans ;
- 3.° Des procédés de l'esprit dans l'étude des langues ;
- 4.° Des avantages de l'étude préalable du français, et des inconvéniens de celle des langues anciennes ;
- 5.° Des avantages de l'étude du dessin pour les enfans ;
- 6.° Des avantages de l'étude de la géographie ;

7.° Des avantages de l'étude de l'histoire ;

8.° Des avantages des instructions morales ;

9.° Enfin, des avantages des instruction religieuses.

On conçoit d'abord que cette division est la plus lucide, la mieux adaptée à la question, et comme elle est traitée dans les huit premiers chapitres de la manière la plus large, la plus complète, avec un talent supérieur qui porte la lumière et la conviction ; vous avez reconnu, à l'unanimité, la supériorité du talent de l'auteur sur ses concurrens, et sans les erreurs graves que vous avez remarquées dans le 9.° et dernier chapitre, et que nous signalerons dans ce rapport, vous lui eussiez décerné le prix, non à la majorité, mais par acclamation malgré l'étendue de cet ouvrage.

Nous allons procéder à l'examen sommaire de chaque partie de ce volume.

« Rien n'importe plus dans l'éducation de la jeunesse, dit l'auteur à son début, que le caractère, le nombre et la classification des premiers objets de connaissance auxquels on applique ses facultés naissantes. L'éducation de l'esprit et du cœur serait incertaine sans la méthode et elle pourrait être dans ses fins plus funeste qu'une

» lumière instinctive. La méthode est l'âme des  
 » études. Fille de la science, elle sert maintenant  
 » à la propager. Après avoir porté ses premiers  
 » fruits dans les hautes régions qui l'ont engendrée,  
 » elle est venue prêter secours aux plus humbles  
 » recherches et soulager l'enfance. S'il faut  
 » aujourd'hui vingt fois moins de tems et de peine  
 » pour lui apprendre à lire et à écrire, ce n'est  
 » point que sa capacité soit plus grande qu'autre-  
 » fois, c'est que la méthode de Lancastre a mieux  
 » connu la marche de l'esprit. »

Nous nous sommes bornés à citer un court frag-  
 ment du préambule, mais nous serons forcés de  
 nous arrêter plus longtems sur le premier cha-  
 pitre intitulé : *Considérations générales sur l'ins-  
 truction publique.*

D'après son titre, ce chapitre semble n'être qu'un  
 préliminaire, en quelque sorte surabondant, et  
 cependant il offre, à lui seul, un mémoire sur la  
 question plus complet que le n.º 3 dont nous avons  
 rendu compte. On y trouve, exposé de la manière  
 la plus lucide et avec de grands développemens :

1.º Les raisons de préférer, pour les garçons,  
 à l'éducation particulière, l'instruction publique  
 ou nationale qui se présente avec l'émulation, avec  
 une méthode générale, mais éclairée, avec un

système de connaissance qui repose sur l'universalité des besoins et sur la capacité ordinaire de l'enfance ou de la jeunesse qui a un but déterminé, toujours profitable à la société, à l'état, comme aux intérêts privés des familles.

2.° Les causes qui, dans les siècles reculés, ont fait et ont dû faire donner la préférence à l'étude du latin et du grec, sur celle du français et des autres sciences indiquées dans la question.

3.° Les causes plus secondaires et plus accessoires qui résistent encore à l'introduction de la nouvelle méthode, malgré l'esprit et les besoins de l'époque.

4.° La nécessité et les avantages d'une nouvelle méthode, au moyen de laquelle les connaissances élémentaires nécessaires à tous, seraient distribuées plus généralement; qui, pour ceux qui se destinent à l'étude des classiques, faciliterait et abrégèrait cette étude, et qui, pour toutes les classes s'occuperait à former le cœur en même tems que l'esprit, et exercerait l'intelligence et le jugement autant que la mémoire.

5.° La distinction à établir dans les divers degrés de l'instruction : ici l'auteur détermine les connaissances qui appartiennent à la communauté entière, et celles qui doivent faire, pour quelques-uns, l'objet des spécialités. Les premières réclament



tous les momens de l'enfance et de la première jeunesse , jusqu'à l'âge de 14 ans. On reconnaît , dit l'auteur , qu'il est des études vers lesquelles on doit diriger en même tems et indistinctement tous les hommes , et qu'il en est d'autres vers lesquelles , à cause de leur esprit , de leur vocation ou de leur condition , quelques-uns doivent s'avancer diversement et exclusivement.

6.° L'état actuel peu satisfaisant de l'instruction populaire.

« La plus belle conquête des tems modernes ,  
 » dit l'auteur , est peut-être dans la propagation  
 » des lumières. Cependant l'instruction publique,  
 » qui doit en être l'instrument principal , semble  
 » encore organisée en faveur seulement des  
 » professions lettrées et des familles aisées ou  
 » privilégiées. On refuse l'instruction aux classes  
 » laborieuses ; il n'est point d'homme éclairé qui  
 » ne soit frappé des lacunes prodigieuses qui  
 » existent dans l'éducation secondaire. Du seuil  
 » des écoles primaires , au premier degré des  
 » études classiques , il reste à parcourir et à  
 » remplir un immense vide , où végètent incultes  
 » plus de vingt millions de citoyens , ceux-là même  
 » qui font la réalité de la nation : dans quel  
 » abandon ne laissons-nous point l'artisan , le  
 » laboureur , pour ce qui regarde son moindre

» bien-être, la vie de sa pensée, la pratique de  
 » ses véritables devoirs, c'est-à-dire, le but prin-  
 » cipal de son existence. »

7.° La nécessité de généraliser davantage l'ins-  
 truction et de la graduer selon les classes de la  
 société. Nous citerons encore à ce sujet un passage  
 du mémoire.

« La civilisation ne sera à la hauteur des lu-  
 » mières répandues dans les livres et parmi les  
 » penseurs ; elle n'aura de réalité pour les peuples ;  
 » sa durée ne sera assurée, que lorsqu' l'éducation  
 » nationale l'étendra graduellement des plus bas  
 » étages aux plus élevés, et qu'elle aura des ensei-  
 » gnemens pour toutes les conditions, pour toutes  
 » les prétentions. Il faut qu'elle comprenne toute  
 » la société ; que chaque individu participe à ses  
 » dons ; mais il importe, au-dessus de tout, qu'elle  
 » débute par les connaissances universellement  
 » applicables aux recherches ordinaires de la vie.

« En effet, au début de sa carrière sociale, il  
 » est, pour chacun de nous, quelque soit sa  
 » destinée, la vocation probable, artisan, poëte,  
 » médecin, jurisconsulte ou mathématicien ; il est,  
 » pour les citoyens en général, un certain fonds  
 » commun de connaissances qu'ils doivent pos-  
 » séder comme moyen nécessaire de toute activité  
 » réglée.

« L'instruction publique doit donc être un foyer  
» de lumières qui diverge progressivement ses  
» clartés vers tous les points de l'horizon humain.  
» c'est, pour ainsi dire, le vestibule de la civili-  
» sation.

« Nous mettons, en conséquence, au premier  
» degré, comme base de l'édifice, la lecture,  
» l'écriture et le calcul; puis la langue nationale;  
» le dessin, la géographie, l'histoire, l'arithmé-  
» tique et la géométrie élémentaire, la morale et  
» la religion, la gymnastique et quelques notions  
» sur les sciences naturelles et mécaniques.... La  
» philanthropie et la politique font un devoir de  
» les enseigner à tous, comme étant les objets de  
» connaissances les plus proportionnés au déve-  
» loppement naturel de l'esprit, ou comme biens  
» précieux et indispensables à toutes les conditions.  
» Lorsque ces connaissances seront dans toutes  
» les têtes, le germe des vertus et de bonne habi-  
» tude seront dans tous les cœurs. »

L'auteur divise la société en quatre classes :

1.° Les artisans, laboureurs, domestiques, ouvriers ;

2.° Les commerçans ordinaires, les industriels, les chefs de manufacture, les agriculteurs, etc. ;

3.° Ceux qui, sans chercher de spécialités, sans

vouloir approfondir exclusivement aucune branche de connaissances , veulent des lumières , des notions suffisantes pour goûter les douceurs de l'étude et de la lecture. Ceux aussi qui , vivant indépendans , veulent se ménager un remède à l'ennui du bon tems.

4.° Enfin , l'élite de la société ; les gardiens et les propagateurs des lumières ; les jeunes gens promis aux carrières administratives , militaires , politiques , ou qui doivent entrer dans les hautes écoles des sciences et des lettres , et puis se répandre dans les sommités de toute espèce.

L'auteur établit une division analogue dans une institution générale d'études publiques.

Il confond d'abord toutes les classes dans l'enseignement primaire qui ne doit pas nous occuper.

Il divise l'enseignement du deuxième degré en deux classes. Dans la première , qu'il appelle école secondaire populaire , on enseignerait seulement les notions de la langue française , de l'histoire , de la géographie , du dessin , de la morale , de la religion , de l'arithmétique , de la géométrie élémentaire et de la gymnastique. Ce degré d'instruction serait destiné pour la classe populaire qui doit cesser toute étude à l'âge de 12 ou 14 ans , pour se livrer au travail manuel.

Dans la seconde classe, qu'il appelle secondaire libérale, ouverte à ceux qui se destinent à l'étude des classiques, les mêmes matières seraient approfondies.

Ces mêmes connaissances, indispensables à tous, dit l'auteur, sont précisément les préliminaires obligés de l'étude des langues et des auteurs de l'antiquité. Elles sont d'ailleurs les plus propres au développement des facultés de l'enfance, plus faciles et plus agréables.

Cette analyse du premier chapitre justifiera sans doute ce que nous avons dit, qu'il forme déjà à lui seul un bon mémoire sur la question.

Chapitre II, *de la faculté de raisonner chez les enfans.*

Ce sujet, un peu abstrait de sa nature, est savamment traité par l'auteur. Ce chapitre est un petit traité sur les sensations, l'entendement; sur le mécanisme de la mémoire et du jugement et sur l'action réciproque qu'ils exercent l'un sur l'autre.

L'enfant reçoit, avec la vie animale, la vie intellectuelle et morale; il doit donc être toujours dirigé comme un être intelligent et non comme un être passif et mécanique. Il faut donc toujours observer le degré de sa conception, développer progressivement son intelligence en l'exerçant toujours sans la trop fatiguer.

Les grands mobiles qui agissent chez les enfans, selon l'auteur, sont :

La nécessité naturelle.

La curiosité ou désir de connaissances.

Le désir de société.

Le désir d'estime.

L'émulation ou désir de supériorité.

Le désir du pouvoir.

L'amour propre.

L'agrément ou désir de jouissances.

Une crainte salutaire.

Et la tendresse filiale.

« S'il est démontré, dit l'auteur, que l'enfant  
» a la faculté de raisonner; que nous avons,  
» pour l'y exciter, des mobiles aussi influens; si  
» l'on adopte qu'il est susceptible de quelque  
» contention, qu'il a déjà des désirs prononcés,  
» des défauts marquans, et que ses premières habi-  
» tudes modifient gravement la faculté de penser,  
» il faut conclure qu'il est possible de cultiver  
» directement son jugement et d'arrêter son atten-  
» tion sur la réalité même des choses et des objets  
» d'étude; sur ses devoirs et sa destinée, enfin que  
» la mémoire pure n'est point la faculté dont le  
» développement intéresse le plus. »

Dans tout ce chapitre, l'auteur démontre jusqu'à l'évidence que l'éducation des enfans, de 8 à 12 ans, doit être dirigée vers les objets à la portée de leur entendement; qu'ils puissent toujours comprendre et apprécier; vers des règles et des études qui leur forment le jugement et le cœur; et leur inculquent fortement les notions du beau, du vrai, du juste et du bien, afin qu'ils soient moins exposés à s'en écarter lorsque les passions, encore calmes et endormies, viendront à fulminer.

*Chapitre III, des procédés de l'esprit dans l'étude des langues.*

Dans ce chapitre, comme dans le précédent; l'auteur a trop multiplié ses raisonnemens, ses démonstrations, en raison de l'étendue que devait comporter son travail, il y a beaucoup de surabondance dans ces deux chapitres.

*Chapitre IV. des avantages de l'étude préalable du français.*

« Tout citoyen a besoin de connaître la langue  
» nationale; nous ne nous arrêterons point à en  
» démontrer la nécessité. Elle est utile pour tous  
» les âges, comme pour toutes les conditions.  
» Mais il n'en est point ainsi des langues mortes;  
» qui ne sont que la propriété d'un petit nombre  
» par rapport à la masse; et cela seul suffit pour

» autoriser et commander la priorité du français  
 » dans l'enseignement public. Il serait en effet ri-  
 » dicule de penser, qu'il fut plus important, soit  
 » pour les recherches de la vie, soit pour la meil-  
 » leure direction de l'esprit humain, d'apprendre  
 » d'abord plutôt une langue qui ne se parle plus,  
 » que celle que nous employons en tous tems. La  
 » prééminence du français est incontestable quant  
 » à l'utilité pratique, quant au développement de  
 » l'intelligence, quant à l'agrément et aux jouis-  
 » sances que procure l'étude ou la lecture des pages  
 » sublimes du génie. C'est dans cette langue et  
 » par elle que nous commençons et continuons à  
 » penser, à parler et écrire; elle sert comme de  
 » préliminaire à toutes les sciences, d'instrument  
 » universel à l'activité de la pensée. Enfin, elle est  
 » l'introduction obligée de l'étude méthodique du  
 » latin et du grec.

« Le but d'une bonne éducation est de meubler  
 » le plutôt possible l'entendement d'idées justes  
 » et claires, de multiplier les comparaisons, les  
 » rapports; d'épurer les affections, de les diriger  
 » ou de les réprimer, de façon que, tout à la fois,  
 » les lumières de l'esprit et les sentimens du cœur  
 » concourent à l'accomplissement des devoirs.

« Or, quelle que soit la capacité d'un enfant, si  
 » l'on vise à lui former le jugement, si l'on veut



» qu'il pense, qu'il reçoive des impressions dur-  
» rables, c'est de lui offrir les pensées, le texte,  
» le sujet de son application sous des termes dé-  
» finis et familiers; sous la forme la plus naturelle;  
» c'est de lui parler sa langue maternelle.

« L'on pense communément aujourd'hui et  
» l'expérience montre que l'étude prématurée des  
» langues anciennes tend à altérer le jugement,  
» annihiler ou refroidir l'imagination, égarer le  
» goût, surcharger la mémoire sans profit pour  
» l'esprit et retarder la réflexion.

« Sous le régime actuel des études classiques,  
» dit ailleurs l'auteur, la jeunesse est transplantée  
» par la pensée, dès le plus bas âge, dans l'anti-  
» quité. Elle n'a point eu le tems de regarder  
» d'abord autour d'elle, ni pour ce qui s'y passe,  
» ni pour ce qui s'y est passé, ou, si elle y a jeté  
» un coup - d'œil rapide et vague, elle n'a rien  
» aperçu de semblable aux scènes des siècles  
» reculés.

« C'est ainsi que nous demeurons exilés de la  
» patrie jusqu'à 18 ou 20 ans, étrangers, à la  
» manière d'être actuelle, aux annales des tems  
» modernes et de la nation elle-même. On nous  
» parle de liberté à la façon des Athéniens ou des  
» Romains, de mœurs à la façon de Sparte. On

« fait un cours de religion dans la mythologie et  
» les métamorphoses d'Ovide.

« Des associations d'idées dangereuses , des  
» croyances morales puisées dans la vie des nations  
» libres , mais turbulentes , guerrières , à esclaves ,  
» ne doivent point présider au développement des  
» facultés de la jeunesse du 19.<sup>e</sup> siècle.

« Plus loin , l'auteur observe que la méthode et  
» l'ordre des objets d'étude qui convenaient à des  
» hommes échelonnés par des corporations , sé-  
» parés par des privilèges , ne peut plus s'accorder  
» aux exigences d'une société industrielle et com-  
» merciale , où les emplois sont accessibles à tous ;  
» où les citoyens sont égaux devant la loi , et où  
» le vrai savoir achève la liberté individuelle. Si  
» cet état de choses exige la combinaison de  
« nouvelles branches d'étude avec les anciennes ,  
» il faut considérer le caractère de chacune d'elles  
» et examiner leurs droits à la priorité d'ensei-  
» gnement. Or il paraîtra évident que l'utilité d'un  
» cours élémentaire de morale et de religion est  
» flagrante , que ce cours doit devancer l'empire  
» de l'habitude et des passions ; que le dessin , la  
» géographie , l'histoire et la langue nationale sont  
» également d'une nécessité première et qu'elles  
» suffisent largement à la capacité de l'enfance. »

### Chapitre V, *Dessin.*

« Tous les genres de dessin, dit l'auteur, servent à donner à l'œil plus de rectitude et de sûreté, et à la main une certaine dextérité, cette promptitude et cette justesse d'exécution si précieuses pour la pratique des beaux arts et pour les choses de la vie commune.

« L'étude du dessin est à la portée des enfans ; elle ne suppose que la curiosité, le penchant à l'imitation, l'exercice des sens et les notions d'espace et d'étendue, de surface et de volume ; elle est plus utile, plus facile que l'étude des langues mortes et plus agréable aux enfans. »

Cette courte citation nous a paru suffisante pour donner une idée de ce chapitre.

### Chapitre VI, *Géographie.*

« La géographie, dit l'auteur, est encore une de ces connaissances élémentaires qui conviennent à tous les membres de la communauté et dont l'ensemble forme l'introduction inévitable aux spécialités littéraires ou scientifiques ; elle est à la portée de l'enfance, et d'une étude, sinon agréable, du moins peu pénible. Elle dépend beaucoup des sens et fait voir, par les yeux et sans fatigue, la situation des villes et des provinces ; elle est d'ailleurs indispensable au commerce et à l'industrie. »

Le dessin facilite l'étude de la géographie; celle-ci, à son tour, facilite l'étude de l'histoire, qui fait l'objet du chapitre suivant.

Chapitre VII, *L'histoire.*

Nous laisserons parler l'auteur.

« L'histoire, considérée sous toutes ses faces  
» et modifiée dans son enseignement selon le  
» point de vue sous lequel on l'envisage, offre  
» des conseils, des lumières à tous les âges, à  
» tous les esprits, à toutes les conditions. C'est  
» un cours d'expériences pour les individus comme  
» pour les gouvernemens. Elle profite aux mœurs,  
» à la politique, aux sciences et aux arts. Par elle  
» les générations qui précèdent lèguent à celle qui  
» suivent plus de moyens d'être heureux, en leur  
» indiquant les principes, les fausses directions ;  
» elle les encourage aussi dans la bonne voie. A  
» mesure que les hommes se civilisent l'histoire  
» doit donc devenir plus populaire : car, selon  
» qu'ils ont plus de liberté, les leçons de l'histoire  
» leur deviennent plus utiles. Les ressorts poli-  
» tiques, étant alors plus compliqués et dépendans  
» d'un plus grand nombre de volontés isolées,  
» il importe que chaque puissance concourante  
» trouve un régulateur dans l'expérience anticipée  
» des phénomènes politiques. »

Sous le rapport de son utilité pratique, l'auteur

divise l'histoire en trois branches; savoir : son utilité morale, son utilité scientifique et son utilité politique.

« Les leçons de l'histoire, dit-il, ont une utilité  
» éminemment morale; ce n'est même que sous  
» le rapport moral que son étude convient à la  
» jeunesse et à la plupart des classes de la société.  
» Condillac considère l'histoire comme un recueil  
» d'observations qui offre, aux citoyens de toutes  
» les classes, des vérités relatives à eux. Si nous  
» savons y puiser les choses à notre usage, nous  
» nous éclairons par l'expérience des siècles  
» passés. Il ne s'agit donc pas de ramasser tous  
» les faits et d'en charger la mémoire de l'élève;  
» il y a un choix à faire.

« Il est très-utile que l'enfant apprenne de  
» bonne heure l'histoire universelle, abrégée, élé-  
» mentaire, en un mot faite pour son âge. Il  
» importe pour ses recherches ultérieures qu'il  
» connaisse les limites des grandes contrées his-  
» toriques, qu'il en parcoure les grandes divisions,  
» et qu'il en conserve le souvenir par la chro-  
» nologie; qu'il sache la durée d'un empire, d'un  
» règne, les noms et les faits mémorables, etc. »

Ce chapitre est intéressant. Les argumens de l'auteur sont appuyés de citations tirées de Loke, Nicole et Rollin. La pureté de ses intentions, la

justesse de ses vues se remarquent dans son plan de n'enseigner l'histoire, aux enfans de 8 à 14 ans, que sous le rapport moral, et, à cet effet, de rédiger une histoire universelle élémentaire à l'usage de ce premier cours d'histoire. Ce chapitre et les deux précédens nous ont paru traités de la manière la plus satisfaisante et renfermés dans des dimensions convenables.

Chapitre VIII, *Morale.*

« Toutes les vérités s'enchaînent et s'éclairent;  
» toutes les sciences humaines ne forment, en  
» quelque sorte, qu'un corps de doctrine; ainsi  
» toutes les études se tiennent.

« En effet, l'histoire, telle que nous l'avons  
» considérée, n'est plus, à beaucoup d'égards,  
» que la morale en action. L'homme, si introu-  
» vable individuellement, se montre là dans toute  
» sa grandeur, dans toute sa misère. Cependant  
» l'histoire est un vaste arsenal où le bien et le  
» mal sont rassemblés et confondus, il faut donc,  
» aux écoliers, un guide, des développemens et  
» des commentaires : il leur faut des instructions  
» de morale.

« La morale est le patrimoine des peuples  
» comme la liberté, dont elle est la lumière et la  
» force : c'est un bienfait pour tous : elle fait la

» sécurité de la civilisation. Il serait donc unique  
» et dangereux de la refuser plus longtems aux  
» classes productives, ou de priver le jeune âge  
» de ses leçons, en la réservant pour la fin des  
» études classiques ou en la confiant à l'école du  
» monde. Il ne peut y avoir de spécialités pour  
» son enseignement, car elle appartient à l'uni-  
» versalité des êtres raisonnables.

« Observons qu'il ne s'agit point ici de philo-  
» sophie morale, ni de théories, de systèmes, ni  
» de spéculations théologiques; mais seulement  
» de parler aux enfans de leurs obligations comme  
» fils, comme amis, inférieurs, prochains; de  
» leur montrer ce qui est mauvais ou bon dans  
» leur conduite ou leur caractère. Remarquons  
» aussi que toutes les instructions qu'on leur fera  
» seront toujours l'induction nécessaire des pré-  
» mices fournies par les évènements historiques :  
» car nous entendons ici un cours de morale  
» compris dans un cours d'histoire : or l'histoire  
» raconte ce que sont les hommes : la morale  
» enseigne ce qu'ils doivent être. L'une dit leurs  
» actions et l'autre leurs devoirs.

« Il importe qu'une expérience anticipée, re-  
» cueillie dans des leçons méthodiques sur la  
» science des devoirs et des vrais biens, vienne

» garantir les enfans contre les préjugés et les  
» passions.

« Il faut que les préceptes d'une raison désin-  
» téressée soient, pour ainsi dire, enracinés dans  
» nos ames, avant que le langage des affections et  
» des désirs, qui doivent nous égarer, obscurcisse  
» cette faculté directrice, sans laquelle il n'y a  
» plus que hasard et incertitude dans la conduite  
» de l'homme.

« Il est un âge de la vie, âge unique, où l'ame;  
» encore vierge et pleine de vigueur, s'entrouvre  
» au bien ou au mal avec une égale soumission:  
» Elle reçoit la destinée de la bonne ou de la  
» mauvaises éducation. Point de milieu, l'ivraie,  
» y germera si l'on n'y cultive le bon grain, et il  
» suffit d'assurer la croissance de l'un pour étouffer  
» l'autre. »

Ces courtes citations, cette faible esquisse des excellens principes, que l'auteur développe dans 46 pages de son ouvrage, peuvent, néanmoins, donner une idée assez juste de ce huitième chapitre, auquel on peut cependant reprocher d'être quelque fois abstrait et plus souvent prolix.

Chapitre IX, *des avantages des instructions religieuses.*

Nous voici enfin arrivé au dernier chapitre de



ce volume, et cependant il nous semble que la partie la plus délicate, la plus difficile de notre tâche est encore à remplir; car ici l'éloge et la critique ne peuvent, non seulement être distribués qu'avec la plus grande circonspection, mais ils doivent encore être subordonnés à des considérations, en quelque sorte étrangères au mérite littéraire de l'ouvrage.

Jamais, Messieurs, on ne vous verra sanctionner de votre suffrage de brillans paradoxes, d'éloquens sophismes, comme l'a fait l'académie de Dijon, en 1750, en faveur du philosophe de Genève. Vous voulez essentiellement, dans les productions que vous demandez aux concurrens, des pensées justes, saines, d'une application avantageuse à la société et en matière de religion; surtout, vous ne voulez rien admettre d'équivoque, rien qui puisse donner matière à controverse, rien enfin qui ne tende directement à propager la religion catholique.

C'est d'après ces principes religieux et par les raisons que j'expliquerai bientôt, que vous avez retranché, du mémoire, ce neuvième chapitre, à l'exception du début que nous transcrivons ici.

« L'enseignement de la morale serait imparfait, »  
» s'il ne consistait que dans la connaissance des »  
» obligations qui lient les hommes entre eux, dans

» l'examen des mobiles primitifs d'action et dans  
» la recherche des maximes de sagesse pratique ;  
» il doit comprendre aussi les grandes vérités re-  
» ligieuses.

« Si la morale est gravée dans toutes les ames,  
» si elle repose sur la constitution de l'universalité  
» des hommes, le sentiment religieux n'en est pas  
» moins inhérent à notre nature. Comme elle, il  
» a besoin des lumières d'une éducation artificielle  
» pour se développer d'une manière profitable  
» aux choses humaines ; mais il n'est pas plus que  
» la morale, le fruit de l'éducation. Il surnage au  
» milieu de la barbarie malgré l'abrutissement  
» de notre espèce. Il n'est le résultat ni des pré-  
» jugés, ni de l'intérêt : loin delà, les préjugés  
» l'altèrent, l'intérêt l'avilit.

« On peut voir, dans les obligations, de la  
» morale, dans sa légitimité, comme arbitre de  
» notre conduite, une garantie suffisante pour le  
» bonheur des individus et le maintien des so-  
» ciétés.

« Toutefois, si ses enseignemens nous donnent  
» des règles de conduite ; si nos devoirs y sont  
» définis, nombrés, classés de manière à éclairer  
» la pratique de la sagesse, la croyance sincère et  
» réfléchie en un Dieu, ne donne-t-elle pas une  
» nouvelle énergie à ces principes ? N'est-ce

» point elle qui tient ces règles présentes à la  
 » pensée? La morale préside aux mœurs et les  
 » règles, plus encore par la raison que par le  
 » sentiment : or, l'on sait combien le sentiment a  
 » plus d'empire sur nos actions que le raison-  
 » nement. Elle a donc besoin d'être mue, vivifiée  
 » sans cesse de bonne heure par une haute pensée  
 » qui s'empare solennellement de l'intelligence,  
 » remplit notre sensibilité de chaleur et de vie,  
 » et la fasse palpiter de résignation et de charité.

« Sans la religion la morale est triste, difficile,  
 » incertaine dans ses bienfaits, comme la loi est  
 » tyrannique, impuissante sans la justice; et, en  
 » effet, la morale s'explique par la religion, comme  
 » la loi par la justice. Le sentiment religieux est  
 » donc le complément nécessaire de la morale :  
 » il fait la vraie force des hommes dans les grands  
 » revers; il leur sert de frein au milieu des pros-  
 » pérités mondaines; il nous console au déclin  
 » de nos jours; il affermit et dirige nos premiers  
 » pas dans la carrière. »

Ce début annonce des intentions pures, louables,  
 éminemment religieuses, mais le mode d'appli-  
 cation ou plan d'exécution, tracé ensuite par  
 l'auteur, vous a paru erroné et susceptible de  
 produire de fâcheux résultats dans la pratique.

Et d'abord l'auteur ne se borne pas à blâmer l'esprit d'intolérance et de fanatisme, et les excès qui lui sont attribués, il semble vouloir exclure les ecclésiastiques de l'enseignement, même de celui qui doit composer le cours de religion.

Il va beaucoup plus loin encore, et prétend borner ce premier cours de religion à des principes généraux et fondamentaux qu'il qualifie de religion naturelle et en bannir l'enseignement du dogme.

Or cet enseignement de la religion naturelle ferait probablement plus de déistes que de catholiques.

Et, en effet, Messieurs, quand on considère que les quatre cinquièmes, environ, de la population borneraient leurs études au deuxième degré d'instruction qui nous occupe, et rentrerait dans la société avec des notions religieuses incomplètes et pouvant se détacher du catholicisme, il est permis de craindre que cet enseignement n'amène l'affaiblissement progressif de la religion de nos pères. Telle n'était pas sans doute la pensée de l'auteur, si l'on en juge par le passage suivant, extrait de ce même chapitre.

« Les apôtres du culte chrétien nous invitent à ne rien admettre sans examen. Ils enseignent,

» mais ils ne commandent pas; ils veulent que  
 » nous jugions tout par nous-mêmes : d'après une  
 » telle latitude n'est-il pas certain que la doctrine  
 » de Jésus-Christ paraîtra toujours à l'homme  
 » juste comme la plus sublime expression des plus  
 » précieuses vérités, et qu'elle continuera, sans  
 » l'ardeur du prosélytisme et l'aigreur de l'in-  
 » tolérance, cette carrière d'éternité que la  
 » providence réserve tôt ou tard aux institutions  
 » qui tendent au bonheur du genre humain. »

Mais d'après le plan de l'auteur, et en divisant  
 ainsi l'enseignement religieux, il n'offrirait plus  
 d'ensemble; les jeunes gens, qui s'attacheraient  
 plus particulièrement aux préceptes du maître,  
 pourraient négliger les autres; considérer ceux-là  
 comme suffisans et complets, et se nourrir ainsi  
 d'une religion naturelle qui préparerait, nous le  
 répétons, une génération de déistes.

Dans toute construction on doit, sans doute,  
 commencer par la base; mais de même que dans  
 une leçon de dessin on commence par esquisser  
 tout ce qui doit en faire l'objet, afin d'en présenter  
 l'ensemble à l'élève pour qu'il se renferme toujours  
 dans les dimensions de son travail; dans une ins-  
 truction religieuse, il paraît convenable et néces-  
 saire d'offrir au néophyte avec les idées générales,  
 les principes, les règles et les dogmes de la religion

positive qu'on doit lui enseigner. En lui présentant ainsi l'ensemble, on évite qu'il puisse prendre la partie pour le tout, la fondation pour l'édifice; sauf cependant à graduer cet enseignement selon la force de son intelligence.

Au surplus, Messieurs, il n'en est pas de ces mémoires sur l'éducation comme de beaucoup d'autres, et, par exemple, de ceux sur l'agriculture; ceux-ci sont destinés à éclairer les individus sur leurs intérêts particuliers; c'est donc au milieu de la population que doivent se répandre les lumières qu'ils renferment pour produire les résultats désirés, parce que ces résultats dépendent uniquement des volontés individuelles. Les mémoires qui nous occupent, au contraire, ne produiraient aucun résultat s'ils n'agissaient que sur les individus, ou même sur les masses, parce que les changemens, invoqués comme utiles et nécessaires, dépendent uniquement du gouvernement, ou du moins des chefs de l'instruction, des hauts fonctionnaires qui en dirigent la morale et en méditent les améliorations. C'est donc là qu'il faut élever nos vœux et les résultats de ce concours; or, si l'on parvient à obtenir qu'un second degré d'enseignement, qui comprendrait l'étude de la langue nationale; le dessin, les élémens de la géographie, de l'histoire, et un cours de morale et de religion, soit

organisé à l'usage de tous les enfans mâles indistinctement de l'âge de 8 à 13 ans, le procès sera gagné. Quant à l'étendue et à la direction du cours de religion nous pouvons nous en reposer sur la sollicitude du gouvernement, sans nous mettre en peine du mérite, des erreurs, ou des vices des différens plans qui pourraient lui être soumis sur cet objet important. Notre sécurité, à cet égard, doit être d'autant plus grande que nos Rois sont les défenseurs nés de la religion, comme les protecteurs de toutes nos libertés religieuses, civiles et politiques.

Après avoir écarté, de ce mémoire n.º 4, le neuvième chapitre, à l'exception du début ci-dessus rapporté, il vous restait, Messieurs, à prononcer sur le mérite de l'ouvrage, ainsi purgé de ce qui le viciait.

Cet ouvrage excède de beaucoup les bornes d'un simple mémoire; l'auteur ne l'a pas ajusté à la mesure de la question proposée, ni à celle ordinaire d'un concours académique. Des chapitres entiers peuvent être considérés comme surabondans. De la prolixité, de la redondance, des idées abstraites et métaphysiques sont les défauts que vous lui avez reprochés.

Mais, Messieurs, les chapitres surabondans

allongent l'ouvrage sans le déparer. Quant aux longueurs, on peut dire seulement que l'auteur avait, à sa disposition, une source intarissable de connaissances et d'érudition, et qu'il y a puisé avec profusion; d'ailleurs s'il a trop multiplié les raisonnemens, les citations et les démonstrations, c'est qu'il avait à combattre une routine profondément enracinée, que l'on ne peut détruire que par de longs efforts et par des coups redoublés, qui, après l'avoir ébranlée, ne laissent pas reprendre son à plomb et se raffermir sur son antique base.

Au surplus, la division, l'ordre, la méthode; le style pur, élégant, toujours soutenu de ce mémoire; la manière complète, lumineuse, savante, dont il traite la question, le placent infiniment au-dessus des trois autres.

En conséquence vous avez décidé, dans votre séance du 20 de ce mois, que le prix serait décerné à son auteur,



EXTRAIT

DU DISCOURS COURONNÉ

SUR CETTE QUESTION

PROPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ARRAS,

*Serait-il avantageux de commencer l'enseignement des sciences pour les enfans, à leur sortie des écoles primaires, par l'étude de la langue française, du dessin, de la géographie, de l'histoire, et de renfermer, dans cette dernière, un cours de morale et de religion, en renvoyant à une autre époque, c'est-à-dire, quand les enfans auraient atteint au moins l'âge de 12 ans, l'étude des langues latine et grecque ?*

*Quels seraient les avantages ou les inconvéniens de cette nouvelle méthode ?*

---

Entre les arts libéraux, commençons par l'art qui nous fait libres. Elles servent toutes voirement en quelque manière à l'instruction de notre vie et à son usage, comme toutes autres choses y servent aussi en quelque manière; mais choisissons celle qui y servent directement et professoirement.

MONTAIGNES. Ch. 25 Liv. 1<sup>er</sup>

---

RIEN n'importe plus dans l'éducation de la jeunesse, que le caractère, le nombre et la classi-

fication des premiers objets de connaissances auxquels on applique ses facultés.

L'éducation de l'esprit et du cœur serait incertaine sans la méthode, et elle pourrait être dans ses fins plus funeste qu'une lumière instinctive. La méthode est l'ame des études. Fille de la science, elle sert maintenant à la propager. Après avoir porté ses premiers fruits dans les hautes régions qui l'ont engendrée, elle est venue prêter secours aux plus humbles recherches et soulager l'enfance. S'il faut aujourd'hui vingt fois moins de tems et de peine pour apprendre à celle-ci à lire et à écrire, ce n'est pas que sa capacité soit plus grande qu'autrefois, c'est que la méthode de Lancastre a mieux connu la marche de l'esprit.

On peut voir deux méthodes dans l'instruction publique, l'une qui regarde l'enseignement des objets de nos connaissances; l'autre leur classification d'après l'importance, la facilité, l'agrément, mais principalement d'après leur rapport avec la marche de l'entendement.

Cette seconde méthode subordonne la nature des objets d'étude au développement de nos facultés: elle fait entrer dans les combinaisons les données morales; elle a égard aux nécessités sociales; elle a quelque chose d'accidentel de véritable selon les pays et les tems,

L'autre méthode, plus importante, puisqu'elle mène aux découvertes et guide le génie dans les sciences élevées, consiste seulement, si on l'applique à l'éducation élémentaire, à enseigner un sujet donné par la voie la plus facile, la plus courte, la plus propre à frapper l'esprit, et à y manifester, dans tout leur jour, les vérités qu'il s'agit de faire connaître. Elle procède du connu à l'inconnu ; elle enchaîne les connaissances individuelles de manière à rendre toutes choses faciles à acquérir et à satisfaire la raison.

Mais si cette méthode préside continuellement à l'enseignement, si elle centuple les forces de la pensée dans tous les périodes de la vie, la méthode précédente n'en est pas moins digne de nos investigations. C'est elle qui décide de la bonne direction de nos facultés ; car l'enseignement est subordonné à la classification des objets d'étude. Si donc cette classification est fautive, inconsidérée, un maître habile a beau employer une méthode raisonnée, la matière qu'il traite étant, par elle-même, hors de la portée de ses disciples, il n'y a plus de proportion entre la capacité relative de l'esprit et les idées qu'on veut lui communiquer, et de là résultent tous les inconvénients, les dangers même que nous signalerons bientôt.

Cette classification, une société savante et amie

de la jeunesse n'a pas dédaigné d'en faire l'objet d'une question de concours, en proposant de démontrer à quelles connaissances doit être accordée la priorité d'enseignement pour les enfans à leur sortie des écoles primaires, et s'il serait plus avantageux de continuer le système adopté et suivi jusqu'ici, que d'y substituer au moins, jusqu'à ce que les enfans aient atteint l'âge de 12 ans, un nouvel ensemble d'objets d'étude déterminés.

Cette question intéresse les progrès ou le maintien des lumières, comme le bien-être de l'enfance.

Puisqu'il s'agit d'apprécier un nouveau mode d'enseignement, il importe de se demander d'abord l'origine de l'ancien, quel il a été, quel il est, afin de fixer sa valeur, rendre plus nette la comparaison qu'ils *impliquent* entre eux et déterminer les conditions principales d'un bon système.

Quand le sombre voile d'ignorance qui couvrait nos contrées, après l'invasion des barbares, commença à se *dissiper* parmi nous, ce ne fut qu'à l'aide des restes littéraires de l'antiquité que l'on put espérer de rappeler l'éducation sur la terre. Les livres grecs et latins étaient la seule source des lumières, et la première *sécurité* de l'avenir était dans la connaissance de ces précieux débris. Il importait d'initier d'abord des adeptes et ensuite

l'élite de la jeunesse, ou plutôt des privilégiés aux lettres romaines et grecques. On leur dévouait toute une vie : comme c'était d'ailleurs le sanctuaire unique de la science humaine, il fallait bien s'y appliquer dès la plus tendre enfance. Nous n'avions qu'un idiôme grossier et point de littérature. Il ne s'agissait point d'étudier d'abord la langue nationale; elle n'existait pas. C'était pour la former qu'on travaillait : la nation n'avait pas de sciences positives applicables à des relations actives et étendues : ses relations se bornaient aux pays limitrophes, et l'industrie et le commerce étaient encore à naître. On ne demandait alors que des érudits consacrés à l'héritage des trésors de l'antiquité. En un mot, pendant des siècles on rechercha des moyens et non un but.

La seule chose à faire était donc de jeter l'enfance, dès le premier éclair d'entendement, dans l'étude des langues anciennes, de leurs chefs-d'œuvres et de tout ce qui touchait les mœurs, les usages, les institutions des tems reculés. Autour d'eux il n'y avait ni mœurs, ni institutions protectrices, ni annales, ni langue épurée. Ce n'était que ténèbres : mais de vastes clartés brillaient au-delà des débordemens qui ensevelirent l'antiquité. Pourquoi les instituteurs auraient-ils recherché à quelles études appartenait la priorité

d'enseignement, puisqu'il n'y en avait pas d'autres pour eux que celle des langues? Que devenaient ces enfans, si l'on attendait la jeunesse pour les livrer à cette étude?

On ne pensa donc pendant longtems ( j'oserais dire jusqu'à ces derniers tems ) que par l'antiquité. Le droit romain présidait à la justice nationale. Les savans n'écrivaient qu'en latin les contrats civils, les transactions ordinaires, les prières, tout se rapporte à une langue qu'on ne parlait pas, et par laquelle, cependant, la lumière se transmettait. Cet état de choses persévéra à certains égards jusqu'au siècle de Louis XIV.

Précédemment nous n'avions eu qu'une littérature informe. Toutefois nos collèges, à peu près tels que les trouva la révolution, furent établis sous les auspices de ces derniers vestiges de la domination romaine, et l'on sent quelle direction ils durent prendre par la seule influence de ces usages.

L'ancienne prééminence du latin, on le voit par l'histoire, était due à l'état actuel de la civilisation; mais si alors les circonstances autorisaient à mettre les langues anciennes au premier rang parmi les connaissances élémentaires; on peut déjà préjuger que ces motifs n'existant plus en aucune façon pour

nous, il semblerait plus raisonnable de *ramener* leur enseignement à la place secondaire déterminée par leur degré d'importance actuelle.

Il est en effet digne de remarque que ce rang et cette importance ont paru décliner selon le perfectionnement des institutions et des sciences, le nivellement des classes, et surtout en proportion des progrès de la langue et de la littérature nationales. Par ces causes nous voyons que l'on sentit, peu à peu, l'utilité de la connaissance précoce de la langue maternelle; que l'on fut tenté de mettre nos beautés littéraires dans les mains des premiers étudiants; que l'admiration de l'antiquité fut moins exclusive; que l'on se rapprocha des choses présentes, et que les leçons tendirent vers une application plus directe aux occupations préférées de l'esprit et aux chances ordinaires de cette vie. Les besoins de la vie devenant plus pressans à mesure que la civilisation *atteignait* les étages subalternes, on comprit qu'il fallait être plus avare du tems, moins prodigue des jeunes années. Les méthodes, quoique toujours fausses ou longues, se dégagèrent des difficultés factices, des vaines subtilités et des absurdes argumentations scholastiques.

Bien que depuis 30 ans le système précédent n'ait pas cessé de se maintenir, il subit cependant

encore des modifications partielles. L'histoire, la géographie se sont introduites spécialement dans les études classiques, ainsi que les mathématiques élémentaires et spéciales. Les chefs-d'œuvres de la langue nationale sont indiqués à la jeunesse comme d'autres modèles.

Cependant les premières années restent sacrifiées aux rudimens, à la recherche des mots. Le latin et le grec conservent la priorité dans l'enseignement. L'enfant, retenu pendant 10 à 11 ans dans la sphère des mots, de la construction, des règles, etc., de langues qu'on ne parle plus, sollicité d'ailleurs par des opinions et des mœurs essentiellement positives, par les prodiges des sciences exactes et la tendance vers les applications, se sent dans une fausse position et réclame une direction plus conforme au tableau mouvant dans lequel il reçoit incessamment des impulsions opposées au régime des classes.

Cet aperçu rapide montre suffisamment que rien n'autorise l'immobilité de la classification des objets d'enseignement. Si le système général d'éducation s'est vu modifié successivement, selon les besoins et les institutions de la société, par la seule force des choses; si de nouvelles connaissances sont intervenues comme objets indispen-



sables d'exercices élémentaires, faudra-t-il toujours conserver la priorité d'enseignement aux langues mortes, leur accorder les prémices de l'entendement? Parmi les branches d'étude indispensables n'en est-il pas de plus propre au jeune âge?

Dans l'acception la plus étendue, l'éducation doit se proposer ce but : aider et hâter le développement de toutes les facultés de l'esprit, de toutes les affections bienveillantes du cœur ; assurer au corps toutes les conditions les plus efficaces de la croissance, conserver ou faire naître, entre tous les élémens constitutifs de l'ame et du corps, cette heureuse harmonie qui nous prépare une égale facilité à embrasser spécialement plus tard telle ou telle direction particulière et faire concourir graduellement toutes nos jouissances aux nécessités, aux fins ordinaires, à la dignité et au bonheur des hommes dans toutes les conditions.

Les institutions les plus diverses ont varié avec les opinions et les besoins des peuples. Tout s'est renouvelé avec les nouvelles générations, excepté l'enseignement de nos écoles, dont le simple bon sens découvre le défaut de solidité et l'insuffisance. On sent aujourd'hui le besoin d'un système d'éducation universelle basé sur ce principe, qu'il faut de l'éducation pour tout être humain, et coordonnée dans ses degrés, dans ses

modés, d'après la différence et les rapports des rangs et des conditions, d'après les besoins de chaque individu de chaque classe et aussi d'après les exigences plus sérieuses des nations elles-mêmes. On établit une distinction pleine entre les connaissances qui appartiennent à la communauté entière et celles qui doivent faire, pour quelques uns, l'objet de spécialités : les premières réclamant tous les momens de l'enfance et de la première jeunesse, les secondes s'adressant à l'âge suivant, à la réflexion mûrie. On reconnaît qu'il est des études vers lesquelles on doit diriger, en même tems et indistinctement, tous les hommes, et qu'il en est d'autres vers lesquelles, à cause de leur esprit, de leur vocation ou de leur condition, quelques uns doivent s'avancer diversement et exclusivement. Il était pressant, en effet, de comprendre qu'au lieu de recruter, dans les collèges, des savans, des artistes, des érudits, il faut y chercher des hommes éclairés et propres à tout ce qui est bon, en un mot, utiles et sages. Les études premières ne doivent viser qu'à préparer aux spécialités de toute espèce, et les exercices littéraires doivent y être combinés avec les sciences, en proportion de leur utilité et de leurs difficultés.

Déjà l'on a mis, au nombre des études classiques,

le dessin, la géographie, l'histoire, les mathématiques spéciales, la physique et la chimie élémentaire, etc. Mais ce n'est pas vers les collèges seuls qu'il faut porter les améliorations. La société exige de nouvelles créations.

Pour imprimer aux classes inférieures le mouvement heureux qui s'est accompli dans les sommités ou dans les degrés secondaires du corps social, il est urgent de fonder de nouveaux établissemens d'éducation nationale. Examinons succinctement l'état actuel de l'instruction populaire. Il n'est point d'homme éclairé qui ne soit frappé des lacunes prodigieuses qui existent dans l'éducation secondaire. Du seuil des écoles primaires, au premier degré des études classiques, il reste à remplir un vide immense ou végètent incultes, incertains, plus de vingt millions de citoyens, ceux-là même qui font la réalité de la nation. Dans quel abandon ne laissons-nous point, je ne dis pas l'élite de la jeunesse, pour ce qui regarde la moralité et la religion, la bonne culture du jugement, la connaissance des lois naturelles et de sa propre constitution; mais l'artisan, le laboureur, pour ce qui regarde son bien-être, la vie de sa pensée, la pratique de ses véritables devoirs, c'est-à-dire, le but principal de son existence. On semble n'avoir établi des écoles

primaires que pour rendre palpable, à la majorité de la nation, l'avilissement intellectuel et moral dans lequel elle végète.

La civilisation ne sera à la hauteur des lumières répandues dans les livres, elle n'aura de réalité pour les peuples, elle n'existera, dans toute l'acception du mot, que lorsque l'éducation nationale s'étendra graduellement des plus bas étages aux plus élevés, et qu'elle aura des enseignemens pour toutes les conditions, pour toutes les prétentions. Il faut qu'elle comprenne toute la société, que chaque individu participe à ses dons; mais il importe, au-dessus de tout, qu'elle débute par les connaissances universellement applicables aux recherches ordinaires de la vie. Il est, pour les citoyens en général, un certain fonds commun de connaissances, qu'ils doivent posséder comme moyen nécessaire de toute activité réglée. L'instruction publique doit donc être un foyer de lumières qui *diverge* progressivement ses clartés vers tous les points de l'horizon humain.

Le premier degré (l'enseignement primaire) se borne à la lecture, l'écriture, le calcul, c'est-à-dire, aux élémens nécessaires à toutes les investigations futures de l'esprit humain.

Le deuxième degré renferme les connaissances

suivantes. La langue nationale, le dessin, la géographie, l'histoire, la morale, la religion, l'arithmétique, la géométrie élémentaire et la gymnastique.

Ce programme comprend encore des études utiles, indispensables à la communauté entière; mais à des degrés et sous des rapports fort différents. Ainsi la langue française, l'histoire, la géométrie ne sauraient être développées et approfondies pour la classe populaire, comme pour les jeunes gens destinés aux études classiques ou à des fonctions importantes. Les notions élémentaires de ces sciences seraient données par la méthode la plus synthétique dans une *école secondaire populaire*.

Les mêmes matières seraient plus approfondies, enseignées avec plus de rigueur et d'étendue dans une *école secondaire libérale*. Les élèves sortiraient de cette école avec des connaissances acquises suffisantes pour leur vocation, après ce cours d'études qui ne les tiendrait que jusqu'à l'âge de 14 ans au plus.

Une troisième école, que nous appelons préparatoire, prendrait les élèves à 14 ans, et aurait, pour objet, la continuation des sciences mathématiques et le commencement de l'étude des langues anciennes. On s'y perfectionnerait aussi

dans la langue et la littérature nationales. Elle s'arrêterait dès que les étudiants auraient entendu, expliqué les classiques de troisième, et posséderaient assez de mathématiques pour être admis aux écoles spéciales militaire, maritime, forestière, polytechnique, etc.

La quatrième école, enfin, que nous nommons *classique*, recevrait les jeunes gens, qui, se destinant à la haute littérature, doivent continuer l'explication des auteurs anciens, étudier les beautés et le génie des lettres latines et grecques, faire un cours de logique, de rhétorique, de philosophie; les jeunes candidats de l'école polytechnique, qui veulent achever de s'affermir dans les sciences exactes pour les examens, prendre, en attendant, une plus profonde idée des belles-lettres, et réfléchir sur l'analyse de la grammaire générale et sur l'art de parler.

Ce dernier degré de l'instruction publique comprendrait ce qui reste à faire dans nos collèges pour le latin et le grec après la troisième, les dernières leçons des mathématiques spéciales pures exigées pour l'admission à l'école polytechnique, un cours de physique, d'astronomie élémentaire, de chimie, de géométrie descriptive, de droit public, etc.

De cette gradation nous verrions sortir successivement,

1.° Des laboureurs, des ouvriers pour tous les arts, en un mot, la classe populaire, laborieuse;

2.° Des négocians, des cultivateurs, des élèves chefs d'ateliers, des employés subalternes pour divers services, etc.;

3.° Des élèves officiers de l'armée et de la marine, des administrateurs, tous les citoyens indépendans, tous les propriétaires ruraux, des artistes, des médecins, etc.;

4.° Des élèves ingénieurs civils et militaires, des élèves des écoles normales, des facultés de droit et de médecine, des littérateurs, des savans, des mécaniciens, des poètes, des historiens, en un mot, la classe dépositaire des richesses de l'esprit humain.

D'après un plan d'éducation générale ainsi conçu:

1.° Les connaissances de première nécessité, pour les poursuites les plus communes de la vie, étant acquises avant de commencer les *études classiques*, s'il arrive qu'on ne puisse en fournir complètement la carrière, l'on ne sera plus pris au dépourvu en ce qui touche nos intérêts les plus essentiels, ni rejeté dans les rangs de la classe active et productive sans aucune puissance d'être utile;

2.<sup>o</sup> Ces mêmes connaissances, indispensables à tous, sont précisément les préliminaires obligés de l'étude des langues et des auteurs de l'antiquité. Elles sont d'ailleurs les plus propres au développement des facultés de l'enfance, plus faciles et plus agréables. C'est ce que nous vérifierons ci-après :

3.<sup>o</sup> Les collèges, tels qu'ils sont aujourd'hui, seront divisés en deux sections bien distinctes. Elles seront étrangères l'une à l'autre quant aux relations des élèves, et c'est un avantage inappréciable.

L'ordre que nous avons établi entre toutes ces branches de connaissances est en harmonie avec les premiers besoins de la société. Nous verrons dans les chapitres suivans qu'il l'est aussi avec la marche naturelle et le bon développement des facultés de l'esprit humain.

Il faut incessamment perfectionner les enfans dans le maniement du langage maternel, et diriger leur mémoire vers l'étude des choses et non vers celle des mots ; cette subordination de la mémoire envers le jugement est dans la marche naturelle de l'esprit humain. On ne sait combien la mémoire des enfans est habile à saisir les individualités objectives. Plus ils voient, plus ils sont tentés



d'observer, plus ils ont le raisonnement exercé. La raison suit l'observation. Si un enfant a beaucoup observé à 9 ans, il aura beaucoup plus de raison qu'un jeune homme de 15 ans, dont l'activité sera demeurée endormie. Plus il se passe de phénomènes sous les yeux de l'enfant, plus sa curiosité est sollicitée, plus son intelligence se développe. En apprenant la langue maternelle par voie de communication, l'enfant se fait une logique dès l'âge le plus tendre. Il raisonne bien dans ce qui se rapporte à son intérêt présent et sensible.

Les enfans, en général, entre 8 et 12 ans, sont aptes à autre chose qu'à l'étude des mots, ou bien à l'exercice de la mémoire. C'est alors qu'il convient de les appliquer à l'étude du dessin, de la géographie, de l'histoire élémentaire et de la religion; alors encore l'enfant peut apprendre la grammaire de sa langue; il saisit facilement la différence de genre; il a l'idée du nombre; il résume sous le nom d'adjectif les qualités qu'il trouve aux choses animées ou inanimées; il affirme; il agit; il parle d'existence, d'état, de possession; Il parle de l'action des choses ou des hommes sur lui, ou de son action propre sur eux; il percevra donc au moyen d'un enseignement judicieux, la notion générale de verbe et les différences qui les partagent en séries. Il associe

les êtres et ses propres pensées. Il crée la conjonction. Personne plus que lui ne s'intéresse aux comparatifs, aux superlatifs. En exprimant une affection, il manque rarement d'employer l'adverbe. Il pousse des cris, et voilà l'interjection.

En tout cela il suffit de guider avec discernement son observation, et de la solliciter adroitement.

Mais, outre ces facultés intellectuelles, il possède éminemment la faculté morale. Il a l'idée du juste et de l'injuste, du mérite et du démérite; ce qui lui suffit pour comprendre ses devoirs et croire à l'existence d'un Être suprême, à l'immortalité de l'ame.

Les principes d'actions inhérentes à notre constitution, généralement produits par l'état ordinaire de la société, sont,

*La nécessité.* C'est la nécessité qui rend l'enfant si habile à retenir et à comprendre le langage parlé;

*Le désir de connaissance ou la curiosité,* qui, bien sollicitée et ménagée, promet les plus grands efforts de la part de l'enfant;

*Le désir de société,* qui les porte à faire des efforts et des sacrifices pour être à l'unisson de ceux qu'il doit fréquenter;

*Le désir d'estime,* qui se manifeste de bonne

heure chez les enfans. On les voit sensiblement mortifiés par la moindre marque de négligence ou de mépris ;

*Le désir de pouvoir*, qui se manifeste dès l'enfance et qui devient plus influent, selon qu'il est secondé de bonne heure par les habitudes ou quelques associations d'idées ;

*Le désir de supériorité* ou *l'émulation*, puissant mobile d'action, qu'il faut seulement empêcher de dégénérer en envie ;

*La tendresse filiale* pour un grand nombre ; *une crainte salutaire* pour quelques-uns ; *l'amour propre* chez ceux que n'aiguillonne aucun mobile plus pur ; enfin *l'agrément* actuel ou envisagé ;

*L'imitation* pour certains objets de connaissance ; l'utilité sentie, soit prochaine, soit éloignée. Car le langage d'une mère sur ce point, l'affirmation d'un maître qui sait inspirer confiance, ne demeurent pas sans effet sur un bon naturel.

Le grand art est d'activer ces principes : bientôt la volonté des enfans ira jusqu'à la contention : dès lors on ne saurait fixer le terme de leurs succès.

Mais pour ne pas prodiguer leurs forces, il convient de ne pas méconnaître la méthode que prescrivent la prudence, la raison, l'indulgence.

Au début de la vie on doit n'occuper la pensée de l'enfant qu'à l'étude de la vérité sans mélange. Pour exciter à raisonner, il faut appeler l'esprit sur quelque sujet. Pour cela, nous n'appellerons pas à notre aide les langues étrangères, car nous substituerions les mots aux choses. Nous ne négligerons pas pour cela sa mémoire; mais nous nous occuperons de son cœur plus que de son esprit; et nous vérifierons toujours qu'un bon sentiment de plus dans son cœur apportera une idée juste de plus dans son esprit.

Puisque pour de pareilles fins nous dépendons absolument de l'usage de la parole, qui est l'intermédiaire essentiel à la communication des intelligences, nous perfectionnerons d'abord les jeunes gens dans l'idiôme auquel ils sont déjà redevables de leur première culture.

Les enfans sont pleins d'ardeur de connaître; ils aiment les voyages, les récits de circonstances innombrables qui décident de la vie de l'homme. Leurs raisonnemens sont incomplets, parce qu'ils ne voient d'abord les choses que d'une manière imparfaite, et parce qu'ils n'ont point encore vu la plus grande partie des objets auxquels une individualité objective peut se rapporter. Ils ont ainsi moins de termes de comparaison, et ils ne font entrer, dans leur combinaison, qu'une faible partie des qualités des sujets de la pensée,

C'est par la lecture réfléchie et les commentaires du maître qu'ils se forment ces moyens de comparaison plus étendus. D'un autre côté ils n'exercent heureusement leur mémoire que sur des matières qui les intéressent agréablement, ou dont l'utilité se découvre à leur prévoyance.

D'après cela, il serait raisonnable de tourner l'éducation première vers des connaissances, qui, en étant l'affaire principale de la mémoire, occupassent l'esprit de manière à y éveiller la pensée et la sensibilité.

Ces conditions, on ne les trouve pas dans le mode d'enseignement usité, qui laisse sommeiller la raison et l'intelligence, en se contentant de remplir la mémoire des mots sans valeur.

Nous tâcherons de démontrer successivement que la langue nationale, le dessin, la géographie, l'histoire, la morale et la religion sont au premier rang parmi les connaissances dont nous venons de parler.

En fait d'éducation, il est une vérité dont on doit se bien pénétrer avant tout, c'est qu'il est bien plus important d'avoir une saine judiciaire qu'un grand fonds d'érudition.

Ce sont des faits et des faits qui portent une idée ou un sentiment à leur suite, l'exercice de

la pensée pure, et non celui de la mémoire exclusivement, qu'il faut offrir avec le plus de soin. C'est en offrant à l'enfant le fond même du texte, qu'on le conduit à trouver des rapports, des différences, des jugemens et par suite des lumières. Mais cette voie il faut la rendre praticable.

Dans l'enfance et même dans la jeunesse, tant que nous sommes bornés à l'usage, ou à l'étude de la seule langue maternelle, nous procédons des choses aux signes qui les représentent, ou des signes immédiatement aux choses. Chaque fois qu'un signe se présente à l'esprit, si l'enfant peut l'associer directement, par sa capacité ordinaire, à la chose qu'il désigne, ce sera, désormais, une association presque indissoluble. C'est par cette voie que la nature ou une éducation judicieuse meuble notre mémoire d'idées sensibles, comparatives qui vont incessamment se traduire en des combinaisons plus étendues qui, au tems de la réflexion virile, seront les matériaux indispensables des vues générales et des systèmes.

Ainsi donc la langue maternelle est vraiment la langue des choses, la langue par laquelle nous pensons, par laquelle nous apprenons tout autre idiôme. Elle est la seule directe, immédiate, la plus simple et par conséquent la plus propre aux enfans pour la culture de leur entendement. H

serait important, pour le premier âge, de classer, de définir les parties du discours dans la grammaire nationale avant de passer à l'étude du latin et du grec. L'étude d'une langue, qu'on ne parle plus, suppose (seulement sous le point de vue idéologique) l'étude raisonnée de la langue maternelle. « Tout signe représentatif, qui vient à » notre connaissance sans une définition précise, » ne peut que jeter de l'obscurité dans l'entendement. » (Condillac).

Est-ce là la méthode que l'on suit à l'égard de l'enfant, lorsqu'on le jette à 8 ans dans l'étude routinière du latin?

Il faut procéder dans l'étude du français, pour l'enfant, d'une manière méthodique et raisonnée. C'est ce qu'on ne fait pas aujourd'hui dans les classes préparatoires des collèges, où les devoirs sont des récitations de commande, où les leçons n'offrent, à l'esprit du jeune âge, qu'un assemblage incohérent.

Ce ne sera que lorsque les enfans auront une connaissance exacte, claire des parties du discours français, de chaque mode, de chaque tems, de chaque espèce de verbe, que cette connaissance aura été déduite dans ses généralités, ses abstractions, de celle des cas particuliers, des faits individuels vérifiés par l'enfant dans l'application

journalière des formes et des lois grammaticales ; enfin ce ne sera qu'après avoir acquis l'exacte et assez complète acception des mots de la langue maternelle, et étudié la classification de tous ses élémens en diverses familles, qu'il sera profitable au développement de l'esprit du jeune âge, de lui enseigner les langues anciennes.

Les objections qu'on pourrait faire sur l'incapacité d'un enfant de 9 à 12 ans dans l'étude méthodique des élémens de la grammaire française ne seraient pas fondées. Tout ce dont il a journellement conscience, quoique par une perception spontanée et confuse, devient pour lui, si on le guide dans l'observation, une connaissance distincte.

« L'étude de la grammaire, dit Condillac ;  
 » revient à observer ce que nous faisons quand  
 » nous parlons, car le système du langage est dans  
 » chaque homme qui sait parler. Capturez la  
 » volonté de l'enfant et il va connaître, par  
 » réflexion, ce qu'il ne savait qu'instinctivement.  
 » Dès qu'il produit spontanément des abstractions,  
 » dès qu'il généralise, qu'il parle des êtres, de  
 » leurs qualités, de leurs rapports entre eux et  
 » avec lui ; il a le *sens commun* de la grammaire ;  
 » il a les conditions de son étude méthodique. »



Écoutons J.-J. Rousseau. Voici comme il développe l'objection la plus forte contre la coutume d'apprendre le latin avant l'âge de 12 ans.

» Je conviens que si l'étude des langues n'était  
» que celle des mots, c'est-à-dire, des figures et des  
» sons qui les expriment, cette étude pourrait  
» convenir aux enfans, mais les langues, en  
» changeant les signes, modifient aussi les idées  
» qu'ils représentent. Les têtes se forment sur  
» les langues, les pensées prennent la teinte des  
» idiômes. La raison seule est commune; l'esprit,  
» en chaque langue, a sa forme particulière. De  
» ces formes diverses, l'usage en donne une à  
» l'enfant, et c'est la seule qu'il garde jusqu'à  
» l'âge de raison. Chaque chose peut avoir pour  
» lui mille signes différens, mais chaque idée ne  
» peut avoir qu'une forme. Il ne peut donc ap-  
» prendre à parler qu'une langue. Il en apprend  
» cependant plusieurs, me dit-on, je le nie. J'ai  
» vu de ces petits prodiges qui croyaient parler  
» cinq ou six langues. Je les ai entendu succes-  
» sivement parler allemaud en termes latins,  
» en termes français, en termes italiens. Ils  
» se servaient, à la vérité, de cinq ou six  
» dictionnaires, mais ils ne parlaient toujours  
» qu'allemand. En un mot, donnez aux enfans  
» tant de synonymes qu'il vous plaira, vous

» changerez les mots, non la langue; il n'en » savent jamais qu'une. »

L'examen des langues anciennes et du français donne une nouvelle force à ces réflexions, d'ailleurs si concluantes par elles-mêmes.

L'esprit d'analyse et de méthode préside à l'arrangement des mots dans la langue française, comme dans la plus part des langues modernes. L'ordre établi dans la construction de la phrase y est l'image exacte et sensible de l'ordre établi dans l'esprit pour la formation des idées.

Au contraire l'esprit de transposition, l'ordre artificiel et arbitraire, des élémens de la pensée proférée, est le caractère du latin et du grec. Ici l'image de la pensée ne rappelle en rien les procédés de l'entendement.

Mais cette différence, comment la rendre palpable à un jeune Français sans lui donner une connaissance précise et claire de l'arrangement des signes familiers de sa pensée; et cette connaissance, comment l'obtenir sans le secours de la classification grammaticale; sans l'étude réelle de la langue maternelle?

Jusqu'ici nous n'avons eu égard qu'à la marche de l'esprit, et nous avons vu qu'on la contrarie absolument par l'étude préalable et prématurée

des langues étrangères ; nous allons maintenant considérer , plus particulièrement , les deux systèmes dans leurs résultats pratiques , dans leur influence sur les choses littéraires et les affaires de la vie sociale.

« Je voudrais , premièrement , bien savoir ma langue , » disait Montaigne , lui qui avait cependant débuté par penser en latin.

« Les Romains nous ont appris , disait aussi Rollin , par l'application qu'ils donnaient à l'étude de leur langue , ce que nous devrions faire pour nous instruire de la nôtre.... On croit que l'usage seul suffit pour s'y rendre habile ; il y a peu de personnes qui la savent par principes.

« Pour un jeune homme de bonne maison , s'il doit étudier quelque langue , tout le monde conviendra , je pense , que c'est celle de son pays qu'il doit étudier , afin de pouvoir entendre , avec la dernière exactitude , un langage dont il a incessamment besoin. » ( Loke. )

L'étude du français n'est-elle pas assez difficile , assez longue , pour autoriser les premiers efforts de l'entendement ? Cette langue n'est-elle pas assez riche pour les mériter ? Que reste-t-il à désirer au peuple fortuné qui parle une langue dont Racine

a si bien prouvé l'harmonie et l'élégance , Bossuet l'énergie et la pompe , le nombre et la souplesse ; Lafontaine la grâce et la naïveté ? Mais une telle langue doit avoir ses locutions , ses tours , ses formes grammaticales. Elle doit avoir ses beautés , particularités auxquelles une étude précoce , une pratique continuelle peuvent seules nous initier.

« L'orthographe est assez ordinairement ignorée  
» ou négligée , et quelquefois même par les plus  
» savans. Ce défaut , selon toutes les apparences ;  
» vient de ce qu'ils n'y ont pas été exercés de  
» *bonne heure* et avertit les maîtres d'y donner  
» un soin particulier. » ( Rollin. )

Afin que les principes de la grammaire française servent aussi aux enfans pour l'intelligence du grec et du latin , il faut qu'ils aient compris ces principes ; il faut qu'ils aient commencé leurs études classiques par un cours méthodique , par des leçons développées , par des exercices multipliés.

Les langues anciennes ne sont qu'un complément d'instruction et non pas l'objet essentiel de l'instruction publique.

C'est un principe du sens commun qu'il faut aller du simple au composé. Mais le latin et le grec sont plus composés dans leurs individualités

nominales, moins simples, moins naturels dans leur construction, dans leurs verbes, dans leurs déclinaisons, plus variés dans leurs formes finales, que ne le sont la langue et la grammaire française. D'ailleurs la grammaire maternelle est toute faite pour l'enfant qui l'ignore encore. Son attention, sa conscience et sa parole sont là.

Cependant on doit reconnaître que la connaissance du latin et du grec donne, aux personnes lettrées, l'intelligence d'un grand nombre de mots techniques dans les sciences et les arts; mais ces mots font-ils la partie intégrante de notre vocabulaire, et s'ils étaient le seul motif de l'étude des langues, mériteraient-ils tant de sacrifices?

Le but d'une bonne éducation est de meubler, le plutôt possible, l'entendement d'idées justes et saines, de multiplier les comparaisons et les rapports, d'épurer les affections, de les diriger, ou les réprimer, de façon que tout à la fois les lumières de l'esprit et les sentimens du cœur concourent à l'accomplissement des devoirs. Or si l'on vise à former le jugement des enfans, si l'on veut qu'ils pensent et reçoivent des impressions durables, c'est de leur offrir le sujet de leur application sous la forme la plus naturelle, c'est de leur parler la langue maternelle.

S'il est du plus grand prix d'éveiller de bonne

heure la sensibilité de la jeunesse aux beautés de la nature et de lui inspirer le goût des plaisirs intellectuels, quelle méthode sera la plus efficace, de l'explication pénible et obscure des belles descriptions latines, ou de la lecture facile de nos poètes, du vif sentiment de la muse descriptive nationale? C'est par cette voie seule que l'on peut espérer d'embellir l'imagination, de cultiver le goût.

Sans doute notre littérature doit la vie aux chefs-d'œuvres de la Grèce et de Rome. Elle s'est formée sous les auspices et par les leçons du bon goût antique; mais s'il fallut, à la renaissance des lettres, puiser aux sources étrangères, pour faire passer le bon goût dans notre littérature grossière et informe alors, n'avons nous pas aujourd'hui nos propres richesses, où la jeunesse peut glaner abondamment? Nos auteurs célèbres n'ont-ils pas pensé et écrit en français sous l'inspiration des grands génies d'un autre âge? N'est-il pas naturel de faciliter la voie qui conduit au foyer éternel du bon goût, en commençant par les auteurs classiques français, où l'on trouve, comme chez leurs maîtres, la pensée, l'imagination, l'éloquence, tout ce qui peut former le goût, édifier le cœur et étendre l'esprit?

Loïn de nous toutefois de négliger le culte des

anciens, mais il ne doit qu'achever l'œuvre. Il faut connaître les productions de sa propre langue, avant de passer à l'école de l'antiquité, pour y prendre ce dernier poli, cette dernière touche, qui communique le naturel, la simplicité, la grandeur, l'attrait et la durée à toute production littéraire.

Il serait important, pour l'éducation du premier âge, de déterminer combien l'esprit a la faculté de faire abstraction des signes ou de la substance d'une leçon, d'une lecture, pour ne se fixer tout entier que sur l'un ou l'autre isolément. Car c'est un fait vérifié et confirmé par le père de la philosophie écossaise, le docteur Reid : « Quand » nous apprenons une langue, dit-il, nous nous » appliquons aux sons, aux mots : ce n'est que » quand nous en sommes maîtres, que nous nous » appliquons au sens de ce qu'ils expriment. »

Ce n'est certainement point l'utilité universelle qui maintient l'usage de commencer l'éducation par l'étude presque exclusive des langues mortes. N'est-ce pas plutôt l'opinion où l'on s'obstine que les enfans n'ayant point la faculté de raisonner, et n'étant capables que de mémoire, il n'y a que l'étude des mots qui soit à leur portée? Mais en admettant ce principe, comme ce qui frappe l'enfant lui plaît, ce qui lui plaît le frappe, et que tout ce

qui plaît, tout ce qui frappe le rend attentif; cette dépendance de la mémoire et les conséquences qui en découlent, nous font donc encore une loi de n'imposer, le plus possible, d'étude aux enfans, qu'autant qu'ils en apprécient l'utilité, ou qu'elle leur offre de l'agrément.

La mémoire ne s'exerce d'une manière profitable; que lorsqu'elle accompagne le raisonnement. Ce n'est pas la mémoire seule qui moissonne, dès l'enfance, pour la tardive réflexion, c'est le jugement, c'est la raison, qui porte à la méditation, sur les ailes du souvenir, des idées plus ou moins complexes, des données plus ou moins exactes, des matériaux plus ou moins nombreux. « Savoir » par cœur n'est pas savoir, dit Montaigne, c'est » tenir ce qu'on a donné en garde à sa mémoire... » Que sert d'inscrire, dans la tête des enfans, un » catalogue de signes qui ne représentent rien » pour eux? En apprenant les choses, n'ap- » prendront-ils pas les signes? Pourquoi leur » donner la peine inutile de les apprendre deux » fois? Cependant quels dangereux préjugés ne » commence-t-on pas à leur inspirer, en leur » faisant prendre, pour de la science, des mots » qui n'ont aucun sens pour eux. » (Rousseau.)

« C'est à la réflexion à préparer les matériaux » de nos connaissances, à les mettre en ordre.



» dans la mémoire, à en régler toutes les portions, et celui qui n'a pas appris à réfléchir, n'est pas instruit, ou il l'est mal, ce qui est pire encore. » (Condillac.)

On ne conteste pas que l'étude des langues mortes ne soit ingrate, difficile, ni que l'enfance ne soit la saison où nous sommes le moins susceptibles de contention d'esprit, le moins propres aux recherches intellectuelles quelconques, et que ce qui est le plus facile, en fait de connaissances, ne ne lui appartienne de droit. Pourquoi dès lors n'abandonnerait-on pas l'ancienne méthode, puisque déjà le français est plus à sa portée, que d'ailleurs il est incomparablement plus utile? Mais comment s'y refuser, si, comme nous le montrerons ci-après, la géographie, le dessin, l'histoire, la morale et la religion sont beaucoup plus faciles, et plus utiles, d'ailleurs, à tous, grands ou petits, riches ou pauvres? Quand ces connaissances touchent à nos premières nécessités, notre aisance, notre devoir, notre bonheur?

Pourquoi ne pas faire la part des évènements dans l'éducation de la jeunesse? Qui nous dit qu'au moment d'expliquer Virgile, beaucoup d'élèves ne devront pas retourner à la maison paternelle, apprendre un métier, se livrer au

commerce, à l'industrie? Et alors sera-t-il tems de rechercher les notions qu'ils auraient pu obtenir de leçons de géographie, d'arithmétique, d'histoire, de morale et de religion?

Sous le régime actuel des études classiques, la jeunesse est, dès le plus bas âge, transportée par la pensée dans l'antiquité. Elle n'a point eu le tems de regarder d'abord autour d'elle, ni pour ce qui s'y passe, ni pour ce qui s'y est passé; si la curiosité l'entraîne, sa vue est si rapide, si bornée, si vague, qu'elle n'apperçoit qu'obscurité et confusion : car il n'y a là rien de semblable aux scènes des siècles reculés, et comme elle n'a encore aucune idée nette de cet ancien état des choses, il ne sert, dans la comparaison, qu'à réfléchir plus d'incertitude sur le nouveau, et à voiler complètement l'imagination et interrompre le développement de toutes les autres facultés du jeune âge.

C'est ainsi que nous demeurons exilés de la patrie jusqu'à 18 ou 20 ans, étrangers à la manière d'être actuelle, aux annales des tems modernes et de la nation elle-même. On nous parle de liberté à la façon des Atheniens ou des Romains; des mœurs à la façon de Sparte. On fait un cours de religion dans la mythologie et les métamorphoses d'Ovide;

Durant cet intervalle l'imagination plane, çà et là, au-dessus de la Grèce et de l'Italie, sans savoir se fixer. La raison inexpérimentée se repait des idées de fatalité, de préjugés, d'opinions fausses, et surtout l'esprit s'éténue à vouloir saisir des mœurs insaisissables, des coutumes dont on ne peut expliquer l'origine ou la légitimité de la source. Il s'habitue à des images bizarres touchant les choses divines. L'enfant s'aperçoit de la contradiction entre ce que, d'une part, il a pu entendre ou juger depuis qu'il a quitté sa nourrice, et, de l'autre, ou ce qu'il a lu ou ce qu'on lui a enseigné, depuis qu'il est sur les bancs du collège. Est-il prudent, en effet, d'offrir, à une ame neuve et crédule, à un esprit borné et incertain, des croyances superstitieuses, des idées fausses, mille institutions pernicieuses ou relativement bonnes, et tout cela, sans le moindre commentaire, sous les couleurs de la vérité et sous l'autorité d'hommes immortalisés? Tous les auteurs anciens classiques parlent de beaucoup de préjugés avec sincérité, une foi vive et éloquente.

On prétend par là former les mœurs; il faudrait au moins rechercher d'abord, s'il n'est pas infiniment plus sûr de parler aux enfans une langue qui leur est familière, se rendre immédiatement intelligible, attirer toutes leurs facultés sur le texte

même; en outre examiner s'il n'est pas nuisible de remonter vingt siècles, pour trouver des mœurs, des coutumes, des croyances, des institutions qui n'ont rien de commun avec la vie moderne et les grands axiômes qui dirigent les peuples, et pour en faire les objets d'étude de qui? d'êtres ignorans et crédules.

Il semble du moins que l'on ne doit fouiller dans les archives, (si précieuses d'ailleurs) des anciens tems, que pour établir une comparaison entre nos mœurs et celles que les traditions nous ont conservées. Mais c'est du sein de la civilisation actuelle, avec son histoire, et le tableau des mœurs domestiques et publiques; c'est munis des croyances fondamentales d'une religion pure et des préceptes d'une saine morale que nous devrions passer en revue les superstitions, le merveilleux, les usages et les institutions des âges passés.

On n'offre à la jeunesse, pendant l'espace de 8 à 10 ans, que des thèmes et des versions latines et grecques, où sont répandus les sentimens les plus généreux, où la beauté morale se pare souvent des attraits de l'éloquence et du charme de l'harmonie; mais où le but principal est l'étude du langage, et où enfin la vérité touche

à l'erreur, et les matières les plus diverses se mélangent incessamment.

Les enfans, au milieu d'une littérature exotique, ne sauraient reconnaître la moindre réalité locale. Il semble qu'on n'ait pour but que de les expatrier dans la saison où l'ame s'identifie le mieux avec les sentimens consacrés, les actions licites dans la communauté.

L'habitude conservée jusqu'à nos jours de donner, dans l'enseignement de la jeunesse, la priorité aux poètes de l'antiquité, à leur langage, à leurs annales, fait qu'on ne doute pas qu'il ne faille se connaître en vers latins ou en vers grecs pour se connaître en vers français.

« Il ne faut pas croire ( Condillac ) que nos  
» poètes se soient formés principalement en lisant  
» les anciens.

« Ils sont devenus poètes, comme ils le seraient  
» devenus, s'il n'y avait eu avant eux ni Grecs,  
» ni Romains. Ils le sont parce qu'ils ont consulté  
» la langue qu'ils parlaient plutôt que les langues  
» mortes : en un mot, ils le sont en France comme  
» on l'a été en Grèce.

« Ce n'est pas qu'il faille négliger d'étudier les  
» anciens : mais cette étude n'est utile qu'aux

» poètes déjà formés, et qui, ayant assez de  
 » goût pour prendre le beau partout où il se  
 » trouve, ont assez d'art pour l'accommoder aux  
 » préjugés et aux mœurs de leur siècle. Si les  
 » langues mortes sont des sources où ils peuvent  
 » puiser, il faut qu'ils soient déjà grands poètes,  
 » pour adapter à leur langue les beautés étran-  
 » gères. »

La méthode et l'ordre des objets d'étude qui convenaient à des hommes échelonnés par des corporations, séparés par des privilèges, ne peuvent plus s'accorder aux exigences d'une société industrielle et commerciale, où les emplois sont accessibles à tous, où les citoyens sont égaux devant la loi, et où le vrai savoir achève la liberté individuelle. Si cet état de choses exige la combinaison de nouvelles branches d'étude avec les anciennes, il faut considérer le caractère de chacune d'elles, et examiner si elles ont droit à la priorité d'enseignement. Or il paraîtra évident que l'utilité d'un cours élémentaire de morale et de religion est flagrante; que ce cours doit devancer l'empire de l'habitude et des passions, que le dessin, la géographie, l'histoire, la grammaire française, l'arithmétique, sont également d'une nécessité première et qu'elles suffisent largement à la capacité de l'enfance.

Il n'est pas un cinquième des élèves dont le bien-être futur repose principalement sur la connaissance entière, ou même imparfaite des langues anciennes. Les quatre autres cinquièmes doivent, aux sciences positives, une grande partie de leur capacité sociale. Il semble donc que, dès 12 à 13 ans, les momens de la jeunesse devraient être divisés en parties égales entre les langues et les mathématiques élémentaires et spéciales (abstraction faite de quelques autres objets d'étude) pour arriver jusqu'au terme ordinaire des études classiques.

L'étude prématurée du latin et du grec, de l'avis de tous les penseurs, ne tend qu'à isoler la mémoire de l'entendement, et les peines du jeune âge sont perdues.

« Si nous eussions fait du latin, le premier  
 » objet de nos leçons (dit Condillac), combien  
 » mon élève n'aurait-il pas perdu de tems à l'étude  
 » de la grammaire? Comment l'aurais-je mis en  
 » état de sentir les beautés de cette langue? Quel  
 » écrivain aurait-été à la portée d'un enfant dé-  
 » pourvu de toute connaissance? Quel avantage  
 » aurais-je trouvé à faire lire en latin des choses  
 » qu'il n'aurait pas entendues en français? »

Par la nouvelle méthode, au contraire, la signification, plus étendue des mots français, se

transporte à leurs *jugemens* latins. La lumière qu'ils ont produit dans l'esprit rejait dans la traduction ou l'explication du texte inconnu. Bientôt quelques mots d'une phrase, dès que nous avons les prémisses du raisonnement, nous font deviner les sens des autres. Ce n'est plus la mémoire qui est souverainement, exclusivement active : maintenant le jugement ne demande au souvenir qu'un effort passager, il le gouverne et en devient plus puissant.

Il semble, d'après tout ce qui a été dit, que le latin et le grec doivent céder la priorité d'enseignement à la langue française ; nous allons faire voir maintenant, qu'ils doivent aussi être précédés de l'étude du dessin, de la géographie, de l'histoire, et d'un cours élémentaire de morale et de religion.

#### LE DESSIN.

Nous l'avons déjà observé, il est des connaissances qui ne souffrent plus de spécialité ; elles appartiennent à la masse des citoyens : aucun d'eux ne peut les ignorer, sans préjudice, pour lui et pour les autres. Il importe donc qu'elles aient la priorité d'enseignement dans un bon système d'éducation publique, si toutefois leur étude convient à la capacité intellectuelle des enfans et ne



contrarie pas le développement de leurs facultés. Le dessin est de ce nombre. Il est utile, facile et agréable.

1.° Tous les genres de dessin servent à donner à l'œil plus de rectitude et de sûreté, et à la main une certaine dextérité; cette promptitude et cette justesse d'exécution, si précieuses pour la pratique des beaux-arts et pour les choses de la vie commune, mais qui ne s'acquièrent bien que par une culture précoce et prolongée dans cette étude. On s'habitue de bonne heure à juger des distances à la vue et des rapports les plus délicats des grandeurs; enfin l'on apprend à avoir, vulgairement parlant, *le compas dans l'œil*. En outre, comme il est mille circonstances où il faut recourir à l'image même d'un objet pour en donner l'idée suffisante, tout homme doit connaître ce mode d'*expression*, qui s'applique à tout instant, dans les arts et métiers; dans les sciences naturelles, dans l'agriculture. Le dessin est le préliminaire indispensable de la peinture et de la sculpture; il prépare à l'étude de la sphère et de la géographie; il se combine avec celle de la géométrie. Dans l'étude du dessin en général nous sommes insensiblement conduits à passer en revue tous les corps de la nature; nous découvrons leurs propriétés les plus communes, leurs qualités visuelles ou palpables.

2.° L'étude du dessin est à la portée des enfans ; elle ne suppose que la curiosité, le penchant à l'imitation, l'exercice des sens, et les notions d'espace et d'étendue, de surface et de volume ; et sans doute on ne saurait refuser ces capacités à l'enfance. A cet âge nous vivons, pour ainsi dire, hors de nous-mêmes ; notre activité se répand sur tous les objets sensibles. Le désir de connaissance se développe d'abord sur la nature, nous sommes incessamment occupés des formes. Le principe de l'imitation est tellement inhérent au jeune âge, qu'en aucun autre il n'est plus apparent, plus actif. Il n'est point d'enfant qui ne cherche à représenter une figure humaine, une maison, un arbre, ou qui ne passe d'agréables momens à composer des couleurs, et à combiner des couches plus ou moins représentatives des apparences des corps qui l'environnent ou le frappent. Où serait donc la difficulté de cette étude, puisqu'il ne faut que des yeux et la main ? Considérons enfin qu'au début de la vie, tous les organes sont flexibles et se prêtent merveilleusement à toutes les formes ou positions, et que bientôt l'habitude nous rend prompts au tracé et au maniement des outils.

3.° Quant à l'agrément, la jeunesse a dans cette étude un sentiment plus vif de son pouvoir. Un dessin achevé est une preuve matérielle, c'est ;

pour ainsi dire, un monument qui atteste son existence. Il y a là quelque produit réel, mais extérieur de la personnalité qui le flatte.

D'après ces considérations, il faut admettre que le dessin doit faire partie des premiers objets d'enseignement.

### LA GÉOGRAPHIE.

La géographie est une de ces connaissances élémentaires qui conviennent à tous les membres de la communauté. Elle est à la portée de l'enfance et d'une étude sinon agréable du moins peu pénible.

1.° L'utilité générale de cette science est suffisamment reconnue ; elle est de tous les instans.

C'est surtout dans l'histoire que l'utilité de la géographie est le mieux sentie. Ces deux sciences ont des rapports si intimes que l'une rend à l'autre les secours qu'elle en tire. Sans la connaissance de la géographie, nos moyens de comparaison dans les choses historiques sont considérablement retrécis. : car c'est la liaison que nous formons entre une action et le lieu où elle se passe qui en détermine le souvenir d'une manière durable.

Cette science facilite encore en dernier résultat l'étude des langues et des auteurs anciens ; car, en

commençant naturellement par la géographie moderne, et celle-ci étant connue, il n'y a plus qu'à établir un parallèle continu, pour arriver aisément à la géographie ancienne; il n'y a plus qu'à transposer un nom avec un autre nom. Cette méthode est la plus sûre.

2.° On appréciera la facilité de l'étude de la géographie, si on la compare à l'étude des langues mortes. En effet, sous ce point de vue, elle est presque essentiellement une étude de mots. Il suffit, pour être à la portée des enfans, qu'elle dépende en grande partie de la mémoire et du sens de la vue. « Il faut autant que possible rattacher aux sens » les instructions qu'on donne aux enfans. La » géographie est une étude très-propre pour eux, » parce qu'elle dépend beaucoup des sens, et qu'on » leur fait voir, par les yeux et sans les fatiguer, » la situation des villes et des provinces (Nicole).

« Pour ce qui regarde la géographie, on peut » de même l'apprendre aux jeunes gens, sans que » cette instruction leur coûte beaucoup de tems et » de peine ( Rollin ) »

L'étude de cette science suppose des notions générales sur le globe terrestre et l'état du ciel; qu'un enfant bien guidé peut aisément acquérir entre huit et douze ans, à l'aide des globes

artificiels et des machines qui représentent, si bien aujourd'hui, le système et le mouvement des mondes. Il importe surtout qu'il sache s'orienter et conçoive la destination des méridiens et des parallèles, comme aussi la rotondité de la terre et les phénomènes principaux qui résultent de cette configuration. Au besoin, il comprendrait la gravitation et la marche des saisons déterminée par celle du soleil.

Nous avons vu que le dessin facilite l'étude de la géographie. Celle-ci, à son tour, facilite l'étude de l'histoire. Nous verrons ci-après que l'histoire, outre ses autres effets plus importants, a encore celui d'aider l'étude des langues anciennes. D'après cela, n'est-il pas raisonnable de faire précéder l'enseignement de celles-ci par des connaissances qui, étant d'ailleurs plus faciles, doivent leur servir d'auxiliaire puissant.

« A la géographie, il faut joindre la chronologie,  
» c'est-à-dire, le partie générale de cette science  
» par le moyen de laquelle on peut donner à un  
» enfant une idée de toute la suite des tems et des  
» plus considérables époques qu'on remarque  
» dans l'histoire. Sans ces deux sciences, l'histoire  
» qui est la véritable école de la prudence et de la  
» politique, et qui doit être l'étude particulière  
» des personnes de qualité et des gens du monde,

sans la géographie, dis-je, et la chronologie ;  
 l'histoire ne peut guère bien rester dans la mé-  
 moire, ni être d'une fort grande utilité. Ce n'est  
 plus alors qu'un mélange de matières, de faits  
 confusément entassés ensemble, sans ordre et  
 sans instruction. C'est par le moyen de ces deux  
 sciences que les actions des hommes sont placées  
 dans leur véritable rang, eu égard aux tems et  
 aux lieux ; car non seulement elles se conservent  
 plus facilement dans la mémoire, étant accom-  
 pagnées de ces circonstances ; mais ce n'est  
 même qu'à la faveur de cet ordre naturel, qu'elles  
 sont capables d'exciter, dans l'esprit, ces ré-  
 flexions qui rendent un homme, qui les lit,  
 meilleur et plus habile » ( Loke. )

#### DES AVANTAGES DE L'HISTOIRE.

L'histoire, considérée sous toutes ses faces et  
 modifiée dans son enseignement selon le point  
 de vue sous lequel on l'envisage, offre des conseils,  
 des lumières à tous les âges, à tous les esprits,  
 à toutes les conditions. C'est un cours d'expérience  
 pour les individus comme pour les gouvernemens.  
 Elle profite aux mœurs, à la politique, aux sciences  
 et aux arts. Par elle les sociétés de tous les tems  
 ne semblent former qu'une grande famille, ou  
 plutôt les générations qui précèdent, lèguent à

celles qui suivent plus de moyens d'être heureux, en leur indiquant les précipices, les fausses directions; elle les encourage aussi dans la bonne voie, à mesure que les hommes se civilisent, l'histoire doit donc devenir plus populaire.

Sous le rapport de son utilité pratique, l'histoire paraît se diviser en trois branches; l'une qui regarde son utilité morale, l'autre son utilité scientifique, et la troisième son utilité politique.

Ce n'est que sous le rapport moral que l'étude de l'histoire convient à la jeunesse et à la plupart des classes de la société. Nous croyons, avec Rollin, qu'il n'est pas nécessaire de s'arrêter longtems à prouver l'utilité de l'histoire; c'est un point dont on convient assez généralement. Voyons plutôt comment cette étude est à la portée des enfans, s'il est nécessaire qu'ils s'y appliquent de bonne heure, et enfin ce qu'il est bon d'observer dans son enseignement.

L'étude de l'histoire élémentaire suppose, outre les connaissances géographiques et chronologiques dont nous avons déjà parlé, un jugement déjà quelque peu exercé dans l'enfant, et, en outre, une sage direction qui le guide vers le but essentiel. Car il faut qu'on lui fasse un exposé bien clair des grands exemples, qu'on lui en dé-

veloppe les cas singuliers et qu'on l'aide dans la déduction des conséquences. Les faits historiques, en tant qu'ils regardent l'action morale, sont le plus souvent faciles à déterminer. Si, dans les grandes actions de l'histoire, dans les récits extraordinaires, et la vie des sages et des héros, l'enfant ne voyait que les mouvemens extérieurs et purement physiques, il ne s'y intéresserait pas autant. Les idées que font naître chez lui les rapports moraux des faits historiques, son penchant à l'imitation, font que l'histoire devient bientôt pour lui un cours de sagesse pratique.

Il ne faut pas croire qu'on doive se borner à ne présenter aux enfans que les actions particulières des grands hommes. Les généralités de l'histoire ne sont pas au-dessus de leur portée intellectuelle : ces généralités sont elles-mêmes des faits qui profiteraient encore beaucoup à l'avenir. La mémoire les conserve à la réflexion future.

Écoutons encore le sage et judicieux Rollin.

« Je regarde l'histoire comme le premier maître qu'il faut donner aux enfans, également propre à les amuser et à les instruire, à leur former l'esprit et le cœur, à leur enrichir la mémoire d'une infinité de faits aussi agréables qu'utiles. Elle peut même beaucoup servir par



» l'attrait du plaisir qui en est inséparable, à  
 » piquer la curiosité de cet âge avide d'apprendre  
 » et à lui donner du goût pour l'étude, ainsi en  
 » matière d'éducation, c'est un principe fon-  
 » damental et observé dans tous les tems, que  
 » l'étude de l'histoire doit précéder toutes les  
 » autres et leur préparer la voie. »

L'histoire est le fonds commun, la source iné-  
 puisable des littératures anciennes et modernes.  
 Avant de songer à l'étude des idiômes étrangers,  
 il faut que l'esprit ait acquis toutes ces particu-  
 larités fondamentales qui reparaissent dans tous  
 les objets de nos recherches. Il est un ensemble  
 de connaissances qui servent d'éléments constitutifs  
 dans toutes les spéculations intellectuelles, sur  
 lesquels s'appuyent les systèmes et qui facilitent  
 les communications de la pensée. Remarquons  
 d'ailleurs que les connaissances historiques sont  
 indispensables pour faire utilement les moindres  
 lectures en quelques langues que ce soit. Partout  
 des citations, des preuves fondées sur l'expérience  
 du passé, partout de l'érudition : notre littérature  
 nationale, la poésie surtout a ses plus glorieux  
 titres à l'immortalité fondés sur les évènements  
 fameux que l'histoire a apportés jusqu'à nous.  
 Par l'histoire les grandes leçons du passé renaissent  
 tous les jours et heureusement; car pour la sécurité

du présent, le passé à besoin de revivre. Un autre avantage de l'histoire serait d'aider à l'étude des auteurs grecs et latins, si elle la précédait dans l'instruction publique.

Comme le cours d'histoire pour les enfans doit tendre principalement à l'utilité morale et individuelle, il faut se borner à dérouler à leurs yeux le canevas de l'histoire, de manière toutefois que les époques s'enchaînent dans leur esprit à l'aide de considérations appropriées à leurs facultés, sur l'origine, la destinée et la chute des empires, sur les phénomènes saillants qui ont marqué la marche du tems, sur les distinctions caractéristiques de chaque intervalle séculaire.

Le talent du maître consiste à proportionner, à la vue de l'enfant, les rapports qui lient les actions, à leur montrer la nature variable des institutions, des mœurs, des usages, et comment il se fait que ce qui pouvait être une vertu, un devoir dans un siècle et dans un pays, ait pu devenir un vice ou une faiblesse en d'autres.

#### MORALE.

L'histoire, telle que nous venons de la considérer, n'est, à beaucoup d'égards, que la morale en action. L'homme se montre là dans toute sa grandeur, dans toute sa misère; mais pour que

les tableaux et les récits de l'histoire viennent se résumer en préceptes dans le jugement encore peu étendu des enfans de 11 à 12 ans, il leur faut des instructions de morale; c'est le plus important objet de l'éducation.

En effet, la morale est le patrimoine des peuples, comme la liberté, dont elle est la lumière et la force; il serait dangereux de priver la jeunesse de ses leçons, en la réservant pour la fin des études classiques, ou en la confiant à l'école du monde. Il ne peut y avoir de spécialités pour son enseignement : car elle appartient à l'universalité des êtres raisonnables.

« Cependant au milieu d'études nombreuses, oubliant celle de la sagesse, nous nous contentons d'une morale incertaine, vague, sans consistance dans notre ame et sans pouvoir sur notre vie. » (Droz.)

On regarde les progrès du commerce et de l'industrie comme un heureux présage du bonheur futur de l'humanité; mais sans le frein de la morale, ils ne sont plus que la source du luxe, un moyen de contenter la cupidité et la vanité. Ils donnent un nouvel attrait à l'oisiveté. Sans des principes de conduite, passés de bonne heure en habitudes et en croyance, à l'aide de la persuasion rationnelle, autant que par la culture de la sensibilité,

**les plaisirs de l'esprit, l'exercice de l'imagination ne servent plus qu'à satisfaire les passions, ne sont que le vain aliment de l'amour-propre, ou nous détournent du but de la vie. Sans la connaissance de sa destinée, l'homme, oubliant toute espèce de dignité dans la satisfaction des sens, se ravale à l'état de la brute. « Privés des idées morales, qui » seules pourraient donner une sage direction aux » esprits, nous nous égarons au milieu d'opinions » divergentes, et chacune de ces opinions a quelque chose de vague et d'exalté » (Droz). Si l'on néglige de cultiver le cœur et le jugement des enfans, lorsqu'une fois la force de l'habitude et la tyrannie des passions se seront emparées de toutes leurs facultés, elles leur feront méconnaître l'importance et la vérité des maximes de conduite, l'obligation des devoirs. « Quel tems rendit jamais » plus nécessaire les études morales? Une agitation » violente ébranle l'Europe, une foule d'idées » opposées circulent, se croisent, se heurtent, et » dans le bruit confus d'une multitude de voix, » tout ce qu'il est possible de comprendre distinctement, c'est que beaucoup d'hommes aspirent » à changer de situation. L'Europe révère les » lumières; mais une vérité qu'on semble avoir » oubliée, c'est qu'il est une source qui surpasse » toutes les autres en importance, parce qu'elle**

5 doit régler notre vie et parce qu'elle seule peut  
 » imprimer à nos divers travaux la direction la  
 » plus utile. Vouloir que les sciences et les arts ;  
 » sans être fécondés par la morale , produisent  
 » les plus beaux résultats, c'est vouloir que des  
 » rameaux, séparés de leur tige, se couvrent de  
 » fleurs et se chargent de fruits » ( Droz. )

Il est tems de remédier à l'état actuel des choses ; en appelant de bonne heure l'attention de la jeunesse sur le caractère des grandes vérités de la morale et de la familiariser avec les problèmes de conduite pratique , au moyen d'instructions positives. Amener les jeunes gens à l'examen des principes de la science de la vie par une méthode fondée sur cette raison de sentiment et de bonne foi, que l'on désigne sous le nom de sens commun. Leur parler d'eux-mêmes avec l'accent de l'*intérêt* de Dieu avec *celui de la conviction* ; leur montrer, dans la doctrine de Jésus-Christ , le langage sublime de la Divinité ; ce serait là une amélioration inappréciable, un bienfait incalculable pour la génération prochaine.

○ Pour prévenir les objections que l'on pourrait fonder sur la légèreté du jeune âge, observons qu'il ne s'agit que de montrer aux enfans ce qui est *mauvais ou bien* dans leur conduite ou leur caractère. Remarquons aussi que toutes les instructions

qu'on leur fera, seront toujours l'induction nécessaire des prémisses fournies par les monumens historiques. Car nous entendons ici un cours de morale, compris dans un cours d'histoire. Or, l'histoire raconte ce que sont les hommes. La morale enseigne ce qu'ils doivent être. L'une dit leurs actions et l'autre leurs devoirs. Leurs enseignemens se tiennent et l'enfant ne peut manquer d'y apporter une aptitude suffisante. L'histoire fournira ainsi les exemples et les matériaux ; la morale en déduira les préceptes. Par cette induction, nous rattachons la morale à l'histoire, qui, par là, devient pour nous un moyen de régler notre conduite.

Montaigne pensait que la science des mœurs, ainsi comprise, doit être inculquée de bonne heure dans l'esprit des enfans. « Aux exemples, se pourront proprement assortir tous les plus profitables discours de la philosophie à laquelle se doivent toucher les actions humaines comme à leur règle. On lui dira ( *à l'enfant* ) ce qu'il peut désirer, à quoi doit servir l'argent, ce qu'on doit faire pour sa patrie et pour sa famille, ce que Dieu a voulu que l'homme fût sur la terre, et quel rang il lui a assigné dans le monde, ce que nous sommes, et dans quel dessein il nous a donné l'être... Que c'est que savoir et ignorer,

» qui doit être le but de l'étude, que c'est que  
 » vaillance et tempérance et justice, ce qu'il y a  
 » à dire entre l'ambition et l'avarice, jusqu'ou il  
 » faut craindre la mort, la douleur, la honte.....  
 » Quels ressorts nous meuvent... Car il me semble  
 » que les premiers discours de quoi on lui doit  
 » abreuver l'entendement, ce doivent être ceux  
 » qui règlent ses mœurs et son sens, qui lui  
 » apprendront à se connaître, et à savoir bien  
 » mourir et bien vivre.....

« Après qu'on lui aura appris ce qui sert à le  
 » faire plus sage et meilleur, on l'entretiendra de  
 » ce que c'est que logique, physique, géométrie,  
 » rhétorique, et la science qu'il choisira, ayant  
 » déjà le jugement formé, il en viendra bientôt à  
 » bout. »

Est-il rien de plus conforme au sens commun  
 que ce passage du plus judicieux observateur de  
 l'enfance du cœur humain ?

Qu'on ne craigne pas l'inaptitude ou le dégoût  
 des enfans de 12 ans pour les leçons du cours  
 proposé. Toutes les instructions ou préceptes se  
 mêlent aux faits historiques. Rien de didactique,  
 rien d'aride ou d'abstrait. On a soin de faire des  
 questions ; car les jeunes gens s'instruisent bien  
 mieux de celles qu'on leur fait que de celles qu'ils

font. Les raisons qu'ils trouvent eux-mêmes les persuadent mieux. L'histoire ne leur paraîtra pas suspecte. Ils recevront volontiers les leçons que leur fait un Bayard, un Turenne, un Francklin, un Henri IV, etc. Les belles actions de ces grands hommes frappent infailliblement les enfans. Il n'y a plus qu'à les aider dans leurs raisonnemens et leurs réflexions et les leur arracher, pour ainsi dire, par des questions, des objections faites avec zèle et chaleur. « Rien n'est plus capable d'inspirer » des sentimens de vertu et de détourner du vice » que la conversation des gens de bien, parce » qu'elle s'insinue peu à peu et qu'elle pénètre » jusqu'au cœur (Sénèque). » Il reste donc pour entière sécurité à confier un tel cours à un homme de bien dans toute l'étendue de l'épithète. La confiance des enfans en leur précepteur est un des moyens de succès les plus sûrs dans l'éducation du cœur. L'aptitude de l'enfant n'a plus de bornes dès qu'on lui a fait aimer l'étude. Or, qui plus que le maître est plus propre à cette fin ? et ne suffit-il pas souvent qu'il se fasse aimer d'eux.

Nous avons en nous un secret sentiment des principaux devoirs de l'homme, et souvent la multitude n'a que cette lumière pour la diriger au milieu des affaires de la vie. Toutefois il importe qu'une expérience anticipée, recueillie dans des



leçons méthodiques sur la science des devoirs et des biens, viennent garantir cette lumière primitive contre les préjugés et les passions.

Il faut que les préceptes d'une raison désintéressée soient, pour ainsi dire, enracinés dans nos âmes, avant que le langage des affections et des désirs, qui doivent nous égarer, obscurcisse cette faculté directrice, sans laquelle il n'y a plus que hasard et incertitude dans la conduite de l'homme. Néanmoins les préceptes et les argumens doivent être courts et décisifs. C'est le moyen de frapper l'esprit et d'y fixer les choses.

« Il en est des réflexions morales comme de la  
 » semence : elle est peu de chose en elle-même ;  
 » mais si elle tombe dans une terre bien préparée ;  
 » elle s'y développe peu à peu et par des  
 » accroissemens insensibles, de très-petite qu'elle  
 » était d'abord, elle s'étend et s'élève consi-  
 » dérablement. » (Sénèque.)

Il est encore une réflexion bien simple qui rend palpable la nécessité d'introduire un cours de morale dans un cours d'histoire à l'usage de la jeunesse, c'est que plus les habitudes datent de loin, plus elles ont d'empire. C'est une maxime vulgaire que *l'habitude est une seconde nature* ; et pourtant le hasard décide encore des habitudes de la jeunesse. On semble douter que ce soit le

jugement qui les constitue en général, et que c'est par l'autorité et les sollicitations, les secours de la raison qu'on peut parvenir à les régler. Pour les premiers mouvemens de l'ame, la raison qui n'a pas été invoquée dans la jeunesse, n'est souvent qu'une flamme irrégulière et sans énergie, qui jette, par intervalle, une pâle clarté. Son effet est alors moins de nous faire éviter l'action, que de nous causer un vif repentir de l'avoir accomplie.

Pour insinuer quelque vérité dans l'esprit de l'homme et surtout de l'enfant, pour atteindre jusqu'à sa personnalité et toucher son cœur, il faut s'adresser à ses affections intimes, remuer, pour ainsi dire, sa constitution sensible. « La morale a besoin d'être sentie, dit Montesquieu. »

Les bonnes doctrines, les méthodes judicieuses ont aujourd'hui de dignes interprètes; en incalquant dans l'esprit des enfans les grands principes que sanctionnent la raison et la conscience, ils ne feront que hâter ou assurer la pratique et la connaissance plus distincte de cette science de la vie; qui doit faire un jour l'objet de leurs recherches philosophiques; ou du moins la jeunesse, en général, y aura trouvé quelques forces puissantes pour maintenir l'équilibre entre les divers mobiles du *moi* humain.

Si le patriotisme, le respect aux lois et à l'opinion, la tolérance, la franchise, le désintéressement, l'observation des convenances, la pratique des bienséances, la pitié; etc., en un mot si tout ce qui tend à porter notre existence hors de la personnalité, pour la consacrer aux autres, mais surtout si l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame et l'obligation du devoir font la sécurité des nations, le bonheur et la dignité de l'homme et de la vie domestique; il est indispensable, pour leur faire conserver dans les cœurs et dans les actions le caractère qui leur est propre, d'employer, à l'égard des jeunes gens mêmes, non seulement la voie de persuasion, de l'intérêt et de l'habitude, mais le raisonnement et les déductions méthodiques à la manière de Socrate. N'attendons pas le règne de l'esprit, profitons de celui du cœur. En visant plus à former le cœur, on réussirait mieux à développer l'esprit. La nature de notre constitution morale est d'être éminemment flexible, et c'est en raison de cette flexibilité que rien n'importe plus aux hommes que la puissance d'une droite raison.

D'après l'affinité que nous avons reconnue entre le cours d'histoire et les instructions morales, il semble naturel et méthodique d'accorder à celles-ci la priorité d'enseignement qu'on est forcé d'accorder à celle-là; mais dans tous les cas les enfans

ont besoin, entre 10 et 13 ans, d'une éducation spéciale touchant les rapports nombreux qu'ils sentent exister entre eux et leurs semblables.

La jeunesse, cet âge de la vie où l'âme encore vierge et pleine de vigueur, s'entrouve au bien et au mal avec une égale soumission, reçoit sa destinée de la bonne ou de la mauvaise éducation.

Point de milieu, l'ivraie y germiera, si l'on n'y cultive le bon grain, et il suffit d'assurer la croissance de l'un pour étouffer l'autre.

L'éducation a trois époques distinctes : la famille, les collèges et le monde. L'éducation de famille peut faire germer dans nos cœurs de bonnes semences, nos habitudes peuvent y être convenables, mais elles sont bientôt contrariées par le contact de la société. L'éducation du monde est négative, sinon dangereuse : car c'est celle de l'opinion. Elle nous retient, il est vrai, pour le mal, pour l'action; mais elle n'épure point l'intention, elle n'entraîne point chaleureusement au bien, elle nous pare d'un masque; chacun sent qu'il y joue un rôle, et ce rôle change avec l'intérêt et tous les mobiles trompeurs ou avilissants. Où doivent donc se trouver les moyens de culture, les conseils, les instructions édifiantes, où sera le sanctuaire de la vérité? Qui nous apprendra à

être homme et citoyen utile? Les écoles nationales doivent avoir toutes ces fins pour but principal, on en est convaincu : leur premier objet n'est point de faire des hommes savans, mais bien des hommes sages, utiles. L'on parle des tems modernes comme de siècles de lumières ; ne sont-ce pas plutôt des siècles de connaissances scientifiques, de découvertes physiques? La vraie lumière est dans la vertu, dans ce qui assure la paix et le bonheur des individus et des masses.

Une chose est manifeste, c'est que l'instruction est tout, et l'éducation peu de chose dans nos écoles nationales. Toutefois l'instruction, tant qu'elle ne reposera pas sur l'éducation du cœur, n'aura qu'une faible influence sur le bonheur des hommes. Le plus souvent elle ne sera qu'un moyen pour l'ambition, une arme pour le méchant, l'auxiliaire du vice. Tout dépend de la manière de sentir bien plus que de la pénétration de l'esprit. Souvent les ressources de l'esprit ne servent qu'à mieux satisfaire les passions.

#### DES AVANTAGES DES INSTRUCTIONS RELIGIEUSES.

L'enseignement de la morale serait imparfait, s'il ne consistait que dans la connaissance des obligations qui lient les hommes entre eux, dans l'examen des mobiles primitifs d'action et dans la

recherche des maximes de sagesse pratique. Il doit comprendre aussi les grandes vérités religieuses.

Si la morale est gravée dans toutes les âmes, si elle repose sur la constitution de l'universalité des hommes, le sentiment religieux n'est pas moins inhérent à notre nature, et comme elle, il a besoin des lumières de l'éducation pour se développer ; mais il n'est pas plus que la morale le fruit de l'éducation. Il surnage au milieu de la barbarie, malgré l'abrutissement de l'espèce. Il n'est le résultat ni des préjugés ni de l'intérêt.

On peut voir, dans les obligations absolues de la morale, dans sa légitimité comme arbitre de notre conduite, une garantie suffisante pour le bonheur des individus et le maintien des sociétés. Toutefois, si ses enseignemens nous servent de règles de conduite, si nos devoirs y sont définis, nombrés, classés de manière à éclairer la pratique de la sagesse, si même nous trouvons des motifs suffisans pour agir bien, dans nos principes d'action pris isolément et sans autre influence que celle de leur caractère même ; la croyance sincère et réfléchie en un Dieu ne donne-t-elle pas une plus grande énergie à nos principes ? N'est-ce point elle qui tient ces règles présentes à la pensée, qui fait accomplir ces devoirs ? La morale préside aux mœurs, et les règle encore plus par la raison.

que par le sentiment : or, l'on sait combien le sentiment a plus d'empire sur nos actions que le raisonnement. Elle a donc besoin d'être mue, vivifiée sans cesse de bonne heure par une haute pensée qui s'empare solennellement de l'intelligence, remplisse notre sensibilité de chaleur et de vie, et la fasse palpiter de résignation et de charité. Elle réclame la salutaire croyance d'un Être suprême. Par cette alliance nous comblons, pour ainsi dire, l'intervalle immense de nos imperfections, nous atteignons, au dehors de nos actions, cette dignité qui murmure au fond de la conscience. Sans la religion, la morale est triste, difficile, incertaine dans ses bienfaits, comme la loi est tyrannique, impuissante sans la justice; et, en effet, la morale s'explique par la religion, comme la loi par la justice. Le sentiment religieux est donc le *fondement* nécessaire de la morale: il fait la vraie force des hommes dans les grands revers; il leur sert de frein au milieu des prospérités mondaines, il nous console au déclin de nos jours; il affermit et dirige nos premiers pas dans la carrière de la vie. Mais c'est surtout dans l'état des sociétés actuelles qu'il importe d'affermir ces premiers pas. Aujourd'hui que l'indifférence et le scepticisme possèdent tant d'hommes de tout âge et de tout rang, qui ne trouvent rien de plus juste

que de se tracer une carrière morale entre les règles versatiles de l'opinion et la sollicitude vigilante de l'égoïsme raffiné; où chercher un remède à cette triste disposition? Dans un retour aux sentimens *vraiment* religieux; dans une croyance forte et éclairée par un enseignement matinal; dans la foi sincère en ces grandes vérités *d'une saine doctrine.*

Le cours de religion, compris dans l'étude de l'histoire et de la morale, comme le suppose la question qui nous occupe, ne peut s'entendre de l'enseignement d'une religion positive, c'est-à-dire, des dogmes, des mystères, des rites, du code entier d'un culte.

L'étude de la religion, ainsi comprise, est l'attribution exclusive des ministres de chaque croyance, tandis qu'il est ici question d'un enseignement public et général dans les établissemens nationaux où sont reçus les enfans de tous les cultes. Il ne s'agit que d'éclairer ou de fortifier, chez les jeunes gens de 12 ans environ, les croyances naturelles, morales et religieuses au moyen d'un enseignement spécial et méthodique, fondé sur la nature et la raison, indépendamment d'une religion positive. Bornons-nous à faire observer aux enfans ces rayons de lumière qui



débordent leur conscience; cette religion que proclament les merveilles de la nature; que l'univers entier, depuis les vagues inspirations de la pensée jusqu'à la moindre parcelle de matière, semble redire et consacrer dans l'éternité aux yeux de la raison éclairée, la doctrine de Jésus-Christ paraîtra toujours la plus sublime expression des plus précieuses vérités. Les preuves de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'ame, c'est-à-dire, la religion naturelle, voilà ce qui doit constituer le cours de religion associé à la morale. Nous entendons par religion naturelle, celle qui régénère les croyances positives, lorsqu'une foi vive et l'autorité des traditions ne la soutiennent plus; et qui, bien loin d'interrompre toute communication spirituelle entre notre faiblesse et une consolante providence, rend cette communication plus pure et plus solennelle. La religion ainsi que la morale ne sont réellement efficaces dans leur influence sur le bonheur des individus qu'autant que l'esprit s'est arrêté de bonne heure à l'investigation des vérités principales qu'elles révèlent; et les habitudes du premier âge, quelques bonnes qu'elles soient, réclament encore l'appui du raisonnement. Prémunissons donc la jeunesse avant que les orages du cœur ne l'intéressent au langage sophistique; à l'esprit paradoxal, avant que la présomption, née du progrès rapide de toutes

ses forces, ne la pousse à créer ou défendre de tristes théories; enfin persuadons lui l'amour de la vérité, ce sera le plus grand bienfait de la philosophie. Dans l'état actuel de la société, pour préserver la jeunesse de l'influence des préjugés et des systèmes religieux et moraux plus ou moins pernicious, mais surtout d'un doute illimité et irrémédiable, il faut la mettre à même, dès que ses facultés commencent à prendre consistance, et qu'elle peut suivre un raisonnement à la manière de Socrate, de distinguer les principes universels et primitifs de notre constitution et les sentimens instinctifs de morale et de religion, des institutions éventuelles, des phénomènes fortuits produits par des circonstances locales et accidentelles.

La raison doit nous diriger; mais agissons-nous sans affections? Pour le bonheur individuel, il ne suffit pas d'être judicieux et savant; il faut être sensible et affectueux; il faut pratiquer les vertus modestes. Or, la raison toute nue n'engendre pas les vertus domestiques. Il est tems de jeter nos regards sur le gouvernement des familles. Gardons-nous de faire croire aux jeunes gens, par l'étude exclusive des choses intellectuelles, que leur vocation la plus pressante soit de se livrer aux spéculations rationnelles. En faisant une part méritée à la nature sensible, on conserverait cette harmonie si

importante entre toutes leurs facultés; et en leur montrant, souvent dans la raison, la loi qui gouverne des affections, pour cette fois chaleureuses, tendres et durables, cette raison ne serait plus un Roi sans sujets.

« Pour premier fondement de la vertu qu'on doit exciter dans le cœur d'un enfant, il faut lui donner de bonne heure une véritable idée de Dieu. » (Locke.)

« Il ne s'agit point d'enseigner par mémoire cette morale aux enfans, comme on leur enseigne le catéchisme. Cette méthode n'aboutirait qu'à tourner la religion en un langage affecté ou du moins en des formalités ennuyeuses.... Aidez seulement leur esprit et mettez-les en chemin de trouver ces vérités dans leur propre fonds; Elles leur en seront plus propres et plus agréables, elles s'imprimeront plus vivement.... Il ne faut jamais laisser mêler dans la foi ou dans des pratiques de piété rien qui ne soit tiré de l'évangile ou autorisé par une approbation constante de l'église. » (Fénélon.)

D'après ce qui a été dit et surtout puisque le sentiment religieux est aussi universel que les grands principes primitifs de notre nature, et que la croyance sincère et éclairée en un petit nombre

de vérités sacrées est pour notre faible vue comme le fanal miséricordieux qui guide, fortifie et sauve le navigateur dans un océan inconnu, il faut reconnaître l'urgence de placer au premier rang d'un système d'éducation générale la connaissance des grands axiomes de la religion, et en faire consister l'enseignement dans une méthode fondée sur la nature et la raison, indépendamment de toute religion positive, et de manière à ce que tant que les élèves feront usage de leur raison et consulteront leur conscience, ils ne puissent que se confirmer dans la bonté des instructions qu'ils auront reçues dans leur enfance. Il semble d'ailleurs que les enfans de 12 ans ont toute la capacité intellectuelle nécessaire dans cette étude et qu'ils n'y trouveront aucun dégoût.

Avec une autre manière de voir ( dit l'auteur, après avoir résumé les points de son discours ) on pourra donner à la jeunesse une éducation d'apparat, mais nous aurons assez fait, si nous avons cherché à la rendre heureuse, utile et sage. Tel serait le résultat infaillible de la nouvelle méthode proposée par la Société Royale d'Arras. Telle est d'ailleurs la conclusion avouée des hommes éclairés de l'époque et des penseurs célèbres dont la doctrine, en ces matières, nous a constamment

**guidés ; et sans doute si quelques unes des idées principales que nous avons exposées , sont justes et décisives , nous n'aurons fait que présenter les propres opinions de nos juges.**





# RAPPORT

## SUR LE SUJET DE MÔRALE,

Par M. DERODE, Membre résidant.



MESSIEURS,

LA question, que nous sommes appelés à juger, pourra causer quelq'un étonnement : examiner, d'après l'histoire des peuples anciens et modernes, jusqu'à quel point est vraie cette proposition : *les siècles les plus ignorans et les plus grossiers ont toujours été les plus vicieux et les plus corrompus.*

Douterions-nous de la salutaire influence des lumières, lorsque chacun de nous les cultive, cherche à les répandre, et s'en pare avec fierté ? De tels doutes seraient peu en harmonie avec notre époque. On les repousserait sur tous les points de la France où retentit la mâle éloquence de nos orateurs. Ils seraient démentis par notre gouvernement où le crédit, la puissance, les plus hautes faveurs du souverain ne sont accordées qu'à l'éclat du talent.

Aussi l'académie n'a t'elle pas donné son opinion, en posant la question sous une forme dubitative. En ne préjugeant rien, elle a voulu laisser une liberté entière aux écrivains, se réservant d'entrer en lice et de défendre la cause des lumières si elle était compromise dans ses concours.

Une telle intervention n'a pas été nécessaire, les auteurs des deux mémoires, qui nous sont parvenus, ont pris, envers les lumières, le langage reconnaissant du panégyriste, plutôt que la froide impartialité d'un juge étranger dans cette belle cause.

Le mémoire, n.º 2, porte pour épigraphe :

*La science et la liberté sont le principe de tous les biens. L'ignorance et l'esclavage sont la cause de tous les maux, dans l'état de société.*

L'académie pense qu'il offre les matériaux d'un travail intéressant, qu'il aurait peut-être balancé les avantages de son concurrent, si l'auteur, travaillant avec moins de précipitation, avait pris le tems de mûrir un aussi vaste sujet. Dans l'immensité des détails qui venaient s'offrir, il eût mieux distingué, séparé d'une manière plus nette, les principales masses de sa composition. Ses idées dominantes s'appuyant, s'élevant alors sur les groupes des idées secondaires eussent été pour

le lecteur comme ces hautes montagnes du sommet desquelles le voyageur aperçoit toute l'étendue d'un pays qu'il va parcourir. Avec cette disposition on eût été conduit, porté jusqu'au but. La mémoire eût sans effort embrassé, retenu l'ensemble qui lui était présenté.

Nous n'avons pas voyagé, d'une manière si commode, en parcourant ce mémoire. Plus d'une fois égarés dans un labyrinthe, sans avoir le fil d'Ariane pour en sortir, un point lumineux nous apparaissait comme un fanal au milieu de la nuit; mais soudain d'épais nuages venaient nous dérober cette lumière. Après avoir longtems marché dans l'obscurité, nous nous retrouvions à peu de distance du point de départ, et mal satisfaits après nos efforts d'être avancés seulement de quelques pas.

Glissons vite sur notre dernier grief : le style de ce mémoire emprunte, au genre oratoire, ses formes les plus élevées; mais trop souvent dans les nues, il fatigue par son emphase, et retombe quelquefois au langage technique et disparate de la chimie.

Nous regrettons que ces défauts nous aient forcés d'être sévères, car une haute intelligence du sujet a percé dans quelques parties de ce mémoire.



Lorsque l'auteur porte ses pas au milieu des ruines de tant de cités jadis florissantes en Asie ; lorsqu'il remue les cendres des peuples qui ont disparu de la terre, son ame s'élève, ses accens mélancoliques et solennels rappellent la voix des siècles, plânant au-dessus des générations écoulées.

Engageons, Messieurs, l'auteur à ne pas se décourager. Il peut obtenir du travail les qualités qui lui manquent, et les bonnes doctrines compteront un habile défenseur de plus.

Le mémoire, n.° 1, porte pour épigraphe :

*Du vieux Zénon, l'antique confrairie,*

*Disait tout vice être issu d'Anerie.*

Ce mémoire a, Messieurs, plus de droits à votre attention. Dès le début, il présente un plan dont les diverses parties, nettement séparées, se déploieront sans effort.

Dans la première division de son travail, l'auteur rappelle ce paradoxe, auquel J.-J. Rousseau, poussé par la fureur de la célébrité, prêta l'appui de sa trompeuse éloquence. Regardant les abus de la civilisation comme moins dangereux que ceux de la barbarie, il esquisse, avec rapidité, le tableau des malheurs que fit peser l'ignorance

sur les nations qu'il partage en deux classes : celles qu'éclaira la parole divine; et celles qui, privées des lumières de la révélation, n'ont connu que les faux Dieux du paganisme. Parcourant ensuite l'histoire de la Grèce à ses diverses périodes; celle de Carthage, de la puissance Romaine, il emprunte quelques traits aux barbares qui l'ont renversée, aux tribus sauvages que nous ont fait connaître les voyageurs, et termine sa course dans l'Égypte tombée sous le joug des Ottomans.

Dans la Grèce, au berceau où commencent à luire les arts de l'Égypte civilisée, il nous montre la massue des héros levée sans relâche contre les brigands et les monstres qui pullulent de toutes parts, et comme l'hydre de Lerne renaissent plus nombreux sous les coups qui ne peuvent les exterminer. La religion, sous un voile allégorique; divinise les penchans de l'homme qu'elle doit maîtriser. Elle élève des autels où l'on ensence, tour à tour, la bravoure et la peur, la prostitution et la chasteté.

La grossière Lacédémone fait lutter ses jeunes filles nues dans les assemblées, elle autorise le divorce, l'infanticide, et courbant ses Ilotes sous un joug d'airain, les destine comme des bêtes fauves aux plaisirs de la chasse pour tenir ses jeunes guerriers en haleine.

Carthage proscrit les arts de la spirituelle Athènes, et pour réparer ses défaites, elle envoie au supplice ses généraux braves, mais malheureux. Que dis-je, pour retrouver la victoire, son génie superstitieux a des moyens plus sûrs. Elle ira, dans le sein des familles, arracher les enfans aux bras de leurs mères. Cinq cents de ces malheureuses victimes seront égorgées sur les autels de Saturne, et les sénateurs, eux-mêmes, n'échapperont pas à ce tribut sanglant de la superstition.

Nourrie dans la guerre, et devant sa puissance, avant tout, à la force des armes, Rome n'a cultivé les lumières, qu'après avoir formé son caractère au milieu des combats. Aussi, partout se retrouve, dans ses mœurs, l'empreinte de la férocité. Sur un léger soupçon, des centaines d'esclaves sont mis en croix. Dans un festin, pour satisfaire le caprice d'un convive, un proconsul va trancher lui-même la tête d'un prisonnier. Les femmes, dont le cœur si tendre sait compatir chez nous à tous les genres de souffrance, les femmes allaient à Rome chercher des émotions aux spectacles des gladiateurs. Elles comptaient les blessures, regardaient couler le sang, applaudissaient au gladiateur mourant qui se laissait tomber avec grâce, et jouissaient de ses convulsions.

Et pourtant, cette férocité semble douce quand

on songe aux barbares qui ont remplacé la domination Romaine! Faut-il suivre en Europe leurs traces marquées par l'incendie, le carnage et les ruines? Faut-il les montrer brûlant les moissons et les arbres, pour que les malheureux habitans, échappés à leurs chaînes ou au tranchant de leur glaive, périssent de faim dans les cavernes où ils avaient cherché un refuge? D'un seul trait, Robertson les peint tous.

Les Vandales assiégeaient une ville en Afrique; les machines leur manquant pour forcer ses murailles, ils rassemblent des milliers de prisonniers, les égorgent, entassent froidement leurs cadavres en monceaux autour de la place, et s'éloignent tranquilles, attendant que la contagion, nouvelle machine de guerre à leur usage, ait produit son effet. Les voilà ces hommes que n'a point atteints le souffle contagieux des lumières! Eloignons-nous encore d'un degré, nous rencontrerons ces tribus sauvages où la femme, déchue du rang de compagne n'est plus qu'une bête de somme, destinée à porter les coups et le bagage du maître dont elle prépare la nourriture. Meurt-elle? l'enfant qu'elle allaitait est enterré vivant dans la même fosse. Ici, du moins, cette innocente créature repose à l'abri des chaînes de l'esclavage. Le fouet du négrier ne fera pas voler sa chair en lambeaux. Quinze ans

plus tard, son père l'eut peut-être vendue à des marchands pour quelques pintes d'eau-de-vie!

Terminons, avec l'auteur, cette série de peuples appelés à témoigner des effets de l'ignorance. L'Égypte, autrefois policée, civilisait la Grèce, nourrissait Rome de ses moissons et servait d'entrepôt au commerce de l'univers. Maintenant, possédée par les Turcs, son sol resserré par les sables du désert, nourrit à peine une population réduite, abrutie, couverte des haillons de l'indigence. Devenue le foyer du plus terrible des fléaux, dévorée par la peste, elle envoie sur nos rivages ses exhalaisons meurtrières. Heureusement la science et le zèle de nos médecins veillent là pour nous préserver.

Ici finit la première partie du mémoire. La marche en est claire. Les idées judicieuses se déroulent, s'enchaînent, se comprennent sans effort. Le style ordinairement pur ne recherche pas les ornemens ambitieux. Nous aurions, toutefois, souhaité plus de chaleur, plus de mouvement, d'éclat dans un pareil sujet.

Nous relèverons une légère inexactitude de l'auteur, quand il attribue au fer Ottoman la destruction des établissemens politiques et des arts de l'Égypte. C'est au 16.<sup>me</sup> siècle que les Turcs

s'en rendirent maîtres, et depuis 622, époque de la conquête des Arabes, dans un espace de neuf siècles, la domination de ces peuples, des Mamelucks et d'autres hordes de Tartares avaient laissé peu de libertés et de lumières à détruire.

Nous regretterons aussi, qu'en parlant des tems héroïques de la Grèce, il n'ait pas détaché, des tableaux d'Homère, quelques-unes de ces figures si vives, si animées.

En voulant peindre les mœurs des sauvages, puisqu'il se borne trop souvent à citer, et que dans le cours du mémoire, on le voit, pour des pages entières, céder modestement la place à d'autres écrivains, au lieu de choisir le judicieux, mais froid Robertson, que ne prenait-il des citations plus dramatiques dans Chateaubriand.

Nous entrons avec l'auteur dans la période des peuples modernes qu'a régénérés le christianisme. Saluons, avec reconnaissance, cette heureuse époque où la voix d'un Dieu vient éclairer, d'un jour nouveau, les mystères de la destinée humaine; verser le baume de l'espérance sur toutes les blessures; enseigner, commander aux hommes le pardon des injures, l'amour de leurs semblables, celui même de leurs ennemis. Jésus-Christ, naissant dans une étable, mourant sur la croix et priant

pour ses bourreaux, a épuré tous les penchans de l'homme et changé la face de l'univers. Jamais auparavant on n'avait vu cette foule d'institutions où la charité, toujours ingénieuse et ardente, sait ménager les délicatesses de l'amour-propre, essuyer les dégoûts, ou braver les périls pour voler au secours des malheureux.

Réduisant le nombre de ses alimens, afin d'augmenter les ressources destinées au rachat des captifs, le père de la rédemption, un bâton à la main et la besace sur le dos, recueille les deniers de la charité. Sans songer à la contagion, au martyre qui l'attendent peut-être, il va, chez le Turc étonné, offrir la rançon du pauvre chrétien qui languissait abandonné dans l'esclavage. On a vu de ces dignes pères, après avoir épuisé leurs ressources, rendre encore des prisonniers à la liberté en se chargeant de leurs fers, et périr victimes de cet héroïque dévouement.

Mais sans chercher au loin des exemples, nos guerriers, marchant en guères à la conquête de l'Italie, n'ont-ils pas rencontré le secours des religieux du St.-Bernard? C'est là, sur le sommet glacé des monts où un air trop vif use, en peu d'années, les ressorts de la respiration, qu'ils ont dévoué leur vie à veiller sur les jours du voyageur mis en danger par la tourmente.

Et sous nos yeux, dans les cités, dans les campagnes, au sein des hopitaux, ne voyons-nous pas chaque jour nos modestes sœurs-grises, entourer de soins les malades, panser des plaies dont l'infection rebute, et vivre avec joie au milieu d'une atmosphère viciée qui altère la santé, abrège l'existence. Parens, amis, plaisirs de la jeunesse et de la beauté, elles ont tout quitté pour soigner des étrangers qui les maudiront peut-être, aigris par l'excès de la souffrance et des misères.

Ce faible souvenir des prodiges de la charité, enfantés par le christianisme, n'est pas, Messieurs, une digression étrangère à la question qui nous occupe. En adorant ces admirables inspirations de la charité, nous devons proclamer un fait éclatant : c'est la lenteur qu'elle mit à pénétrer dans les mœurs, dans les institutions politiques des peuples modernes. Avant la renaissance des lumières, la religion vit toujours ses bienfaits arrêtés par l'opiniâtre résistance de la barbarie et de la féodalité. Une barrière d'airain séparait alors les hommes que la charité cherchait à unir de ses liens.

La guerre, métier lucratif, dépouillait le vaincu de ses propriétés, lui enlevait sa femme, ses enfans et le soumettait à l'esclavage du vainqueur. Alors, l'homicide d'un pauvre serf ne coûtait



qu'une pièce de monnaie, au caprice et aux emportemens de l'homme libre. Les tribunaux admettaient, comme preuve judiciaire, l'issue d'un combat singulier, les épreuves du feu, celles de l'eau bouillante et les aveux arrachés par la torture. Alors enfin, la France était hérissée de châteaux forts d'où sortaient incessamment le pillage et la vengeance. Ils sont passés ces tems de malheur et passés sans retour. Rendons-en grâces à la providence, aux efforts réunis de notre clergé ; de nos souverains. Ils ont travaillé à nous affranchir des abus de la conquête et la postérité reconnaissante en a gardé la mémoire. Mais pendant douze siècles, ils n'ont pu qu'atténuer la plupart de ces abus. On les a vus se perpétuer durant cet effrayant espace, et dès que l'astre des lumières, s'élevant à l'horizon, a pu luire pour tout le monde, ces barrières ennemies se sont abaissées, ces abus oppressifs ont disparu comme la neige qui ne peut soutenir les approches du soleil.

En proclamant cette vérité, nous ne croyons pas, Messieurs, affaiblir le tribut de la reconnaissance ; car ce sont des papes qui ont donné asyle aux savans fuyant de Constantinople. C'est le clergé qui, dans ses cloîtres, a conservé les ouvrages de l'antiquité. Il les a recopiés de ses mains laborieuses, et ses corporations enseignantes en ont

propagé partout la connaissance. A nos Rois est due la fondation, l'entretien des universités. Ils nous ont ouvert cette carrière de civilisation et de perfectionnement où Louis XVIII a élevé le plus beau monument du 19.<sup>me</sup> siècle.

Entraîné par le sujet, j'allais oublier les bornes d'un rapport. Il est tems d'arriver au terme où nous conduit l'auteur, après avoir traversé les guerres de religion, chanté un hymne à la louange du beau siècle de Louis XIV, et jeté quelques mots pour excuser les écarts passagers du 18.<sup>me</sup> siècle et les excès de notre révolution.

Dans cette intéressante revue, l'auteur n'a pas approfondi tous les points avec une égale habileté. Le père Loriguet, Lesage, et même le baron Fourier, auxquels il emprunte une partie de ses nombreuses citations, sont des auteurs fort estimables, sans doute, mais ne sont pas regardés comme d'imposantes autorités dans la question qui nous occupe.

On peut désirer d'autres preuves qu'une citation de l'historien protestant Robertson, lorsqu'il s'agit d'établir l'ignorance du clergé avant la réformation.

En parlant des empiétemens des Papes, l'auteur n'a pas assez distingué les époques, ni fait la part

des circonstances. Au 11.<sup>m</sup> siècle, le cri des peuples pressait continuellement l'église de prendre la place du pouvoir civil. La religion suppléait alors au défaut de lumières et de liberté. Elle servait d'égide contre la violence brutale et déchaînée de toutes parts. Grégoire VII, fondateur de la puissance pontificale, tenta, par elle, de réformer le cahos qui régnait en Europe. Le seul moyen praticable était alors le despotisme; il s'en servit comme Charlemagne en France, comme Pierre le Grand en Russie.

Un publiciste qu'on ne soupçonnera guères de flatterie envers le pouvoir des papes, M. Guizot, lui a rendu cette justice avec la profondeur de vues et la noble impartialité qui le caractérisent.

L'auteur nous pardonnera, sans doute, ces légères remarques faites dans l'intérêt de son talent et de la vérité. Elles n'otent rien au plaisir que l'académie trouve à lui rendre hommage en accordant, à son mémoire, une  *médaille d'or* avec mention honorable.



# DISCOURS

SUR

## CETTE QUESTION PROPOSÉE :

*Examiner, d'après l'histoire des peuples anciens et modernes, jusques à quel point est vraie cette proposition : Les siècles les plus ignorans et les plus grossiers ont toujours été les plus vicieux et les plus corrompus ; en écartant avec soin toute idée qui tiendrait aux paradoxes sur l'inutilité ou le danger des sciences.*

---

Du vieux Zénon l'antique confrérie,  
Disait tout vice être issu d'Anerie.

J.-B. ROUSSEAU, épître à Matot.

---

MESSIEURS,

UN écrivain fameux et paradoxal entreprit, dans le siècle dernier, de plaider une cause singulière. Dédaignant de voir tout ce qu'il y a d'utile et de moral dans le noble exercice de la pensée, il accusa les sciences et les arts d'un mal qui n'est point leur ouvrage. A l'exemple de Tacite, qui avait opposé, à la corruption Romaine, le tableau

embelli des mœurs d'un peuple barbare, Rousseau exalta, au milieu d'une civilisation corrompue, les sauvages vertus des peuples ignorans et grossiers. Son intention pouvait être louable et philosophique : mais, tout en rendant justice au talent oratoire de Rousseau, en le reconnaissant pour un de ces écrivains éloquens qui n'apparaissent, que de loin en loin, au milieu des littératures qu'ils dominent, nous devons convenir que les théories de son premier discours sont plus brillantes que vraies, et qu'on est, depuis longtems, revenu d'une aveugle admiration pour toutes les sociétés qui consacrent le mépris des arts. Sans doute les sciences et les arts ont des abus comme toutes les institutions humaines; mais, à tout prendre, les abus de la civilisation sont bien moindres que ceux de la barbarie, et l'expérience prouve que les siècles les plus ignorans et les plus grossiers ont toujours été les plus vicieux et les plus corrompus. Examinons, d'après l'histoire, jusqu'à quel point est vraie cette proposition.

Les sociétés, comme les individus qui les composent, peuvent marquer leur place entre l'ignorance et le savoir, le vice et la vertu, la barbarie et la civilisation. Connaissance, vertu, civilisation, voilà le but où elles aspirent à travers

une infinité d'essais, de tâtonnemens, d'aberrations, de revers. Dans cette longue et pénible éducation qu'elles sont obligées de faire, le développement de la moralité est indépendant de celui des sciences et des lettres. Cependant, comme la vertu a sa théorie, et une théorie quelquefois supérieure à bien des intelligences, comme il faut bien comprendre la vertu pour la bien pratiquer, en un mot, comme la vertu se perfectionne à proportion qu'elle s'éclaire, il est vrai de dire que l'homme ignorant et grossier, dont les facultés intellectuelles dorment encore dans le berceau, est moins en état, toutes choses égales d'ailleurs, que l'homme savant et poli de s'élever à ces hautes considérations qui divinisent, en quelque sorte, celui qu'elles animent. Toutes les opérations de l'esprit ont une méthode commune, et, sous plus d'un rapport, les vérités morales s'unissent aux vérités physiques. Ainsi, plus un peuple négligera l'exercice de la pensée, plus ses connaissances morales seront imparfaites, plus il sera naturellement vicieux : je dis naturellement, c'est-à-dire, abstraction faite de ses institutions politiques et religieuses. Semblable au poison qui tue ou ruine le tempérament, l'ignorance détruit ou altère la moralité.

**Trop souvent, il est vrai, la corruption s'allie**

avec la politesse, et la science, esclave des passions, se livre à tous les excès qu'elles commandent. Des exemples, à jamais fameux, attestent ses déplorables écarts; mais, s'il est une science coupable, insensée, orgueilleuse, impie; une science fautive, indigne de ce nom; il'en est une autre toute contraire qui, vraie, utile, religieuse, est bien capable, sans doute, de lutter avec avantage contre son indigne rivale. Ici le remède est à côté du mal. Il n'en est pas de même de l'ignorance. En effet, l'ignorance n'a rien de bon, rien qui, par conséquent, puisse compenser les maux sans nombre qu'elle cause. A la suite on ne voit que le cortège hideux des vices et des crimes: rarement elle ne traîne après elle que la seule stupidité. Prostituée aux passions, bien plus souvent que la science, sans ressource pour les combattre, elle n'a d'autre guide que leur aveuglé instinct, d'autre règle de conduite que leur code brutal. Aussi, partout où elle domine, la force tient lieu de droit, l'intérêt de justice, la perfidie de prudence; de vils et cruels préjugés remplacent les vertus. Envain vous lui demanderiez les principes sur lesquels repose la société, cette justice, règle éternelle et sauve-garde des nations comme des individus; ces institutions constantes qui font la stabilité des empires; ces théories administratives

et savantes par lesquelles la faiblesse devient force; ces élémens d'un gouvernement régulier, propre à garantir à chacun ses droits, à tous la propriété et le bonheur. Au lieu de ces bienfaits; elle vous donnera tous les fléaux de la barbarie : le caprice d'un chef violent et féroce, des meurtres, des concussions, une agitation continuelle, des catastrophes fréquentes, un peuple insolent sous un chef électif, esclave sous un despote. Ici, c'est la guerre qui alimente la nation; là, au sein de la paix, le chef d'un grand peuple ne maintient son autorité que par des vexations et des violences continuelles : le droit de propriété est violé, méconnu; les enfans sont arrachés des bras de leurs parens. Ailleurs on s'abandonne avec plus de fougue à un instinct de cruauté, de vengeance; on ignore les droits les plus simples de l'humanité; et, le croirait-on, si des témoignages sans nombre ne l'attestaient, on se repaît des chairs palpitantes d'un ennemi vaincu : enfin, ô abominable effet de l'ignorance ! l'homme, étouffant la voix de la nature et supérieur aux tigres en férocité, immole, à je ne sais quelles puissances malfaisantes, créations bizarres de son imagination épouvantée, les objets les plus dignes de ses soins, de ses sollicitudes, de sa tendresse, ses propres enfans.



Voilà, Messieurs, une faible esquisse des maux de l'ignorance. Voulez-vous en voir de plus près le sombre, l'horrible tableau? Etudiez l'histoire des anciens peuples dans les siècles où elle a dominé; Fouillez dans les archives des Grecs, des Romains, des Carthaginois; lisez ces pages de sang de l'histoire du moyen âge, lorsque de toutes parts les hordes du nord fondant sur le colosse Romain, le renversent et le dépouillent; forcez, avec de hardis voyageurs, les barrières que la barbarie Africaine oppose à l'investigation de la science; Visitez ces nombreuses tribus, de tout tems barbares, qui couvrent le sol des autres parties du monde; Transportez-vous chez des peuples presque voisins, dans ces contrées autrefois si florissantes, qui gémissent aujourd'hui sous le joug Ottoman; remontez à l'Europe du 6.<sup>me</sup> siècle; déroulez les annales jusques au 14.<sup>me</sup>; et, à la vue de tant de calamités publiques et particulières, de tant de corruption due à la seule ignorance, combien votre ame généreuse va s'indigner contre les coupables partisans de cette barbarie!

La science, dit-on, est une arme très-dangereuse. D'accord. Mais l'ignorance armée n'est-elle pas plus dangereuse encore? Donnez-lui un glaive, elle ne vivra que de sang et de pillage. Ennemie de tout ce qu'il y a de beau dans les humaines institutions,

elle va détruire tout ce qui ne pensera pas comme elle, et, dans ses excursions dévastatrices, portant devant elle la désolation et la mort, elle ne laissera, sur son passage, que des ruines et des pleurs.

Voyons quelle a été son influence chez les peuples les plus connus.

On divise la grande société humaine en deux sociétés différentes; celles qui, ayant eu connaissance de la vérité, c'est-à-dire, de Dieu, de l'homme et de leurs rapports naturels, ont pu seules pratiquer la vertu, et celles qui n'ont pas eu connaissance de cette vérité. Une ligne de démarcation insurmontable sépare les premières des secondes. Il convient donc, dans l'examen qui nous occupe, de comparer les bonnes et les mauvaises sociétés avec des sociétés de même nature. Commençons par les sociétés payennes et idolâtres.

Et d'abord quelle idée nous ferons-nous des peuples de la Grèce, à une époque où ils n'étaient encore réunis que par petites peuplades, et où, selon l'expression remarquable des poètes anciens, leurs chefs ne leur avaient pas encore donné des remparts et des mœurs, *mores et mœnia*? Vil troupeau de sauvages, ils vivaient sans police et sans loi. Dès la naissance de leurs premières villes, cette barbarie diminue d'une manière encore peu

sensible. Les arts de l'Égypte, une heureuse organisation commencent le développement, devenu dans la suite très-rapide, de leurs facultés intellectuelles; mais combien encore leur morale est impure! Le brigandage n'est pas anéanti; de toutes parts pullulent les monstres et les tyrans, et la massue d'Hercule, symbole de la force, ne suffit point pour les terrasser. Cette fameuse hydre de Lerne, dont les têtes renaissaient sous le fer d'Alcide indigné de se voir vaincu, qu'était-ce autre chose que le vice ou le crime levant une tête hideuse et sans cesse menaçante contre la société? Déjà ce n'est pas assez de se livrer au crime, on lui dresse des autels, et la Grèce adore dans des Dieux, ouvrages de ses mains, les passions infâmes qui la gouvernent, la tyrannisent.

Un siècle après, dans des tems improprement appelés héroïques, quelles mœurs nous offrent-ils ces guerriers qui combattirent avec tant d'acharnement pour la ruine et pour la défense de Troie? Des mœurs corrompues et féroces, au point que le prince des poètes, et même les tragiques, venus longtems après, nous paraissent eux-mêmes barbares, quand ils les peignent fidèlement.

Mais, me direz-vous, étaient-ils plus vertueux ces Hellènes, lorsque plus civilisés, ils courbent la tête sous le joug du Macédonien, et qu'ils ne

cessent plus d'obéir à des maîtres étrangers ? — Nous ne dirons pas qu'alors ils fussent vertueux, puisqu'ils ignoraient la société religieuse et la véritable société politique ; mais alors, du moins, l'imperfection diminue dans les principes, et sans doute dans les conséquences. Des lois écrites avec le sang ne sont plus nécessaires ; de grands génies se consacrent, se dévouent à la recherche de la vérité. Par eux se dissipent un peu ces ténèbres épaisses répandues sur le monde moral. Les principes des actions humaines sont mieux connus, mieux appréciés ; l'antique ascendant de la fatalité s'affaiblit ; à ce dogme affreux succède le dogme de la liberté morale qui explique les évènements d'une manière plus satisfaisante et plus utile. Les Socrate, les Platon découvrent tout ce qu'il est donné à la raison de connaître par elle-même. Ces maîtres illustres présentent l'heureuse alliance des sentimens et de la conduite, et, grâce à leurs exemples, le siècle où, chez les Grecs, on connaît le mieux la vertu payenne est celui où elle est le mieux pratiquée. Si, avec des mœurs plus décentes et plus humaines, les Grecs n'ont plus cette magnanimité qui les fit triompher à Marathon, ce n'est point dans le développement des connaissances qu'il faut en chercher la cause, mais dans les douceurs de la paix, dans le luxe, dans les

Éléments d'une constitution trop démocratique, dans les ressorts d'un gouvernement trop faible et trop mobile pour être durable, dans les discordes qui les affaiblissent et dans la puissance de leurs ennemis : les Macédoniens et les Romains étaient des adversaires bien autrement redoutables que les Perses.

Voyez ce que produit à Carthage le mépris de la langue et des arts de la Grèce consacré par une loi : plus de vices que dans la patrie des Muses ; un esprit excessivement mercantile, formé à l'école du mensonge ; une mauvaise foi célèbre ; un amour désordonné des richesses, source de tous les crimes ; un caractère irascible, violent, féroce, timide et rampant dans la crainte, fin et cruel dans ses emportemens, et toujours barbare envers les citoyens comme envers les étrangers. Que, chez ce peuple, la fortune trahisse les efforts d'un général, il expiera son malheur dans des supplices honteux. Qu'un illustre et redoutable ennemi tombe en de pareilles mains par les droits de la guerre, la vengeance épuisera sur lui toute sa rage, toutes ses fureurs. Ce peuple égalera en cruauté tout ce que l'on nous raconte des sauvages même du nord de l'Amérique, les plus féroces des hommes envers leurs prisonniers. Au besoin, il brûlera, en l'honneur de ses Dieux, 500 victimes à-la-fois,

choisies parmi les citoyens et ses enfans. Tel ne fut point, sans doute, le spirituel Athénien; ses annales l'attestent.

Elle fut aussi bien moins estimable que sa rivale, cette Lacédémone, ignorante et grossière, dont l'étrange constitution paraît si admirable au philosophe de Genève. Eh quoi ! imprudent Jean-Jacques, la sagesse respire dans un code qui non seulement consacre, plus qu'aucun autre, l'infanticide et le divorce, mais qui exclut entièrement la pudeur et l'humanité du nombre des vertus, qui viole les droits de la nature, en usurpe l'autorité? et vous décernez les honneurs de l'apothéose aux membres d'une société qui n'est élevée que pour les armer, qui ne connaît que les armes, et qui ne s'agrandit que par l'iniquité de ses armes? d'une société qui appesantit, sur une population entière, un joug d'une servitude tout-à-la-fois publique et individuelle, un joug d'une servitude si affreuse que les termes d'*Ilote* et d'*Ilotisme* n'ont rien perdu dans nos langues modernes de leur énergique expression? d'où vient une si étrange erreur? Ah ! je le vois, c'est que par vertu vous entendez seulement une force de caractère capable de braver l'intempérie des saisons, les périls des combats, la douleur et la mort; c'est que vous attachez trop d'importance aux forces physiques, et que vous placez notre dignité là où elle n'est point.

Heureusement, Messieurs, il est une règle supérieure à l'opinion des Rousseau, des Platon et des Socrate même, une règle invariable, émanation de la sagesse éternelle, unique et véritable type de la vertu, règle consignée dans les archives de la religion chrétienne, seule entre toutes les religions capable de faire complètement, l'éducation morale des peuples, et d'apprécier le mal et le bien. Or, si avec cette religion nous entendons par vertu tout acte conforme à la raison, ou bien aux commandemens du décalogue, abrégé de toutes les lois possibles, que sera-ce que la vertu d'un spartiate? un dérèglement monstrueux. Le seul décret des Parthénies nous en donne une idée assez juste. Ainsi, dépouillé du prestige qui l'entourne dans son mystérieux lointain, le peuple de Lycurgue est, sous le rapport de la moralité, inférieur à celui de Solon.

L'ignorance avait aggravé les vices de Lacédémone; elle produit à Rome les mêmes effets.

Le peuple Romain eut trop de passion pour la guerre, et n'en eut pas assez pour les lettres. Lorsqu'il s'occupait de celles-ci, ce fut beaucoup trop tard, et pour ajouter une espèce de luxe à beaucoup d'autres. Le caractère de la nation était déjà formé, et, de plus, il avait pris une direction

viciuse. La contagion du vice avait gagné toutes les classes des citoyens : la gangrène était au cœur de la république. A l'aurore de la littérature, du tems même de l'austère Caton, la corruption des mœurs était très-sensible. C'est donc à tort que, affectant de rejeter le témoignage de l'histoire, on voudrait attribuer aux lettres un mal qu'elles n'avaient pas fait. L'histoire nous apprend, et tout le monde sait que l'ambition et la cupidité amenèrent le luxe et toute sorte de désordres. *Ea quasi materisomnium malorum fuit*, dit Salluste dans son énergique tableau de la dépravation Romaine.

Obligé de soutenir une guerre continuelle, parce que ses institutions étaient toutes militaires et qu'il descendait d'une troupe de brigands, le peuple Romain avait contracté des mœurs extrêmement féroces. La cruauté respirait dans toutes ses institutions, dans son droit de la guerre et des gens; dans l'esclavage domestique, dans le pouvoir atroce des pères sur les enfans, des maris sur les femmes, dans la barbarie de sa religion, et surtout dans ces combats de gladiateurs, si fréquens dans la capitale et dans les provinces, et perpétuels dans les camps. (1) Nous pourrions citer mille preuves du penchant qu'il eut à verser le sang

---

(1) Dureau de Lamoignon.



ou à le voir couler, même au milieu des plaisirs de la table. L'influence de cette cruauté dénature jusqu'à un sexe né pour la douceur et la commisération.

Cultivées dans le principe, les lettres auraient singulièrement adouci ce caractère féroce. L'humanité eut moins gémi, et le nom Romain eut été moins odieux. En effet, ce que Rome eut d'admirable dans ses institutions, elle le dut à des peuples policés et savans. Son code fut une compilation du code des Albains, des Sabins, des Toscans, des Grecs, et même de tous les peuples vaincus par ses armes. Nul doute que plus savante elle se fut créé, avec de meilleures lois, des mœurs moins imparfaites.

Que conclure donc de ce que, lorsqu'elle eut connu les arts, elle donna tant d'exemples d'une affreuse perversité? Nous concluons que la barbarie, qui n'est autre chose qu'une ignorance extrême, a une influence bien maligne et bien durable, puisque une fois empreinte dans le caractère Romain, elle en fut toujours le vice dominant. Germe de corruption, elle ne porta que des fruits de mort; étouffa l'heureuse influence des sciences et des arts; et couvrit de son ombre funeste la civilisation des payens.

Toutefois, quelque excessive que fut devenue

la dépravation de la société romaine; elle ne l'était pas au point qu'on eût dû préférer à la civilisation d'alors la barbarie des hordes sauvages qui s'agitaient autour de l'empire.

A l'abri d'un gouvernement régulier, les peuples jouissaient des avantages physiques et moraux attachés à la culture des arts et des sciences. Tout, d'ailleurs, n'était pas également perverti à en juger par les hautes classes qui étaient plus corrompues que les autres. A la tyrannie du cruel Tibère, de l'abominable Caligula, du féroce Néron, du sanguinaire Domitien succède l'administration paternelle de l'excellent Trajan, du bon Adrien, de l'aimable Antonin, du vertueux Marc-Aurèle. Les Germanicus, les Thraséa; les Soranus, les Helvide, les Agricola dédommagent des turpitudes des Séjan, des Pallas, des Narcisse. Les crimes des Empereurs, isolés en quelque sorte au milieu d'une population de cent vingt millions d'hommes, ne détruisent ni l'action du gouvernement, ni la prospérité publique.

Hors de cette grande association règnent tous les maux de la barbarie, et certes ce n'est pas seulement dans le système politique et dans la culture des arts que les Romains l'emportent sur les tribus Germaniques, Teutoniques et Scythiques; sur ces hordes sauvages qui, selon l'expression de

Lesage, semblaient tenir à l'espèce humaine, bien plus par leurs formes que par leurs facultés, et qui ressentaient leur existence plutôt par leurs besoins que par leurs jouissances. Quoi de plus hideux que les mœurs de ces conquérans Goths, Vandales, Gépides, dont le torrent se répandit sur le monde civilisé? Leur histoire n'est qu'un tissu de brigandages et d'horreurs. Devenus propriétaires par conquête, ils jouissent en babares de leurs richesses nouvelles; ils se livrent à tous les excès; mais bientôt ils reçoivent le juste châ-timent de leurs désordres, de leurs fureurs, et leur nom enseveli avec eux dans la tombe témoigne qu'il ne faut rien attendre de bon, rien de solide d'une société barbare.

Ce que furent ces hordes dévastatrices, cent peuples le sont encore de nos jours. On connaît aujourd'hui, à peu d'exceptions près, tous les peuples de la terre. Les nombreuses explorations faites sur tous les points du globe nous permettent de comparer, avec certitude, les diverses parties de la société générale. A cet égard, les documens authentiques abondent. De ces documens, il résulte que partout où les sciences et les arts n'ont point pénétré, l'abjection est réunie à la misère. S'il existe un droit des gens, un droit politique, un droit civil, des convenances sans nombre, charme

et appui des sociétés générales et particulières, assurément on n'en trouvera que de bien faibles traces chez le Caffre et le Hottentot, le Tongouse et l'Jakoute, l'Iroquois et le Californien et parmi toutes ces tribus sauvages qui habitent des huttes grossières, mal-fermées aux injures du tems. Transportez-vous par la pensée dans une de ces demeures mal-saines, où parquent, pêle-mêle, tous les membres d'une famille. A voir comment ils sont étrangers à toute espèce d'attention, de prévenance réciproque, vous croiriez que c'est le hasard qui les a rassemblés. » Parmi tous les sauvages de l'Amérique, dit Robertson, la condition de la femme est si malheureuse, que le mot de servitude est trop doux pour donner une idée des malheurs de leur état. — S'il naît deux jumeaux, l'un des deux est abandonné; si la femme meurt, on enterre quelquefois l'enfant avec elle. — Les petites tribus du continent sont dans un état de guerre continuel. — La vengeance est, avant l'intérêt, la première cause de leurs guerres. Le désir de la vengeance est le premier et presque le seul principe qu'un sauvage cherche à inculquer dans l'ame de ses enfans. Ce sentiment croît avec eux à mesure qu'ils avancent en âge, et, comme il est éternel, les effets en sont aussi durables. On sent, dit-il encore, que ni la reli-

» gion, ni les lois, ni la décence ne les gênant  
» sur les moyens de satisfaire leurs passions, la  
» licence doit être excessive..... »

Les mœurs africaines ne sont pas moins horribles. En vain la fertilité du sol favorise les peuples noirs, satisfait de ce que leur faible industrie sait recueillir, ils emploient leur oisiveté à se combattre, à se massacrer sans gloire. De tout tems, leur barbarie a été l'écueil des voyageurs. » Entre eux,  
» disent les relations, généralement ils se vendent  
» autant qu'ils le peuvent : le père vend ses enfans,  
» et même il est arrivé quelquefois que les enfans  
» ont vendu leur père..... »

Hélas, Messieurs, que ces races malheureuses paient cher, depuis longtems, leur profonde ignorance ! Qu'il est pénible de penser que jamais elles n'ont joui d'une meilleure condition ! Ah ! si leur misérable existence ne suffisait point pour vous prouver évidemment que le mépris de la science est une puissante cause de démoralisation, le sort de tant de contrées, jadis si florissantes et maintenant changées en déserts, acheverait de vous convaincre.

Exemple frappant entre tant d'autres, la célèbre Égypte, l'institutrice des nations, subit, sous un joug étranger, dans l'humiliation et l'indigence,

les conséquences fatales du malheur qu'elle a eu de laisser détruire, par le fer Ottoman, ses établissemens politiques et ses arts. Le caractère de la nation s'est dénaturé. Jadis elle fut renommée par sa douceur, sa constance dans les travaux, son habileté dans la guerre, son génie, sa justice et sa sagesse. Dans les tems modernes, elle n'a plus été remarquable que par son abrutissement : son histoire n'a plus offert qu'une suite continuelle de crimes et de révolutions. Au lieu de ces moissons nombreuses dont elle payait les soins de ses cultivateurs, cette terre, autrefois si féconde, semble avoir perdu sa fertilité avec les mucers de ses habitans : elle est même devenue le principal foyer du plus horrible fléau que la providence ait créé dans des vues de justice ou de sagesse. Enfin, les traces de son antique civilisation ont tellement disparu, que, maintenant elle envoie ses fils ravager les lieux où jadis elle avait fondé les premières cités, enseigné les lois, l'agriculture et les arts. Voilà l'influence d'un gouvernement qui a repoussé les connaissances humaines et maintenu les peuples dans une longue ignorance.

Déjà on le voit : dans le système des fausses religions, plus les sociétés sont ignorantes et grossières, plus elles sont vicieuses et corrompues. Il

me reste à montrer que cette observation est également applicable aux sociétés chrétiennes.

Le christianisme, en régénérant le monde moral, a ouvert à la société humaine la source inépuisable de ses perfections. Il n'a point tenu à lui que le rêve de la félicité universelle ne se réalisât, que le séjour de nos épreuves passagères n'offrit une idée de cette harmonie parfaite qui doit régner dans un monde meilleur. Mais son influence, quoique universelle, agit sur les sociétés relativement à leur nature, c'est-à-dire, aux élémens qui les composent. Les passions, les préjugés, les habitudes, les institutions, l'ignorance peuvent la repousser, l'affaiblir ou la détruire. La sagesse elle-même l'a dit : *La lumière est venue dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise.*

L'histoire des sociétés modernes de l'Europe est le tableau de cette lutte entre le mal et le bien, les ténèbres et la lumière, la barbarie et la civilisation. Des siècles entiers, le monstre de la barbarie oppose une vive résistance au christianisme qui lui a déclaré la guerre ; longtems même il lutte avec avantage. Terrassé par le bras puissant de Charlemagne et celui d'Alfred le Grand, il se relève plus redoutable que jamais sous les indignes successeurs de ces célèbres monarques, et menace de tout anéantir à l'aide de la féodalité. Enfin, après bien

des efforts, la science, fille de la religion, lui porte des coups mortels; il foit, avec lui disparaissent d'affreuses calamités. Sous l'influence bienfaisante du christianisme, l'Europe se civilise : les vices deviennent plus rares, les vertus plus communes, la société s'améliore.

Oui, nous voudrions en vain nous le dissimuler; longtems nos pères furent barbares. Corrompus avant d'être policés, longtems ils ajoutèrent aux vices des peuples conquérans les vices des peuples conquis. C'est leur profonde ignorance qui les plongea dans le sommeil de la raison, d'où ils ne sortirent qu'avec beaucoup de peine, comme ces aveugles qui, rendus à la lumière, ont besoin d'exercer leurs organes avant de les exposer au grand jour. L'époque de cette ignorance date depuis l'établissement des modernes sociétés jusqu'au retour de la lumière, au quatorzième siècle. La période de la féodalité fut celle des plus grandes ténèbres; elle fut aussi celle des désordres les plus grands.

« Le dixième siècle, dit Lesage, se présente  
» sous le hideux ensemble de l'ignorance, de la  
» rudesse et de la superstition la plus complète;  
» les sciences sont littéralement enfouies dans  
» les monastères qu'elles ont pris pour asile; les  
» moines n'en sont que les gardiens et non pas les



» oracles. Les beaux-arts ont expiré sous la masse  
» informe de quelques monumens gothiques; la  
» société morale n'est ni moins malheureuse, ni  
» moins désespérée; la brutalité universelle est  
» au comble; les grâces, le bon goût, toutes les  
» communications douces qui embellissent et com-  
» posent le charme de la vie, semblent avoir  
» déserté le rassemblement des hommes, qui ont  
» donné depuis, à cette époque affreuse et  
» sauvage, le nom de siècle de fer. »

Entrons dans quelques détails.

Soit que nous considerions l'état ou la famille, ceux qui commandent ou ceux qui obéissent, la société ou l'individu, nous trouvons la période féodale plus éloignée de la civilisation que les autres périodes modernes : l'anarchie, la cruauté, le fanatisme, la débauche et tous les vices de la barbarie règnent alors plus que jamais.

Dans le système féodal, dans ce système militaire que les nouveaux conquérans de l'Europe avaient bien combiné pour se défendre contre une invasion, tout était defectueux pour assurer l'ordre intérieur de l'état; tout était contraire au perfectionnement de la société et de l'homme moral. Des lois absurdes, tyranniques, impraticables; toute police anéantie, toute liberté proscrite; rien de

fixe nulle part; point de chef, de puissance souveraine, ( car on ne peut appeler de ce nom une puissance faible ou désarmée ). Point de patrie; d'amour du bien public; une procédure extravagante et barbare où la force et le hasard étaient la seule règle des jugemens; autant de souverains et de despotes que de nobles; autant de forts et de places de guerre que de châteaux et de villages; autant d'esclaves que de sujets, voilà une faible idée de ce système affreux dont les excès, croissant pendant plusieurs siècles, menacèrent la société d'un naufrage général.

Jamais institution politique ne renferma autant d'éléments de division. Aussi que de guerres sanglantes, au dedans plus qu'au dehors, guerres sans but, sans motifs légitimes, véritables luttes de brigands où le plus fort immole le plus faible ! De Cadix jusques à la Baltique, des plaines dominées par le Vésuse jusques aux monts illustrés par les Fingal et les Ossian, les peuples ne respirent que les combats; une fureur brutale les arme les uns contre les autres. On dirait une arène de bêtes féroces. Ces apanages surtout de chaque seigneur, formant autant de principautés particulières, autant de petits états dont ils se sont constitués souverains, deviennent un sujet perpétuel de contestations, une source intarissable de désordres par les difficultés

que présente la fixation des limites. On sent avec quelle fureur, quel acharnement ces âmes féroces et violentes, ces hauts et puissans seigneurs, qui prétendaient *ne relever que de Dieu et de leur épée*, devaient poursuivre la réparation d'une offense; assurer le maintien de leurs droits. Voyez avec quelle facilité ils volent aux armes. L'un d'eux se croit-il offensé, une fureur subite s'allume dans son âme; la vengeance lui demande du sang. Aussitôt il endosse la cuirasse, couvre sa tête du casque; va, tout bardé de fer, à la tête de ses vassaux, disent les chroniqueurs, demander ou se faire justice. Son adversaire se met en devoir de se défendre, et la guerre est engagée. Tous les parens, tous les vassaux des deux champions sont obligés d'entrer dans la querelle, de se ranger sous la bannière de leur suzerain. Le sang coule; les générations se transmettent un héritage de haines. Ces désordres se reproduisent fréquemment et dans une infinité de lieux. En vain la religion réclame, au nom d'un Dieu de paix, la suspension de ces horreurs, sa voix, d'ailleurs faible encore, est étouffée par le tumulte des armes et les cris des soldats. *La trêve du Seigneur*, faible palliatif pour un mal extrême, atteste seulement que le désordre est à son comble.

En France, le partage toujours renouveau de la

monarchie, les divisions perpétuelles des membres de la famille royale, les prétentions des feudataires, leurs empiétemens sur les prérogatives de la couronne, leurs luttes continuelles avec les Rois pour maintenir leurs usurpations, sont autant de sources de crimes et de malheurs « On s'accoutume, dit Mably, à commettre les attentats les plus infâmes; les droits du sang sont violés sans remords; aucune bienséance ne supplée aux lois inconnues de la morale; la perfidie est en honneur; les Rois, comme les sujets, ne mettent aucun art à déguiser les crimes les plus grands. Si Childéric II veut se défaire de Magnovalde, il le flatte, le caresse l'attire à sa cour sous prétexte d'une fête, et le fait assassiner au milieu du spectacle. On jette son cadavre par les fenêtres du palais, et, en se saisissant de ses biens, le prince ne daigne pas même faire connaître les motifs d'un forfait qui rompt tous les liens de la société. Marculfe nous a conservé le modèle des lettres par lesquelles les Mérovingiens mettaient sous leur sauve-garde un assassin qu'ils avaient chargé du soin de les servir. »

Voyez Clovis lui-même, le héros de la race Mérovingienne, il a courbé la tête sous les eaux salutaires du baptême, mais il n'a point dépouillé la férocité du Sicambre,

Après sa mort, les crimes vont se multipliant; la France est déchirée; la nation est au pillage; Dans ce chaos d'ambitieux, d'usurpateurs et d'assassins qui souillent cette époque, deux femmes, capables de tout oser, Brunehaut et Frédégonde, assurent à leur âge, sur beaucoup d'autres, la prééminence du crime.

Sous les successeurs de Clotaire II, l'autorité royale, déjà méprisée, s'avilit entièrement, confiée à des Rois enfans, lâches ou vicieux. Aussi la France serait tombée dans une barbarie complète; dit un respectable jésuite de nos jours (Loriquet) si la première race de nos Rois se fut perpétuée un siècle de plus.

Le sage Pépin, l'immortel Charlemagne, ramènent le règne des lois. Mais bientôt après tout retombe dans l'anarchie. La féodalité s'établit sur les ruines de la liberté publique, et l'autorité royale est anéantie sous l'oppression de mille tyrans barbares.

Nous avons vu, chez les Romains, les mœurs s'empreindre, dans l'habitude de la guerre, d'une férocité que le tems ne put jamais détruire, tant les premières impressions sont durables! Parmi nous, il n'a pas fallu moins que l'influence du christianisme pour effacer ce qu'une longue barbarie leur avait imprimé de violence et de rudesse;

Elles se sont comme retrempées dans le perfectionnement de la raison. Toutefois, ce changement n'a pas été subit. Longtems même après l'apparition de la lumière, on retrouve les traces sanglantes de la violence. Elle avait souillé les croisades contre les Albigeois, sous Philippe - Auguste et Louis-le-Lion ; elle s'était montrée avec toutes ses horreurs dans les troubles civils sous Jean II, dans les querelles des Bourguignons, Armagnacs, Maillotins, sous Charles VI ; elle reparait sous des couleurs non moins hideuses dans les troubles politiques et religieux du seizième siècle. C'est ainsi que le système féodal n'a pas été seulement anarchique, mais corrupteur,

- A ces causes de démoralisation, ajoutez le défaut de police dans les villes comme dans les campagnes, et certes vous n'aurez point sous les yeux l'image d'un peuple moral. Alors, disent les historiens, les chemins étaient infestés de brigands ; les seigneurs, non contents de prélever sur les marchands des taxes énormes, les rançonnaient arbitrairement ; les laboureurs étaient inquiétés et livrés à l'insolente brutalité des gens de guerre. Nous pouvons nous faire une idée de ce que fut la police dans les désordres de la féodalité, par les monumens que le seizième siècle nous a laissés de la sienne. Le père Loriguet, qu'on n'accusera

point d'avoir exagéré les imperfections de nos ancêtres, fait du 16.<sup>m</sup> siècle une peinture assez horrible. Son témoignage est trop précieux pour que nous nous dispensions de l'invoquer. » Sous

» Henri II, dit cet historien, l'invention encore

« récente du pistolet avait singulièrement contri-

» bué à multiplier les brigands. On rencontrait

» sur presque toutes les routes des hommes

« tantôt attroupés, avec une arquebuse sur l'é-

» paule, et trois ou quatre pistolets à la ceinture,

« qui, paraissant revenir de la guerre ou y aller,

» n'avaient d'autre métier que de détrousser les

» voyageurs et piller les campagnes. Il était d'au-

» tant plus difficile de réprimer ces excès, que

» l'infanterie ne portant point encore d'uniforme,

» on ne pouvait guère distinguer les vrais soldats

» de ceux qui ne l'étaient pas. Enfin les laboureurs,

» les artisans, les mendiants même s'armèrent :

» on ne cultivait plus son champ, on ne traversait

» plus son village, sans avoir une longue épée

» pendue au côté, et une demi-pique, ou quelque

» autre arme à la main. Pour prévenir les suites

» du désordre, d'un côté, l'on interdit le port

» d'armes à tout ce qui n'était pas militaire; de

» l'autre, on attribua de nouveaux droits à la

» justice prévôtale..... Elle fut autorisée à saisir

» tout homme pris en flagrant délit, bourgeois,

» soldat, gentilhomme, et à les juger sans appel,  
» Ces mesures ne furent pas longtems efficaces,  
» Sous le règne de François II, on volait, on  
» assassinait en plein jour aux portes de la capitale,  
» Envain défendit-on le port-d'armes sur les routes,  
» même au gens de guerre,..... quoique pussent  
» faire des princes faibles et mal obéis, les dé-  
» sordres se perpétuèrent, et la France ne  
» cessa d'être un vaste coupe-gorge, que lorsque  
» Henri IV, après avoir éteint le feu des guerres  
» civiles, rétablit l'ordre et la sûreté parmi ses  
» sujets. »

Le gouvernement féodal présentait encore bien  
d'autres vices d'une influence funeste pour les  
mœurs. De ce nombre fut, selon nous, la servitude.

En effet, toute société civile, composée d'es-  
claves et de maîtres injustes, est essentiellement  
vicieuse. Car quel est le but de la société civile?  
n'est-ce pas de garantir à l'homme sûreté et indé-  
pendance? Vous donc qui lui ravissez des droits  
inaliénables, imprescriptibles, vous faites l'œuvre  
d'un brigand, et vous portez au crime celui que  
vous dépouillez. L'expérience l'atteste : tout op-  
presseur est un méchant, tout esclave est un être  
avili. Les vertus n'aiment point la contrainte ;  
elles fuient la verge de fer du despotisme : elles  
n'obéissent qu'à la persuasion et à la conscience.



N'espérez pas de les trouver chez ces êtres dégradés qui, sous le nom de serfs, étaient assujétis aux caprices de la tyrannie la plus insupportable. Voulez-vous vous faire une idée d'une partie de leurs vices ? Enumérez toutes les vexations qu'on leur faisait souffrir ; vous verrez qu'il n'en est pas une qui n'ouvre la porte à un coupable sentiment. — Vous vous êtes approprié, sur moi et les miens, le droit de vie et de mort. — Soyez sûr que je vous déteste, que je vous abhorre, et que si je vois la possibilité d'appesantir sur vous le joug dont vous m'accablez, les crimes les plus épouvantables ne me coûteront rien pour satisfaire le sentiment de la justice qui parle dans mon cœur, et qui le révolte contre la tyrannie.

Vous m'exposez au plus horribles tortures sur le moindre soupçon. — Il n'est point de mensonge que je ne sois capable d'imaginer pour éloigner de moi un supplice que je ne mérite point.

Mon mariage est méconnu par la loi qui le tolère sans l'autoriser. — Je ne verrai, dans ce respectable sacrement, que la satisfaction passagère d'un sentiment brutal.

Vous liez les enfans à la même chaîne que le père. — Je ne dois pas désirer d'en avoir ; l'humanité me défend de donner le jour à des êtres qui doivent être malheureux.

Vous me chargez de corvées fatigantes, de devoirs humilians, de contributions ruineuses, de taxes arbitraires. — Je rongerai mon frein en vous obéissant; je vous tromperai, si je puis; je vous déguiserai mes sentimens; je ferai une étude de la dissimulation. Point d'amitié entre nous; vous ne connaissez d'autre droit que la force; vous me traitez sans pitié, sans ménagement. Si je n'étais pas si stupide, je vous prouverais par d'affreuses réactions qu'on ne se joue pas ainsi de ses semblables. Ne me parlez point de patrie; c'est un mot pour moi vide de sens, ni de Roi, puisque je n'ai point de patrie.

Voilà la moralité du gouvernement féodal.

Or, à cette époque, « le nombre de serfs ( dit  
» Robertson ) chez toutes les nations de l'Europe  
» était prodigieux. En France, au commencement  
» de la troisième race, la plus grande partie de la  
» classe du peuple était esclave, ainsi qu'en An-  
» gleterre.

» Quoiqu'on distinguât l'homme libre du serf,  
» dit Mably, cette distinction ne laissait presque  
» aucune différence réelle entre eux. La qualité  
» d'homme libre était devenue à charge à une foule  
» de citoyens. Quelques-uns la vendirent par  
» désespoir, »

Mais, disent les partisans des siècles féodaux, le peuple n'était point alors aussi malheureux que vous le supposez; il ne sentait point sa chaîne. Accoutumé à obéir, l'obéissance lui était facile et lui semblait un devoir.

Il n'en était pas ainsi du moins chez les Romains. Ce que l'histoire nous rapporte des Ilotes et des guerres soutenues par les esclaves contre le peuple Romain, ne prouve pas que l'esclavage fut une condition supportable. Le caractère des hommes aurait-il éprouvé, dans les tems modernes, une complète révolution? Serait-il devenu insensible aux mauvais traitemens, aux vexations, à la douleur? La religion seule eût pu opérer ce miracle, et changer ces êtres abrutis en autant de martyrs résignés à baiser leurs chaînes et à offrir à Dieu l'abnégation de leur volonté. Mais que pouvait alors la religion? mal comprise et mal pratiquée, rien ne nous porte à croire qu'elle ait fait des héros de soumission d'un peuple d'esclaves barbares, tandis que l'histoire et le raisonnement déposent contre une telle supposition.

Poursuivons l'examen de la féodalité.

Dans une société partagée en oppresseurs et en esclaves, où l'on ne connaît de police que celle des armes, la plus mauvaise de toutes, d'autre

autorité que celle de l'arbitraire, où le peuple dégradé de ses droits politiques, est une espèce de propriété que l'on emploie à tel usage que l'on veut, dans une telle société la jurisprudence est barbare, les peines dures et féroces, les châtimens révoltans. Tous les despotismes se joignent à celui de l'administration civile; intolérance religieuse, rigorisme moral, abus de tous les pouvoirs, du pouvoir paternel, du pouvoir marital. Là, la religion est mal connue, l'éducation est mauvaise, les préjugés abondent, les mœurs domestiques sont vicieuses. L'histoire va nous en convaincre.

Outre les désordres qui provenaient de la Hiérarchie féodale, plus semblable à un établissement militaire qu'à une institution civile, beaucoup d'autres résultaient de la barbarie du système judiciaire.

Il ne faut pas chercher beaucoup de justice et beaucoup de raison chez des barbares qui ne connaissaient d'autre droit que celui de la force; qui croyaient que les particuliers avaient le droit de se faire la guerre en leur propre nom et de leur propre autorité. Depuis que leurs ravages ont anéanti jusqu'aux traces de la jurisprudence romaine, les moyens qu'ils adoptent pour rendre la justice sont bien dignes de leur ignorance et de

leur barbarie. S'ils permettent à l'accusé de se purger par le serment, ils encouragent la fraude, le mensonge, le parjure, et assurent au crime l'impunité. S'ils exigent des témoins *compurgateurs*, la loi est éludée de même. S'ils en appellent au ciel, en soumettant l'accusé à des épreuves périlleuses et effrayantes, ils ne sauraient distinguer le coupable de l'innocent. Enfin, les combats judiciaires, en accoutumant les peuples à regarder la force comme l'arbitre souverain du juste et de l'injuste, contribuent puissamment à augmenter la férocité des mœurs.

Si, détournant nos regards des institutions civiles, nous voulons considérer l'état de la religion, nous la verrons moins bien connue, moins bien pratiquée que jamais.

Ce n'est que dans l'état de civilisation que l'homme peut bien comprendre la morale évangélique et l'appliquer à toutes les situations de la vie, à toutes les combinaisons de la société. Cette morale sublime, l'ignorance l'altère toujours par quelque grossier alliage. Chez celle-ci point de dignité, point de grandeur, point de ce beau idéal qui doit être le modèle de nos pensées et de nos actions. Si, dans les siècles où elle triompha, quelques hommes apparurent, qui, dominant de beaucoup leurs contemporains, se firent un nom

célèbre par leur génie et leurs vertus, c'est que, par leur éducation, ils n'eurent rien de commun avec le siècle qui les vit naître. Si d'autres, sous une grossière enveloppe, cachèrent une belle ame, c'est encore à leur éducation morale qu'il faut l'attribuer. Déduction faite d'un petit nombre d'exceptions, les trois ordres de l'état, proportion gardée, n'ont de la religion qu'une connaissance imparfaite.

En effet, je le demande, connaissait-il la religion ce Clovis qui, de ses mains dégoutantes du sang de ses parens et de ses alliés, crut qu'il suffisait de bâtir des églises et de fonder des monastères, pour effacer ses crimes ?

La connurent-ils tant d'autres princes qui marchèrent, plus ou moins, sur les traces de Clovis, jusques à ce Roi dont la St -Barthélemy éternisera le nom, et qui crut servir la cause du ciel en tirant sur ses propres sujets ?

Connurent-ils la religion les législateurs qui avaient inventé la procédure des *jugemens de Dieu* ?

Et ce clergé ambitieux, qui empiétait sur la puissance temporelle, et qui ne contribua pas moins que les nobles à affaiblir la puissance royale, avait-il bien étudié ses attributions et ses devoirs ?

Parlerons nous des bénéfices, objet d'un si

**honteux trafic? des abbayes données aux laïques; aux femmes même? Des mille et un moyens de fiscalité dont se servait la cour de Rome pour attirer dans son sein l'or des nations ignorantes?**

Que dirons-nous de ce pouvoir exorbitant que les papes s'étaient arrogé de dispenser des couronnes, et dont l'abus ne fut pas une des moindres causes des succès de Luther et de Calvin? Comment s'empêcher de demander s'il était dans l'esprit de cette religion qui a si bien dit : *mon Royaume n'est pas de ce monde?*

La politique des pontifes était-elle bien éclairée; lorsqu'elle se servait des excommunications comme d'une arme naturelle? Et, pour citer un seul exemple entre tant d'autres que nous fournit le judicieux Fleury, lorsque le pape Etienne II demanda du secours à Pépin contre le roi des Lombards, cette fameuse lettre qu'il lui envoya comme venue de St.-Pierre lui-même, n'est-elle pas pleine d'équivoques? Dans ce curieux monument de l'ignorance ou de la mauvaise foi de ce siècle, l'église signifie les biens ecclésiastiques; le troupeau de J.-C. est un corps politique et non spirituel; les promesses temporelles de l'ancienne loi sont mêlées avec les promesses spirituelles de l'évangile, et les motifs les plus saints de la religion employés pour une affaire d'état.

Qu'on ne nous accuse point ici de faire des déclamations. Loin, loin de nous toute pensée qui tendrait à affaiblir le respect et les égards dûs à ces nobles mandataires de Dieu dans un ordre moral. Nous savons et nous aimons à proclamer qu'ils ont été et qu'ils sont les bienfaiteurs du monde; que c'est par eux et le christianisme que nous jouissons, aujourd'hui, des innombrables avantages de la civilisation. Nous savons que des abus, locaux et accidentels; ne sont rien au prix des obligations immenses que nous avons au clergé. Les hommes passent; les principes survivent aux générations. Aussi n'avons-nous pas la prétention insensée, je ne dis pas de discuter et de soumettre à notre critique aucun acte de l'église que nous regardons comme la régulatrice infailible de notre croyance. Nous sommes bien éloigné de vouloir dénigrer en rien un corps essentiellement respectable et que nous respectons. Rien, en effet, de plus respectable sur la terre que les fonctions du prêtre, de cet ange médiateur entre le ciel et la terre, dépositaire et interprète des vérités nécessaires à notre bonheur, magistrat chargé de suppléer à l'insuffisance de la loi politique. Rien de plus respectable, que dis-je? rien de plus sublime, de plus semblable à la Divinité que l'apôtre vertueux, de qui l'on peut dire comme



de son divin maître : *il a passé en faisant du bien et transiit benefaciendo*. C'est bien là , sans doute , l'esprit des ministres sacrés de nos jours. Mais , en leur rendant l'hommage qui leur est dû , il doit être permis à l'histoire de dire qu'ils n'ont pas toujours possédé la science et la vertu à ce degré éminent qui les distingue aujourd'hui et depuis l'ère de la civilisation, et qu'étant hommes , c'est-à-dire , des créatures faibles et soumises à des passions , ils ont plus ou moins subi l'influence de leur siècle et participé aux vices de la nature humaine.

Oui , la vérité réclame ce témoignage qui n'attente en rien à la religion : il fut un tems où le clergé , quoique supérieur aux autres ordres de l'état , était ignorant et vicieux ; où la religion profanée servait d'instrument à sa cupidité , à son ambition ; où des évêques , des abbés , plus jaloux de maintenir leurs prérogatives temporelles que de remplir les devoirs de leur saint ministère , endossaient la cuirasse et conduisaient leurs vassaux aux combats.

Écoutez un des premiers historiens modernes , Robertson , nous traçant un tableau fidèle de la religion dans les siècles de l'ignorance et de la féodalité :

« La religion chrétienne , dont la morale , douce et bienfaisante , est très-favorable à la civilisation

et au maintien des bonnes lois, dégénéra pendant ces siècles obscurs en une grossière superstition. Les nations barbares, en embrassant le christianisme, ne firent que changer leur culte, sans en changer l'esprit. Ils cherchaient à se concilier la faveur de Dieu, par des moyens peu différens de ceux qu'ils mettaient en usage pour appaiser leurs divinités. C'étaient des puérilités qui outrageaient la majesté de l'Être suprême, ou des extravagances qui deshonorait l'humanité et la raison. Les préceptes de la morale évangélique qui seuls auraient pu adoucir leurs mœurs et leurs institutions barbares, étaient remplacés par une dévotion aveugle et fanatique. La religion était un dogme obscur qui servait de prétexte à mille cruautés, au lieu d'être un lien d'union et de fraternité entre les hommes, suivant l'esprit de son institution. Le genre humain perdit d'autant plus à cet aveuglement, que tous les devoirs indiqués et recommandés par le christianisme sont autant de routes qui conduisent au bonheur et à la tolérance. Le clergé, qui seul aurait pu en faire respecter et suivre les règles aux peuples confiés à ses soins, était lui-même ignorant et avili. Des fêtes absurdes, des associations bizarres, des pénitens ridicules, des actes d'une dévotion sauvage tenaient lieu

de morale et de vertu, et servaient souvent à expier les plus grands crimes.... Le clergé, dit-il ailleurs, était si barbare qu'il était d'usage de demander à ceux qui se présentaient pour y être reçus, s'ils savaient lire les livres saints et s'ils étaient en état d'en expliquer le sens. Plusieurs n'entendaient pas leur bréviaire ou n'étaient pas même en état de le lire. »

Mais voici qui est bien plus horrible. Tandis que le jour de la raison commence à poindre au milieu de ces ténèbres, un tribunal de sang, élevé par l'ambition et soutenu par la superstition et le fanatisme, menace d'anéantir la pensée. La flamme qui sert de glaive, le despotisme de jurisprudence. Notre ame recule épouvantée, lorsque nous songeons à l'infamante procédure, aux actes monstrueux de cette institution créée par nos barbares ancêtres.

Enfin naquîrent les guerres de religion qui, mettant le feu aux quatre coins de l'Europe, arrêtaient la marche de la civilisation commencée depuis les croisades. Nous avons déjà dit un mot des désordres qui les accompagnèrent; ajoutons seulement qu'on recueillait seulement alors les fruits du fanatisme et de la superstition enracinés dans des siècles antérieurs. C'est l'ignorance, au siècle de la féodalité, qui, en abrutissant les esprits

y jeta les semences de tous ces excès qu'on vit éclore un peu plus tard, lorsque l'inquisition infesta les provinces méridionales de la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les Pays - Bas; lorsque, au 16.<sup>me</sup> siècle, Catholiques, Anabaptistes, Huguenots, Protestans, Puritains s'égorgeaient avec un acharnement digne d'une horde de sauvages; lorsque, au 17.<sup>me</sup>, même au milieu des progrès des lumières, un fanatisme sombre, une morale farouche entretenait en Angleterre, sous le règne de Cromwel, des mœurs dépravées et barbares; et si, de nos jours, la grande majorité des populations de l'Espagne et du Portugal sont si arriérées pour la civilisation; si, en Italie, on trouve dans les moyennes et dernières classes des citoyens beaucoup de pratiques dévotes et de vices, en même tems; si les pays chrétiens soumis à la domination des Turcs ne sont encore qu'à demi-civilisés; si même en France, avant la révolution, les philosophes du tems signalaient quelques abus en matière de police religieuse, tous ces abus sont un héritage de l'ignorance.

Mais, nous dit-on, les Européens du 10.<sup>me</sup> siècle avaient la foi, et ceux dont vous vantez le plus les lumières sont les plus indifférens.

Nous venons de voir en quoi consistait cette foi, et de quelles œuvres elle fut accompagnée. Que l'on

pèse d'autre part le bien et le mal que présentent les siècles civilisés et l'on verra de quel côté penchera la balance. Sans doute un peuple serf, pauvre et ignorant, devait être très soumis à ceux qui avaient sur lui l'avantage des richesses, du pouvoir et de quelque instruction, ou qui même lui offraient quelque sauve-garde contre le brigandage des nobles; mais en conclurez-vous qu'il pratiquait mieux la religion? La civilisation, il est vrai, ne brûle point, n'égorge point, comme fait la barbare, ceux qui professent une opinion contraire à la sienne; est-elle moins religieuse pour cela? L'esprit du christianisme se serait-il affaibli en raison du progrès des lumières? L'extinction de tant d'abus que nous avons signalés, l'amélioration sensible du droit des gens, du droit civil, des lois; de la police; la torture et l'esclavage abolis; la tranquillité, l'ordre, la sécurité, la bienfaisance établis dans les villes et dans les campagnes; des luttes moins cruelles entre les peuples; le génie duelliste très-affaibli; des qualités plus pacifiques et bien plus sociables, voilà des faits qui proclament hautement que les siècles civilisés connaissent bien mieux que les siècles d'ignorance le véritable esprit du christianisme. Vous en serez une preuve à jamais mémorable, siècle immortel de Louis-le-Grand, siècle du vrai savoir et de la vraie piété!

Vous avez montré, à la terre, l'alliance heureuse des lettres et de la religion, cette alliance naturelle qui, en rappelant les lettres à leur véritable esprit, et en donnant à la religion l'extension nécessaire, fait de la société humaine un hymne à l'Éternel.

Ici on nous objectera les désordres de toute espèce, portés à leur comble dans le 18.<sup>me</sup> siècle, où les lumières parvinrent à leur Zénith, coupable époque de la dépravation du goût, de la corruption de la morale, du renversement de tous les principes. Les siècles ignorans, nous dit-on, n'ont rien qui approche de l'immoralité de la régence, de la turpitude du règne qui la suit, des excès, des dérèglemens, des crimes épouvantables qui creusèrent le gouffre où se sont engloutis rois, peuples, institutions. A cela nous répondrons avec un penseur de nos jours, (1) « qu'on peut citer dans » l'histoire des peuples les plus policés des alter- » natives et des aberrations funestes, mais que » les erreurs de l'esprit sont passagères ; elles se » combattent et se détruisent, tandis que les » maux de la barbarie sont durables. » Les excès de la révolution furent la conséquence nécessaire ; non de la civilisation, mais des fautes d'une administration immorale et inhabile qui n'avait ni vu

---

(1) Le baron Fourier.

ni voulu connaître les besoins de la société , et mettre les institutions en rapport avec les mœurs. On ne peut rien arguer de ce tems en faveur des siècles barbares. Jugerait-on d'un homme sur ce qu'il dit ou ce qu'il fait dans l'accès d'une fièvre ardente ? Pour le connaître , on attendra que le calme lui soit rendu , que ses organes aient repris leurs fonctions naturelles. D'ailleurs le mal moral n'était pas si grand qu'on voudrait nous le faire croire. Tant d'exemples de courage , d'amour de la patrie , de fidélité au prince et à la religion , tant d'actes de la plus sublime vertu qu'on nous raconte de ces tems désastreux , supposent dans la nation une masse imposante de gens de bien. Aujourd'hui même , après cet orage politique qui a bouleversé toute la société , troublé toutes les têtes , la religion compte , dans toutes les classes et chez tous les peuples de l'Europe , des prosélytes dignes d'elle. N'envions donc pas aux siècles ignorans leurs vertus religieuses. Ne leur envions pas non plus , déjà nous serions en droit de le conclure , leurs vertus domestiques. Mais les partisans des siècles féodaux , pleins d'une admiration exclusive pour ce qu'ils appellent le bon vieux tems , accusent la civilisation d'amollir , de corrompre les mœurs , de couvrir les vices d'un vernis qui , en les déguisant , les rend plus dangereux ; et de là ils concluent

que les mœurs actuelles ne valent point celles du 10.<sup>me</sup> siècle, c'est-à-dire, des tems de la plus grande ignorance.

Nous sommes amollis. Mais quel est le sens de ce reproche Ceux qui nous l'adressent ont-ils bien réfléchi sur la nature du luxe et de son influence? La question des inconvéniens et des dangers du luxe est plus profonde qu'on ne pense. Les économistes ne l'ont point encore décidément abordée, tant elle leur parait difficile. Nos besoins aujourd'hui sont plus grands qu'ils ne l'étaient autrefois. Eh bien! en valons-nous moins, parce que nous ne pouvons plus nous contenter d'une lutte malsaine, d'une bure grossière, d'un repas dont la nature seule ferait les frais? parce que nous dormirons sur la plume et que nous boirons dans l'or? Nous sommes amollis! une ame amollie est impuissante pour la vertu, pour tout ce qui demande de la force : elle ne sent point contre le vice ces haines vigoureuses dont parle le poète : elle est coupable de tout le bien qu'elle ne fait pas et de tout le mal qu'elle laisse faire. Si nous sommes amollis, les gouvernemens doivent l'être : si les ames n'ont point d'énergie, les états n'ont point de ressorts. Voyez la conséquence de votre accusation : vous donnez un démenti formel à l'histoire de l'Europe depuis quarante ans.



« Ce qu'on appelle *mollesse*, dit un publiciste,  
 » n'est point un vice social, un défaut de morale  
 » publique; c'est un effet du caractère personnel  
 » et des *passions* de chaque individu. Quoique nos  
 » guerriers ne ressemblent ni aux soldats d'Attila,  
 » ni aux farouches habitans de l'ancienne Sparte,  
 » quoiqu'ils cultivent les talens agréables et portent  
 » des vêtemens précieux, ils n'en sont ni moins  
 » courageux, ni moins soumis à l'ordre de leur  
 » chef; la bravoure et la discipline n'y perdent  
 » rien. On regrette la simplicité de nos pères;  
 » mais ces expressions vagues ne présentent au-  
 » cune idée. Nos pères n'étaient point simples;  
 » ils avaient un luxe grossier, une volupté brutale,  
 » des plaisirs scandaleux et tyranniques. *Le bon*  
 » *vieux tems* est une chimère, et le mot de rallie-  
 » ment de l'ignorance et de l'imbécillité. »

Le reproche de déguisement que l'on nous fait n'est pas mieux fondé que celui de mollesse; car la plus grande dissimulation se trouve sans contredit avec la plus grande servitude.

Quant à notre corruption, quelque raison qu'on ait de l'accuser, elle nous paraît moindre que celle de nos aïeux. La première réputation littéraire de notre époque, l'illustre chantre des bienfaits du christianisme, sentant combien sont injustes toutes ces déclamations injurieuses qu'on entend de tous

côtés retentir contre la génération actuelle, à pris en main sa défense; il a relevé le gant jeté par les antagonistes de la civilisation et des lumières : il a repoussé, avec cette force et cette grâce qui le caractérisent, les attaques de la mauvaise foi; il a vengé ses contemporains. Nous ne saurions mieux faire que de nous appuyer d'un aussi respectable témoignage, de citer ses propres paroles :

» A quelle époque de la monarchie, dit le  
 » noble pair, veut-on que je me place, sous la  
 » première ou la seconde race ? Ouvrirons-nous  
 » Grégoire de Tours, Frédégaire, Eginhart, les  
 » annales de Fuldes ou les chroniques des Nor-  
 » mands ? Nous y verrions de bien belles choses  
 » sur les bonnes mœurs de ces tems... Passerons-  
 » nous tout de suite aux croisades ? Les chevaliers  
 » sans doute étaient des héros; mais étaient-ils  
 » des saints ? Qu'on lise les sermons de St.-Ber-  
 » nard; ou verra ce qu'il reprochait à son siècle.  
 » Après le règne de St.-Louis, nous ne rencon-  
 » trerons guère que des cours corrompues; le  
 » brigandage des guerres civiles se mêle à des  
 » dévotions deshonorées par tous les genres  
 » d'excès....

« A la cour des ducs de Bourgogne, les grands  
 » seigneurs se *gaudissaient* à table dans des

» contés trop naïfs, qui sont devenus les *cent*  
 » *nouvelles-nouvelles*. Qu'on ne dise pas que ces  
 » déviations morales n'avaient lieu que dans le  
 » cercle des grands; elles se faisaient remarquer  
 » partout. Les plaintes contre la dissolution des  
 » religieux et des prélats étaient générales. Le  
 » peuple se laissait emporter à des débordemens  
 » effroyables : qui n'a entendu parler de la *vau-*  
 » *doisie* d'Arras ? Les hommes et les femmes se  
 » retiraient la nuit dans les bois, où, après avoir  
 » trouvé un certain démon, ils se livraient pêle-  
 » mêle à une prostitution générale.

« Les lois voulurent réprimer ces excès; elles  
 » furent atroces; elles punirent, par une espèce  
 » de débauche de barbarie, cette débauche de  
 » mœurs..... » (1)

Dirat-on après cela que les turpitudes de la  
 civilisation surpassent celles de la barbarie? et  
 que serait-ce si nous entrions dans de plus grands  
 détails, si, évoquant devant vous les licencieux  
 écrivains qui nous ont transmis les scandales de  
 nos aïeux, nous vous montrions les plus grands  
 de l'état, les princes et les rois se faisant un passe-  
 tems de l'adultère? Si nous rappelions des pri-  
 vilèges infames, des vices?..... Loin de nous,

---

(1) Voyez l'examen du projet de loi relatif à la liberté de la presse.

**Messieurs , un tableau dont l'idée fait frémir l'ame la moins délicate. Laissons ces turpitudes dans l'oubli où elles méritent de rester éternellement.**

**Finissons-en aussi avec le triste inventaire de l'ignorance de nos aïeux. Nous en avons assez dit pour éclairer la question et fixer l'incertitude. Nos observations s'étendent, à peu de chose près, à tous les peuples de l'Europe moderne. Partout, même forme de gouvernement, mêmes abus; Partout la marche des esprits est simultanément rétrograde ou progressive. Nous n'ajouterons plus qu'une réflexion qui nous semble résulter de la comparaison qui est l'objet de ce discours. C'est que si les siècles de lumières offrent de grands scandales, ils les compensent du moins par de grandes vertus. Cet avantage manque aux siècles les plus ignorans. Quand nous considérons tous les désordres qui caractérisent ces fatales époques, que nous cherchons, au milieu de tant de crimes, quelques vertus isolées, ils nous semble que nos pas errans foulent la demeure silencieuse de ceux qui ont cessé de vivre. Là nos yeux ne reposent que sur des tombeaux; là nous ne sommes frappés que de l'appareil de la mort. Si quelquefois des groupes animés viennent redonner la vie à ces solitudes désertes. arrachés à une rêverie pro-**

fonde, nous regardons avec surprise l'apparition de l'homme au milieu de l'empire du néant.

Pour vous, Messieurs, vous allez décider une question des plus graves; vous allez prononcer entre le savoir et l'ignorance. Jamais cause plus importante ne commanda l'attention, n'excita l'intérêt.

Un jour, dans le siècle dernier, le sophisme, paré de tous les prestiges, aidé de toute la force de l'éloquence, surprit la religion des juges et triompha de la modeste vérité : la science fut déclarée plus funeste qu'utile, et l'on vit, ô douleur ! cette doctrine déplorable consacrée au milieu d'une société savante, au milieu de ceux même qui en étaient essentiellement ennemis. Vous êtes, Messieurs, appelés à redresser cette erreur d'un autre âge, à rendre un jugement qui retentisse dans le monde littéraire, et qui lui apprenne qu'il a en vous de dignes interprètes de ses sentimens.

Oui, Messieurs, vous allez vous associer non seulement à tout ce que notre siècle possède d'hommes estimables sous le rapport de la science et du génie, mais même à tout ce que la terre a jamais produit de plus respectable, de plus illustre, de plus imposant,

Ce sont eux qui vous parlent par ma faible voix

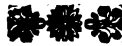
Ils ne plaideront point envain devant vous les Philippe, les Alexandre, les Périclés, les Auguste, les Mécène, escortés des Homère, des Platon, des Socrate, des Aristote, des Cicéron, des Virgile et de tous ces puissans génies dont les écrits immortels ont éclairé les nations et les Rois, et contribué puissamment à notre civilisation moderne !

Ils ne proclameront point sans succès les avantages de la science, ces illustres Médicis, ces généreux protecteurs des Muses, qui amenèrent l'aurore de ce beau siècle dont un de leurs rejetons, un grand Pontife, digne héritier de la magnificence et des bienfaits de son père, vit luire toute la splendeur. Les condamner, ce serait condamner à-la-fois les grands noms dont l'Italie s'honore, provoquer la haine de l'univers contre ce qui en fait les délices, répudier les chants immortels de l'Arioste et du Tasse, les conceptions sublimes du génie de Raphaël, de Michel-Ange, du Titien, des Carrache, du Corrège; ce serait vouloir livrer à la flamme cette moisson d'écrits ingénieux qui enrichirent le domaine entier de la littérature, et qui, transportés sur notre sol et sur beaucoup d'autres, ont produit partout la plus riche végétation;

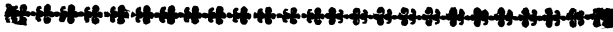
Vous vous empresserez surtout de vous réunir à ce grand Roi, dont le siècle immortel, brillant de lumière et de gloire, éclipse tout ce qu'on avait vu jusqu'alors apparaître de plus éclatant. Comment en effet pourriez-vous résister au spectacle imposant du grand Roi entouré des illustrations de son siècle. Louis XIV, au milieu des Bossuet, des Fénelon, des Bourdaloue, des Pascal, des Labruyère, des Mallebranche, des Corneille, des Racine, des Condé, des Turenne, des Catinat, des Lamoignon et de cette multitude innombrable d'hommes remarquables en tout genre, guerriers, poètes, littérateurs, philosophes, orateurs, écrivains, peintres, architectes, sculpteurs *rassemblés par ses soins, excités par son génie, encouragés par ses bienfaits*, Louis XIV majestueusement entouré de ce groupe d'immortels, quelle réunion magnifique, respectable ! Combien elle plaide mieux qu'aucun orateur du monde la cause de la science !

Vous entendez très-bien le langage qu'ils vous adressent, vous, Messieurs, que des études habituelles et de rares connaissances ont mis de bonne heure en état d'apprécier ce qu'il y a de moral et d'utile dans l'exercice de la pensée. Vous êtes, plus que personne, disposés à leur rendre la justice qu'ils réclament. Vous allez donc prononcer

**en leur faveur, après avoir pesé dans votre sagesse les titres de l'ignorance et ceux du savoir ; frappés de l'excellence des uns et de la nullité des autres , vous proclamerez, avec tous les esprits justes , avec tous les savans , avec tous les grands hommes de tous les tems et de tous les lieux, que les siècles les plus ignorans et les plus grossiers sont les plus vicieux et les plus corrompus.**







# DITHYRAMBE

SUR

LE COMBAT DE NAVARIN,

Par M. HARBAVILLE, Membre résidant ;

( Lu à la Séance du 16 Novembre 1827. )



O Pindare , ô puissant génie ;  
Dispensateur de la célébrité ,  
Toi dont la Muse, aux vainqueurs d'Olympie ,  
Décernait l'immortalité :  
Chantre des jeux de l'Elide ;  
Un plus noble sujet vient inspirer mes vers ;  
Que ton feu divin soit mon guide ,  
Pour chanter du Croissant, la honte et les revers  
  
Un barbare Africain , en sa marche funeste ,  
Désole et foule aux pieds la terre des Héros ;  
Mais les traits du courroux céleste  
Attendent ses vaisseaux qui planent sur les flots ,

Elle avait dit, dans son orgueil sauvage,

{ La horde que l'Égypte a vomie de son sein : }

- » Nous réduirons à l'esclavage :
- » Ces Grecs dont la vaillante main ;
- » Osait reconquérir un illustre héritage :
- » Vainement des combats le terrible appareil
- » A semblé de l'Europe annoncer le réveil ;
- » Ses vaisseaux vainement dans leur course tardive
  - » De Navarin ont occupé la rive :
  - » Animés d'un vain espoir
- » Viendraient-ils les Chrétiens, aux traités infidèles ;
- » Soustraire au châtement nos esclaves rebelles
  - » Braver notre pouvoir ?
  - » Rassurons-nous, soutiens de l'Islamisme ;
  - » De l'intérêt ils entendront la voix ,
    - » Et la cause du despotisme
    - » Sera celle des Rois. »

Ainsi parlait leur aveugle délire,

Quand pour punir leurs attentats ;

Quand l'abyme était sous leurs pas,

Le ciel avait compté les jours de leur empire,

Un seul moment par d'éternels regrets

Allait confondre leurs projets.

Dissipez-vous coupables espérances !

Il a lui le jour de vengeance,

Des Hellènes enfin on reconnaît les droits  
Reprends courage, ô belliqueuse Grèce !

Le cri de ta détresse

A retenti jusques au cœur des Rois.

Oui, ta cause si sainte,

Qui, si souvent fournit la plainte

Aux amis de la liberté,

A trouvé grâce aux yeux des maîtres de la terre ;

La raison et l'humanité

Ont de la politique écarté la barrière :

Et secondant tes généreux efforts,

L'Europe te départ, ses flottes, ses trésors.

D'Ibrahim le destin l'entraîne,

Du salut il perd les momens,

Il méconnaît le droit des gens,

Désormais sa perte est certaine :

L'Insensé, des combats a donné le signal.

Chez les Chrétiens en cet instant fatal,

Le plus juste courroux a dissipé l'envie,

De l'honneur la sainte énergie

Fait des concitoyens de trois peuples rivaux :

Ils ont mis en commun, leurs dangers, leurs travaux.

L'éclair brille, l'airain gronde,

Les vaisseaux se heurtent sur l'onde,

Le salpêtre enflammé tonnant avec fracas ,  
Sème des deux côtés l'horreur et le trépas ;  
Les salves meurtrières  
Confondent leurs tourbillons ,  
De Navarin les tours altières  
Protègent du Pacha les deux cents pavillons  
Mais que peut la rage infernale  
Des vils soldats que l'Europe a nourris ;  
Et bientôt leur valeur brutale  
A cédé le triomphe à des bras aguerris.  
Victoire..... entendez-vous éclater vers la nūe  
Ce navire embrasé , privé de défenseurs ;  
Entendez-vous ces lugubres clameurs.....?  
Mais quel tableau s'offre encore à la vue ,  
Contemplez des nombreux vaisseaux  
Tournoyer , s'engloutir dans les profonds abymes.  
Nos guerriers sont lassés d'immoler des victimes ,  
Le calme de la mort a régné sur les eaux.  
Tels on vit les Titans , fiers enfans de la terre  
Braver insolemment le maître du tonnerre ;  
Unir contre lui leurs efforts :  
Sa-foudre en un instant réprima leurs transports:  
Viens , Ibrahim , du haut du Promontoire ,  
De ta flotte voir les débris ,  
Tu voulus affronter les enfans de la gloire ;  
De ta vaine fureur voilà le digne prix ;

Ne crois pas réparer ta défaite sanglante ;  
Pour te venger ta rage est impuissante ;  
Il te reste à pleurer ta honte et tes forfaits.  
Que l'ennemi public n'attende plus de paix ;  
Qu'il cache aux rives du Bosphore  
Un nom que l'univers abhorre ;  
L'Hellade renaît en ce jour ,  
C'est à Bysance à trembler à son tour.

Sur les ailes de la pensée  
Je m'élançai dans l'avenir ,  
J'interroge la destinée ,  
La Grèce enfin va reflourir :  
Bientôt la France embrassant sa querelle ;  
S'armera pour briser ses fers.  
Pour conquérir une palme immortelle ,  
Servir d'exemple à l'Univers.  
Oui, tout doit nous le promettre ,  
Sous l'égide d'un Bourbon ,  
Les Lycurgue, les Solon  
De leurs cendres vont renaître ,  
Et ce peuple généreux  
Qui, de son antique naufrage ,  
N'avait sauvé que son courage ,  
Va devenir encor, digne de ses aïeux

( 344 )

Honneur aux fils du Nord, d'Albion, de la France ;  
Honneur à ces Héros, dont la noble vaillance,  
A délivré les mers d'un barbare ennemi ,  
Grèce respire et suspends tes alarmes ,  
Le succès de nos armes  
A puni tes bourreaux, vengé Missolonghi.



---

# PROGRAMME

DES

SUJETS DE PRIX POUR 1829.

---

La Société Royale propose pour prix à décerner en 1829 les sujets suivans :

## I. UTILITÉ PUBLIQUE.

Quels seraient les moyens de procurer à la ville d'Arras des eaux salubres, soit par des pompes, des fontaines jaillissantes, ou tout autre procédé, afin de faire disparaître les nombreux inconvéniens des puits actuels ?

Les concurrens devront décrire les moyens qu'ils proposeront de substituer à ceux actuellement employés; les travaux que ces moyens exigeraient et la dépense approximative qui en serait le résultat. Ils devront s'attacher enfin à démontrer la possibilité, la facilité même de l'emploi de leurs projets dans l'état actuel de la science et des arts.

**Prix :** Médaille d'or de 300 francs.

Les fonds de ce prix sont faits par l'administration municipale.

## II. ÉCONOMIE RURALE.

1.° Expliquer, par les lois de la physique et de la chimie, l'action des engrais sur les plantes, et de celles-ci sur les engrais dans la végétation.

2.° Établir d'après les faits et l'observation si les compôts ou mélange de différens engrais combinés ensemble et soumis à la fermentation, produisent sur les terres, en développant les principes nouveaux, un effet plus marqué, que chacun de leurs composans, employé séparément, et qui puisse dédommager des frais qu'ils occasionnent.

**Prix :** Médaille d'or de 200 francs.

## III. ÉCONOMIE PUBLIQUE.

Quelles sont les améliorations dont serait susceptible le régime actuel des prisons du département du Pas-de-Calais?

**Prix :** Médaille d'or de 200 francs.

## IV. MORALE.

### DISCOURS EN PROSE.

Situation des idées philosophiques au 19.<sup>me</sup> siècle?

**Prix :** Médaille d'or de 200 francs.



La Société croit devoir déterminer le sens précis qu'elle attache à cette question. Elle considère que les idées philosophiques ne sont pas uniquement des abstractions métaphysiques, mais qu'elles se composent ( étant appliquées à l'ordre social ) des diverses influences que la marche de l'esprit humain apporte dans la civilisation , dans les intérêts généraux , dans les sciences , les arts , les goûts , les habitudes sociales et comprennent , en un mot , toute la physionomie morale et distinctive d'une époque ; car chaque siècle a un caractère qui lui est propre et qu'il emprunte de la marche ascendante ou rétrograde de l'esprit humain , ainsi que des circonstances générales où se trouvent placées les sociétés politiques.

#### V. ÉLOQUENCE.

Éloge historique de M. le duc de Larochefoucault-Liancourt , pair de France , mort à Paris , en 1827.

*Prix* : Médaille d'or de 200 francs.

#### VI. POÉSIE.

Une pièce de 300 vers au moins sur les malheurs causés par la loterie.

*Prix* : Médaille d'or de 200 francs.

**CONDITIONS GÉNÉRALES.**

Les ouvrages envoyés au concours pour 1829, devront être adressés, franc de port, à M. le secrétaire perpétuel, et être parvenus avant le 1.<sup>er</sup> juillet, terme de rigueur.

Les concurrens ne se feront connaître ni directement, ni indirectement : ils joindront à leur ouvrage un billet cacheté qui contiendra leurs nom, prénoms, qualité et domicile, et indiquera extérieurement l'épigraphe mise en tête de l'ouvrage envoyé au concours, afin d'éviter toute erreur.

Aux termes du règlement de la Société, on ne fera l'ouverture que des billets applicables aux ouvrages couronnés ou mentionnés honorablement, et elle aura lieu en séance publique ; les autres billets seront brûlés sans être ouverts.

La Société ne rendra aucun compte des ouvrages qui lui auront été adressés.

Les membres résidans et honoraires sont seuls exclus du concours.

**LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ARRAS**

**ACCORDERA EN OUTRE DES ENCOURAGEMENTS ;**

**1.° A celui qui, par l'établissement des crêtes, fossés ou autres travaux, aura contribué notable-**

ment à l'amélioration d'une propriété en pente et ravagée par les eaux.

2.° A tout cultivateur exploitant au moins cinquante hectares de terre qui, en améliorant l'état de sa ferme, justifiera avoir, le premier dans sa commune, supprimé ses jachères, et les aura remplacées par un système d'alternement qui fasse fructifier ses terres chaque année,

3.° A celui qui justifiera avoir, pendant l'année, planté à l'entour de ses propriétés, au moins six cents pieds d'arbres, ormes, bois-blancs ou autres.

4.° A celui qui communiquera des renseignements détaillés sur la fabrique de porcelaine qui existait à Arras, sur les procédés qu'on y employait, sur les lieux d'où se tirait la matière première, etc., etc.

5.° A celui qui découvrira et présentera à la Société un objet d'antiquité ou d'histoire naturelle.

6.° A celui qui justifiera avoir introduit quelque nouvelle plante ou quelque animal domestique utile.

Tout individu du département qui voudra faire valoir ses droits à ces prix d'encouragemens devra, pour les causes indiquées n.° 1, 2 et 3, produire un certificat signé du maire et de trois principaux habitans de sa commune; cette justification ainsi que toutes autres devront être adressées à M. le secrétaire perpétuel avant le 1.° août 1829.

---

## NOMS DES AUTEURS

*Dont les Ouvrages ont été couronnés , mentionnés honorablement , ou ont obtenu des Médailles d'encouragement.*

---

**M.<sup>r</sup> C. Pecqueur**, de Paris, est auteur du mémoire n° 4, sur le sujet de morale, relatif au nouveau mode d'éducation, qui a remporté le prix.

**M.<sup>r</sup> Mérie**, professeur au collège de Rodez, est auteur du discours en prose n° 1, sur le 2<sup>m</sup>e sujet de morale, qui a obtenu une mention honorable avec médaille d'or.

**M.<sup>r</sup> Éverts**, médecin vétérinaire à Arras, est auteur du mémoire n° 1, sur le 1<sup>er</sup> sujet d'économie rurale, qui a remporté le prix.

**M.<sup>r</sup> Neuvéglise**, avocat à Paris, est auteur du mémoire n° 2, sur le même sujet, qui a obtenu une médaille d'encouragement.

Le prix du second sujet d'économie rurale a été partagé entre **MM. Neuvéglise**, avocat à Paris, et **Éverts**, médecin vétérinaire à Arras;

---

# ORDONNANCE

DU ROI,

*Qui reconnaît la Société établie à Arras pour  
l'encouragement des Sciences, des Lettres et des  
Arts, et lui accorde le titre de Société Royale.*

---

La Société ayant considéré que dans son existence actuelle, elle n'est que la suite de l'ancienne académie d'Arras, autorisée par lettres patentes du mois de juillet 1773 ;

Que ses réglemens et ses statuts ont été calqués sur ceux de cette académie, et n'ont éprouvé que les modifications que le tems et les circonstances rendaient indispensables ;

Que depuis sa réorganisation au mois de mai 1817, elle s'est occupée constamment de remplir l'objet de son institution ; que ses travaux sont répandus et connus ;

Que la sanction royale donnerait cependant plus d'efficacité à ses efforts en lui procurant un plus grand degré de stabilité, en lui ouvrant des

rappports nouveaux et en imprimant, à ceux qu'elle a déjà, le caractère d'importance résultant de cette sanction, a résolu, dans sa séance du 20 juin 1828, de former une demande à cet effet, et il est intervenu l'ordonnance dont la teneur suit :

*St.-Cloud, le 24 Septembre 1828.*

**CHARLES**, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre,

A tous ceux qui ces présentes verront, salut :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur;

Notre conseil d'état entendu :

**NOUS AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT :**

**ART. 1.<sup>er</sup>**

La Société des sciences, lettres et arts de la ville d'Arras, département du Pas-de-Calais, est et demeure reconnue; le titre de Société Royale lui est accordé et ses statuts sont approuvés tels qu'ils sont et restent ci-annexés.

**ART. 2.**

Le nombre des membres résidans ne pourra dépasser trente.

( 353 )

ART. 3.

Notre ministre secrétaire d'état de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en notre château de St. - Cloud, le 24 septembre mil huit cent vingt - huit , et de notre règne le cinquième.

Signé CHARLES.

Par le Roi :

*Le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur,*

Signé DE MARTIGNAC.

Pour ampliation :

*Le conseiller d'état , secrétaire général du ministère de l'intérieur,*

Signé Baron DE BALSAC.

Transcrit à la préfecture du département du Pas - de - Calais au registre D , sous le n.° 338.

Arras , le 7 octobre 1828.

*Le secrétaire général ,*

Signé A. DE LA RIVIERE.

Pour expédition conforme :

*Le secrétaire général ,*

Signé A. DE LA RIVIERE.

Pour ampliation :

*Le maire de la ville d'Arras ,*

Baron DE HAUTECLOCQUE.

DATES  
des  
RÉCEPTIONS.

## LISTE

*Des Membres résidans de la Société  
Royale des sciences, lettres et arts  
d'Arras, au 15 juin 1829.*

MM.

*Président.*

4 octobre 1817. De Missy, directeur des fortifications:  
*Chancelier.*

9 juillet 1824. Raffeneau de Lile, ingénieur en chef au  
corps royal des ponts et chaussées,  
*Secrétaire perpétuel.*

14 juin 1819 C. Cornille, avocat.

*Archiviste.*

7 mai 1817. Terninck, membre du conseil municipal:  
*Vice-chancelier.*

5 octobre 1821. L'abbé Herbet, principal du collège.  
*Secrétaire-adjoint.*

9 juin 1820. Leducq, juge-de-paix.  
*Archiviste-adjoint.*

18 mai 1821 Billet, avocat.



MM.

7 mai 1817. { Le B.<sup>on</sup> d'Herlincourt, ancien membre  
de la chambre des députés.

{ Letombe, architecte du département.

17 mai 1817. { B. J. Lallart, ancien membre de la  
chambre des députés.

{ Mercier, docteur en médecine.

{ Hallette, ingénieur-mécanicien.

{ Sauvage, professeur de rhétorique.

27 juin 1817. Bergé de Vassenau, conseiller de pré-  
fecture.

20 sep. 1817. { Crespel - Dellisse, fabricant de sucre  
indigène.

{ Monel, avocat.

26 sep. 1817. Auguste Cot, propriétaire.

. { Sallentin, ancien principal du collège.

1 avril 1818. { Duchateau, docteur en médecine.

{ Lesueur, ingénieur-géographe.

{ Leviez, docteur en médecine.

19 jan. 1819. { Thellier de Sars, président du tribunal  
civil.

{ Donop, professeur de mathématiques  
au régiment du génie.

4 juin 1819. Faille, commandant d'artillerie.

**MM.**

**48 avril 1820 Harbaville, membre du conseil municipal.**

**9 juin 1820. Toursel fils, docteur en médecine.**

**7 juill. 1820. Ch.<sup>ts</sup> Buissart aîné, propriétaire.**

**7 déc. 1821. Philis, ancien secrétaire général de la préfecture.**

**1828. Léon d'Herlincourt, propriétaire.**

**1829. Cournault, lieutenant colonel du génie.**

**FIN.**

---



---

**TABLE**

DES

**MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.**


---

|                                                                                                              | <i>Pages.</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Discours d'ouverture, par M. Thellier de Sars, président. . . . .                                            | 6.            |
| Rapport sur le concours d'agriculture, par M. Harbaville, membre résidant. . . . .                           | 10.           |
| Mémoire, n.º 1, sur le 1. <sup>er</sup> sujet d'économie rurale, par M. Everts, médecin vétérinaire. . . . . | 24.           |
| Mémoire, n.º 2, sur le 2. <sup>me</sup> sujet d'économie rurale, par M. Everts, médecin vétérinaire. . . . . | 66.           |
| Mémoire, n.º 3, sur le 2. <sup>me</sup> sujet d'économie rurale, par M. Neuvéglise, avocat à Paris. . . . .  | 113.          |
| Rapport sur le 1. <sup>er</sup> sujet de morale, par M. Leducq, membre résidant. . . . .                     | 156.          |

|                                                                                                                                                                                                           |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Extrait du discours couronné sur ce<br/>sujet, par M. Pecqueur. . . . .</b>                                                                                                                            | <b>203.</b> |
| <b>Rapport sur le 2.<sup>me</sup> sujet de morale;<br/>par M. Derode, membre résidant. . . . .</b>                                                                                                        | <b>272.</b> |
| <b>Discours sur ce sujet, par M. Méric,<br/>professeur au collège royal de Rodez . . . . .</b>                                                                                                            | <b>286.</b> |
| <b>Dithyrambe sur le combat de Navarin,<br/>par M. Harbaville, membre résidant. . . . .</b>                                                                                                               | <b>339.</b> |
| <b>Programme des sujets de prix pour<br/>1829. . . . .</b>                                                                                                                                                | <b>345.</b> |
| <b>Noms des auteurs dont les ouvrages ont<br/>été couronnés, mentionnés honora-<br/>blement, ou qui ont obtenu des<br/>médailles d'encouragement. . . . .</b>                                             | <b>350.</b> |
| <b>Ordonnance du Roi qui reconnaît la<br/>Société établie à Arras pour l'encou-<br/>ragement des sciences, des lettres et<br/>des arts, et lui accorde le titre de<br/><i>Société Royale</i>. . . . .</b> | <b>351.</b> |
| <b>Liste des membres résidans de la Société<br/>Royale des sciences, lettres et arts<br/>d'Arras, au 15 juin 1829. . . . .</b>                                                                            | <b>354.</b> |





172250



4172250a



89004172250



b89004172250a